Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14620 – 6 F

MERCREDI 29 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les incertitudes du désarmement

A la veille du discours sur l'Etat de l'Union au cours duquel M. George Bush devait annoncer d'importantes réductions des dépenses de défense, plusieurs responsables américains se sont félicités des bonnes dispositions constatées dans les Républiques anciennement soviétiques à propos des armes nucléaires. La Maison Blanche a salué en particulier les déclarations faites samedi par M. Boris Eltsine selon lesquelles les missiles de l'ex-URSS allaient « cesser d'être braqués sur des villes américaines ».

Un tel abandon de doctrine mettrait radicalement fin à quarante années de face-à-face nucléaire Est-Ouest. Les Occidentaux ne peuvent toutefois se satisfaire de telles déclarations.

Si les Etats-Unis s'apprêtent à alléger encore leur dispositif nucléaire, ils n'en ont pas moins rappelé lundi que le ciblage des armes anciennement soviétiques n'était pas vérifiable et que celui des armes américaines restait en conséquence inchangé.

Face aux polémiques non encore surmontées entre des Républiques qui se disputent l'imposante panoplie de l'armée rouge, la question, pour les Occidentaux, est de choisir la bonne méthode pour écarter les principaux dangers. Les accords de réduction des armements, patiemment négociés avec M. Gorbatchev et assortis de mesures très complexes de vérification, n'ont pas été ratifiés. La Maison Blanche a répété lundi qu'en ce qui concerne les armes stratégiques elle attendait en priorité de la Russie la ratification du traité START signé à Moscou l'été dernier et qui prévoit une réduction de 30 %. Reste que le Kazakhstan n'entend pas laisser à M. Eltsine la totalité de l'héritage stratégique et demande à partager le pouvoir de ratification, voire ultérieurement de négociation, en ce domaine.

A propos des armes nucléaires de courte portée, Washington paraît en revanche avoir renoncé à toute démarche négociée impliquant des procédures de vérification. Un responsable du département d'Etat s'est félicité lundi que les nouvelles Républiques soient « plus rapides qu'on ne le supposait » à démanteler leurs armements tactiques. Des experts américains apportent à la tâche leur savoir-faire technologique. Certains alliés de Washington ne semblent toutefois pas rassérénés par cette méthode américaine « sur le tas ». C'est le cas de l'Allemagne, qui souhaiterait un accord en bonne et due forme visant à l'élimination, sous contrôle international, de toutes les armes à courte portée basées à terre. M. Genscher fait aussi pression pour que l'Occident trouve une parade à ce qui est vraisemblablement le plus grave risque nucléaire : celui de la dissémination par fuite des cerveaux hors de la CEI.

Enfin, pour ce qui est des armes conventionnelles, même si les Etats membres de la CEI se sont engagés à appliquer le traité FCE de novembre 1990, la tâche est techniquement fort complexe et l'OTAN est pour l'instant à la recherche d'interlocuteurs suffisamment au fait du sujet. Les querelles politiques comme la revendication de l'Ukraine à disposer de sa propre armée rendent l'entreprise encore plus aléatoire. C'est ce qui a incité le chancelier Kohl lundi à hausser le ton et à menacer d'interrompre une aide humanitaire et économique qui serait accaparée pour reconstruire des armées.

M0147 - 0129 0 - 6,00 F



La défection des Palestiniens aux négociations de Moscou

Le processus de paix au Proche-Orient est compromis

Troisième volet du processus de paix au Proche-Orient entamé à Madrid, les négociations « multilatérales » sur de grands problèmes de la région – eau, désarmement, développement économique, réfugiés – sont mal parties. Juste avant l'ouverture, mardi 28 janvier à Moscou, la délégation palestinienne a annoncé qu'elle ne participerait pas aux travaux, sa composition étant contestée par Israël et les Etats-Unis. La Syrie et le Liban avaient déjà décliné l'invitation.



Lire les articles de FRANÇOISE CHIPAUX et de PATRICE CLAUDE page 5

POINT

L'eau au Proche-Orient : le partage d'une ressource stratégique

page 6

La réorganisation de l'électronique française

Mme Edith Cresson choisit l'alliance IBM-Bull

Mme Edith Cresson a annoncé, mardi 28 janvier, que IBM allait entrer dans le capital de Bull en échange de la fourniture d'une technologie de pointe et de l'achat de produits français. Le premier ministre a expliqué que le choix avait été « difficile ». Mme Cresson a précisé qu'elle avait veillé à ce que « l'indépendance de notre informatique » ne soit pas compromise, et que d'autres accords étaient passés avec Apple et Hewlett-Packard.

par Thierry Bréhier

« Big Blue » l'a emporté. C'est avec IBM que va s'associer Bull. Ainsi en a décidé le premier ministre, agissant en qualité d'actionnaire majoritaire de la compagnie française. Après avoir obtenu l'accord du président de la République au cours de leur entretien précédant le conseil des ministres du lundi 27 janvier – et au retour d'un voyage éclair de son conseiller spécial, M. Abel Farnoux, aux Etats-Unis, où il a rencontré les présidents d'IBM, de Hewlett-Packard, l'autre candidat à l'association, et aussi de Apple, le jeune chahuteur du métier, – Mme Edith Cresson l'a annoncé, mardi 28 janvier.

Lors de cette déclaration Mme, Edith Cresson était entourée des dirigeants des principales entreprises françaises concernées par ce qui est en fait une série d'accords associant l'informatique et l'électronique françaises aux plus importantes des sociétés américaines du secteur. Le temps est bien révolu où l'obsession des dirigeants français était de faire échapper Bull aux griffes du géant mondial de l'informatique. Aujourd'hui, la menace japonaise paraît plus grave que la domination américaine, d'autant qu'IBM a perdu de sa superbe, et en tout cas n'est plus en état de rêver à un quasi-monopole mondial (*le Monde* du 21 janvier). Le choix ne s'est pourtant pas fait simplement.

Bull avait besoin d'un associé pour être présent sur la technologie Risc-Unix, qui est l'avenir de l'informatique. La compagnie a donc négocié avec les deux américains en état de lui fournir l'appui technique indispensable (*le Monde* du 15 janvier). Une fois les propositions des uns et des autres connues, l'actionnaire – c'est-à-dire l'Etat, donc le gouvernement – est entré en lice.

Lire la suite page 18

Lire aussi
Le choix de la sécurité
par CAROLINE MONNOT
page 18

Les colères de M. Mitterrand

Le chef de L'Etat ne cache plus son exaspération devant les polémiques sur les « affaires »

par Alain Rollat

L'argent, toujours l'argent ! Les « affaires », encore les « affaires » ! François Mitterrand se fâche : *« Il y a une colossale hypocrisie, un énorme mensonge ! Le Parti socialiste est le parti le plus honnête de tous les partis ! Le moins malin, par beaucoup d'aspects, mais le plus honnête ! »*

La scène se passe le vendredi 24 janvier à l'Elysée. A l'heure du petit déjeuner. Le président de la République, depuis quelques jours, déjà, recommence à recevoir les journalistes. En privé. A petites doses. Comme il le fait à la veille des grandes échéances politiques. Pour rechercher, à leur contact, de nouvelles impressions sur l'état d'esprit de l'opinion publique et de ceux qui la font. Pour essayer de diffuser ses propres réflexions.

Ce matin-là, ses visiteurs viennent de l'interroger sur les perquisitions qui ont eu lieu au siège du PS et dans les locaux parisiens de la SAGES (Société auxiliaire d'études et de services), concurrente d'Urba. Le président de la République réagit en homme ulcéré.

Lire la suite page 8

Le Vietnam entre le dogme et l'ouverture

Comment rester communiste contre vents et marées, réformer l'économie sans libéraliser la vie politique

HANOÏ
de notre envoyé spécial

« Vous devez comprendre l'état arriéré de notre économie, notre pauvreté. L'enseignement et les services de santé se dégradent. Des millions de jeunes sont sans emploi. De nombreux enfants sont sous-alimentés. Quel est le revenu annuel par tête en France ? 18 000 dollars ? Au Vietnam, il n'est que de 200 dollars. » Recevant à la mi-janvier une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale présidée par M. Michel Vauzelle, M. Do Muoi, soixante-quinze ans, élu secrétaire général du Parti communiste vietnamien (PCV) en juin 1991, force-t-il la note ? Parce que Hanoï souhaite une présence française plus substantielle, a-t-il tendance à brosser un tableau trop noir ?

Il faut croire que non. La misère se voit au Vietnam, surtout depuis que le système s'est libéralisé voilà cinq ans. *« On fiche davantage la paix aux gens »*, estime un diplomate. Et ceux-ci se montrent donc davantage. L'ancienne Saïgon, Ho-Chi-Minh-Ville, quatre millions d'habitants, compte plus de trois cent mille sans-logis, et le pays, avec près de soixante-dix millions d'habitants, a plus de huit millions de handicapés (infirmes de guerre et du travail, ou personnes atteintes de malformations).

Les statistiques officielles font état de deux millions d'analphabètes en plus des trois millions d'enfants qui ont abandonné l'école. Alarmées, les autorités tentent depuis peu de corriger le tir, notamment en doublant le budget de l'éducation nationale. Les drogues dures et même le sida (trente et un cas recensés) deviennent de sérieux problèmes.

La prostitution s'est répandue hors des grandes villes, où elle prospérait déjà depuis quelques années.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 4

Vraie et fausse intégration

par Alain Touraine

Contre ceux qui veulent une société fermée, il faut assurément défendre une société ouverte ; contre ceux qui prêchent l'exclusion, il faut certainement faciliter l'intégration des nouveaux venus, des immigrés, des marginaux ou des exclus. Et il faut appuyer les campagnes de lutte contre le racisme et la xénophobie.

Encore ne faut-il pas se contenter d'opposer le bien au mal et la vertu au vice, et est-il nécessaire d'indentifier les obstacles à surmonter. Notre société tend-elle naturellement vers l'intégration et n'a-t-elle à dominer que la résistance d'une minorité extrémiste, ou bien est-elle plus profondément divisée sur la conception de la nation, ou, même, n'est-elle pas entraînée, au-delà des opinions, par des logiques opposées à l'intégration et qui ne seraient d'ailleurs pas forcément négatives, qui auraient en tout cas d'autres sens que l'exclusion des minorités ? Ces interrogations peuvent sembler imprudentes. Le danger le plus visible aujourd'hui vient du Front national ; ne faut-il pas s'entendre, pour mieux le combattre, sur le thème simple de l'intégration ? Je suis assez sensible à cet argument pratique pour participer aux grandes manifestations pour l'intégration, à celle de SOS-Racisme en particulier.

Mais une action ne peut pas être très efficace si elle ne s'appuie pas sur une analyse objective de la situation. Or notre société n'avance pas vers l'intégration ; elle s'en écarte au contraire.

Nous avons connu pendant une assez longue période une société intégrée en même temps que traversée par des conflits sociaux et politiques fondamentaux, conflits de classes et conflits liés à la décolonisation.

Lire la suite page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Europe

De Gaulle abandonné...

par Pierre Juillet

« Tout système qui consisterait à transmettre notre souveraineté à des aréopages internationaux serait incompatible avec les droits et les devoirs de la République française »
Charles de Gaulle (19 avril 1963)

IL ne se passe pas d'événement dans le monde sans qu'une personnalité française ou étrangère fasse référence à la politique gaullienne; il ne se passe pas de jour sans que l'un ou l'autre de nos politiciens cherche, pour justifier ses dires, l'ombre protectrice de la statue du Commandeur; il ne se passe pas d'instant sans que des citoyens, qui pleurent sur la France, évoquent son souvenir.

Et pourtant le gaullisme n'est ni une doctrine, ni un dogme, ni une recette, il est simplement l'application à la politique des vertus et des principes sur lesquels fut bâtie la nation : la lucidité, le courage, la ténacité, la rigueur de l'attitude et de la pensée. Au bref, la faculté de mesurer l'obstacle et de forger les moyens de le surmonter.

Cette politique avait un socle, l'intangibilité de la souveraineté et de l'indépendance de la France, elle avait une exigence, la recherche passionnée de la grandeur nationale pour *« compenser les ferments de dispersion de notre peuple »*. L'enseignement majeur que nous a laissé de Gaulle est qu'il ne sert à rien de se prévaloir de son nom si l'on n'est pas assuré de *« se tenir droit et de viser haut »*.

A l'heure de Maastricht où la souveraineté est compromise et la grandeur délaissée, le silence dans les rangs gaullistes est impressionnant. On nie la gravité des atteintes pour n'avoir pas à les combattre, on fait semblant de regarder ailleurs pour éviter de témoigner, alors que le RPR avait été justement créé en 1976 pour préserver l'essentiel de l'héritage gaullien.

Il sera bientôt temps de raconter pour la petite histoire les péripéties tragi-comiques de la vie politique de cette époque. Ce sera l'occasion de mettre un terme aux affabulations journalistiques et aux prétentions des accapareurs. Contentons-nous ici d'expliquer pourquoi le renouveau du mouvement gaulliste était alors devenu nécessaire.

Le président de la République d'alors, M. Giscard d'Estaing, tenaillé par le souci de hausser son prestige et désespérant d'une France trop moyenne à ses yeux, estima que seule l'Europe offrait un espace digne de «l'ère nouvelle» dont il se voulait initiateur. La chimère de l'Europe supranationale réfugiée, après bien des déboires, dans l'écurie centriste lui parut le palefroi digne de porter ses couleurs et ses ambitions dans la parade mondiale des chefs d'Etat. Cette prise de position correspondait d'ailleurs à des sentiments personnels longtemps réfrénés par l'obligation de maintenir la courbe ascendante de sa carrière, mais elle entraînait inévitablement une translation du pouvoir vers le centre de l'échiquier politique.

Changement de cap

Ce changement de cap et cet aveu mirent la majorité présidentielle en porte-à-faux et celle-ci devint le théâtre de règlements de comptes à l'Assemblée nationale et au sein du gouvernement, chacun, anti-gaulliste ou courtisan, se croyant autorisé à dénier au premier ministre toute autorité. La présence du représentant gaulliste à Matignon ne se justifiant plus, sa démission fut décidée. Celle-ci prit un ton volontairement abrupt afin que nul n'ignore qu'il s'agissait bien d'une rupture politique. Dans les jours qui suivirent, un rassemblement fut mis en lieu et place d'une UDR trop malmenée, afin d'avoir un outil mieux adapté à soutenir les combats politiques futurs. L'affaire fut rondement menée, d'autant que le premier ministre démissionnaire avait, dans cette éventualité, occupé quelque temps auparavant le poste de secrétaire général du mouvement gaulliste.

La mission du RPR était double : défendre la souveraineté de la France et barrer la route du pouvoir à l'idéologie socialiste. L'énergique campagne menée par le RPR en vue de gagner les élections législatives de 1978 et l'appel de Cochin qui fixait les limites à ne pas franchir sur la souveraineté répondaient à ces objectifs.

Par la suite, faute d'une politique claire et d'une détermination suffisante, le RPR n'a pas pu ou n'a pas su fermer aux socialistes l'accès du pouvoir; il n'a pas vu, malgré les mises en garde, que la cohabitation était un piège de conception présidentielle assurant infailliblement une survie à la gauche.

En revanche, en 1986, lors de la signature de l'Acte unique européen qui posait à nouveau le problème de la souveraineté française dans la construction européenne, le mouvement gaulliste sembla garder assez de vigilance pour préserver l'essentiel.

Tout récemment encore, en 1988 et 1990, le président du RPR et son principal conseiller ont, dans des déclarations publiques, parfaitement dénoncé les dangers que comporte la monnaie unique pour nos institutions. Fâcheusement cependant, depuis que les accords de Maastricht ont adopté ce système monétaire au lieu et place de la monnaie commune, il semble que l'attention des dirigeants RPR se soit relâchée, tout obnubilés qu'ils sont par le maintien d'une union électorale factice, donc illusoire.

On ne répétera jamais assez que la voie la plus sûre pour construire l'union européenne se trouve dans une coopération évolutive entre Etats, et non dans la fusion arbitraire de ceux-ci dans le creuset d'une fédération où disparaîtrait avec la souveraineté, la nation elle-même.

Les soldats de la Révolution qui couraient aux frontières en criant « Vive la nation » savaient que le droit souverain de disposer de soi-même, qu'ils venaient d'arracher au roi pour le donner au peuple, était un bien si absolu et si sacré qu'ils acceptaient de mourir pour le défendre.

En droit, la souveraineté est inaliénable, et tout traité qui contreviendrait à ce principe est nul, mais le peuple français est seul juge de son destin. C'est pourquoi nous demandons qu'il soit consulté par référendum.

► **Pierre Juillet est ancien conseiller de Georges Pompidou et de Jacques Chirac.**

Les oubliés

par André Coutin

DANS le grand ballet diplomatique de Maastricht et l'hymne médiatique sur l'ouverture des frontières, les grands oubliés de l'Europe, ce sont les jeunes. Les jeunes qui, dans les pays membres de la Communauté ou candidats à l'accession, entrent dans la vie adulte.

Et si les élus et responsables affichent sans vergogne que la génération de la relève est bien le cadet de leur souci, s'ils négligent d'être à l'écoute des «montants», ceux-ci le leur rendent bien. Retour à l'envoyeur, le mépris est réciproque.

Il faut leur dire que cette Europe qui s'annonce, n'est pas du tout l'Europe des jeunes. Ceux-ci n'y voient rien qui puisse changer leur sort.

Si l'Europe du capital n'a pas d'autre rechange que celle des nationalismes passionnels et barbares, comment peut-on s'étonner du retrait des jeunes qui en sont encore préservés, de leur abstention vis-à-vis de systèmes et d'institutions marqués du sceau de l'impuissance. Pourquoi voteraient-ils pour une politique politicienne qui échoue tout autant devant le chômage croissant que face à l'ethnocide yougoslave ? Le désenchantement n'est rien à côté de la méfiance. Le renouvellement radical du discours qu'attendent les impatients désabusés, *«de bonne foi et de mauvaise volonté»*, passe par un changement de mentalité qui vaut une révolution tranquille : il s'agit rien de moins que d'accepter la relève sans paternalisme. Aux gérontes politiciens de céder la place aux jeunes turcs de quarante ans. Entre dix-huit et vingt-cinq ans, les jeunes ne sont pas mûrs pour le parlementarisme sénile ; ils voteraient plus volontiers pour des candidats députés de trente-quarante ans que pour les chevaux de retour. Les jeunes de vingt ans pourraient s'intéresser au jeu des élections s'ils étaient les interlocuteurs, au sein de la société civile, de législateurs et décideurs de moins de quarante ans.

Aux jeunes, donc, la responsabilité entière de la société civile. Il leur revient de l'animer. Et de constituer le contre-pouvoir quotidien et à terme, la réserve de la nation. Aux adultes de la maturité, l'Assemblée nationale ; aux vétérans, le Sénat, la Chambre des sages.

► **André Coutin, journaliste, est l'auteur de *la Raison des jeunes*, Robert Laffont.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Immigration

Vraie et fausse intégration

Suite de la première page

L'intégration venait d'abord d'une forte croissance qui donnait du travail aux nouveaux venus, souvent appelés de l'étranger ou réfugiés d'Algérie à la fin de la guerre ; ensuite, du rôle central de l'Etat dans la reconstruction du pays et en particulier dans la construction des seuls logements alors accessibles à un très grand nombre et dans l'accès aux soins médicaux modernes ; enfin, et plus largement, du rôle central de l'Etat national, moule à l'intérieur duquel économie, politique et vie culturelle étaient fortement indépendants, formant une société française qui avait des caractères spécifiques renforcés par une longue histoire.

Diversification et dispersion

Or, depuis près de vingt ans, depuis la fin de la grande croissance d'après-guerre, la situation s'est renversée. Les conflits sociaux se sont atténués et fragmentés ; en revanche, la société s'est diversifiée et les distances sociales se sont accrues. L'élévation du niveau de vie de beaucoup a dispersé ceux qui habitaient dans les ensembles construits par l'Etat, isolant de plus en plus des groupes de sous-privilégiés ou de handicapés sociaux et culturels.

Une classe moyenne, immensément élargie, a imposé au moment des crises pétrolières et jusqu'en 1984 un accroissement continu de ses revenus au détriment de l'investissement, ce qui a obligé depuis à rattraper le temps perdu, à élever la productivité, donc à créer du chômage en France, ce qui a creusé un fossé de plus en plus difficile à franchir entre ceux qui participent à la consommation de masse et ceux qui sont exclus surtout du marché du travail, entre la majorité de la population et ceux qui habitent dans les banlieues des banlieues.

Beaucoup plus largement, l'expérience de chacun a cessé d'être avant tout nationale. Partout dans le monde se séparent de plus en plus des flux transnationaux de biens économiques et culturels et des identifications de plus en plus proches, à une communauté, à une région, à un groupe défini, à une religion, une nation, un genre de vie. Nos sociétés enrichies ne sont pas de plus en plus homogènes ; sous des formes bien différentes de celles des pays pauvres, elles se dualisent. C'est très visible aux Etats-Unis, où la misère côtoie la richesse et où se maintiennent ou même se durcissent des ghettos. Mais les mêmes tendances sont visibles en France comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne.

Enfin, la dualisation au niveau mondial ne sépare plus seulement les riches du Nord des pauvres du Sud ; il y a des enclaves riches dans le Sud et de plus en plus des enclaves pauvres dans le Nord. Ceux qui viennent des pays pauvres pour travailler dans les pays riches du Nord sont poussés par des inégalités qui augmentent au niveau mondial.

Les illusions du multiculturel

Ceux qu'on appelle les immigrés entrent-ils dans une société qui puisse les intégrer ? Dans le cas de la France, d'un côté, une conception ouverte de la nationalité et, de l'autre, l'attraction qu'exerce la culture de masse, surtout sur les jeunes, ont assuré la rapide intégration nationale et culturelle d'un grand nombre ; mais la description qui vient d'être donnée de la société française – comme des sociétés voisines – montre qu'elle est entraînée par une logique proprement sociale de différenciation et même de segmentation, au moins autant que d'intégration. Les jeunes d'origine étrangère ont de fortes chances d'être chômeurs et de vivre dans les banlieues des banlieues. Très souvent, la société française fonctionne pour eux comme une pompe à la fois aspirante et refoulante.

Face à un tel diagnostic, trois réponses sont possibles. La première est de refouler les immigrés. Cette solution n'est pas seulement impraticable ; elle est en contradiction avec ce qui vient d'être dit. Car les difficultés rencontrées ne viennent pas pour l'essentiel des immigrés, mais de la société qui les reçoit, difficultés qui sont naturellement aussi grandes dans les autres pays voisins qu'en France. Ce qui indique que ces réactions de rejet de la part d'une partie de la population française ont d'autres causes que la situation ou les comportements des immigrés.

La deuxième réponse est de renforcer les facteurs d'intégration. Mais cette bonne volonté est bien incapable de dire comment elle peut éliminer non seulement le chômage, mais surtout une différenciation propre à toute société libérale et des distances sociales qui s'accroissent, par exemple quand on donne pour objectif d'amener 80 % des jeunes au bachot, ce qui fait un fossé qui isole les 20 % restants.

A vrai dire, le discours sur l'intégration est devenu le discours de l'Etat et des associations qu'il subventionne. Une discours toujours généreux, souvent courageux, mais qui aboutit à ce qu'on n'entende pas les intéressés. Etrange contradiction qui amène à préparer l'intégration de catégories-objets, réduites à la passivité, cibles d'intervention et non-acteurs sociaux.

La troisième réponse se définit précisément par le mouvement inverse : transformer une population à problème en acteurs, c'est-à-dire en individus et en collectivité capables de modifier leur environnement social. Mais une interrogation surgit aussitôt : ces gens touchés par le chômage et la sous-qualification, souvent isolés dans des quartiers périphériques, sans influence politique, comment peuvent-ils être des citoyens actifs ? Ce qui a déjà été dit sur l'importance croissante des identifications de proximité, communautaires, apporte une réponse au moins partielle. Ceux qui ne peuvent pas se définir par ce qu'ils font peuvent le faire par ce qu'ils sont, par l'identité collective qui est la leur ou, plus précisément, par leur conscience d'être en mouvement d'une société et d'une culture vers une autre.

Il ne s'agit nullement de retomber dans les illusions du multiculturalisme. En France et en Europe comme aux Etats-Unis se vivent aujourd'hui des millions d'histoires de mobilité, pleines d'échecs mais aussi de réussites. Parfois, une culture non occidentale se fait reconnaître une place dans les pays européens ou aux Etats-Unis et exerce une influence considérable sur la culture populaire. Parfois, c'est l'assimilation individuelle à la culture d'arrivée qui l'emporte ; dans d'autres cas, il y a combinaison de valeurs particulières et de valeurs universelles, comme ce fut le cas pour les juifs, qui ont réussi de manière exemplaire cette association.

On voudrait que la France apprît à ne plus s'enfermer dans le dilemme intégration ou exclusion, et soit plus sensible aux mouvements qui s'opèrent en elle et qui la transforment, en même temps qu'ils intègrent les nouveaux venus. Ce qui correspond à son intérêt, car une définition essentialiste d'une société ou d'une culture est paralysante et conduit à un dépérissement rapide que la France a toujours su éviter dans le passé.

Il faut donc abandonner le mythe d'une France intégrée et dépositaire de valeurs éternelles et la reconnaître comme un pays qui participe complètement au système mondial, à ses forces de modernisation comme à ses tendances à l'inégalisation et même à la dualisation, qui subit, comme tous les pays, la séparation croissante d'une vie économique internationalisée et d'appartenance culturelle infranationale autant que nationale. Son problème est de combiner la reconnaissance de ces tendances lourdes avec une forte volonté nationale de rapprocher ce qui tend à se séparer et de limiter les distances sociales et culturelles.

Une société ouverte

L'intégration suppose une société ouverte et accueillante ; l'égalité devant la loi en est un aspect essentiel. Mais elle implique aussi la reconnaissance de l'autre, de sa personnalité propre comme de sa conception de l'ensemble auquel il s'intègre. Le mouvement ouvrier fut à la fois dirigé vers l'extension de la démocratie, vers la création d'une démocratie industrielle fondée sur des lois et des conventions collectives et vers la défense d'un métier, d'une région, de conditions de travail particulières.

C'est la conscience de classe ouvrière qui a nourri le socialisme démocratique, en même temps qu'elle a été manipulée, puis détruite, par des dictatures communistes ou fascistes. Il en va de même aujourd'hui. Une conscience qu'il faut bien appeler ethnique peut conduire à une ouverture démocratique, mais elle peut mener aussi à une sécession culturelle et sociale qui renforcerait les ghettos.

Cessons donc d'opposer exclusion et intégration. La première est aussi absurde que scandaleuse, mais la seconde a pris deux formes qu'il faut distinguer et dont il faut rechercher au moins la complémentarité. Ne parler d'intégration que pour dire aux nouveaux venus qu'ils doivent prendre leur place dans la société telle qu'elle était avant eux est plus près de l'exclusion que d'une véritable intégration. Celle-ci n'existe que quand l'ensemble qui reçoit sait gérer sa propre transformation, comme une famille s'adapte à l'arrivée d'un nouvel enfant. Ce qui suppose qu'elle ait confiance en elle, en sa capacité d'adaptation, et qu'elle trouve positive l'arrivée du nouveau venu.

Aujourd'hui, la France a peur de l'avenir et n'a pas confiance en ses propres forces ; c'est pourquoi elle se contente d'une conception formaliste et minimaliste de l'intégration, ce qui est insuffisant. La manière dont elle luttera contre la ségrégation et la marginalité qui se développent en son sein doit être un bon test de sa capacité de faire face aux transformations que lui impose le monde changeant dont elle fait partie.

ALAIN TOURAINE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

مكبر من الأصل

Les oubliés

CEI : aggravation de la situation dans le Caucase

Les combats entre Azéris et Arméniens ont fait des dizaines de morts dans le Haut-Karabakh

Les combats entre Azéris et Arméniens dans le Haut-Karabakh ont fait des dizaines de morts, dimanche 26 et lundi 27 janvier. En Géorgie, les forces du nouveau pouvoir, qui se rapproche de Moscou, ont pris *mardi le port de Poti*, un des derniers bastions des partisans du président renversé Zviad Gamsakhourdia. Celui-ci aurait une seconde fois fui la Géorgie.

Une dizaine de kilomètres seulement séparent Stepanakert, chef-lieu arménien de l'enclave du Haut-Karabakh, de Choucha, la principale localité azérie de l'enclave. Depuis des semaines, les habitants des deux villes passent leurs nuits dans les caves pour se protéger des bombardements croisés, alors que les combattants se disputent les villages des collines avoisinantes. Dimanche 26 janvier, des unités azéries ont tenté de reprendre aux Arméniens le village de Karin-Tak (en azéri, *Dachatly*), d'où ces derniers pilonnaient Choucha. Plusieurs maisons ont été incendiées, vingt personnes tuées et autant blessées coté arménien, mais les assaillants ont été repoussés, non sans laisser une soixantaine de morts sur le terrain, a affirmé lundi à Moscou un porte-parole de la mission arménienne. A Bakou, le Front populaire (opposition nationaliste) a reconnu, selon l'agence Nega, que vingt-cinq combattants de la nouvelle « Armée nationale azezbaïdjanaise » ont péri dans l'attaque, qui aurait été commandée par le ministre de la défense azerbaïdjanais, M. Mekhtiev.

Le bilan de cette nouvelle flambée des combats serait un des plus lourds – hormis ceux des pogroms menés en Azerbaïdjan – depuis que les Arméniens, majoritaires dans l'enclave, ont commencé il y a plus de trois ans à réclamer leur rattachement à l'Arménie. Le conflit a déjà fait plus d'un millier de morts. Après l'échec de la tentative de médiation *menée en octobre par les présidents* de Russie et du Kazakhstan, les combats ont redoublé d'intensité, à la faveur notamment du retrait de la région des troupes du ministère de l'intérieur, décidé par le nouveau pouvoir russe. L'incapacité de la Communauté des Etats indépendants à éteindre le conflit amène les Arméniens du Haut-Karabakh, qui ont proclamé leur indépendance, à réclamer l'intervention de « casques bleus » de l'ONU.

Chute de Poti

Les Etats-Unis, qui penchent ouvertement du côté de l'Arménie, poussent la Turquie à exercer une influence modératrice sur l'Azerbaïdjan voisin. Le président azéri, Ayaz Moutalibov, vient de signer un traité de coopération avec Ankara, où il a achevé samedi sa première visite en tant que chef d'un Etat indépendant. Des officiers azéris doivent notam*ment être formés en Turquie, pour* qui l'Azerbaïdjan turcophone est la République ex-soviétique la plus proche, culturellement, de toutes celles *qui sollicitent son* aide.

En Géorgie, autre « point chaud » de Transcaucasie, les forces du nouveau pouvoir, désormais bien armées, *sont entrées mardi dans* le port de Poti, sur la mer Noire, où les partisans du président renversé Zviad Gamsakhourdia étaient retranchés *depuis une semaine*, subissant des tirs épisodiques. Selon l'agence Reuter, les forces de M. Iosseliani ont investi la ville sans rencontrer de résistance. Seule la localité de Zougdidi, dans l'ouest du pays, restait aux mains des partisans de M. Gamsakhourdia, qui n'est toujours pas réapparu depuis son retour d'Arménie où il s'était temporairement réfugié. Alors que, selon les rumeurs à Tbilissi, il serait « malade », c'est-à-dire psychologiquement abattu, le chef du gouvernement provisoire géorgien, Tenguiz Sigoua, a annoncé lundi qu'il a été transporté à Grozny, capitale de la République tchétchène sur le versant nord du Caucase, dirigée par son seul allié connu, le général Doudaev. L'avion Tupolev qui l'avait ramené d'Arménie est arrivé *lundi, pour des raisons mystérieuses*, à Moscou, où son pilote a été arrêté et renvoyé à Tbilissi, malgré les protestations de partisans du président *déchu présents à l'aéroport. Mais* selon M. Sigoua, M. Gamsakhourdia, accusé d'avoir déposé 2,5 millions de dollars en Hongrie, serait descendu *lors d'une escale de l'avion à Grozny.* M. Sigoua a aussi annoncé avoir signé un accord économique avec la Russie et s'apprête à négocier avec ses représentants une solution pacifique du conflit opposant Géorgiens et Ossètes, qui s'est quelque peu apaisé depuis la chute de M. Gamsakhourdia, après avoir fait des centaines de morts depuis deux ans.

YOUGOSLAVIE

Les Serbes de Krajina sont toujours hostiles au plan de paix de l'ONU

M. Milan Babic, « président » de la « République serbe de Krajina », autoproclamée en Croatie, est toujours réfractaire au plan de paix des Nations unies. C'est ce qui ressort de l'entretien qu'il a eu, lundi *27 janvier dans la soirée*, à Knin, avec le responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, M. Marrack Goulding. Le plan de paix, présenté début janvier par l'émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Cyrus Vance, et accepté par la Croatie, l'armée fédérale et la Serbie, prévoit notamment la démilitarisation des régions croates contrôlées aujourd'hui par l'armée et les autonomistes serbes et le déploiement de « casques bleus » *sur ces* territoires.

M. Babic à une fois de plus signifié à M. Goulding le refus de la « Krajina serbe » d'être démilitarisée et de voir les « casques bleus » déployés sur son territoire. *« La solution la meilleure et la plus juste semble être le déploiement des forces de maintien de la paix le long de la ligne de front séparant les belligérants »* (et non en Krajina même) a-t-il déclaré à l'agence Tanjug. Il a estimé *« inacceptable »* le point de vue de l'ONU selon lequel la « Krajina serbe » fait partie de la Croatie. C'est *« là précisément la cause essentielle de la guerre »*, a-t-il ajouté.

En revanche, M. Goulding s'est déclaré *« encouragé »* après ses conversations, plus tôt dans la journée à Belgrade, avec M. Goran Hadzic, leader de la « région autonome serbe » de Slavonie orientale (est de la Croatie), selon l'agence Tanjug. *« Un pas en avant a été fait »*, a-t-il estimé à l'issue de deux heures de discussions avec M. Hadzic, qui a fait part des inquiétudes des Serbes de la région face au plan de l'ONU. Le leader serbe, assez optimiste, a indiqué que l'émissaire de l'ONU avait proposé que de nouvelles garanties sur le sort des Serbes de Croatie soient avancées dans une résolution spéciale des Nations unies.

Poursuivant sa mission, M. Marrack Goulding devait rencontrer, mardi à Zagreb, le président Tudjman et d'autres dirigeants croates. – *(Reuter, AFP.)*

Le président russe dans un port de la mer Noire

La fausse disparition de M. Eltsine

Le président russe Boris Eltsine est arrivé dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 janvier à Novorossiisk, un port de la Russie sur la mer Noire, pour y « rencontrer la direction de la flotte », a annoncé mardi *l'agence TASS, levant ainsi* le mystère qui entourait l'absence du président russe à des rendez-vous importants à Moscou en début de semaine.

MOSCOU

de notre correspondant

Les subites disparitions de Boris Eltsine sont devenues une habitude, mais la dernière en date établit un record en matière de dissimulation et prouve que les dirigeants russes cultivent le secret avec le même goût et presque les mêmes méthodes que leurs prédécesseurs soviétiques. Ainsi avait-on appris lundi 27 janvier que le président russe annulait *in extremis* tout son programme pour les journées de lundi et mardi. En avaient fait les frais, entre autres, le ministre japonais des affaires étrangères M. Watanabe prévenu au dernier moment, la BBC qui devait recueillir une interview de M. Eltsine avant son voyage à Londres, et la conférence de Moscou sur le Proche-Orient qui s'est ouverte mardi en l'absence du président *russe qui aurait dû pronon*cer le discours inaugural.

Ajoutant au mystère, le porte-parole du président russe, M. Vochtchanov, avait alors fait savoir que les raisons de l'absence de M. Eltsine seraient données mardi en fin de journée mais qu'en tout état de cause il était *« en parfaite santé »*. Auparavant les Japonais, laissés sans explications, en étaient réduits à se demander si l'annulation de l'entretien était due à des raisons de santé ou à des motifs politiques, M. Watanabe se contentant de se *« supposer que quelque chose d'imprévu s'était passé »*. Les journalistes de la BBC avaient eu droit à quelques éclaircissements : M. Eltsine, leur *avait-on déclaré, a dû quitter Mos*cou pour s'occuper d'un problème survenu dans la Fédération de Russie. Aussi vague qu'elle fut, cette *explication s'est avérée être* la plus proche de la vérité : selon l'agence *Tass*, M. Eltsine est arrivé dans la nuit de lundi à mardi à Novorossisk – *port de la mer Noire* situé en territoire russe – pour y rencontrer le commandement de la flotte à bord du porte-hélicoptères *Moskva* (qui se trouvait il y a quelques jours encore à Sébastopol). En dépit des dénégations des responsables locaux, rapportées par l'agence *Tass*, ce déplacement inopiné, que le service de presse de la présidence se refusait toujours à confirmer mardi matin, ne peut être que lié à la querelle russo-ukrainienne sur la possession de la flotte de la mer Noire. Ce différend a pris récemment un tour plus aigû quand le Parlement russe a entrepris une procédure visant à remettre en question l'appartenance de la Crimée à l'Ukraine. *Les* commandants de la flotte ont d'ailleurs commencé ces derniers jours à organiser à bord des bâtiments les cérémonies de prestation de serment d'allégeance à la Communauté d'Etats indépendants – c'est-à-dire aux forces sous commandement russe – *alors que les* dirigeants de Kiev s'emploient parallèlement à faire en sorte qu'équipages et officiers prêtent serment à l'Ukraine. *Bien entendu nul*, n'a oublié les déclarations faites il y a une quinzaine de jours par Boris Eltsine : *« La flotte de la mer Noire a été, est et restera russe »*.

Confusion générale

Reste à savoir pour quelles étranges raisons les responsables russes ont tenu à entourer d'un tel secret cette visite à *Novorossisk* – port qui, si la Russie finit par renoncer à ses prétentions sur Sébastopol, pourrait devenir la *nouvelle base de la flotte russe sur* la mer Noire. Lundi soir, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, s'est approché de *très près de la pure et simple* « désinformation » en affirmant au cours d'un briefing réservé aux journalistes russes et américains *que M. Eltsine se trouvait* tout simplement dans sa datcha des environs de Moscou et préparait son prochain déplacement à New-York *et Washington*. C'était sans doute vrai pour la journée de lundi, mais dissimulait l'essentiel.

En tout état de cause, le pro*cédé ne sera certainement* pas du goût de tout le monde, en particulier de ceux qui ont été cavalièrement « décommandés ». On leur a tout de même fixé de nouveaux rendez-vous pour mercredi 29 janvier, date à laquelle est également prévue une rencontre avec le secrétaire d'Etat James Baker. Bien entendu, avant d'être partiellement éclairci, l'épisode n'avait pas manqué de relancer les spéculations sur l'état de santé de M. Eltsine connu pour ses faiblesses cardiaques et aussi pour ses *« coups de pompe »* qu'ils soient physiques ou psychologiques. A plusieurs reprises au cours de ces derniers mois, M. Eltsine a éprouvé le besoin de prendre du champ, officiellement pour se reposer, quitte à s'absenter de Moscou pendant près de deux semaines en septembre dernier alors que la crise – comme d'habitude – battait son plein et qu'on attendait de sa part une impulsion qui ne venait pas.

Cette fois, il s'agit donc de tout autre chose : bien loin de refaire ses forces avant une épreuve physiquement difficile (brève visite à Londres puis New-York puis Camp David puis escale à Ottawa et retour à Moscou et, trois jours plus tard départ pour une visite avec grand tralala à Paris...), M. Eltsine a donc entrepris un déplacement supplémentaire, et prouve qu'il est présent sur tous les fronts – quitte à entretenir l'impression de confusion générale.

Dans l'affaire, M. Eltsine n'a toujours pas explicité ses déclarations faites à la chaîne ABC selon lesquelles la Russie a l'intention de moficier les programmes de ses fusées stratégiques de sorte qu'elles ne soient plus pointées vers les villes des Etats-Unis. On attendait à Moscou , y compris dans les milieux de l'état-major, un grand discours du président russe exposant la *« nouvelle doctrine militaire de la Russie »* mais il faudra continuer à attendre, peut-être jusqu'à la rencontre du Conseil de sécurité à New York.

Le discours d'inauguration de le conférence de Moscou sur le Proche-Orient était, lui, beaucoup moins attendu, personne n'ignorant plus que Moscou n'a plus ni les moyens ni même apparemment l'intention d'avoir une véritable politique proche-orientale et se contente désormais de jouer les honnêtes courtiers ... des Etats-Unis. Le fait que le rôle d'hôte de la conférence ait été confié à M. André Kozyrev n'a pu que confirmer cette impression : l'aimable et jeune ministre des affaires étrangères de Russie ne peut prétendre faire le poids aux côtés du secrétaire d'Etat James Baker. Comme pour souligner l'évidence, c'est d'ailleurs M. Baker qui a pris la parole le premier.

JAN KRAUZE

En garnison en Bretagne

La 9[e] DIMa est prête à fournir des « casques bleus »

La 9e division d'infanterie de marine (DIMa), dont le PC est à Nantes (Loire-Atlantique), a été choisie pour former le contingent français de « casques bleus » que l'ONU pourrait décider d'envoyer en Yougoslavie. Selon la formule que les Nations unies retiendront, la France est prête à participer à *hauteur d'un quart des effectifs* déployés sous leur bannière.

Forte de quelque 8 200 hommes qui servent environ deux mille six cents véhicules divers, dont des blindés légers Sagaie, la 9e DIMa est principalement stationnée – pour les sept régiments de combat qui la composent pour des opérations amphibies – dans le quart nord-ouest de la France.

Elle a été fortement professionnalisée. Dans le cas où elle devrait fournir des « casques bleus » à l'ONU, cette division pourra également déployer des appelés volontaires, qui, par contrat dûment signé, auront accepté cette mission en Yougoslavie.

ALLEMAGNE : vétéran de la CDU

M. Bernhard Vogel nouveau ministre-président de Thuringe

BERLIN

de notre correspondant

Le parti chrétien-démocrate allemand (CDU) a décidé, lundi 27 janvier, de déléguer en Thuringe un de ses vétérans, M. Bernhard Vogel, pour prendre la tête du gouvernement régional. M. Josef Duchac, le ministre-président sortant, accusé d'avoir été compromis avec l'ancien régime communiste, avait dû jeter l'éponge la semaine dernière (*le Monde* du 25 janvier). Élu après les premières élections régionales d'octobre 1990, sous la bannière du chancelier Kohl, M. Duchac symbolisait les problèmes de la branche est-allemande de la *CDU, qui, pendant des années*, avait servi d'alibi démocratique au régime communiste. Si le choix de M. Vogel est confirmé par le Parlement régional, *trois des cinq Länder issus de* l'ex-RDA – la Thuringe, la Saxe et la Saxe-Anhalt – seront alors dirigés par des responsables politiques venus de l'Ouest. Proche du chancelier Kohl, M. Vogel avait été longtemps ministre-président de Rhénanie-Palatinat. Il dirigeait ces dernières années la fondation Konrad-Adenauer. M. Vogel est le frère de l'ancien président du SPD, M. Hans-Jochen Vogel.

H. DE B.

AFRIQUE

Djibouti : la guerre en pays afar

Les rebelles réclament « la même part » que les Issas, qui contrôlent le pouvoir dans la capitale

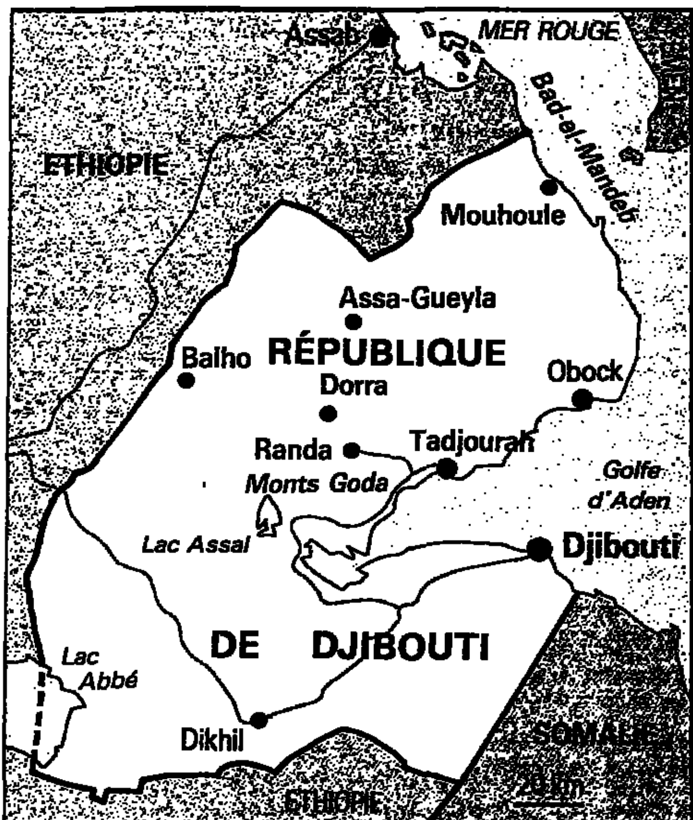
RANDA

de notre envoyé spécial

Depuis les lignes avancées des rebelles du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD), on aperçoit les maisons blanches de Tadjourah, qui s'étirent sur le bord de mer à moins de 5 kilomètres de là. Tout paraît calme mais le commandant Ali Maki ordonne à la petite colonne qui le suit de marcher dans le fond des oueds, car *« ils peuvent nous repérer facilement »*. Alentour, quelques tombes récentes et un cadavre qui pourrit au soleil rappellent l'embuscade du 16 décembre dans laquelle plus d'une centaine de soldats gouvernementaux ont trouvé la mort.

Dans le village voisin de Khallaf, déserté par ses habitants, les combattants du FRUD ont installé leur cantonnement. Sous les arbres, ils ont camouflé un canon antiaérien, des mortiers de tous calibres et plusieurs mitrailleuses lourdes récupérés lors des précédents accrochages.

Une bonne partie de la route de l'Unité, censée symboliser la solidarité du Nord (afar) et du Sud (issa) de la République de Djibouti échappe aujourd'hui au contrôle des autorités. Aux abords du lac Assal, un détachement du FRUD, surgi de nulle part dans ce désert de pierre, se dirige en file indienne vers le front. Ici, comme sur les postes-frontières de Mouhoule, Balho ou Bouya, le FRUD semble avoir le contrôle total du territoire.



Randa, petit bourg de trois mille âmes au pied des monts Goda, est devenu la capitale de la résistance afar. Elle arbore fièrement ses « blessures » de guerre : une dizaine de petits cratères creusés par des missiles sol-sol lors d'un bombardement fin décembre qui, par miracle, n'a fait aucune victime.

Les dernières victoires du FRUD font souffler un vent d'optimisme parmi les habitants malgré une situation alimentaire de plus en plus précaire. Avec le blocus de Tadjourah et d'Obock, il leur faut trouver de nouveaux circuits d'approvisionnement, vers l'Ethiopie par les pistes chamelières ou vers le Yémen avec les boutres des contrebandiers qui trafiquent depuis toujours dans le détroit de Bab-el-Mandeb. Seulement, le prix des marchandises y a presque doublé et la population de la zone rebelle n'a pour ainsi dire plus de revenus : ni salaires versés par l'Etat ni mandats envoyés par un parent de Djibouti-Ville. Comment fait-on pour survivre sans argent ? *« Les Afars, c'est socialiste ! »*, lance un retraité pour expliquer la solidarité tribale qui joue à plein en ces jours difficiles.

Les « broussards », eux, vendent peu à peu leur troupeau ou bien retrouvent la route ancestrale du sel. Les caravanes se multiplient ces temps-ci entre la banquise salée du lac Assal et la route Assab-Addis-Abeba en Ethiopie sur laquelle l'« or des Afars » s'échange contre une quantité équivalente de céréales et part ensuite vers les hauts plateaux du pays amhara.

Du point de vue médical, la situation devient beaucoup plus préoccupante. Les stocks des rares dispensaires de la région sont épuisés, après avoir servi à panser les derniers blessés. *« Je n'ai plus le moindre antibiotique, ni même de bandes »*, avoue Mohammed Houmed, infirmier de formation et aujourd'hui médecin par la force des choses. *« Je ne peux offrir aux malades qu'un réconfort moral »*, ajoute-t-il en s'inquiétant déjà des suites de la prochaine bataille.

Il ne fait guère de doute que la population est totalement acquise à la cause rebelle et le FRUD ne semble avoir aucune difficulté à recruter des combattants. Comme à Wéah par exemple, un village perché au-dessus du golfe de Tadjourah où seuls les femmes, les enfants et quelques vieux sont restés, les hommes étant *« partis à la guerre »*.

Plus au nord, à Dorra, le Front a installé un camp d'entraînement pour les jeunes recrues qui arrivent quotidiennement. Ali Mohammed a quitté son travail de douanier à Djibouti pour venir, en passant par l'Ethiopie, *« défendre la cause afar avec ses frères »*. *« Nous ne voulons pas chasser les Issas, mais avoir la même part qu'eux »*, ajoute-t-il. Ce besoin de justice, de rééquilibrage du pouvoir est le leitmotiv de toute l'opposition afar djiboutienne (qu'elle soit rebelle ou parlementaire), auquel les opposants issas sont également sensibles, dans une certaine mesure.

Les dirigeants du FRUD cherchent visiblement à rassurer la communauté issa, dénonçant uniquement les abus de *« la clique au pouvoir »*. Ils assurent que le mouvement armé de l'ancien ministre issa, Omar Elmi, combat à leurs côtés et qu'il aurait participé à la prise du poste de Daoudaouiya le 14 janvier.

A Assa-Gueyla, une soixantaine de prisonniers attendent la visite du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sans trop se plaindre de leurs conditions de détention. *« Ils nous donnent ce qu'ils peuvent nous donner »*, reconnaît un adjudant de gendarmerie, capturé à Obock, en faisant allusion à la nourriture insuffisante et au manque de couvertures.

Le président du FRUD, M. Mohamed Adoyta, défie quiconque de trouver des combattants éthiopiens dans les rangs de son mouvement, comme l'affirme le gouvernement djiboutien. *« Les Afars d'Ethiopie et d'Erythrée ont leur propres problèmes »*, ajoute-t-il en s'inquiétant au passage des forces érythréennes massées sur la frontière djiboutienne. Asmara paraît concerné au premier chef par ce conflit, probablement parce qu'en cas de victoire du FRUD Djibouti pourrait devenir la base arrière des Afars érythréens qui paraissent déterminés à résister aux nouveaux *« occupants »* de la Dankalie.

L'armée djiboutienne, renforcée par de nouvelles recrues, tente en vain depuis le début du conflit de faire reculer les rebelles tandis qu'à Assa-Gueyla le drapeau djiboutien flotte toujours sur l'ancienne garnison, désormais occupée par les maquisards afars.

JEAN HÉLÈNE

ALGÉRIE : le comité central de l'ancien parti unique

Le FLN cherche à se rapprocher du pouvoir

Le comité central du Front de libération nationale (FLN) devait se prononcer, mardi 2 janvier sur un projet de résolution réconciliant l'ancien parti au pouvoir en Algérie avec la nouvelle présidence collégiale incarnée par le Haut Comité d'Etat (HCE), que dirige M. Mohamed Boudiaf.

Annoncée lundi soir, par la radio algérienne, la démission du bureau politique du FLN n'a pas été confirmée. En fait, M. Abdelhamid Mehri, secretaire général, a d'abord proposé la démission collective des quinze membres du bureau si le comité décidait de désavouer la ligne suivie par la direction du parti. Puis il a offert de remettre sa propre démission.

La direction du FLN avait été prise à partie par plusieurs membres du comité central pour avoir qualifié le Haut Comité d'Etat *« d'autorité de fait »*. M. Mehri s'était aussi entretenu, après la démission du président Chadli et la suspension du processus électoral, avec les dirigeants du Front islamique de salut (FIS) et du Front des forces socialistes (FFS) pour contrer éventuellement le nouveau pouvoir. Cette initiative avait provoqué un tollé dans les rangs du FLN, obligeant le secrétaire général à se rétracter peu avant l'ouverture de la session extraordinaire du comité central.

De son côté, le ministère de l'intérieur a appelé, lundi, dans un communiqué, les fidèles à faire leur prière du vendredi à l'intérieur de la mosquée de leur quartier et affirmé sa *« détermination »* à faire respecter l'ordre public. L'interdiction du FIS est *« totalement exclue »*, a déclaré, lundi, à l'agence officielle APS, M. Rabah Kebir, responsable de la commission politique et des relations extérieures du mouvement islamiste. *« Le FIS est devenu un véritable mouvement populaire*, a-t-il assuré, écartant l'éventualité que le parti *« entre dans la clandestinité ou réédite les événements de juin dernier, malgré les provocations et les arrestations. »* – *(AFP.)*

MAURITANIE

Manifestations et réunions interdites après l'élection présidentielle contestée

La suspension des libertés de réunion, de manifestation et de rassemblement public a été signifiée, lundi 27 janvier, aux partis politiques, a annoncé l'Union des forces démocratiques (UFD). Selon cette formation, les forces de l'ordre ont reçu mission de faire exécuter ces consignes comme *« mesure d'accompagnement »* au couvre-feu en vigueur à Nouakchott et à Nouadhibou, les deux principales villes du pays, après l'élection présidentielle qui a vu la victoire du chef de l'Etat sortant.

Les trois candidats de l'opposition à ce scrutin, MM. Moustapha Ould Mohamed Saleck, Ould Mah et Ould Daddah, ont introduit un recours en annulation. On a appris, d'autre part, que des arrestations ont eu lieu à Nouadhibou, mais aussi dans le sud du pays, tandis que plusieurs gouverneurs (dont celui de Nouadhibou) étaient mutés et que le gouverneur de Nouakchott, la capitale, où M. Ould Daddah l'a emporté devant le président sortant, était révoqué. – *(AFP.)*

ASIE

Le Vietnam entre le dogme et l'ouverture

Suite de la première page

Selon le *Nhan Dan*, quotidien du PCV, le nombre des prostituées a plus que doublé entre 1988 et 1989. On en compterait aujourd'hui cent mille à Ho-Chi-Minh-Ville et trente mille à Hanoï.

20 % ? 40 % ? Le chômage est impossible à mesurer. Il est alimenté par l'arrivée d'un million de jeunes sur le marché chaque année, le retour d'Europe de l'Est et d'Irak de dizaines de milliers de travailleurs et la démobilisation, en deux ans, de plus d'un demi-million de soldats. L'Etat a même dû mettre récemment un frein aux réductions des effectifs des forces armées et de la durée du service militaire.

Chômage, échec scolaire et suicides

En 1991, la fin de l'aide soviétique a porté un coup supplémentaire aux chiffres du chômage. A telle enseigne que de nombreux Vietnamiens se sont expatriés chez le voisin cambodgien, où leur communauté compte probablement plus de cinq cent mille âmes, avec pour seule ambition de manger de nouveau à leur faim. Cet exode est souvent rural : les apprentis maçons ou mécaniciens de Phnom-Penh appartiennent à des familles de riziculteurs pauvres du delta du Mékong qui ne parviennent plus à nourrir leur nombreuse progéniture.

Mais le chômage est, avant tout, déguisé. Des millions de gens, souvent très jeunes, se partagent des petits métiers et ne travaillent que deux ou trois heures par jour. Ce qui leur permet, cependant, de survivre ou, plus souvent, d'apporter leur maigre écot – de 2 000 à 6 000 dongs, 1 à 3 francs environ – aux revenus de la famille gérés par la mère ou la belle-mère.

Beaucoup d'enfants quittent ainsi l'école au bout de deux ou trois ans pour vendre des billets de loterie, des cartes postales, de l'essence en bouteille, ou donner un coup de main dans un magasin ou un café. Ce n'est pas nouveau, mais, avec la relance de l'activité économique, surtout dans le Sud, le souci de gagner un peu d'argent l'emporte sur la fréquentation d'écoles bondées, sans manuels ni cahiers et, parfois, sans enseignants qualifiés.

On pourrait ainsi multiplier les exemples qui laissent à penser que M. Muoi a raison. Les vols, y compris à main armée, sont en nette augmentation. Mais le nombre des crimes est dépassé par celui des suicides : en moyenne, deux mille par année depuis trois ans, dont les deux tiers parmi les moins de trente ans. Le journal *Lao Dong* de Hanoï a rapporté, en septembre 1991, que des centaines de filles, notamment des paysannes, étaient vendues à des maisons closes de Phnom-Penh ou du sud de la Chine. La radio évalue à trois cent mille le nombre des fumeurs d'opium dans les hautes régions du Nord. L'UNICEF estime que la mortalité infantile oscille entre 60 et 70 pour mille.

Pourtant, la médaille a également son endroit. La réconciliation avec la Chine fait fleurir les échanges frontaliers là même où l'on s'était étripé il y a onze ans. Le demi-million d'habitants de Cholon, le quartier chinois de Ho-Chi-Minh-Ville, a retrouvé les coudées franches, et ses affaires vont bon train. Même Hanoï, ville de fonctionnaires, regorge de produits de toute origine.

Toujours l'embargo américain

Dans certaines rues commerçantes, dont les trottoirs sont envahis par les biens de consommation, il est difficile de se frayer un chemin. Les nombreux admirateurs de cette vieille capitale s'inquiètent même de la voir défigurée par des constructions neuves. Quant à l'ancienne Saïgon, voilà quatre ans déjà qu'elle s'est remise au travail, en dépit des pannes d'électricité et des problèmes de communication.

Certes, les récoltes de riz de 1990 et 1991 n'ont pas été aussi brillantes que celle de 1989, année durant laquelle le Vietnam était devenu troisième exportateur mondial. Le pays n'en a pas moins exporté près de 1 million de tonnes l'an dernier. Surtout, sa production de pétrole, achetée pour l'essentiel par le Japon, devient intéressante : près de 4 millions de tonnes en 1991 et, selon les projections, une vingtaine de millions en l'an 2000. La croissance économique est difficile à mesurer : un peu moins de 3 % par an ces trois dernières années, l'équivalent de l'expansion démographique.



Dans un pays à l'infrastructure obsolète, les investissements étrangers sont demeurés d'autant plus limités que le Vietnam n'a toujours pas – embargo économique américain oblige – accès aux grands organes de crédits inter nationaux. Depuis 1987, les projets d'investissements ont atteint 2,5 milliards de dollars, dont 80 % dans le Sud. Mais les investissements effectivement réalisés sont beaucoup plus modestes. En 1990, sur 300 millions de dollars d'investissements réalisés, 180 millions de dollars ont affecté le secteur pétrolier. En outre, en 1991, le dong a perdu la moitié de sa valeur par rapport au dollar. Les prix ont continué de doubler d'une année sur l'autre.

Il reste que, tout en souffrant encore des restrictions imposées par les Etats-Unis, le Vietnam a mieux encaissé que prévu la suppression de l'aide soviétique. Une seule explication : la vigueur d'une économie parallèle ou souterraine, que certains observateurs estiment plus forte que l'officielle.

Sans attendre la signature, le 23 octobre dernier, du règlement sur le Cambodge, plusieurs pays de la région ont commencé à faire de sérieuses affaires au Vietnam : Taïwan, la Corée du Sud, la Thaïlande, Singapour et même la Malaisie. Les communautés chinoises d'outre-mer, très influentes en Asie du Sud-Est, jouent un rôle moteur dans cette relance, impossible à chiffrer mais qui a permis à l'économie vietnamienne de se passer rapidement de l'aide soviétique.

La rupture des liens spéciaux avec ces *« frères »* d'hier est consommée. En août dernier, l'échec du coup d'Etat contre M. Gorbatchev et l'interdiction du PC soviétique ont fait perdre leurs dernières illusions aux communistes vietnamiens les plus conservateurs. Certains auraient souhaité que la réconciliation avec la Chine se double d'une alliance idéologique entre les deux partis.

Mais Pékin n'a pas voulu prendre la tête d'un cartel des derniers communistes, en partie pour ne pas effaroucher les autres capitales d'Asie du Sud-Est, avec lesquelles la Chine veut entretenir les meilleures relations. La nouvelle direction vietnamienne, élue lors du septième congrès du PCV réuni en juin dernier, en a pris acte : elle a également fait de ses relations avec l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, comprenant Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour) – actuellement réunie en « sommet » à Singapour – l'une des priorités de sa diplomatie.

Eviter un nouveau Tiananmen

Le premier ministre Vo Van Kiet vient de se rendre à Kuala-Lumpur après avoir, en novembre dernier, visité Djakarta, Bangkok et Singapour. De *« franches »* négociations entre les deux anciens frères ennemis, la Thaïlande et le Vietnam, ont abouti à bien engager un processus de réconciliation à la suite des récentes visites à Hanoï du général Suchinda Krapayoon, l'homme fort de Bangkok, et du premier ministre thaïlandais.

« Le Vietnam, résume un diplomate occidental, *est redevenu un pays asiatique. »* Jusqu'ici, le bureau politique sans grand relief du PCV, dominé par une troïka qui semble faire bon ménage, a géré cette réinsertion avec une grande prudence. Sur le plan intérieur, tout en monopolisant le pouvoir, le PCV poursuit les réformes économiques et utilise des pincettes à l'égard de ceux qui, notamment dans ses rangs, souhaitent davantage de réformes politiques, quitte à l'exprimer dans des tracts saisis par la police à Hanoï comme à Ho-Chi-Minh-Ville.

Le PCV ne veut pas, c'est clair, de nouveau Tiananmen et, selon une tactique éprouvée pendant les deux guerres d'Indochine, sait lâcher du lest quand il le faut. Les communistes européens ont été, c'est le leitmotiv officiel, victimes de leurs propres erreurs. Il faut donc revigorer un parti qui a perdu bien de son allant, dont beaucoup de cadres sont corrompus et, surtout, qui n'attire plus guère les vocations. Le socialisme, lui, n'est pas en cause.

Un échéancier semble donc s'être établi. En avril, l'Assemblée nationale sera invitée à voter une nouvelle Constitution qui renforcera les pouvoirs de M. Kiet. Des législatives auront lieu en juin et, en septembre, M. Kiet présentera une nouvelle équipe qu'il aura lui-même choisie et qui sera collectivement responsable devant la Chambre. Il faudra élire un nouveau chef d'Etat, dont les responsabilités n'ont pas encore été clairement définies.

Comme la levée de l'embargo américain ne pourrait intervenir qu'après l'élection présidentielle aux Etats-Unis, les dirigeants vietnamiens ne disposeront que de quelques mois pour se préparer au chambardement provoqué par une invasion d'investisseurs potentiels, en tête desquels figurent les Japonais, qui viennent de passer les deux dernières années à recenser les nombreuses possibilités recélées par le Vietnam. Le choc s'annonce particulièrement rude.

Tout en sachant que l'opinion internationale souhaite qu'on laisse un peu souffler le Vietnam, les Etats-Unis continuent à ne faire guère de cadeaux à leurs anciens adversaires. Washington veut, certes, éviter que le Vietnam soit le théâtre de désordres susceptibles de provoquer une nouvelle vague de boat-people. Il sait aussi que le maintien du PC au pouvoir à Pékin ne peut que ralentir une évolution à Hanoï.

Il n'en exerce pas moins diverses pressions pour que le régime communiste vietnamien organise une transition. Le message, très clair, peut se résumer ainsi : *« Une chance vous est donnée à condition de ne pas faire cavaliers seuls. »* Résumant l'histoire récente du PCV, M. Do Muoi a déclaré aux députés français : *« Nous avons tenu compte de deux grandes leçons. La Chine a payé très cher sa réforme agraire. Et, si nous avions imité les Soviétiques, nous ne serions pas réunis ce soir. »* Il reste, à ces anciens résistants communistes, à naviguer dans un univers bien peu familier, avec les moyens du bord.

JEAN-CLAUDE POMONTI

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

ONU : surprise à Genève

Un Iranien a été nommé vice-président de la Commission des droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondante

La 48e session de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, *composée de représentants* de cinquante-trois gouvernements, s'est ouverte à Genève, lundi 27 janvier, et se prolongera jusqu'au 6 mars. Sa *mission est d'évaluer le respect des* droits fondamentaux tels qu'ils figurent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour mener à bien les débats, elle a désigné par consensus à sa présidence le juriste hongrois Pol Solt, président de la Cour suprême de Hongrie (et francophone), et, comme vice-présidents, trois ambassadeurs à Genève, MM. Mohamed Ennaceur (Tunisie), Ronald Walker (Australie) et Cyrus Nassari (Iran). Alors que les trois premières personnalités sont unanimement appréciées à Genève, le *choix du représentant de l'Iran, un* pays qui rejette les droits de l'homme « à l'occidentale », alors que seul compte pour lui le Coran, a laissé l'assistance pour le moins perplexe.

La nomination d'un Indonésien avait d'abord été prévue, car ce sont *les « groupes géographiques » qui*, quasiment à toutes les réunions de l'ONU, choisissent leurs représentants. Or, juste avant l'ouverture de la séance, le groupe asiatique, réuni à huis clos, avait littéralement plié sous les pressions de l'Iran, qui faisait comprendre qu'une vice-présidence indonésienne ne lui convenait pas et qu'il préférait Chypre (selon une curieuse logique purement onusienne, Chypre figure parmi les nations d'Asie). Après quoi le représentant de l'Iran s'empressa de faire entendre au délégué chypriote qu'il aurait intérêt *à se désister en sa faveur. Si, pour les* Asiatiques, les choses étaient claires, Chypre étant un pays de petite dimension et l'Iran un pays riche, ce fut un choc pour la plupart des participants.

Un pays sous surveillance

Saisie d'un nombre considérable d'allégations de violations systématiques des droits de l'homme par Téhéran, la Commission a en effet nommé récemment un rapporteur spécial en la personne de M. Reynaldo Galindo Poehl, qui doit rendre prochainement publics les résultats de son enquête sur la situation en Iran. Des documents d'Amnesty International, dont la commission a *connaissance, brossent de ce pays un* tableau on ne peut plus sombre : exécutions *« massives »* (plus de sept cents durant les neuf premiers mois de 1991), recrudescence des tortures et des arrestations arbitraires, au mépris des droits de la défense. Cependant, *par respect de la liberté* de choix de l'Asie, la Commission ne manifesta pas son mécontentement, sinon par quelques chuchotements *dans les rangs, en rappelant notamment* le cas de Salman Rushdie. Seul le représentant américain, M. Kenneth Blackwell, fit part de sa déception au cours d'une conférence de presse, et se demanda si un Etat capable des pires violations des droits de l'homme est à sa place parmi ceux dont le rôle est de protéger les peuples du monde contre de telles violations.

Quant aux organisations non gouvernementales (ONG), qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'exprimer, elles se souviennent du sort tragique qui fut réservé à leur collègue iranien Kassem Radjavi, assassiné près de Genève le 24 avril 1990, ou des persécutions dont sont victimes les représentants d'une communauté pacifique, les Bah'is. On craint en outre que M. Nassari ne trouve, par son attitude dans les débats qui doivent avoir lieu sur la situation en Birmanie, au Bhutan, en Chine et au Tibet, en Indonésie (Timor-Oriental) et à Sri-Lanka, le moyen de remercier ses mandants...

ISABELLE VICHNIAC

La France adhère au traité de non-prolifération nucléaire

Le conseil des ministres a entériné, lundi 27 janvier, la décision annoncée par l'Elysée en juin dernier (*le Monde* du 3 juin 1991) de signer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Lors de la publication du plan « de maîtrise des armements et de désarmement », les autorités françaises avaient annoncé leur intention d'adhérer au traité, sans pour autant remettre en cause le minimum d'essais nucléaires nécessaire au maintien de la force de dissuasion atomique française.

L'Elysée avait à l'époque rappelé que la France, sans en être formellement signataire, se comporte depuis 1976 comme si elle avait souscrit au traité de non-prolifération. La France était, avec la Chine, la seule puissance nucléaire *à ne pas avoir adhéré au TNP*, signé par cent quarante Etats.

L'Argentine suspend la livraison de matériel nucléaire à l'Iran

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le gouvernement argentin a décidé de suspendre l'envoi de matériel nucléaire à l'Iran, dans le cadre d'un contrat de 18 millions de dollars signé entre Téhéran et l'Institut national argentin de recherche appliquée (INVAP). Annoncée le 26 janvier par la presse locale, cette décision a été confirmée par le vice-ministre des affaires étrangères, qui n'a pas précisé la nature de la livraison attendue par l'Iran.

Il a démenti que son gouvernement ait agi sous la pression des Etats-Unis, comme l'affirment certains journaux. Il a indiqué qu'allaient être révisés *« tous les contrats »* signés par l'INVAP, entreprise publique qui dépend de la Commission nationale de l'énergie nucléaire (CNEA) et de la province du Rio-Negro.

La *« nouvelle politique nucléaire de l'Argentine »*, souligne-t-on à la chancellerie, implique que l'exportation de ce type de matériel soit placé sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le gouvernement de M. Carlos Menem avait accepté l'an dernier de démanteler le projet de construction du missile à moyenne portée Condor-II, après que le gouvernement américain l'eut demandé avec insistance.

Les Etats-Unis craignent de voir l'Argentine exporter une technologie nucléaire de pointe vers des pays du Proche-Orient susceptibles, selon eux, de menacer la sécurité *dans la région. L'Irak, mais aussi* l'Egypte, auraient investi des centaines de millions de dollars dans le projet Condor-II, dont certains éléments auraient été utilisés par M. Saddam Hussein pendant la guerre du Golfe.

Ch. L.

M. Mitterrand en visite à Oman

Le président François Mitterrand était attendu mardi 28 janvier, en fin d'après-midi, à Mascate, pour une visite officielle de deux jours dans le sultanat d'Oman.

Selon des sources omanaises et françaises à Mascate, M. Mitterrand doit s'entretenir, notamment, avec le sultan Qabous, de la situation dans le *Golfe, un an après la libération* du Koweït. Il entend relancer la coopération, notamment militaire, avec ce pays pétrolier. Dans un entretien accordé à la veille de ce voyage au quotidien arabe *Al Hayat*, publié à Londres, le président a souligné que la France est prête à participer au renforcement de la sécurité des pays du Golfe.

□ **Rectificatif.** – L'ambassade d'Allemagne à Paris nous signale que M. Hans-Dietrich Genscher n'a à aucun moment, lors de sa récente visite à New-York, qualifié l'initiative britannique, d'organiser le 31 janvier un sommet du Conseil de sécurité de l'ONU, de *« provocation n'allant pas dans l'esprit de Maastricht »* (*le Monde* daté 26-27 janvier). Une coupe malencontreuse nous a fait attribuer par erreur au ministre allemand ces propos dont l'auteur était un diplomate de l'ONU.

PROCHE-ORIENT

Les négociations « multilatérales » sur l'avenir du Proche-Orient

La réunion de Moscou s'est ouverte en l'absence des Palestiniens

Le secrétaire d'Etat américain James Baker a ouvert, mardi 28 janvier à Moscou, les négociations « multilatérales » sur l'avenir du Proche-Orient en invitant les participants à *« s'engager pleinement »* et à ne pas *« laisser passer »* l'occasion *« rare »* qui s'offre à eux de coopérer. M. Baker n'a, toutefois, fait aucune allusion à l'absence des Palestiniens, de la Syrie et du Liban de ces négociations *qui, a-t-il dit, visent à « traiter de questions communes à tous les peuples du Moyen-Orient »*. De son côté, le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, a appelé les pays arabes à coopérer avec Israël pour mettre fin à la course aux armements afin d'exploiter leurs ressources communes, notamment dans la région du golfe d' « Eilat-Aqaba » (sur la mer Rouge).

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La réunion préparatoire de Moscou a commencé en l'absence de trois des cinq parties au conflit israélo-arabe : les Palestiniens, la Syrie et le Liban. Après trois jours d'intenses tractations et des négociations de dernière heure avec la Russie et surtout les Etats-Unis, les deux « parrains » du processus de paix, l'OLP a finalement décidé de ne pas participer à cette conférence *en raison du refus de ces « parrains »* de permettre un changement dans la composition de la délégation palestinienne.

Après avoir, en vain, demandé sa participation directe à ce forum qui devait réunir vingt-six Etats pour l'étude des différents problèmes régionaux, l'OLP avait décidé l'envoi d'une délégation *représentant tout* le peuple palestinien, soit les habitants de Jérusalem-Est, de Cisjordanie, de Gaza et de la « diaspora ».

Présidée par M. Fayçal Husseini, cette délégation se composait de Mme Zahira Kamal, de Jérusalem comme M. Husseini, de trois membres de la délégation palestinienne acceptés pour les négociations bilatérales, soit MM. Saeb Oreikat, Ghassan Khatib (Cisjordanie) et Zakaria El Agha (Gaza) et de trois représentants de la « diaspora », MM. Camille Mansour, Yazid Sayegh, universitaires résidant à Paris et Londres, et Anis Kassem, avocat international. Le choix de ces huit représentants, dont aucun n'appartient à un organe officiel de la *centrale palestinienne, était* déjà un compromis, souligne-t-on de source palestinienne, par rapport à la demande initiale.

En décidant à la dernière minute d'envoyer cette délégation à Moscou – plus Mme Hanane Ashraoui, porte-parole officiel pour le processus de paix, ainsi que deux membres de son comité exécutif, MM. Yasser Abedrabo et Soleiman Najjab, – *la centrale palestinienne* voulait à la fois tenter jusqu'au bout d'obtenir gain de cause et, surtout, de s'expliquer auprès des participants jusqu'à l'aube de ce mardi matin.

Les Palestiniens, en liaison constante avec le chef de *l'OLP*, M. Yasser Arafat, à Tunis, ont attendu une nouvelle proposition américaine propre à sortir de l'impasse. En arrivant à Moscou en ordre dispersé en raison de cette décision de dernière heure, les *délégués palestiniens se montraient* toutefois fermes et Mme Ashraoui déclarait : *« Si Israël a des problèmes avec les Palestiniens de Jérusalem ou de la « diaspora », cela ne signifie pas que le monde doive adopter le point de vue israélien. Tous les autres pays n'ont pas de problèmes, ce n'est pas juste et cela ne peut pas marcher. Cette délégation est réaliste et pleinement représentative. »*

La délégation israélienne, présente à Moscou depuis dimanche soir, affirmait pour sa part que tout changement dans la composition de la délégation « jordano-palestinienne » telle que prévue à Madrid était susceptible de remettre en cause tout le processus de paix.

« Nous avons des assurances des cosponsors que la formule de Madrid sera appliquée. Nous n'avons pas de raisons de douter de cela », déclarait, pressé de questions lundi après-midi, M. Moshé Mariv, directeur général adjoint du ministère des affaires étrangères. Quant au responsable russe, héritier officiel d'une Union soviétique jadis meilleure alliée des Palestiniens, il affirmait : *« Nous sommes en contact avec la partie palestinienne qui connaît notre position, mais Moscou n'est pas en mesure de satisfaire leur demande. La réunion de Moscou est basée sur les mêmes principes que celle de Madrid, c'est-à-dire une délégation jordano-palestinienne »*.

Premier grave revers

En lot de consolation, un membre de la délégation russe, M. Vladimir Pettrovsky, ajoutait : *« Cela n'est pas un précédent pour plus tard, quand la discussion sera lancée dans les groupes de travail. »* Une proposition, il est vrai, déjà faite par Washington, qui avait ainsi tenté de faire admettre aux Palestiniens qu'ils pourraient inclure des délégués de l'extérieur et de Jérusalem-Est dans la composition des quatre groupes de travail prévus. Si l'on en doutait encore, la démonstration est cette fois faite. La Russie de Boris Eltsine n'est plus pour les Arabes une alliée, et il est significatif que deux des plus fidèles amis de l'ex-URSS boycottent ces assises, l'OLP et la Syrie.

Seule des parties arabes en conflit avec Israël, la Jordanie va donc participer à cette conférence, qui constitue quand même le premier grave revers du processus de *paix engagé par les Etats-Unis. On* voit mal, en effet, comment les autres pays arabes, c'est-à-dire les pays du Golfe, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, pourraient s'engager très loin dans un processus de normalisation avec Israël en l'absence *des principaux pays de la ligne de* front. Quant aux autres participants – CEE, Japon, Canada, Turquie et pays de l'Association européenne de libre échange – invités pour donner, outre une aide économique, une impulsion à cette normalisation, *avec qui peuvent-ils* discuter puisque les principaux intéressés ne sont pas là ?

Ce revers de Moscou risque, en tout cas, d'ajouter aux incertitudes qui pèsent déjà sur la poursuite des négociations bilatérales dans la mesure où il va sans doute raidir les positions des uns et des autres. Certes, les délégués israéliens affirmaient lundi être sans *« grande illusion »* sur cette conférence, pour laquelle ils avaient à ce stade *« des attentes modestes »*. Ils pourront toujours faire valoir que des pays arabes se sont réunis pour la première fois avec eux, et c'est déjà quelque chose, mais le processus risque d'être gelé pour longtemps.

Dans la période d'incertitude où l'on entre, avec à la fois des élections en Israël et aux Etats-Unis, c'est tout le processus de paix qui est, d'une certaine façon, en cause. Cette donnée a sans aucun doute joué dans la décision palestinienne, comme le sentiment de la base hostile à ces négociations multilatérales, aussi bien à l'intérieur des *territoires occupés que dans la* « diaspora ». Il est significatif que les délégués de l'intérieur se soient montrés, cette fois, très fermes dans le refus.

Le secrétaire d'État américain, M. James Baker, devra sans aucun doute repartir de loin pour remettre le train sur les rails, et ce d'autant plus que le refus des Palestiniens – même si les causes en sont quelque peu différentes de celles des Syriens – renforce d'une certaine manière les négociateurs arabes. En fait, la dynamique de paix espérée par M. Baker a ses *limites et particulièrement* au moment où la politique de colonisation israélienne exacerbe l'amertume des Palestiniens et suscite des questions sur la volonté israélienne de faire la paix. Reste à savoir maintenant comment vont réagir les Etats-Unis, qui doivent d'autre part décider dans les prochains jours des conditions auxquelles il faut ou non accorder les garanties demandées par Israël pour l'installation des nouveaux immigrants.

La troisième phase du processus de paix paraît mal engagée et cette réunion de Moscou semble quelque peu surréaliste, comme l'est la fiction voulue par les Etats-Unis d'un « co-parrainage » russe qui n'a plus de signification politique.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

HAÏTI : après l'attaque contre les bureaux du premier ministre pressenti

Washington a rappelé son ambassadeur pour consultation

Les Etats-Unis ont annoncé, lundi 27 janvier, le rappel pour consultation de leur ambassadeur à Haïti, M. Alvin Adams, à la suite de l'attaque perpétrée samedi dernier contre le siège du parti du premier ministre pressenti, M. René Théodore. *« Nous condamnons fermement cette attaque par des groupes liés au régime actuel »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

« Le régime [haïtien] *doit savoir que la restauration de la démocratie est la seule façon de mettre fin à l'isolement politique et économique d'Haïti »*, a averti le département d'Etat, qui a demandé la traduction en justice des responsables. Le gouvernement provisoire d'Haïti a *« condamné »* l'attaque perpétrée par des policiers en civil et ordonné au *général Cédras, principal auteur du* coup d'Etat du 30 septembre, l'arrestation du caporal Démosthène Jean-François, qui vient d'être incarcéré.

Par ailleurs, les garde-côtes américains ont recueilli au cours de la seule journée de lundi 1 100 boat people haïtiens fuyant leur pays à bord d'embarcations de fortune. Plus de 2 000 réfugiés avaient été repêchés en mer la semaine dernière, ce qui a confirmé la reprise d'un exil sur une grande échelle. Le camp installé à la base américaine de Guantanamo (au sud de Cuba) avait déjà accueilli plus de 8 000 personnes depuis le coup d'Etat. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NICARAGUA : affrontements armés dans le nord du pays.** – D'anciens soldats sandinistes ayant repris les armes ont attaqué, dimanche 26 janvier, un poste de police à Wiwili, au nord-est de Managua, tuant 4 policiers et perdant 2 hommes dans l'assaut, a annoncé le ministère nicaraguayen de l'intérieur. Dans la même région, d'anciens « contras » ont tué le directeur de l'hôpital de Waslala, a déclaré, lundi la police. Une partie des anciens « contras » et, en réaction, certains de leurs adversaires sandinistes, ont repris les armes malgré les efforts du gouvernement pour démobiliser les deux groupes armés. – *(UPI, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

La ville de Dallas va rendre publics tous ses dossiers sur l'assassinat du président Kennedy

Alors que la polémique sur les circonstances du meurtre du président Kennedy rebondit aux Etats-Unis, le conseil municipal de Dallas (Texas) a ordonné, lundi 27 janvier, aux responsables de la police locale de verser aux archives de la ville ses derniers dossiers encore non publiés. Parmi eux, figurent des documents récemment découverts. La résolution du conseil, adoptée à l'unanimité, demande également au Congrès de rendre publics les dossiers des commissions d'enquêtes parlementaires, qui doivent normalement rester secrets jusqu'en 2029.

La controverse sur l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas, a repris vigueur depuis *la sortie, à la fin* de l'année 1991, du film *« JFK »*, qui attaque la thèse officielle du meurtre isolé et défend l'hypothèse d'un *complot impliquant le Pentagone*, les groupes anticastristes et la Mafia. A la fin du film, le réalisateur, M. Oliver Stone, demande *que tous les dossiers deviennent* accessibles. – *(AFP.)*

ISRAËL

Un rapport du CICR dénonce « répression, brutalités et colonisation » dans les territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël, plus connu sous le vocable arabe d'*intifada*, est essentiellement né, en décembre 1987, de deux phénomènes majeurs : d'abord *« la durée de l'occupation militaire »* – qui entrait alors dans sa vingtième année sans la moindre ouverture possible vers un règlement négocié – et, ensuite, la politique de colonisation juive *« poursuivie en violation des lois humanitaires »*. Frustré, sans doute, de n'avoir pu prononcer le réquisitoire qu'il avait préparé pour la conférence internationale des États signataires des conventions de Genève, fin novembre à Budapest, M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a décidé de rendre son texte public.

Déplorant l'*« ajournement indéfini »* de la conférence, conséquence du refus américain d'entériner la présence de l'OLP comme *« État signataire »* des conventions internationales, le président du CICR a titré son intervention : *« Respect des lois humanitaires, revue de cinq années (1987-1991) d'activités du CICR »*. C'est au chapitre « Civils sous occupation » que M. Sommaruga est le plus sévère à l'encontre de ce qu'il appelle *« la puissance d'occupation »*.

« Sérieux problèmes humanitaires »

« Confrontés à la révolte des Palestiniens, écrit-il, *les forces armées israéliennes et la police ont eu recours »* à toutes sortes de *« mesures répressives »* dont il dresse l'inventaire : *« Actes de brutalité, utilisation d'armes contre des civils, imposition de couvre-feux prolongés, démolition d'habitations, expulsion de résidents et arrestations massives. »* Le nombre de détenus palestiniens que le CICR a été autorisé par Israël à visiter en prison *« est passé de quatre mille en 1987 à seize mille en 1990 »*, écrit encore M. Sommaruga.

« Dans le même temps, poursuit-il, *les autorités israéliennes ont intensifié leur programme d'implantations juives dans les territoires occupés »*, et cela a conduit à une multiplication des *« affrontements entre colons et résidents palestiniens »*. Les *« sérieux problèmes humanitaires »* nés de cette politique et constatés sur place par les délégués du CICR ont été souvent portés à la connaissance des autorités. L'organisation internationale a souvent protesté, notamment contre les expulsions ou les dynamitages de résidences palestiniennes, *« généralement sans »* résultat ni *« réponse »*.

Tout en admettant la présence du CICR ainsi que certaines provisions internationales pour la protection des personnes vivant dans des territoires occupés, Israël ne reconnaît pas la validité de tous les articles de la quatrième convention de Genève concernant, justement, ces personnes.

Elle ne la reconnaît même pas du tout pour ce qui concerne les résidents arabes de la partie orientale de Jérusalem ou ceux du plateau du Golan, deux territoires conquis en 1967 et annexés plus tard. Le président du CICR a tenu à rappeler que, pour lui, *« la convention est applicable à tous les territoires occupés quel que soit le statut qui leur a été assigné par Israël »*.

PATRICE CLAUDE

POINT/L'EAU AU PROCHE-ORIENT

Le partage d'une ressource stratégique

« En 1995, la Jordanie, Israël et la Cisjordanie occupée auront virtuellement épuisé toutes leurs sources d'eau renouvelables s'il n'y a pas de changement radical de la consommation », écrivaient, il y a près de huit ans, deux experts de l'Institut de recherche sur le Proche-Orient de l'université de Pennsylvanie.

Depuis, la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Aussi, le dossier de l'eau figure-t-il en très bonne place sur la table des négociations dites « multilatérales » qui commencent mardi 28 janvier à Moscou. Au même titre que la protection de l'environnement, le développement économique concerté et le désarmement, que doivent discuter Israël, l'ensemble des pays arabes et la plupart des grandes puissances de la planète, dans la perspective d'une paix globale au Proche-Orient.

La question du partage de l'eau, dans cette partie du monde, largement désertique, est d'autant plus importante que l'explosion démographique, la croissance de l'agriculture et de l'industrie, qui aggravent une consommation anarchique, raréfient de façon dramatique une ressource naturelle, vitale et stratégique entre toutes.

La maîtrise de l'approvisionnement en eau a déjà été, dans le passé – en 1967, notamment, – l'un des principaux enjeux du conflit israélo-arabe. Elle pourrait être la cause majeure d'une prochaine guerre à moins qu'elle ne devienne, dans le cadre du processus lancé à Madrid, une arme de la paix...

Le Jourdain, principal enjeu

Après celui de l'avenir politique des territoires occupés, le problème de la répartition des ressources en eau entre Israéliens, Libanais, Syriens, Jordaniens et Palestiniens est incontestablement le plus compliqué à résoudre. En l'absence d'une législation internationale définie, tout accord nécessite une certaine coopération, d'autant plus difficile à établir que le réseau hydraulique ignore les frontières.

La situation des différents pays de cette partie du Proche-Orient n'est pas totalement comparable, Libanais et Syriens étant, pour le moment, les moins sévèrement touchés par la pénurie. Mais il est évident que la Cisjordanie, le Golan syrien, le sud du Liban, occupés par Israël, sont des régions d'une importance vitale pour ce pays. Un récent rapport des Nations unies indique que 67 % de la consommation d'Israël en eau provient de l'extérieur de ses frontières de 1948, 35 % de la Cisjordanie et des affluents du Jourdain, 22 % du plateau du Golan.

En occupant ce plateau où la pluviométrie est abondante, ainsi qu'une portion du Liban, Israël s'est en effet assuré la maîtrise des trois éléments formant le cours supérieur du Jourdain, c'est-à-dire les rivières Hasbani (au Liban), Banias (en Syrie) et la source du Dan (en territoire israélien, depuis l'annexion de sept villages libanais en 1949). Or le Jourdain alimente le plus grand réservoir d'Israël, le lac de Tibériade.

C'est à partir de cette « mer de Galilée » qu'Israël a réalisé son aqueduc « national » qui va jusqu'au désert du Néguev. Cette canalisation stratégique – contre laquelle le Fatah de Yasser Arafat avait revendiqué sa première opération, le 1er janvier 1965 – pompe la plus grande quantité des eaux du Jourdain, qui se jette dans la mer Morte.

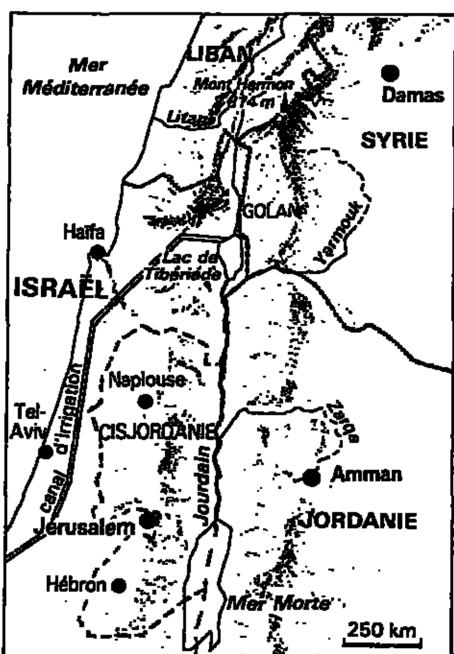
Outre le Jourdain, les deux principales sources d'approvisionnement en eau d'Israël sont des nappes souterraines dont l'une se situe entièrement en Cisjordanie. Une des premières initiatives de l'Etat hébreu au lendemain de l'occupation de ce territoire, après la guerre de 1967, avait d'ailleurs été de déclarer l'eau *« ressource stratégique sous contrôle militaire »*. Depuis cette date, les Palestiniens de ce secteur se sont vu interdire tout creusement de puits, et la surface des terres irriguées exploitées par eux en Cisjordanie est tombée de 27 % avant 1967 à 3,7 % aujourd'hui. Les quelque cent mille colons israéliens en Cisjordanie utilisent aujourd'hui quasiment autant d'eau que le million de Palestiniens, approximativement 100 millions de mètres cubes contre 137. On estime que 83 % de l'eau de la montagne aquifère en Cisjordanie est utilisée par Israël dans ses frontières de 1948 ou en Cisjordanie.

La clé des frontières

Cette dépendance israélienne vitale fait d'ailleurs dire à Zeev Schiff (1), le chroniqueur militaire d'*Haaretz* : *« Sans une garantie de coopération et sans ajustement spécifiques sur sa frontière est permettant de mettre à l'abri une part de ses sources d'eau, Israël ne devrait accepter aucun retrait de Cisjordanie. Il est important que les experts en eau jouent un rôle décisif dans la détermination des frontières définitives d'Israël. »*

La situation à Gaza, où s'entassent six cent cinquante mille Palestiniens sur une étroite bande de 360 kilomètres carrés le long de la Méditerranée, est encore plus explosive. Surexploitée à la fois par la population arabe, les dix mille colons et les fermiers israéliens qui jouxtent ce territoire, la nappe phréatique s'est épuisée à tel point que l'eau de mer y pénètre, la rendant saumâtre. *« Dans trois ans, l'eau douce aura disparu de Gaza, et la proportion de chlore dépasse déjà les normes sanitaires »*, affirme un expert.

Pour sa part, la Jordanie connaît déjà un déficit évalué à 40 %, qui pourrait atteindre 65 % en l'an 2005, alors que la population du pays (3,4 millions d'habitants) aura augmenté de plus de 70 %. La consommation moyenne par habitant est de l'ordre de 250 mètres cubes par an, contre une moyenne mondiale de 1 000 mètres cubes. Les 730 millions de mètres cubes consommés annuellement en Jordanie (2 milliards de mètres cubes pour Israël) proviennent des nappes phréatiques ou des eaux de pluie, très irrégulières et mal réparties. Jugée alarmante, la situation ne saurait être grandement améliorée par les mesures de rationnement ou la diminution des surfaces irriguées décidées par le gouvernement.



De petits barrages de retenue

M. Elias Salameh, professeur à l'université et expert reconnu, affirme : *« Nous devons exiger avant tout notre part des eaux internationales. Nous devons réclamer notre part du Jourdain, dont les 640 millions de mètres cubes par an sont entièrement exploités par Israël. »* Pour remédier à la *« perte »* du Jourdain, la Jordanie avait, dès avant 1967, commencé à construire un barrage pour retenir les eaux du Yarmouk, dont le niveau dépend de la courte saison des pluies d'hiver. Principal affluent du Jourdain, le Yarmouk, qui prend sa source en Syrie, rejoint le Jourdain à dix kilomètres au sud du lac de Tibériade.

Les installations de ce premier barrage ont été détruites par l'armée israélienne en 1967. Depuis, un deuxième projet, plus en amont, résultat d'un accord conclu en 1987 entre Amman et Damas, a été établi à la frontière jordano-syrienne. Dénommé barrage de l'unité, il aurait une capacité de retenue de 220 millions de mètres cubes par an. Outre l'irrigation de plusieurs milliers d'hectares dans la vallée du Jourdain, il permettrait de fournir 50 millions de mètres cubes supplémentaires pour les agglomérations d'Amman et de Zarqa, en produisant en outre de l'énergie électrique, dont la Syrie bénéficierait à hauteur de 75 %. Jugé réaliste par les experts, ce projet est lié à l'accord d'Israël, pour l'instant refusé, sans lequel la Banque mondiale ne veut pas s'engager, compte tenu de l'expérience précédente.

Beaucoup de spécialistes en sont persuadés : la volonté israélienne de garder le Golan tient plus à des considérations ayant trait à l'eau qu'à une exigence de sécurité, mise à mal par les tirs de missiles irakiens durant la guerre du Golfe. A part le fait que le plateau contribue pour 22 % à l'approvisionnement en eau d'Israël, il donne à Damas un moyen de contrôle sur le niveau du lac de Tibériade, donc sur le fonctionnement de l'aqueduc « national ». Mais, de son côté, la Syrie, qui dispose actuellement de 18 milliards de mètres cubes d'eau par an, a besoin d'une partie de cette quantité pour le développement du Sud, qui souffre d'un grave déficit, et pour pallier l'insuffisance dont souffrent d'autres régions.

Le débit de la source qui alimente Damas a été réduit par quatre, selon le ministre des ressources hydrauliques, et la capitale syrienne connaît jusqu'à quatorze heures de coupures d'eau par jour. L'Euphrate, qui arrose le nord-est du pays, est surexploité, et son utilisation dépend aussi de la Turquie. Quant à l'Oronte, qui naît au Liban et se jette dans la Méditerranée, en Turquie, il est essentiel au développement rural de la région du Ghab, qui couvre une surface de 140 000 hectares et fournit l'électricité aux villes de Homs et Hama. Conscients des difficultés à venir, les Syriens multiplient partout où c'est possible les petits barrages de retenue et ont entrepris des études pour chercher de l'eau encore plus profondément.

Théoriquement plus privilégié, le Liban est le seul pays de la région à posséder entièrement un fleuve, le Litani, sur son territoire. Les visées israéliennes sur ce fleuve, convoité avant même l'indépendance du Liban, reviennent périodiquement. Or les experts libanais sont formels : les projets concernant la mise en valeur – par l'irrigation – du sud du pays, largement défavorisé, la fourniture d'eau potable et d'électricité ne permettront pas de générosité.

Selon M. Ziad Hajjar, du ministère de l'irrigation, le Liban, en l'an 2000, connaîtra en année sèche un véritable déficit. Donc les autorités de Beyrouth n'entendent pas céder sur le Litani, mais soulever au contraire la question des 320 millions de mètres cubes que « vole » Israël dans le Hasbani et ses affluents ou dans le pompage de la nappe phréatique de cette région occupée, dans laquelle les Libanais n'ont plus le droit de creuser de puits.

(1) *Security for Peace : Israel's Minimal Security Requirements in Negociations with the Palestinians - Policy Papers.* Editeur : *The Washington Institute for Near-East Policy.* 1989.

Dessalement, recyclage et... maturité politique

Contrôle de la démographie, réforme des méthodes d'agriculture et d'irrigation, développement économique concerté, de même que dessalement de l'eau de mer et recyclage des eaux usées, sont les solutions le plus souvent avancées par les experts pour remédier à la crise.

« Richesse naturelle, l'eau n'a pas reçu dans la région la même attention que le pétrole, et sa sauvegarde demande une maturité politique » qui suppose le règlement du conflit israélo-arabe, affirme M. Farouk Ghandour, président du groupe Metito, seule compagnie arabe à travailler sur le dessalement ou le recyclage des eaux. Selon lui, la pression démographique dans les pays arabes et l'immigration en Israël aggravent le problème ; il cite l'exemple de l'Egypte qui, *« en trente ans, de 1950 à 1980, a vu son volume d'eau par tête divisé par cinq »*.

Changer les mentalités

La volonté de chaque pays de développer sa propre agriculture, au mépris des coûts et de la dépense supplémentaire d'une eau qui n'est pas payée à son juste prix, le manque d'attention à l'entretien des réseaux d'adduction, ayant pour conséquence d'énormes déperditions, sont autant de facteurs qui doivent aujourd'hui être pris en compte pour assurer l'approvisionnement de tous.

Adopté par les pays du Golfe, le dessalement divise toutefois les experts, étant donné son prix : environ 1,80 dollar le mètre cube. Il pourrait toutefois se concevoir dans plusieurs autres pays. Comme l'a suggéré récemment M. Raphaël Eytan, ancien ministre de l'agriculture israélien, il peut être envisagé de consacrer une partie du budget de la défense à la construction d'usines de dessalement, *« puisque avec le coût d'un seul avion F15 on pourrait traiter 17 millions de mètres cubes »*. Mais ces usines sont toutefois très vulnérables en cas de conflit, comme l'a montré la guerre du Golfe.

Beaucoup moins coûteux – 30 cents le mètre cube – est le recyclage des eaux usées, déjà employé en Jordanie ou en Israël ; il pose cependant, selon M. Ghandour, des problèmes d'ordre culturel et religieux, même si certains ulémas reconnaissent que le procédé est admissible au regard de l'islam. Et cela suppose toute une infrastructure, donc des moyens financiers importants. Or, à l'heure actuelle, dans la plupart des pays de la région, l'eau n'est pas payée à son prix réel.

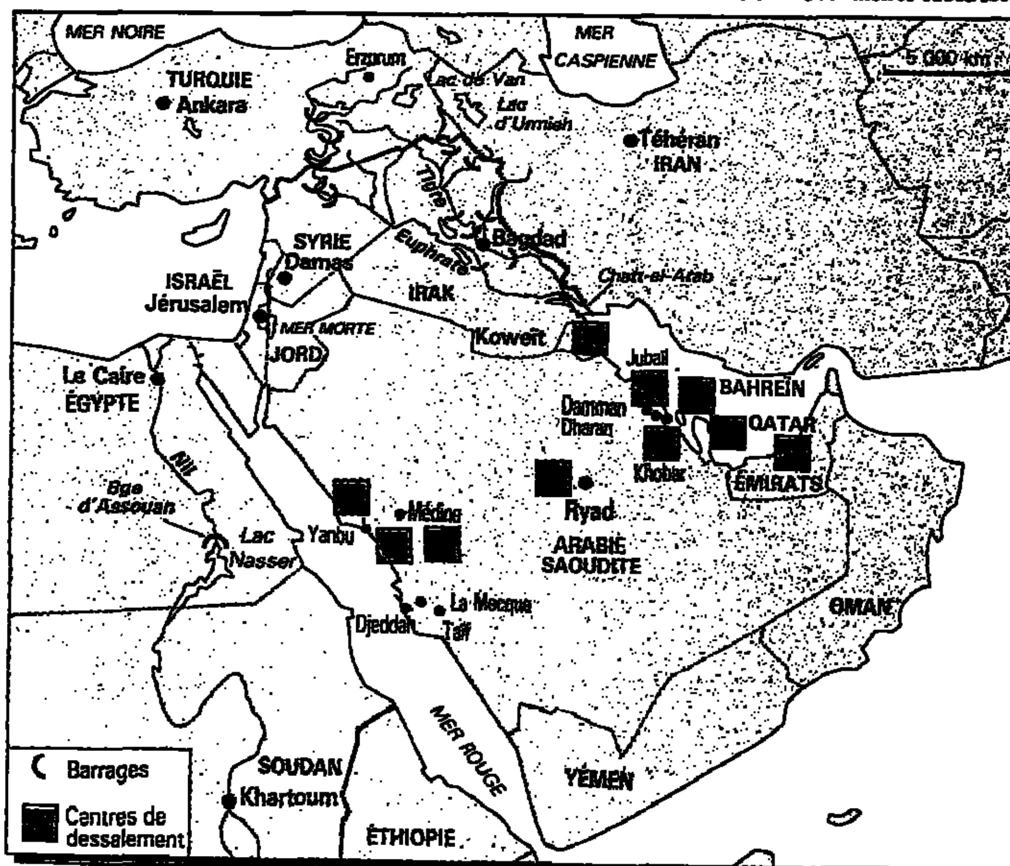
Un véritable changement des mentalités est nécessaire pour que des solutions nouvelles soient trouvées. Celles-ci exigeront, en tout état de cause, la création d'un organisme supranational chargé à la fois d'évaluer en permanence les besoins de chacun et de suggérer la réponse à apporter. On n'en est certes pas là, même si la situation actuelle, tous en conviennent, ne peut guère durer.

Château d'eau de la région

La Turquie pourrait relancer son projet de « pipeline de la paix »

Invitée aux négociations multilatérales, la Turquie occupe une place très importante sur la carte du réseau hydraulique de la région. C'est sur son territoire que se situent les sources du Tigre et de l'Euphrate, le premier de ces grands fleuves traversant ensuite tout l'Irak et le second arrosant à la fois ce pays et la Syrie. Bien qu'ils s'en défendent, les dirigeants turcs sont régulièrement accusés par Damas et Bagdad d'user de l'eau comme d'une arme. Il est significatif que le seul accord bilatéral qui détermine la quantité d'eau dont la Syrie bénéficie – 500 mètres-cubes/seconde – ait été signé en 1987 avec Ankara, parallèlement, affirme-t-on d'origine turque, à un engagement de Damas à prévenir les raids des rebelles kurdes en Turquie à partir de la Syrie.

Pour toutefois démontrer la bonne volonté de son pays, M. Turgut Ozal, alors premier ministre, avait en 1986 lancé l'idée d'un *« pipeline de la paix »* (1) qui pourrait fournir 6 millions de mètres cubes d'eau douce par jour, provenant des rivières Seyhan et Ceyhan, à la Syrie, la Jordanie, l'Arabie saoudite et aux autres Etats du Golfe. Ce projet, dont le coût était estimé, à l'époque, à 20 milliards de dollars, n'a pas dépassé les 2,7 millions de dollars dépensés par la Turquie pour l'étude préliminaire, et les premiers contacts diplomatiques pris en 1988 avaient révélé tout de suite la réticence des pays du Golfe à se placer en situation de dépendance pour une ressource aussi stratégique que celle de l'eau.



Un accord Qatar-Iran

La guerre du Golfe n'a fait qu'aggraver cette crainte. Interrogé en juillet dernier sur ce projet, le ministre de l'eau et de l'électricité des Emirats arabes unis affirmait que *« les Etats du Golfe avaient décidé de geler ce projet, les usines de dessalement coûtant nettement moins cher »*.

Les riches pays du Golfe, où l'énergie est bon marché, tirent actuellement en effet 70 % de leurs besoins en eau potable d'une quarantaine d'usines de dessalement de l'eau de mer. Celles-ci fournissent quelque 4 milliards de litres d'eau par jour, dont près de la moitié produits par l'Arabie saoudite. Selon les experts, toutefois, les besoins en eau potable des pays de cette région devraient augmenter de 150 % en vingt-cinq ans, sans compter l'augmentation, dans des proportions quasi identiques, des besoins de l'industrie et de l'agriculture.

Au déplaisir de certains de ses voisins, le Qatar a récemment signé avec l'Iran un accord pour la fourniture d'eau de la rivière Karoun, située au sud-ouest de l'Iran. L'eau serait acheminée par un aqueduc long de quelque 1 800 kilomètres dont les frais de réalisation, estimés à 13 milliards de dollars, seraient assurés par cet émirat pétrolier. La prudence commande toutefois d'attendre le début des travaux pour voir si cette coopération éminemment politique va se poursuivre.

Face à ce projet avec l'Iran – qui ne sera pas représenté à Moscou – la Turquie va sans doute relancer son idée de *« pipeline de la paix »*.

(1) Le projet prévoyait la construction de deux pipelines enfouis à 2 mètres sous terre. L'un, long de 2 700 kilomètres, traverserait la Syrie, les hauteurs du Golan, la Jordanie et l'Arabie saoudite pour alimenter les villes de Tabouk, Médine, Yanbu, La Mecque et Djeddah. L'autre, long de 3 900 kilomètres, fournirait l'eau aux autres Etats du Golfe en desservant d'abord le Koweït.

Dossier établi par Françoise Chipaux

POLITIQUE

Avant le second tour de l'élection législative du Nord

Socialistes, communistes et écologistes souhaitent l'échec du candidat d'extrême droite

Le PS a appelé ses électeurs, dans la quatrième circonscription du Nord, à manifester leur rejet du Front national au second tour de l'élection législative partielle, le 2 février. Les Verts et les communistes, sans donner de consigne de vote formelle, ont souhaité également l'échec du candidat d'extrême droite.

La fédération du Nord du Parti socialiste, dont le candidat a été devancé par celui du Front national au premier tour de l'élection partielle de la quatrième circonscription, le 26 janvier, a appelé, lundi 27 janvier, *«ses électeurs et les abstentionnistes à manifester par leur vote au second tour leur rejet du Front national»*. Génération-Écologie, que préside le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, et qui présentait un candidat au premier tour, s'est prononcé en faveur du candidat de l'opposition, M. Marc-Philippe Daubresse (CDS), *«afin de faire échec au Front national»*.

La position des Verts, présents eux aussi au premier tour, est plus nuancée. M. Antoine Waechter a affirmé, lundi, que son mouvement ne donnera pas de consigne de vote pour le second tour, *«Mais*, a-t-il ajouté, *c'est évident, nous ne souhaitons pas que le candidat du Front national soit élu.»* Cependant, les responsables régionaux du parti écologiste ont appelé, lundi, à *«aller voter dimanche prochain pour exprimer le rejet des thèses du candidat de la haine, de la violence et de l'exclusion»*.

M. Bérégovoy : «Un an pour mobiliser»

Le Parti communiste, de son côté, observe, sans donner de consigne de vote, que *«c'est une évidence pour tout le monde, les candidats de droite* [à l'élection législative et à l'élection cantonale] *seront élus»* et il rappelle que les communistes sont *«antiracistes dans l'âme depuis toujours»*.

Les résultats de l'élection législative du Nord et ceux des cantonales partielles ont fait dire à M. Pierre Bérégovoy, au «Club de la presse» d'Europe 1, que *«tout gouvernement au pouvoir connaît, en général, des échecs aux élections locales». «Nous ne connaîtrons pas de succès aux élections* [régionales et cantonales] *de mars, mais nous avons encore un an pour mobiliser et pour expliquer»* avant les élections législatives, a ajouté le ministre de l'économie. Interrogé sur une réforme du mode de scrutin, M. Bérégovoy a déclaré : *«Comme il faudra un système simple, on n'a le choix qu'entre deux modes de scrutin : le scrutin actuel ou le scrutin proportionnel du type de 1986.»*

Le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, interrogé après le conseil des ministres sur les critiques encourues par le gouvernement au sujet de sa politique de l'immigration, a déclaré : *«C'est par fidélité à notre attachement aux droits de l'homme que nous souhaitons le plein respect des droits et des devoirs de ceux qui veulent s'intégrer dans la communauté française et, en même temps, faire respecter nos lois et lutter contre l'immigration clandestine.»*

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré, à Colmar, que le Parti socialiste *«paie actuellement les conséquences de son attitude caractérisée par l'hypocrisie et le double langage»* et que le résultat de l'élection partielle du Nord *«confirme la chute vertigineuse de confiance dans le président de la République et dans le gouvernement»*. Selon M. Pasqua, *«les électeurs socialistes eux-mêmes sont déboussolés»*, et il a ironisé sur la *«situation fellinienne»* qui avait vu le PS participer, le 25 janvier, à une manifestation antiraciste au cours de laquelle sa politique a été huée.

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a expliqué que les *«divergences d'appréciation»* qui s'étaient exprimées lors de cette manifestation *«ne doivent pas cacher l'essentiel, qui est un engagement contre tout ce qui peut faire le terreau du Front national»*.

□ **M. Cambadélis (PS) porte plainte contre M. Le Pen pour diffamation.** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, a annoncé, lundi 27 janvier sur Radio-Shalom, qu'il portait plainte contre M. Jean-Marie Le Pen pour diffamation. Au terme de la réunion du conseil national du Front national, dimanche 26 janvier à Paris, M. Le Pen avait décrit M. Cambadélis comme *«l'ami des organisations terroristes allemandes»* (*le Monde* du 28 janvier). Selon l'animateur du manifeste contre le Front national, le chef de file de l'extrême droite *«tente, par le terrorisme verbal, de disqualifier ses ennemis en les identifiant à la bande à Baader»*.

Malgré la publication de têtes de liste communes

L'opposition reste divisée dans plusieurs départements

Le RPR et l'UDF ont tenté, lundi 27 janvier, de mettre la dernière main à la constitution de listes communes aux élections régionales, mais des discussions seront encore nécessaires pour cinq départements. Si l'accord est conclu sur le choix des têtes de liste, à l'exception du Tarn-et-Garonne et de la Corse, où les deux partis présenteront vraisemblablement des listes séparées (*le Monde* du 28 janvier), les négociations continuent en effet sur la composition même des listes. Toutefois, même là où un accord a été obtenu, les dirigeants des deux partis n'excluent pas la formation de listes dissidentes.

La liste des chefs de file communs présentée par le RPR et l'UDF pour les régionales pourrait très rapidement s'apparenter à une union en trompe-l'œil. On estime déjà, à ce jour, qu'une trentaine de listes dissidentes pourraient se constituer, à l'instigation notamment de jeunes élus se cabrant aussi bien devant les diktats des états-majors parisiens que devant les nouvelles mœurs des grands notables locaux.

Des points chauds sont apparus. Tel est le cas en Meurthe-et-Moselle où l'ancien ministre de l'agriculture M. François Guillaume (RPR) veut avoir son mot à dire. En Haute-Savoie aussi, où M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, refuse une union factice avec le RPR. Dans le Val-d'Oise, le RPR ne pardonne pas à M. Jean-Pierre Delalande ses foucades de septembre 1991. Les négociateurs de l'UDF suspectent aussi leurs homologues du RPR de vouloir leur ravir la présidence de la région Bourgogne, ce qui, à en croire l'UDF, pourrait remettre en jeu les présidences jusqu'à présent automatiquement acquises au RPR des régions de Bretagne et d'Aquitaine. La Corse constitue aussi une sérieuse pomme de discorde. Les discussions se sont multipliées la semaine dernière. Elles vont reprendre cette semaine pour tenter, si cela est encore possible, de contenter M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), sans hypothéquer l'avenir de M. José Rossi (UDF-PR).

Enfin, rien ne dit que cette union proclamée pour les régionales prémunira l'opposition contre tout dérapage à l'égard du Front national. Quelques indices tendraient même à faire croire le contraire. Par exemple dans le compliqué département du Var : Mme Yann Piat, ancien député du FN, élue aujourd'hui du PR, n'a point trouvé place sur la liste de l'opposition menée par le président du conseil général, M. Maurice Arreckx (PR); et ni M. Longuet, président du PR, ni M. Léotard, député et maire de Fréjus, n'y ont trouvé à redire. Quand on sait que, pour établir des alliances implicites avec l'opposition, M. Le Pen refuse toute présence sur ses listes de ses anciens amis, l'éviction de Mme Piat peut trouver là un début d'explication.

Malgré toutes les dénégations officielles, bon nombre de responsables locaux du RPR et de l'UDF s'emploient dans l'ombre à laisser la porte de l'extrême droite entrouverte. La «gaffe» de M. Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, qui admettait la semaine dernière, dans le *Figaro*, la possibilité d'accords locaux, n'en est peut-être pas tout à fait une.

Quand M. Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR, explique, dimanche 26 janvier sur Radio J, qu'il refuse par avance de faire le procès des présidents de région qui accepteront de gouverner avec le Front national, cela ressemble à une sorte de mise en condition psychologique et politique. Cette attitude de la droite ne peut évidemment que satisfaire M. Le Pen. Lors du conseil national de son parti, le week-end dernier, il ne s'est pas fait faute de rappeler que pour les élections cantonales les accords de désistement se feraient *«au plan départemental au minimum»* et que, arbitres pour les présidences de région, les siens sauront tout logiquement reconnaître ceux qui, dans l'opposition, auront voulu les séduire ou les réduire.

M. Alain Juppé a expliqué, dimanche, au Forum *RMC-l'Express*, que le Front national n'avait fait que profiter de *«l'humus de dix ans de socialisme»* et assuré qu'il ne se sentait *«pas concerné»* par la manifestation antiraciste de samedi. M. Chirac a montré, même, le 24 janvier, une certaine impatience sur le sujet en indiquant qu'il refuserait désormais de répondre aux questions sur les alliances avec le parti de M. Le Pen. Avant de se raviser trois jours plus tard en Bourgogne *(lire ci-dessous)*. Quant à M. Nicolas Sarkozy, il préfère, non sans raison sans doute, relancer la balle chez M. Giscard d'Estaing, afin qu'il sache *«que la clarté, la franchise et l'honnêteté, cela paye toujours»*. Sans doute la gauche est-elle responsable. Mais les divisions de la droite constituent aussi un des terreaux de l'extrême droite.

Ainsi les quinze ans de «guerre» entre M. Chirac et Giscard d'Estaing, la malencontreuse candidature à la présidence de l'Assemblée nationale d'un autre «revenant», M. Jacques Chaban-Delmas, l'impossibilité pour l'opposition d'adopter une attitude claire à l'égard de l'extrême droite, sont autant d'atouts pour M. Le Pen. *«La France*, assure M. Juppé, *n'est pas menacée par une réelle montée de l'antisémitisme et du racisme.»* A quel niveau entend-on juger de la «réalité» de cette montée?

Depuis plus d'une semaine, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, semble prêcher dans le désert. Il affirme que l'adversaire de l'opposition n'est plus aujourd'hui un *«socialisme fantomatique»*, mais bien le parti de M. Le Pen. La législative partielle du Nord vient de lui donner raison. Il en appelle à la *«responsabilité historique»* de ses amis. Mais a-t-on encore dans l'opposition le loisir de penser à l'Histoire?

DANIEL CARTON

En visite en Saône-et-Loire

M. Chirac fustige «l'école de pensée» du Front national, qui a «toujours apporté le pire»

M. Jacques Chirac s'est félicité, lundi 27 janvier à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), des *«résultats très positifs»* de l'opposition parlementaire aux élections partielles de la veille. Le président du RPR, cependant, a adressé une mise en garde aux électeurs qui ne votent pas : *«Ceux qui s'abstiennent non seulement n'auront pas le droit demain de critiquer, mais jouent contre la démocratie. Qu'on vote comme on veut, mais qu'on vote»*, a-t-il déclaré. Evoquant *«l'effondrement»* du PS, l'ancien premier ministre y a vu *«la sanction méritée d'une mauvaise politique et d'une mauvaise gestion»*.

Venu en Saône-et-Loire pour soutenir la liste de l'UPF aux régionales, conduite par MM. Dominique Perben, député et maire (RPR) de Chalon-sur-Saône, et Marcel Lucotte, sénateur (Républicain et indépendant) et maire (UDF) d'Autun, M. Chirac a raillé le Parti socialiste, qui, selon lui, aura *«au moins connu un succès dans la gestion des affaires de la France en faisant passer le Front national de 1 % à 15 %. C'est un des aspects du bilan de la gestion de M. Mitterrand»*.

Le président du RPR a évoqué *«ceux qui contestent en votant pour le Front national»* et *«marquent une espèce de réaction contre le laxisme socialiste»*. Tant à Mâcon qu'à Dijon, il a pris pour cible le parti de M. Le Pen. *«La culture que revendique M. Le Pen*, a-t-il déclaré à Mâcon, en réponse à une question, *est à l'opposé de l'humanisme qui a toujours fait la grandeur de la France. C'est la raison pour laquelle les gens qui appartiennent à des mouvements respectueux de nos racines, comme le RPR, l'UDF et d'autres, ne peuvent en aucun cas accepter de se compromettre ou de négocier quoi que ce soit avec des dirigeants qui ont une philosophie qui n'a rien à voir avec la nôtre, qui est porteuse de grands dangers, une école de pensée qui, hélas, a toujours fait ses preuves et a toujours apporté le pire.»*

A Dijon, il a assuré, dans le même registre : *«Je voudrais que nos concitoyens comprennent qu'il n'y a pas de force de gouvernement qui soit susceptible de sortir du Front national, mais que, en revanche, chaque fois qu'on vote pour le Front national, on affaiblit l'opposition RPR-UDF, et donc on renforce la chance des socialistes.» «Le temps de la mobilisation est venu»*, a-t-il ajouté, en soulignant que l'enjeu des régionales et des cantonales de mars *«ce n'est pas l'alternance nationale, mais c'est, au sens moral du terme, un changement de climat dans notre pays»*.

□ **Une précision de M. Le Gallou (FN).** – En réponse à notre article sur le vote du budget de l'Ile-de-France, dans lequel nous écrivions que le Front national pourrait consentir à soutenir la droite *«au prix d'avantages (un fauteuil de vice-président du conseil régional, par exemple) qui lui sont refusés»* (*le Monde* du 24 janvier), M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national, nous précise que, *«fort de ses percées idéologiques et politiques, le Front national n'a pas pour vocation de servir de roue de secours au RPR et à l'UDF»* et qu'il ne pourrait accepter de *«jouer un jeu majoritaire avec ces formations»* que si ses options étaient *«prises en compte dans l'architecture générale de la politique suivie»*.

Controverse au PCF

MM. Fiterman et Herzog reprochent à M. Marchais de « jeter l'anathème » sur leurs initiatives

Mis en cause par M. Georges Marchais, qui leur avait reproché leurs initiatives contestataires, le 8 janvier, devant les premiers secrétaires fédéraux du PCF réunis à Paris, en affirmant que celles-ci étaient *« mal vécues »* par la plupart des militants et qu'elles les vouaient à *« l'isolement »*, M. Charles Fiterman, chef de file du courant des « refondateurs », et M. Philippe Herzog, animateur de la section économique du parti, ont rédigé, pour la première fois, un texte commun qui a été rendu public, lundi après-midi 27 janvier, après avoir été signé par près de deux cents cadres communistes parmi lesquels de nombreux élus.

Ce texte estime notamment que les critiques formulées par le secrétaire général du PCF à l'encontre des démarches autonomes suivies, d'une part, par M. Fiterman et ses amis à l'intérieur du mouvement Refondations, et, d'autre part, par M. Herzog autour de Confrontations, la nouvelle association créée en décembre, contredisent les orientations arrêtées au vingt-septième congrès du PCF sur la nécessité, pour tous les communistes, de *« travailler ensemble »*.

Il indique notamment : *« Les nombreuses initiatives, de natures très diverses, qui ont été prises, à ce titre, par des militants à tous les niveaux, y compris des dirigeants et des élus, ont déjà un certain rayonnement. Elles visent à des rassemblements tout à fait novateurs, sans préalable d'organisation, ne reculant devant aucune confrontation. (...) Aussi, il serait extrêmement dommageable de chercher à jeter l'anathème sur ces initiatives ou de les bloquer parce qu'elles rompent avec les habitudes, ne rentrent pas dans les schémas traditionnels ou sont conduites dans le cadre de structures visant une plus grande ouverture utile pour travailler à un rassemblement sans précédent dans lequel le Parti communiste peut trouver un rôle nouveau. (...) Chaque communiste engagé dans cette démarche a droit au respect de ses intentions et de ses actes. Nous rejetons toute cristallisation dans le parti entre minorité et majorité qui conduit à ossifier le débat nécessaire pour l'enrichissement mutuel et pour l'action. Et nous refusons l'idée que, au nom d'un prétendu fait majoritaire, on pourrait faire taire toute la richesse d'idées et d'initiatives que portent en eux les adhérents dans leur diversité. Nous pensons que les communistes feront preuve de beaucoup de fraternité et d'esprit de responsabilité pour refuser toute mise à l'écart de n'importe lequel d'entre eux. (...) L'heure est au redéploiement de la vie démocratique et à l'ouverture sur l'extérieur. Elle n'est ni au repliement, ni au retranchement dans des structures opposant des communistes à d'autres communistes et rappelant d'anciennes pratiques. (...) Pour notre part, nous ne nous laisserons pas détourner de cet objectif. »*

Parmi les signataires figurent notamment une douzaine de membres du comité central, des parlementaires, des maires et plusieurs dizaines de membres de comités fédéraux, ce qui confirme l'ancrage du mouvement contestataire à tous les niveaux de l'appareil du PCF.

« Nous voulons contribuer à une nouvelle démocratie »

nous déclare le chef de file des économistes du PCF

M. Philippe Herzog a fait au *Monde*, mardi matin 28 janvier, la déclaration suivante : *« La première assemblée générale de l'association Confrontations aura lieu le 8 février (1). L'entreprise suscite beaucoup d'espoirs. Et aussi des réactions négatives, comme celle de Georges Marchais. J'y participerai en communiste, aux côtés de militants communistes et socialistes, d'hommes et femmes de terrain, de créateurs, de dirigeants des entreprises et de l'Etat. L'ambition est grande.*

» Un premier objectif est de contribuer à une avancée culturelle, une nouvelle démocratie. Nous voulons décloisonner pour construire du neuf. Le choc des idées peut être fécond, entre celles provenant des luttes sociales, porteuses de demandes et de créativité, et celles des élus, des militants et des gestionnaires. Un deuxième objectif de travail est de cerner les conditions d'une nouvelle politique pour la France et pour l'Europe. Les gauches européennes ont rendez-vous avec l'histoire. Quelle sera la contribution des Français? Confrontons.

» Pourquoi Georges Marchais et la direction du PCF, après avoir hésité en décembre, condamnent-ils en janvier? Pourquoi la direction du journal l'Humanité *refuse-t-elle de publier un point de vue suscitant l'envie de participer à Confrontations? Les droits d'initiative individuelle des communistes et les exigences de décloisonnement de l'organisation communiste sont sans doute mal compris. Mais aussi la présence de Michel Rocard parmi les promoteurs, avec d'autres sensibilités socialistes et de gauche et des patrons, dérange. Alors que le PCF veut conforter son image de force d'opposition aux gouvernements socialistes, un dialogue structuré dans Confrontations brouillerait le message. Je crois au contraire que la remontée de l'influence communiste trouverait son sens et son assise si des initiatives de grande ampleur visaient sans retard à mobiliser les consciences vers des avancées culturelles, sociales et politiques, ouvrant des perspectives inédites pour toute la société, assumant les différences et sans reproduire l'impasse de l'union de la gauche. La critique de la politique actuelle serait ainsi à la fois beaucoup plus percutante et plus féconde. »*

(1) Cette assemblée aura lieu à 14 heures, salle Franklin, à Montreuil. Confrontations : Cap Zola, 41, rue Emile-Zola, 93100 Montreuil.

En désaccord avec la direction du Front national

M. Arette quitte la présidence du Cercle national des agriculteurs

M. Alexis Arette-Lendresse n'est plus président du Cercle national des agriculteurs (CNA). Conseiller régional d'Aquitaine et tête de liste du Front national dans les Pyrénées-Atlantiques, il a donné sa démission de cette structure mise en place par le Front national. M. Arette a fait parvenir à M. Jean-Claude Martinez, secrétaire général du CNA, le 26 décembre, une lettre lui annonçant sa décision. Des divergences d'appréciation avaient déjà opposé, avant la grande manifestation paysanne de septembre 1991 à Paris, M. Arette à M. Martinez, qui avait lancé un appel à la *« prise »* de l'Opéra-Bastille. Président-fondateur de ce cercle, membre du bureau politique du parti d'extrême droite et député européen, M. Martinez, qui dit volontiers : *« Le Cercle, c'est moi »*, se considère comme le seul vrai patron de cette structure essentiellement politique.

M. Arette explique qu'il était partisan, avec d'autres anciens responsables agricoles, de la mise sur pied d'une *« véritable organisation professionnelle »* contre la prétention de M. Martinez à réduire ce cercle au rôle d'un *« instrument de rabattage électoral en vue des présidentielles »*. Il dénonce l'absence de concertation qui a présidé à la création du CNA, déplorant, allusivement, le manque de soutien de la part de M. Jean-Marie Le Pen.

La désignation des candidats aux prochaines élections a fini de le convaincre que le slogan de certains de ses adversaires selon lequel *« Le Pen veut bien des agriculteurs comme harkis, mais surtout pas comme élus »* n'était pas infondé. *« Je prévois que certains CNA locaux n'accepteront pas de soutenir les éléments qui n'ont pas sa confiance mais que le Front national impose tout en excluant des agriculteurs de valeur »*, assure M. Arette. Regrettant de ne pas avoir été considéré *« autrement que comme un harki par les philosophes matérialistes qui prennent dans le Front national une place* [qu'il] *déplore »*, le démissionnaire affirme : *« J'en ai tiré la conclusion que Paris ne vaut plus une messe. Ni surtout le souci d'un chrétien. »*

O. B.

En Nouvelle-Calédonie

Le FULK se saborde

Le Front uni de libération kanak (FULK), composante du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie qui s'est toujours opposée aux accords de Matignon en réclamant l'indépendance immédiate du territoire, a prononcé sa propre dissolution, dimanche 26 janvier, à l'issue de son vingt-deuxième congrès, réuni sur l'île de Lifou. Son secrétaire général, M. Yann Céléné Uregeï, a expliqué que ce sabordage avait pour objectif de permettre à ses militants de rejoindre un nouveau mouvement, le Congrès populaire, dont la création est annoncée *« afin de regrouper les forces indépendantistes, relier les liens avec la coutume et réunifier le peuple kanak »*. Le FULK, qui regroupait quelques centaines de militants, ne faisait plus partie du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), dont il avait été exclu, en 1989, au lendemain de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, les deux principaux chefs de l'Union calédonienne (UC), principale composante de la coalition indépendantiste. Farouchement opposé aux accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie signés en 1988 et artisan des contacts noués avec la Libye par les indépendantistes les plus « ultras », M. Yann Céléné Uregeï avait dénoncé ces accords parce qu'ils étaient *« imposés par la France »* et ne garantissaient pas l'accession à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Il avait ensuite quitté le territoire, peu avant l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné à Ouvéa. Menacé de représailles par les militants de l'UC, pour avoir toujours refusé de condamner cet assassinat, il avait discrètement regagné Nouméa un an plus tard. Il avait alors été interpellé mais relâché après son audition, et s'était abstenu, jusqu'à présent, de toute intervention politique.

Les colères de M. Mitterrand

Suite de la première page

Le chef de l'Etat retrouve les accents outragés de l'ancien premier secrétaire du PS qui stigmatisait naguère, en mars 1978, par exemple, *« les partis de l'argent »*, *« les partis de la droite »*, qui criait son mépris pour *« les maîtres de l'argent »*, *« l'argent-roi »*, *« l'argent qui coule de tous côtés »*, *« l'argent qui paie tout »*, *« l'argent de la droite, le milliard du patronat »*, *« l'argent, partout l'argent ! »*...

Jusque-là, la conversation a été plutôt mécanique, routinière. Il a répondu aux questions automatiques.

Sur les raisons qui l'ont amené à remplacer Michel Rocard à la tête du gouvernement : *« On pourrait croire que j'ai commis un acte innommable. J'aurais pu le faire un peu avant, un peu après. Je n'ai pas voulu le faire pendant la guerre du Golfe. Trois ans, cela me paraît le rythme normal. Ça fait du bien de changer de premier ministre. Est-ce atroce ce que j'ai fait ? Il l'a mal vécu ? Evidemment, lui est parti, moi, je suis resté... Mais je n'ai aucune « haine » à l'encontre de Michel Rocard, même « tranquille » ! Je pense que je lui ai rendu service car on arrivait au moment où il fallait prendre des décisions difficiles et impopulaires... »*

Sur les prétendants socialistes à sa succession : *« Aujourd'hui, il y a Rocard et Delors. C'est au Parti socialiste de choisir son candidat. Moi, je prendrai celui que l'on me donnera et j'essaierai de l'aider. Pour ma succession, les données objectives sont les plus importantes ; ce n'est pas moi qui déciderai. C'est une entreprise vaine, une faute que je ne commettrai pas, de désigner son successeur et de fixer sa politique (...). Michel Rocard est en situation d'être le candidat du Parti socialiste. Laurent Fabius ? Il a autre chose à faire pour l'instant : il a quarante-quatre ans. C'est un homme de talent, un bon organisateur, volontaire dans son action, il fera du bon travail. »*

Sur l'impopularité d'Edith Cresson : *« Elle a été nommée pour être impopulaire ; je lui ai même dit, trois mois plus tard :* « Je ne pensais pas que vous réussiriez si bien ! » *Elle travaille beaucoup, j'espère qu'elle réussira ; je ne ferai rien qui puisse la gêner. »*

Sur la *« crise de langueur »* ambiante : *« Les gens ressentent de l'inquiétude, une menace, pour eux et pour leurs enfants, même s'ils ne sont pas directement touchés, cela influe sur le climat (...). La révolution technique, formidable, induit un temps d'adaptation (...). La question du plein emploi ne se pose plus comme il y a vingt ans. (...) Je constate, j'essaie de corriger, je ne vaticine pas (...). L'amélioration de la situation économique influera (...). D'ailleurs, elle est bonne, mais, paradoxalement, la bonne santé économique produit du chômage, frappe les hommes... »*

« Si je faisais la même chose que de Gaulle... »

Sur le sort de La Cinq : *« C'est cent pour cent privé, ce n'est pas mon rayon. Que les groupes privés tentent leur chance ! Les journalistes de La Cinq ont eu tort d'attaquer le gouvernement. Ils oublient qu'ils étaient les employés de Hachette après avoir été ceux de Hersant et Berlusconi. »*

Jusque-là, il a précisé qu'il espère clore dès le mois d'avril le débat sur les réformes constitutionnelles rendues nécessaires par la ratification des accords de Maastricht : *« Le traité sera prêt à la mi-février. Il faudra d'abord adapter la loi française, ce que de Gaulle n'a pas fait. Si je faisais la même chose, qu'est-ce que je prendrais ! (...) Le Parlement sera saisi, vraisemblablement en avril (...). Réunir un congrès ? Organiser un référendum ? Je n'en sais rien moi-même. Je verrai comment ça marche... »*

Il a ajouté qu'il aimerait mener à terme ses autres projets de réforme constitutionnelle dès le mois de novembre mais qu'il n'a pas encore, là non plus, arrêté la procédure qu'il suivra : *« Je n'ai pas d'idée préconçue, je suis pratique. Le moyen m'est indifférent, ce qui m'importe, c'est que la réforme passe (...). J'ai quelques idées sur quatre sujets : les relations entre l'exécutif et le législatif, le judiciaire ; la pratique référendaire ; la saisine du Conseil constitutionnel ; la durée du mandat présidentiel ; mais je ne veux pas compliquer les choses en mélangeant le débat d'avril avec celui de novembre (...). Sur la durée du mandat, l'illogisme de l'opposition m'a frappé. Les opposants ont un désir tellement vif de me succéder ici qu'ils perdent tout sens des proportions. »*

Il s'est répété au sujet d'une éventuelle révision de la loi électorale pour les législatives : *« La loi municipale est le bon exemple. Pour les législatives, Mauroy y tenait et il avait raison, son projet était le meilleur, il mâtinait les deux* [le scrutin majoritaire et la proportionnelle]. *L'opposition a de vastes moyens de propagande. Plus que la majorité. C'est pour ça que ça passe mal dans l'opinion. »*

Il s'est étonné que certains puissent soulever la question de la légitimité de son pouvoir au vu des sondages et dans la perspective d'une déroute des socialistes aux élections de mars : *« C'est absurde, ça n'a rien à voir. Ma légitimité n'est ni dans les sondages ni dans les résultats d'élections régionales. »*

« C'est écœurant ! »

Mais, à l'évocation des « affaires », François Mitterrand laisse libre cours à sa colère froide. Il ne supporte plus la curée politique dont son ancien parti est la cible. Il renvoie, en ce qui concerne *« l'hypocrisie »*, aux campagnes de propagande déployées par les milieux d'affaires, à l'époque, en faveur de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou : *« Je pourrais citer les noms des individus qui m'envoyaient des billets que je leur retournais... »* Il évoque l'« amateurisme » des socialistes par rapport à leurs adversaires : *« Quand il y a un contrôle fiscal au Parti socialiste on retrouve toutes les pièces ; quand il y a un contrôle au RPR on ne trouve plus rien parce que le contrôleur s'entend dire :* « La loi ne permet pas de faire remonter les enquêtes fiscales au-delà de trois ans, on a donc tout brûlé »... *Le Parti socialiste s'y est mal pris, tant pis pour lui, mais il n'est pas particulièrement coupable... »*

Il évoque la pratique des *« grands dîners, grands voyages, grandes chasses, grandes fêtes »*, répandue parmi les contempteurs du PS, pour renvoyer la question à ses interlocuteurs : *« Avez-vous jamais fait campagne contre les croisières organisées par M. Hersant et par d'autres ? »* Il veut voir dans la perquisition menée au siège du PS *« la suite logique de l'affaire Urba »* et *« une démonstration de la liberté des juges »*. Il veut affirmer sa volonté de rigueur : *« La concussion, là où elle existe, doit être sévèrement sanctionnée. »*



François Mitterrand apparaît blessé, surtout, par ce qui est dit et écrit sur l'affaire de la SAGES, cette société d'études dont les archives, bien tenues, ont été saisies par le juge Van Ruymbeke : *« C'est une affaire minable. Michel Charasse, quand les observations faites par les contrôleurs sont remontées jusqu'à lui, m'en a parlé. Je lui ai dit : « La loi doit être appliquée, bien sûr, il faut y aller ! »* Il tient des propos très durs contre *« ce petit groupe maçonnique »*, *« ce petit groupe de copains »* présidé par M. Michel Reyt.

Il ne cache pas son mépris pour ses méthodes en racontant la mésaventure qui vaudrait aujourd'hui à M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat chargé de la mer, de voir son nom cité dans le « scandale » : un soir de 1988, M. Le Drian, qui souffre d'asthme, apparaît mal en point dans la chambre mal climatisée dont il dispose dans les locaux de l'Assemblée nationale en tant que député du Morbihan. Il reçoit la visite de M. Reyt, qui lui propose de l'emmener à l'Hôtel Sofitel le plus proche pour qu'il s'y repose. Le président-directeur général de la SAGES indique au député qu'il a ses entrées dans cet établissement. M. Le Drian s'est reposé. Sans savoir que c'est M. Reyt qui a payé sa chambre et conservé dans sa propre comptabilité une facture qui surgit aujourd'hui, créant une ambiguïté sur le « service rendu »... Piégé.

Le président de la République en veut également à la presse, et en particulier à l'AFP, qui a repris certaines informations du *Canard enchaîné* du 22 janvier relatives aux archives de la SAGES en faisant un titre sur sa *« mise en cause »* à propos de *« la réalisation d'une maquette de document électoral pour la présidentielle de 1988 »* : *« J'ignore tout de cette maquette. Rien ne m'a été soumis, ni à Nallet. Ce sont des affaires de minables, de corrupteurs, de corrompus ! »* Il a fait savoir ce qu'il en pensait à la direction de l'agence mais constate que *« le mal est fait »*. Il s'insurge contre la façon dont tout cela a été répercuté : *« A la télévision on a même mis ma photo pour illustrer les reportages. C'est me traiter indignement ! C'est me déconsidérer devant la nation entière ! »*

Il interpelle tous les journalistes à travers ses visiteurs d'un matin : *« Si vous croyez travailler pour la démocratie en faisant ça ! C'est écœurant ! La presse prend les hommes politiques pour des ennemis : c'est comme ça que la démocratie s'est altérée ! »*

Fin de colère : *« Je n'ai pas mauvaise conscience mais je suis inquiet de la guerre que se livrent les médias et les hommes politiques. »* Retour à l'éthique : *« Nous vivons une époque plus morale que celle de la Troisième République. Le besoin de moralité est un progrès, même si, au passage, ça coûte cher. Au total, c'est bien. L'Histoire retiendra les cinq ou six grandes mesures que nous avons prises pour assainir ces pratiques ; elles ont été utiles... »* Retour à la norme : *« Je ne suis pas en état de déprime. »* Retour à la solitude. Peut-être à la fatalité.

ALAIN ROLLAT

Un commandant de bord, M. J.-L. Chatelain, nommé membre de la commission

L'enquête sur la catastrophe de l'Airbus d'Air Inter se révèle plus difficile que prévu

En accord avec les organisations professionnelles, M. Paul Quilès, ministre de l'équipement et des transports, a nommé M. Jean-Louis Chatelain, commandant de bord sur Airbus A-310 à Air France et ancien instructeur sur Airbus A-320, membre de la commission d'enquête sur l'accident survenu le 20 janvier à un Airbus d'Air Inter au mont Sainte-Odile (Bas-Rhin).

Cette commission s'est réunie pour la première fois lundi 27 janvier, afin d'étudier une dizaine d'hypothèses encore susceptibles d'expliquer la catastrophe. Un syndicat minoritaire chez Air Inter, l'Union syndicale des personnels navigants techniques (USPNT), appelle, le 30 janvier, à une grève de vingt-quatre heures, afin d'obtenir que les Airbus A-320 soient pilotés par des équipages de trois membres au lieu de deux.

Les simulateurs d'Air Inter d'Airbus Industrie et d'Air France n'en finissent pas de faire revivre les derniers instants de l'Airbus A-320 tombé en Alsace. Instructeurs, pilotes et ingénieurs font et refont les gestes supposés de leurs camarades disparus pour tenter de comprendre pourquoi un vol, normal jusque-là, a pris une pente de forte descente, de plus de 10 % – alors que 3 % auraient été convenables – qui l'a conduit contre la montagne. Les experts scrutent les moindres débris pour y déceler les intentions d'un équipage qui a voulu ce plongeon, persuadé qu'il était de se trouver ailleurs que là où il évoluait.

Les morceaux de ce puzzle, à la fois matériel et intellectuel, se mettent peu à peu en place, au fur et à mesure que les enregistrements techniques et vocaux livrent leur contenu. L'équipage avait demandé à atterrir vent arrière, entièrement aux instruments ; mais, lorsque le contrôle aérien lui a proposé d'attendre un peu, en raison de plusieurs départs de l'aéroport de Strasbourg, il *a préféré une autre procédure qui* l'obligeait à tourner au-dessus de l'aéroport pour revenir sur les Vosges, où le temps était bouché, jusqu'à une distance indiquée par radar, avant de virer à nouveau pour s'aligner vent debout sur une autre piste, où la visibilité était bonne.

L'avion, qui évoluait en pilote automatique, est lâché par le contrôle aérien à 2 milles nautiques (4 kilomètres environ) du point où doit s'effectuer l'ultime virage. Rien de répréhensible à cela : le commandant de bord est seul responsable. Simplement, la perte de cette assistance va accroître la charge de travail de *l'équipage. Celui-ci vire à l'endroit* prévu, toujours en pilote automatique. Il sort le train, les volets et les aérofreins, ce qui prouve qu'il savait que sa descente était rapide. Il cherche à se replacer (il est un peu à gauche de la trajectoire idéale) dans l'axe de la piste qui lui est indiqué par une balise. Il le trouve exactement au moment de l'impact.

Le dépouillement de l'enregistreur *simplifié des paramètres de l'avion et* celui de l'enregistrement du radar militaire qui a surveillé le vol donnent des trajectoires identiques, ce qui élimine pas mal d'hypothèses d'aberrations informatiques induisant le pilote en erreur sur sa position. A ce jour, rien ne fait apparaître un mauvais fonctionnement du système de navigation.

Le souvenir d'Habsheim

Restent, entre autres, les possibilités d'erreur humaine. On s'explique difficilement comment un commandant de bord ayant neuf mille heures de vol à son actif aurait piqué vers les lumières de la ville d'Obernai – dans l'axe aperçu une fraction de seconde dans une trouée de nuages – en les confondant avec celles de la piste de Strasbourg. Et, si une erreur de manipulation lui avait fait donner à la machine des ordres dangereux, comment n'aurait-il pas réagi à l'indicateur de vitesse verticale qui passait de la couleur verte à l'ambre, pour lui signaler qu'il excédait les 2 500 pieds par minute?

L'enquête s'annonce plus difficile que prévu. Il manque une dizaine de secondes dans l'enregistreur simplifié de paramètres, dont la bande a souffert de l'incendie. Surtout, la conversation des pilotes est trop banale pour éclairer sur leurs intentions : ils auraient « collationné » chichement, c'est-à-dire qu'ils auraient très peu répété à haute voix les instructions du contrôle aérien, leurs relevés de position, les procédures choisies par eux, les manœuvres effectuées sur le train ou sur les aérofreins. Les enquêteurs ont donc du mal à comprendre un mode de descente qui semble tellement évident à l'équipage que celui-ci n'aurait même pas pris la peine de le décrire comme il l'aurait dû.

Cette raréfaction des indices explique la grande prudence dont M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, et M. Alain Monnier, président de la commission d'enquête, ont fait preuve en parlant de plusieurs semaines, voire plusieurs mois d'investigations. Mais pas seulement. Il s'agit de ne pas répéter les maladresses de procédure qui avaient fini par faire se cabrer l'orgueil de la corporation des pilotes après le crash d'un Airbus A-320 d'Air France à Habsheim (Haut-Rhin).

Cet accident, qui avait fait trois morts en juin 1988, avait donné lieu, *dès le lendemain, à une conférence* de presse de M. Louis Mermaz, alors ministre de l'équipement, qui avait déclaré que l'avion n'était pas en cause. La suite de l'enquête a prouvé la responsabilité de l'équipage, mais bien des pilotes ont tiré de cette précipitation la conviction abusive que la raison d'Etat était passée par là.

La catastrophe du mont Sainte-Odile sera donc analysée avec lenteur et mesure. Et puisque le syndicat le plus représentatif et le plus mesuré, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), demande à ce qu'un pilote figure dans la commission d'enquête, satisfaction lui est donnée : M. Jean-Louis Chatelain, commandant de bord à Air France sur Airbus A-310 et peu suspect de sympathie excessive à l'égard de l'Airbus A-320 – dont il a pourtant enseigné le maniement à de plus jeunes pilotes – attestera par sa présence de la bonne marche de l'enquête. Quoi qu'elle mette au jour.

ALAIN FAUJAS

MÉDECINE

En dépit de l'avis du Comité d'éthique et de l'ordre des médecins

Le gouvernement se borne à mettre en garde le CIO contre l'usage des tests génétiques aux Jeux d'Albertville

Le Comité national d'éthique et le Conseil national de l'ordre des médecins devaient rendre publique, mardi 28 janvier, leur position dans la polémique qui oppose, à la veille des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, partisans et adversaires de *l'usage d'un nouveau test génétique*. Celui-ci permet d'identifier, chez les concurrentes, la présence, considérée comme anormale, d'un gène dit de « masculinité » (*le Monde* daté 26-27 janvier).

M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, et Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, ont écrit, lundi 27 janvier, à M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, pour préciser la position du gouvernement français. Ils adressent une mise en garde, souhaitant, pour l'avenir, la mise en place d'un *« test d'orientation mieux adapté aux objectifs poursuivis »*.

S'ils avaient voulu échouer dans leur tentative, les adversaires du test génétique identifiant la présence ou l'absence d'un gène de la masculinité s'y seraient-ils pris différemment ? Alors que l'emploi de ce test avait été décidé par les autorités olympiques dès l'été 1991, on assiste à une série de prises de position, certes convergentes, mais rendues publiques tardivement et dans le plus grand désordre.

Ainsi, fallait-il attendre la soirée du mardi 28 janvier pour connaître, par la voix de son président, le professeur Jean Bernard, les conclusions du Comité national d'éthique, alors que plusieurs dizaines de concurrentes, sur les deux cent cinquante concernées, devaient, à cette date, déjà avoir subi le test dont le Comité condamne l'usage. Ainsi encore, Mme Frédérique Bredin et M. Bruno Durieux faisaient-ils savoir, lundi 27 janvier, qu'ils avaient écrit au président du CIO, M. Samaranch, en lui adressant *« les observations exprimées par le professeur Jean Bernard »*, sans traduire en pratique la volonté du Comité national d'éthique.

« Des conséquences psychologiques dramatiques »

Pour le Comité d'éthique, une telle pratique transgresse, à trois niveaux, un avis sur les tests génétiques qu'il avait déjà rendu le 24 juin 1991. Il estime que *« le prélèvement aux fins de recherche par des tests génétiques doit demeurer un acte médical et ne relever que d'une indication médicale reconnue »*. Ce n'est manifestement pas le cas à Albertville et ne le sera pas non plus à Barcelone.

Ensuite, le cadre olympique exclut, aux yeux du Comité national, la notion de consentement, puisque le test est imposé à toute personne souhaitant participer à la compétition. *« Cette observation prend d'autant plus de force que des concurrentes sont des mineures*, souligne-t-il. *On est fondé à se demander si le consentement des parents ou des représentants légaux doit être requis. »*

Le Comité relève enfin que l'exigence du secret ne peut être respectée, dès lors que *« le résultat aura pour conséquence nécessaire l'élimination de la compétition »*. Anticipant sur l'adoption prochaine d'une législation spécifique sur la bioéthique, le Comité note qu'il n'y a ici ni décision judiciaire préalable, ni mise en œuvre du test par un laboratoire agréé.

Le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, partage et prolonge ces conclusions. Dans une lettre du 16 janvier à Mme Edith Cresson et six ministres (1), il souligne *« les conséquences psychologiques dramatiques, surtout chez les mineures, et les incidences juridiques »*, dans l'hypothèse de la découverte d'un cas d'indétermination du sexe, *« alors même que ce test est annoncé comme susceptible de sauvegarder la vie privée des athlètes ! »*.

« L'emploi dévié et incontrôlé de ce test génétique en matière sportive va à l'encontre des précautions prévues contre leur utilisation abusive dans d'autres domaines. Le Conseil de l'ordre des médecins tient à vous alerter sur cette situation, écrit le docteur Louis René. *La connaissance d'une caractéristique génétique risque de porter atteinte à l'intimité et à la dignité des personnes et de les perturber irrémédiablement. Il en va de la sauvegarde de principes qui fondent notre société protectrice de la liberté et des droits de l'homme »*.

Les trois conditions

Le gouvernement a décidé de ne pas suivre ces avis, pas plus que les conclusions des généticiens français (*le Monde* daté 26-27 janvier), auxquels s'étaient joints les professeurs Jean Dausset et François Jacob, tous deux prix Nobel de médecine. *« Nous savons que le Comité international olympique cherche à combattre, grâce à l'utilisation de ces tests, des pratiques qui soulèvent également de graves questions éthiques et que le principe même d'un contrôle de féminité est souhaité par les sportifs pour que soit assurée une véritable égalité des chances entre les athlètes en compétition*, écrivent M. Durieux et Mme Bredin à M. Samaranch. *Néanmoins, conformément aux orientations arrêtées en conseil des ministres au sujet de l'éthique du vivant, le 28 décembre 1991, il nous apparaît qu'une attention toute particulière doit être exigée »*.

Les deux ministres demandent au président du CIO de veiller au respect des trois conditions indispensables que sont, selon eux, le *« libre consentement »*, la *« stricte confidentialité »* et, en cas de doute, la mise en œuvre *« d'examens complémentaires indiscutables »*. *« Il n'y aura là aucune difficulté puisque ces trois conditions figurent déjà dans les recommandations de la commission médicale du CIO »*, répond le Dr. Patrick Schamasch, délégué général à la santé pour les Jeux d'Albertville. *« Nous souhaiterions que vous recherchiez et mettiez en place au plus vite un test d'orientation mieux adapté aux objectifs poursuivis »*, concluent Mme Bredin et M. Durieux.

Un tel souhait sera-t-il entendu? Et dans quel délai? Comment comprendre que le gouvernement ne prenne pas des mesures qu'il s'apprête à faire inscrire dans une prochaine loi sur la bioéthique? *« Si cette pratique était admise*, indique-t-on au Comité national d'éthique, *on assisterait sans tarder à sa généralisation au profit d'une discrimination organisée entre les individus et au détriment de leur liberté. »*

JEAN-YVES NAU

(1) MM. Henri Nallet, ministre de la justice; Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales; Hubert Curien, ministre de la recherche; Mme Frédérique Bredin, ministre des sports; M. Michel Sapin, ministre délégué chargé de la justice; Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé des droits de la femme.

□ **Grève dans une clinique de la région parisienne.** – Une grève du personnel soignant perturbe, depuis une semaine, l'activité de la clinique privée du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). Cet établissement de 150 lits, spécialisé en chirurgie et en gynécologie obstétrique, emploie 240 personnes. Il appartient au groupe Alphamed, que dirige M. André Attia, récemment inculpé pour escroquerie par M. Jacques Liberge, juge d'instruction au Mans (*le Monde* daté 25-26 janvier). Le personnel soignant proteste contre le versement partiel de sa prime de fin d'année. Selon les grévistes, les patients sont actuellement dirigés vers d'autres établissements du groupe Alphamed.

Le préfet du Bas-Rhin estime injustifiées les critiques sur la lenteur des secours

STRASBOURG

de notre correspondant

Le préfet du Bas-Rhin, M. Jacques Burel, s'est expliqué, samedi 25 janvier, sur l'organisation des secours après la catastrophe de l'Airbus d'Air Inter, qui a soulevé maintes contestations (*le Monde* du 23 janvier). Pour lui, *« les secours ont été mobilisés et organisés très tôt. Ce n'est que parce que la localisation a été longue et difficile qu'ils n'ont pu intervenir que quatre heures après l'accident »*.

L'application du plan SATER (sauvetage aéroterrestre) a été ralentie, en effet, par le silence de la balise, détruite dans l'accident, par l'absence de témoignages fiables et par les conditions géographiques et climatiques. Le périmètre de recherches, vaste au début, n'a pu être resserré qu'après 22 h 30, quand la base aérienne de Drachenbronn a terminé les calculs à partir des derniers échos radars de l'appareil. La recherche aérienne n'avait rien donné : les hélicoptères Super-Puma militaires et Alouette-3 de la protection civile ont été gênés par le givrage de leurs rotors, tandis que le Mirage-F1-CR de l'escadre de reconnaissance d'Entzheim, envoyé à 22 h 25, n'a pas pu capter l'image infrarouge de l'épave.

La colonne de secours composée des moyens médicalisés des pompiers, de la Croix-Rouge et du SAMU, regroupée à Obernai, n'a pu se mettre en mouvement qu'à partir de ce moment-là. *« Elle a été gênée par la présence de nombreux badauds »*, précise le préfet. Entre-temps, grâce à leurs opérations de ratissage, soldats et gendarmes mobiles avaient trouvé l'appareil à 23 h 40, *« de façon quasi simultanée avec des bénévoles et des journalistes »*.

Pour le préfet du Bas-Rhin, les critiques concernant l'organisation des secours relèvent d'*« une mise en cause injustifiée qui provoque l'amertume chez les sauveteurs »*. S'il a demandé un rapport à ses services, *« ce n'est pas par suspicion, mais parce que c'est la règle »*. Enfin, il indique que, selon les constatations faites par les médecins, *« d'après l'état des corps, il est malheureusement très vraisemblable que les passagers soient décédés dans les minutes qui ont suivi le crash »*.

JACQUES FORTIER

Air Inter s'engage à indemniser intégralement les victimes

La compagnie Air Inter et les assureurs du groupe Air France ont décidé de réparer intégralement le préjudice supporté par les passagers blessés et par les familles des passagers décédés lors de l'accident de l'Airbus d'Air Inter, qui, lundi 20 janvier, avait fait 87 morts et 9 rescapés. Cette décision a été prise, *« avant même que ne soient établies les causes de l'accident »*, par souci *« de ne pas voir s'ajouter des difficultés pécuniaires aux souffrances endurées par les familles des victimes de l'accident »*. Air Inter et les assureurs d'Air France se sont mis d'accord pour aller au-delà du plafond d'indemnisation de 750 000 F par personne que l'assureur de la compagnie est tenu de verser aux passagers ou à leur famille, sauf *« si une faute inexcusable est prouvée à l'encontre du constructeur »*. Dans ce dernier cas, le transporteur doit indemniser totalement les victimes ou leurs proches.

Air Inter a souligné que la décision de réparation intégrale du préjudice *« est prise sans pour autant que celle-ci soit l'expression de la reconnaissance de ce que l'accident pourrait être, à quelque titre que ce soit, imputable à la compagnie Air Inter »*. Les personnes qui seront indemnisées selon cette procédure ne perdront pas leurs droits devant les tribunaux.

□ **Un service œcuménique.** – A la demande de la compagnie Air Inter, un service œcuménique aura lieu, jeudi 30 janvier à 11 heures en l'église de la Madeleine, à Paris, à la mémoire des quatre-vingt-sept victimes de l'Airbus écrasé au mont Sainte-Odile. Cet office sera présidé par le Père Philippe Brizard, curé de la Madeleine, et le pasteur Philippe Bertrand de l'Eglise réformée du Saint-Esprit.

PARIS

La polémique entre l'Etat et la Ville

Pas de « cité de chantier » pour le Centre de conférences internationales de Paris

Le tribunal administratif de Paris vient d'annuler l'arrêté préfectoral qui a autorisé la construction, quai de La Bourdonnais, d'*une « cité de chantier » de cinq* niveaux destinée, selon ses promoteurs, aux travaux du Centre de conférences internationales situé quai Branly (7e arrondissement).

Le préfet de Paris s'était prévalu des dispositions du code de l'urbanisme qui dispense de permis de construire les *« installations temporaires sur les chantiers directement nécessaires à la conduite des travaux »*.

Saisi par la Ville de Paris, le tribunal administratif a d'abord *rappelé que l'obligation* d'obtenir un permis de construire s'impose aux services publics, préalablement à tout projet de construction. Il a estimé, en outre, que l'édifice n'est pas *situé sur le chantier*, mais à une soixantaine de mètres, sur un terrain appartenant au Port autonome de Paris. Enfin, il a constaté que le bâtiment abriterait une salle d'exposition et des bureaux, et non les installations imposées par le code du travail pour le personnel.

Cette affaire intervient au moment où l'Etat se substitue au Conseil de Paris pour modifier le Plan d'occupation des sols de la capitale (*le Monde* du 5 décembre 1991). Une enquête publique est en cours, en effet, à la mairie du 7e arrondissement. Elle a été lancée par les services préfectoraux pour mettre en conformité les projets de l'architecte avec les règlements d'urbanisme de la Ville et obtenir le permis de construire du Centre de conférences internationales.

J. P.

Pour obtenir la nomination d'experts

Des transfusés atteints du virus de l'hépatite C engagent un référé contre des centres de transfusion

Une action en référé contre les centres de transfusion sanguine de Paris, Versailles, Bordeaux et Bayonne a été engagée, lundi 27 janvier, par six membres de l'association Aide aux victimes d'accidents corporels et d'erreurs médicales (AVAC) qui affirment avoir été contaminés par le virus de l'hépatite C au cours de transfusions sanguines.

Selon l'avocate de l'association, Me Scarlette Berrebi, cette procédure vise, non pas à dégager d'éventuelles responsabilités pénales, mais à obtenir rapidement la nomination d'experts et des propositions de provisions pour les victimes. Ces actions se situent dans le prolongement de la loi d'indemnisation des hémophiles et des transfusés contaminés par le virus du sida votée en décembre 1991. En remettant en cause le principe de la responsabilité basée sur l'erreur médicale et en indemnisant toutes les personnes contaminées par voie sanguine – y compris à une époque où l'on ne connaissait même pas l'existence de la maladie, – le législateur créait un précédent d'autant plus important que le gouvernement annonçait par ailleurs la mise en chantier d'une loi sur l'indemnisation du risque thérapeutique sans faute. Cette situation est d'autant plus paradoxale que le virus de l'hépatite C – la plus fréquente des pathologies post-transfusionnelles – n'a été identifié qu'en avril 1989.

Quelques mois plus tard, la firme Ortho Diagnostic Systems mettait au point un test de dépistage immédiatement autorisé par les autorités sanitaires françaises (*le Monde* du 30 novembre 1989) et ce dépistage était rendu obligatoire dans les dons de sang dès le 1er mars 1990.

F. N.

JUSTICE

L'affaire de la tour BP de la Défense

Polémique entre les avocats de MM. Pellerin et Schwartz

L'affaire de la tour BP de la Défense devient le théâtre, par avocats interposés, d'un affrontement entre M. Christian Pellerin et M. Christian Schwartz qui s'associèrent pour acheter, en 1988, cet immeuble de Courbevoie (Hauts-de-Seine). Après la mise en liberté sous contrôle judiciaire, lundi 27 janvier, de M. Alain Aubert, bras droit du PDG de la SARI-SEERI, l'entourage de M. Pellerin n'hésite pas à évoquer une « machination » dont le promoteur de la Défense aurait été la victime.

M. Pellerin aurait aimé, comme il l'avait promis, venir accueillir lui-même son collaborateur M. Alain Aubert à sa sortie de prison après dix-sept jours de détention. Le strict contrôle judiciaire imposé par le juge d'instruction, M. Jean-Luc Delahaye, l'en a empêché. Il est en effet interdit à M. Aubert de rencontrer les cinq autres inculpés de ce dossier, dont notamment M. Pellerin, de même qu'il ne peut se rendre aux sièges des sociétés mises en cause. Aussi ne verra-t-on pas M. Aubert à la conférence de presse qu'organise le promoteur de la Défense, mercredi 29 janvier, et où il compte bien s'appuyer sur les résultats de la confrontation organisée la semaine dernière pour plaider sa bonne foi.

Tant M. Aubert que M. Schwartz sont en effet revenus sur leurs déclarations – devant la police judiciaire pour le premier, devant le magistrat instructeur pour le second, – selon lesquelles M. Pellerin était informé de la commission versée à Eurocen, la société du policier Daniel Voiry devenue au fil des ans une officine de fausses factures, utilisée pour fabriquer ce que l'on nomme dans l'argot de la corruption du « black », c'est-à-dire de l'argent liquide destiné à des commissions occultes.

« Machination »

Principal inculpé de ce dossier, M. Schwartz se retrouve ainsi en première ligne puisqu'il reconnaît avoir été en relations avec Daniel Voiry. Selon Me Jean-Marie Burguburu, défenseur de M. Pellerin, il serait donc établi que c'est M. Schwartz, et lui seul, qui *« a mis Aubert et Pellerin en porte-à-faux »*. S'exprimant dans les colonnes du *Figaro* du 27 janvier, Me Burguburu ajoutait : *« Je ne sais pas ce que dira M. Pellerin à sa conférence de presse. Je ne sais pas s'il parlera encore de machination. Mais il y a eu des manœuvres. »*

Ces déclarations ont conduit les défenseurs de M. Schwartz, Mes Pierre Cornut-Gentille et Thierry Derez, à sortir de leur réserve. Dans un communiqué diffusé lundi 27 janvier, ils affirment que *« l'hypothèse d'une* « machination » *à laquelle Christian Schwartz aurait prêté la main est absurde et n'est corroborée par aucun élément sérieux »*. Les deux avocats s'en prennent aux *« effets médiatiques recherchés par quelques-uns* [qui] *accablent un peu plus un homme incarcéré depuis près de quatre mois, brisé moralement et psychologiquement, qui supporte très mal sa détention et le poids d'un dossier dont les développements dépassent largement la part de responsabilités qu'il assume »*. M. Schwartz, qui a perdu quinze kilos depuis le début de son incarcération, est actuellement placé sous suivi psychiatrique et suit un traitement à base de calmants.

« La seule faute répréhensible de Christian Schwartz, ajoutent ses avocats, *est d'avoir fait verser par le truchement de fausses factures Eurocen d'un montant de 6 millions de francs une commission occulte destinée à un intermédiaire à l'occasion de l'achat de la tour BP. Christian Schwartz et son groupe n'ont jamais eu avec la société Eurocen d'autres relations financières que cette opération. L'intervention de Christian Schwartz dans cette opération est sans lien avec d'autres activités illicites de la société Eurocen revélées par l'enquête. »*

E. P.

L'instruction sur le financement du PS sarthois

Le juge Van Ruymbeke protège le secret des scellés

M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chanbre d'accusation de la cour d'appel de Rennes chargé de l'instruction sur le financement du PS sarthois, a procédé, lundi 27 janvier, à la transformation des scellés « provisoires » saisis dans les locaux du bureau d'études SAGES en scellés « définitifs ». Cette opération n'a donc pas permis aux avocats des inculpés d'avoir accès à leur contenu. Ils ne pourront en prendre connaissance, selon les règles strictes de la procédure pénale, que quarante-huit heures avant les interrogatoires de leurs clients.

MM. Pierre Villa, ancien adjoint socialiste au maire du Mans, et Jacques Jusforgues, premier secrétaire de la fédération sarthoise du PS, croyaient, en se rendant lundi 27 janvier dans le bureau du juge Van Ruymbeke, qu'ils auraient accès aux documents saisis par le magistrat lors de sa perquisition dans les locaux de la SAGES, à Paris. Ils ont été déçus : inculpés le 15 janvier de faux et usage de faux et extorsion de fonds, MM. Villa et Jusforgues, qui s'étaient rendus à la convocation du juge, à la cour d'appel de Rennes, en compagnie de leurs avocats, Mes Francis Szpiner et Didier Wentz, ont assisté à la transformation de scellés *« fermés »* en scellés *« ouverts »*.

Le juge, qui a officié en présence des deux inculpés, de leurs conseils, du *« tiers chez lequel la saisie a été faite »*, le responsable de la SAGES, M. Michel Reyt, du ministère public, et d'un greffier, a sorti un à un les documents saisis lors de sa visite dans le bureau d'études du boulevard Saint-Germain et a transféré l'ensemble des dossiers dans des cartons qui resteront à la disposition du juge. Cette opération, qui consiste à transformer les scellés « provisoires » réalisés en hâte lors de la perquisition en scellés « définitifs », a abouti à la constitution de vingt-quatre scellés. Invoquant les risques de fuite, M. Van Ruymbeke a signalé aux avocats qu'ils auraient accès au dossier quarante-huit heures avant l'interrogatoire de leurs clients, conformément au code de procédure pénale. Le ministère public peut toutefois y avoir accès à sa demande.

Restent les documents saisis lors des perquisitions qui ont eu lieu le 13 janvier au Mans, à la fédération socialiste de la Sarthe, dans l'agence immobilière de M. Villa, Habitat 72, et aux domiciles des deux hommes, ainsi que ceux qui ont été saisis le lendemain au siège parisien du Parti socialiste. Pour ces derniers, la date retenue est le lundi 3 février.

A. C.

EN BREF

□ **La mission de la navette Discovery.** – La NASA a annoncé, lundi 27 janvier, une prolongation de vingt-quatre heures de la mission de la navette spatiale américaine Discovery. Lancée mercredi 22 janvier avec sept astronautes à son bord, la navette devrait se poser à terre jeudi 30 janvier, sur la base californienne d'Edwards. Cette journée supplémentaire permettra à l'équipage de poursuivre les expériences menées dans le laboratoire européen Spacelab, notamment sur la croissance de cristaux en apesanteur. Dans le passé, sur onze années de programme spatial, deux missions seulement ont été prolongées pour des raisons scientifiques, et huit autres pour des problèmes techniques ou de mauvaises conditions météorologiques. – *(AFP.)*

□ **Jonction sans à-coup d'un vaisseau-cargo Progress à la station Mir.** – La jonction d'un vaisseau-cargo de ravitaillement Progress M-11 à la station orbitale Mir a eu lieu, lundi 27 janvier, malgré les rumeurs d'une grève d'avertissement d'une partie du personnel du centre de commande du vol. *« Tout s'est déroulé en conformité avec le programme »*, a déclaré Victor Blagov, adjoint du responsable du vol. Une possibilité de grève aurait néanmoins été évoquée au cours d'un entretien entre les spécialistes de la fusée soviétique Energia et leur direction, à propos de la hausse des prix et des salaires trop bas. – *(Tass.)*

□ **Mme Colette Boulin obtient la condamnation de M. Giscard d'Estaing devant le tribunal de Paris.** – La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné, mercredi 22 janvier, M. Valéry Giscard d'Estaing et son éditeur, la société Compagnie 12, à payer 80 000 F de dommages et intérêts à Mme Colette Boulin, veuve de l'ancien ministre Robert Boulin, qui s'est donné la mort en 1979. Dans le deuxième tome de ses mémoires *L'Affrontement* (mai 1991), l'ancien président de la République avait écrit que, selon des témoignages, *« Mme Boulin tenait sur son mari des propos désobligeants »*, phrase jugée *« fautive »* par le tribunal, qui a ordonné sa suppression dans les prochaines éditions.

□ **Les cloches de Laas (Gers) devront se taire.** – Le juge des référés d'Auch a tranché : les cloches de l'église du petit village de Laas (Gers) ne devront plus tinter que pour l'appel aux offices. La justice donne ainsi raison au châtelain, M. Claude Monnayeur, qui vit habituellement en Ile-de-France mais vient en vacances dans le village gascon, et qui s'était déclaré indisposé par la sonnerie des heures et demi-heures au clocher (*le Monde* du 9 janvier). Le maire avait accepté de faire taire les cloches seulement pendant la nuit. Il devra se soumettre sous peine d'une amende de 500 F par jour de retard à compter d'un délai de quinze jours.

DEFENSE

En garnison près de Strasbourg

Le premier régiment de lance-roquettes multiples sera constitué à l'été prochain

Pour un coût global estimé à 1 milliard de francs, le premier régiment français de lance-roquettes multiples sera constitué, l'été prochain, à Oberhoffen, près de Strasbourg. Dix ans après la première formation américaine du même type. Outre la France, trois autres pays européens (l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie) procèdent actuellement, à quelques mois de distance, à une « montée en puissance » identique de leur artillerie classique sol-sol.

CAMP DE CANJUERS (VAR)

de notre envoyé spécial

Pendant la guerre du Golfe, les Irakiens les appelaient *« la pluie noire »*. Des lance-roquettes multiples (LRM) américains ont déversé des trombes de grenades sur des unités motorisées ou sur des sites de missiles sol-air SA-4 en Irak, semant la mort sur *« des zones tellement retournées par le déluge de feu qu'on n'y avait plus besoin d'enterrer les morts »*, selon une expression du colonel Gérard Frère, de l'état-major de l'armée de terre. Les Etats-Unis ont commencé de mettre en service leurs LRM entre 1980 et 1982.

En France, c'est en juillet prochain que le 12e régiment d'artillerie, stationné à Oberhoffen (Bas-Rhin), aura reçu les 24 lanceurs – des blindés de type Bradley déplaçant 25 tonnes et armés chacun de 12 roquettes – qui constituent son équipement de guerre. En 1994, ce sera le tour du 74e régiment d'artillerie – en garnison à Belfort et encore équipé du missile nucléaire pré-stratégique Pluton – à subir la même modernisation.

Chacune des roquettes distille, à des portées supérieures à 30 kilomètres, 644 grenades antichars ou antipersonnel. *« A la différence du canon, qui est une arme chirurgicale au profit de la division, le LRM*, dit le colonel Frère, *est une arme de saturation et de dispersion, pour ne pas dire une arme de pourrissement de zone, au bénéfice d'un corps d'armée sur une plus grande profondeur de terrain. »*

Le concept du « zéro mort »

Le LRM est rechargeable en moins d'une quinzaine de minutes. Chaque pièce a en quelque sorte la puissance de feu d'un avion Jaguar. Un régiment peut répandre chaque jour sur l'adversaire quelque 1 113 000 grenades sur une superficie de 2 160 hectares.

Cette arme participe du nouveau concept, dit du « zéro mort », qu'on avance aujourd'hui à l'état-major de l'armée de terre. En visite au camp de Canjuers (Var), où il a assisté lundi 27 janvier à des tirs d'exercice, le général Amédée Monchal, chef d'état-major, a expliqué en substance que l'artillerie, avec ses LRM, est désormais en situation de détruire un ennemi avant que les forces alliées n'occupent le terrain, pour économiser leurs unités à son contact et réduire leurs pertes humaines. *« Ce qui constitue*, dit le colonel Frère, *une priorité pour toute démocratie occidentale. »*

Au bout du compte, la France devrait disposer de 55 lanceurs, répartis entre les deux régiments et l'école de l'artillerie de Draguignan. C'est un programme dont le coût de possession – dépenses de développement, acquisition des matériels, environnement logistique, transmissions, système d'automatisation des tirs et munitions compris – est évalué à 6 milliards de francs étalés sur une vingtaine d'années. Sans ses logiciels ni ses munitions, mais avec ses transmissions, un régiment de LRM revient à 1 milliard de francs une fois constitué.

Dans cette aventure, la France a pour partenaires, outre les Etats-Unis, l'Allemagne (150 matériels), le Royaume-Uni (59) et l'Italie (20). L'ensemble de ces LRM américains et européens ont été rendus « interopérables » entre eux, c'est-à-dire qu'ils peuvent travailler de concert dans le cas d'un engagement commun. *« C'est*, constate le général Monchal, *un effort exemplaire de coopération interalliée. »* L'armée de terre française développe ainsi la moitié (17) de ses programmes majeurs d'armement en coopération.

JACQUES ISNARD

ÉDUCATION

Stabilité aux élections de parents d'élèves

Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles (maternelles et primaires) et aux conseils d'administration des établissements du second degré (collèges et lycées) ont confirmé pour 1991-1992 une relative stabilité des résultats par rapport à 1990-1991, ainsi qu'un faible taux de participation (45,21 % dans le second degré, 31,23 % dans le premier degré).

Dans le second degré, la FCPE recueille 57,22 % des voix contre 58,17 % l'année précédente, la Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP) obtenant 27,32 % des voix contre 27,48 % en 1990-1991.

Dans les conseils d'écoles, la tendance régulière à la diminution du poids des organismes nationaux au profit des groupements de parents et des associations locales non affiliées se confirme également. L'écart se creuse ainsi entre la FCPE (35,56 % des voix contre 37,98 % l'an passé) et les groupements de parents (43 % contre 40,83 % en 1990-1991).

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Lire, c'est voir du dedans

VOIR en gros plan l'effet que ça fait, de mourir du sida : cette possibilité sera donc offerte à domicile, sur TF 1, jeudi soir.

Faut-il saluer la bravoure narcissique du mourant, Hervé Guibert, le progrès technique qui permet de fouiller ainsi le réel, et la fin d'un tabou, de ces tabous dont une idée reçue professe, sans autre explication que les soldeurs de fripes, qu'ils « doivent tous disparaître » ? Ou bien faut-il déplorer une nouvelle abdication du droit sacré à l'intime ?

Débat superflu, puisque la réponse nous échappe. Il y a longtemps que, tout en refusant à l'Etat autorité sur nos vies privées, nous avons abandonné cette autorité aux marchands, manipulateurs de sondages et d'audimats. Ainsi le veut le libéralisme, vainqueur, par jet de l'éponge, de tout autre système.

Il nous reste quand même un choix radical : fermer le poste. C'est ce que je ferai, et voici pourquoi.

Je ne m'en expliquerais pas s'il s'agissait seulement d'une intolérance personnelle à l'exhibition en général et aux choses du trépas en particulier, de nostalgie pour le temps où des paravents dérobaient aux voisins des salles communes ce moment de la vie le plus impartageable de tous, ou d'on ne sait quelle fatigue de la nouveauté qui faisait soupirer à Chateaubriand vieillissant : *« Ces scènes à venir ne me regardent plus ; à vous, messieurs ! »*

Cette nouvelle étape dans l'escalade du voyeurisme tarifé nous interroge sur les libertés qu'elle apporte et sur celles qu'elle confisque. A quoi bon la licence de regarder en face la mort... des autres, si recule d'autant une faculté plus riche, parce que plus difficile à exercer, celle de combattre par les mots, donc par la lecture, la dictature montante de l'émotionnel induite par l'image ? Il n'y a de destin ressaisi, maîtrisé, que si on peut l'examiner, se le raconter à soi-même, et cette souveraineté ne s'atteint que par le commerce assidu des livres, que concurrence, quoi qu'elle proclame, la télévision.

Les téléspectateurs de jeudi le constateront : Hervé Guibert était d'une beauté renversante. Même amaigri et le regard désemparé par la trahison d'un corps fait pour jouir pleinement de soi, il gardait quelque chose de seigneurial, dans le courage fou. *« A bientôt ! »*, lui ai-je lancé lâchement en le croisant, à l'automne, décharné sous son chapeau rouge. *« Non : à jamais ! »*, a-t-il répondu sans forfanterie, avec la tranquillité d'une politesse. Il y a des lucidités qui glacent de respect.

Et qui illuminent. La perfection de traits qu'on va lui voir n'aurait pas excédé celle des mannequins pour publicité si Guibert n'avait été, aussi et d'abord, un écrivain, c'est-à-dire quelqu'un pour qui rien n'est senti ni vécu qu'un paragraphe ne sache cerner et transmettre. Cet ange abritait un Radiguet tel que l'eût célébré Cocteau, le Rimbaud pour qui s'est damné Verlaine.

Deux livres de lui viennent de paraître. Michel Braudeau a tout dit sur ce qu'on y trouvait (1). J'aimerais ajouter le cri d'une conviction. Que vous soyez ou non devant l'écran, jeudi soir, faites au moins l'expérience de lire, avant ou après, les ultimes et brefs écrits de l'homme qui vous fait cadeau de son agonie ; et reconnaissez qu'un texte communique mieux l'expérience intérieure du sujet que le reportage visuel le plus fouillé, le plus fouaillant. Même le corps, la caméra nous en éloigne, en glissant sur ses apparences menacées, alors que le Verbe recrée en nous la menace même.

Lire, c'est voir du dedans. L'image enregistre des défaites, la parole restitue un combat. L'une se donne, sans effort de notre part ; l'autre est à prendre, durement. La première causera des chocs oubliables ; la seconde laissera des souvenirs. Des leçons, aussi : dans *Cytomégalovirus*, journal de l'extrême fin, l'auteur a l'héroïsme inouï de conserver de la curiosité pour ce qui lui advient. Jusqu'au bout, il décrit la faiblesse qui lui interdit de seulement serrer dans ses bras un être cher, il exalte en quelques phrases la complicité que la douleur instaure avec le médecin, il taquine les infirmières, il se demande quelle température il fait à Rome...

L'Homme au chapeau rouge date d'avant les comptes à rebours. Sans se faire d'illusion, le condamné prend encore le temps de tromper le temps avec l'art romanesque, en l'occurrence des histoires ténébreuses de marchands de tableaux et de *rendez-vous manqués*. L'affaiblissement physique n'a fait qu'accentuer, en toute clairvoyance moqueuse, d'anciennes manies paranoïaques. Il y a du Gide et du Michaux dans le sort fait aux moindres incidents ou perceptions du voyage. Guibert nous intéresse à un avion raté, à une terrasse de Corfou, à un entretien chapardé avec Balthus, comme aucun cinéaste ne le fera jamais, et, mieux qu'aucune caméra endoscopique, aux aventures minuscules des corps, le sien ou celui d'un paon déchiqueté étourdiment par une chienne.

Dans les livres précédents – *Des aveugles, Mauve le vierge, Fou de Vincent*, – le récitant avait fait frémir par son naturel dans une amoralité perverse propre à donner raison, contre Freud, au poète Francis Thompson : *« Toi dont le sexe n'est encore que dans ton âme ! »* La suite a montré que ce naturel, hors de toute provocation, était un don de soi comme seuls en consentent les enfants, une voracité ingénue pour la cabriole, digne d'un Chérubin. Passer du culte effréné du plaisir aux sommets de la souffrance dépossédante, et sans plus d'affectation dans la plainte que dans l'extase : il y a là une sorte de sainteté païenne stupéfiante.

Si une thèse s'écrit un jour sur l'histoire littéraire des grandes maladies, de la jovialité pathétique du syphilitique aux ruses économes du tuberculeux avec la durée, et au tragique antique du cancéreux, la palme du beau dédain du pire reviendra aux victimes du sida (Guy Hocquenghem, Jean-Paul Aron, Hervé Guibert).

Sans doute ces derniers ont-ils bénéficié d'une des conquêtes de la dernière génération : le recul des hypocrisies. Mais ils ont su résister à un autre déclin concomitant : celui de la lecture, donc de l'expression verbale, qui a réduit les adolescents à parler des choses qui leur sont le plus chères (l'éveil des sens, l'autre soir, chez Cavada) sans plus de pensée articulée que les politiques et autres jactanciers d'aujourd'hui, embarbouillés de « c'est vrai que », « je veux dire », « enjeux majeurs », « clairement », « concrètement » et « fondamental » ...

La vie-avec-les-mots n'est pas seulement condition des autres libertés et d'appropriation de soi face au décervèlement du tout-communication. Elle est aussi plus sensuelle et suggestive que les images les plus torrides. La première étreinte du film *l'Amant* ne serait pas aussi troublante si la voix de la narratrice ne donnait, en contrepoint, des détails à froid sur la peau sans poil du Chinois. Dans la nouvelle pièce de Pinter, *C'était hier*, le souvenir que Sami Frey garde d'une cuisse aperçue dans un bar doit beaucoup de sa ferveur à la désuétude insolite du verbe « guigner » (2).

Julien Gracq s'interroge, dans son dernier livre, sur le pari hasardeux de tout écrivain (3). N'est-ce pas folie d'*« investir le meilleur de soi-même dans un art dont le* medium, *la langue, en continuelle évolution, reste à la merci de l'usage qu'en feront, année après année, quelques dizaines de millions d'analphabètes »* ?

Comme la démocratie, la voie des mots n'est pas idéale : c'est la moins mauvaise.

(1) *L'Homme au chapeau rouge*, Gallimard ; *Cytomégalovirus*, Seuil. Lire « le Monde des livres » du 24 janvier.

(2) Théâtre Hébertot, à Paris.

(3) *Carnets du grand chemin*, Corti. En librairie le 5 février.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

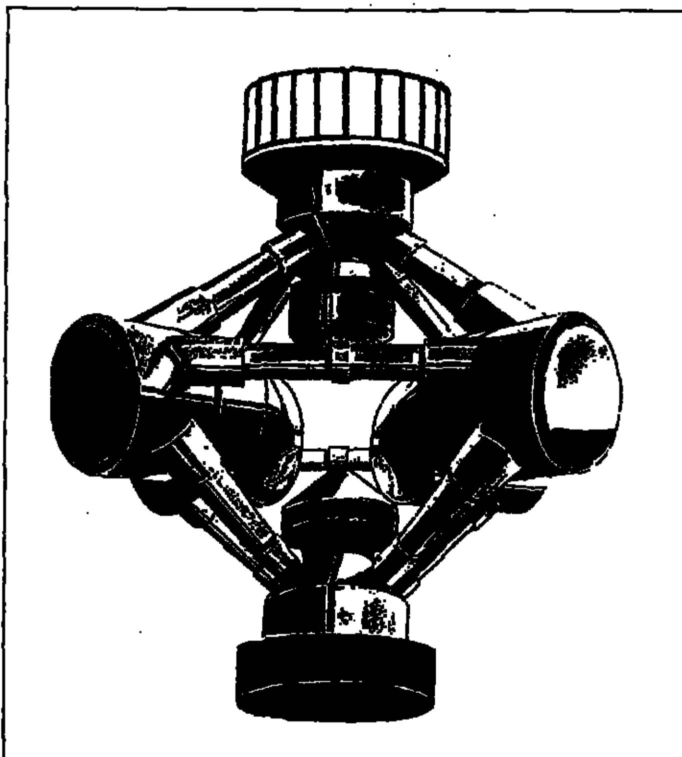
Le presse-carat

Du diamant obtenu à température ambiante à partir de fullerènes dans un laboratoire grenoblois : c'est une première mondiale qui intéresse l'industrie

L'APPAREIL, posé sur le bureau, n'a rien d'extraordinaire : un simple cylindre métallique de 20 centimètres de haut et de 5 centimètres de diamètre, surmonté de six boulons qui suffisent à appliquer une pression considérable entre deux minuscules «enclumes». C'est avec cet engin rudimentaire que Manuel Nunez Regueiro, du centre de recherches sur les très basses températures (CRTBT) du CNRS à Grenoble, vient de réaliser une première mondiale : la fabrication du diamant à température ambiante (1). A sa grande stupéfaction!

Les pierres précieuses, même synthétiques, ne constituent pas le champ d'intérêt premier de ce jeune chercheur. En congé sabbatique de l'Institut Balseiro du Centro atomico de Bariloche, le meilleur institut de physique d'Argentine, édifié en pleine Patagonie, il est revenu à Grenoble auprès de son ancien directeur de thèse, Pierre Monceau, directeur du CRTBT, pour se pencher sur les fullerènes, ces fascinantes molécules de carbone en forme de ballon de football (*le Monde* du 12 juin 1991).

Sa spécialité, ce sont les ondes de densité de charge. Ce phénomène fait varier la résistance électrique de certains matériaux en fonction de la température et de la pression auxquelles ils sont soumis. Le CRTBT de Grenoble est tout indiqué pour de telles études. Et la «cellule de pression», l'appareil employé par Manuel Nunez Regueiro pour ses expériences, y fut d'ailleurs construite il y a une dizaine d'années, et utilisée par un chercheur du laboratoire, Jean-Michel Mignot, pour démontrer que le silicium était supraconducteur sous très haute pression (200 000 atmosphères) et à très basse température (– 255 degrés).





Cette presse (à droite) servait à la fabrication des diamants synthétiques sous haute pression et haute température dans les années 70. Les exploitants des modèles plus récents (comme la machine à six poinçons décrite par le croquis et utilisée par la société française Supradiamant) refusent toute photographie : « top secret ». (Photo General Electric.)

Un coup de chance

Au début, les travaux du physicien argentin se déroulent comme prévu. Il publie même une communication montrant que les fullerènes de type C60 (2), semi-conducteurs à température ambiante, sont isolants sous une pression de 150 000 atmosphères (3). Mais il se heurte à un problème : l'espace disponible entre les enclumes (1 millimètre cube environ) est trop réduit pour qu'il puisse récupérer les restes de son échantillon écrasé, mélangés au substrat destiné à répartir uniformément la pression et à maintenir en place les fils électriques et les minuscules capteurs de pression. Or, selon des physiciens américains, les fullerènes pourraient, à de telles pressions, présenter des «transitions de phase», pour donner naissance à d'autres formes de carbone. Eventuellement plus dures que le diamant mais probablement instables, elles devraient retourner à leur état premier dès que la pression se relâche, estiment ces chercheurs.

Pour tenter de vérifier cette théorie, Manuel Nunez Regueiro bourre l'espace entre les deux enclumes de sa presse de C60. «*Je voulais obtenir l'échantillon le plus gros possible pour les analyses ultérieures*, explique-t-il. *Si j'avais eu davantage de place, j'aurais sans doute ajouté du substrat pour répartir la pression uniformément. Sans savoir que les billes de fullerènes résistent dans ces conditions, ce qui avait conduit les Américains à abandonner après plusieurs échecs.*» Un coup de chance extraordinaire.

«*J'ai serré et, soudain, une petite détonation a retenti, un bruit un peu analogue à celui des pistolets à amorce des enfants. Persuadé d'avoir cassé quelque chose, j'ai ouvert l'appareil. Tout était normal, mais mon échantillon avait changé d'aspect. Il était devenu transparent et jaunâtre.*» Manuel Nunez Regueiro se précipite au laboratoire de cristallographie voisin, une autre des cinq unités propres du CNRS rassemblées au sein du polygone scientifique Louis-Neel de Grenoble (4). «*Jean-Louis Hodeau* [un autre chercheur] *était aussi excité que moi, et il a immédiatement abandonné le travail qu'il était en train de faire.*» Après une série d'examens (rayons X, diffraction électronique) rendus difficiles par la petite taille de l'échantillon, le diagnostic est formel : il s'agit de diamant polycristallin.

Une déception vite surmontée

«*La première réaction de Manuel fut un juron sonore*, se souvient en riant Jean-Louis Hodeau. *Il était déçu de ne pas avoir trouvé la nouvelle phase prédite par les Américains.*» Tout espoir n'est d'ailleurs pas perdu à cet égard : une partie de l'échantillon présente un aspect différent («amorphe») et, si pour Jean-Louis Hodeau «*il y a de fortes présomptions pour qu'il s'agisse aussi de diamant*», les deux hommes ont chargé le laboratoire pour l'utilisation du rayonnement électromagnétique (LURE), à Orsay (Essonne), de le vérifier en utilisant le rayonnement synchrotron. Et puis, ajoute le chercheur argentin, «*je compte bien continuer sur mon idée de départ*».

En attendant, il a vite surmonté sa déception première et réalisé le potentiel industriel que recèle son expérience.

Ce n'est certes pas demain que la manipulation de Manuel Nunez Regueiro va passer directement du laboratoire à l'industrie. D'abord, les fullerènes sont encore des produits rares, fabriqués en très petites quantités, et chers, même si leur prix baisse rapidement : «*Ils sont passés de 5 000 à 1 000 dollars le gramme ces trois derniers mois*», affirme Pierre Monceau. De plus, le procédé semble difficilement utilisable pour l'obtention de films minces, la forme sous laquelle le diamant semble promis au plus bel avenir dans des domaines aussi porteurs que les composants électroniques et l'optique. Et puis, si le graphite employé (avec le méthane) comme matière première par les industriels ne peut, effectivement, pas être transformé en diamant à température ambiante, il suffit de le chauffer à environ 1 500 degrés en présence d'un catalyseur pour y arriver sous des pressions trois fois inférieures à celles appliquées par Manuel Nunez Regueiro.

En fait, estime un industriel, «*si ces travaux sont extrêmement intéressants pour nous, c'est avant tout d'un point de vue théorique*». En raison de leur structure cristalline, les fullerènes peuvent être considérés comme un état intermédiaire entre le graphite et le diamant, les deux autres formes solides du carbone. L'expérience de Manuel Nunez Regueiro tend à montrer que cette particularité rend le passage au diamant plus facile. On peut penser que cela se vérifiera aussi dans d'autres conditions de fabrication, qui restent à étudier.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Nature*, vol. 355, 16 janvier 1992.

(2) Il existe plusieurs types de fullerènes. Les C60 comportent 60 atomes de carbone arrangés comme s'ils se trouvaient aux coins des petits panneaux qui constituent un ballon de football. Mais d'autres, plus rares, comportent 70, 84, 90 atomes ou plus. Certains (le C70) ont une forme de ballon de rugby, d'autres se présentent comme un cylindre.

(3) *Nature*, vol. 354, 28 novembre 1991.

(4) Cette étonnante concentration de matière grise et de matériel comprend en outre des laboratoires du CEA (dont le LETI), l'Institut Laue-Langevin et son réacteur de recherche, le futur laboratoire européen de rayonnement synchrotron (dont la construction s'achève) et le futur institut de biologie structurale (CEA/CNRS).

Cyclones dans l'œil

Un centre météorologique pour l'océan Indien va ouvrir à la Réunion

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

L'ILE de la Réunion va héberger bientôt un centre météorologique régional spécialisé (CMRS) pour l'étude et la surveillance des cyclones tropicaux qui, une fois par an en moyenne, balayent le sud-ouest de l'océan Indien (la Réunion, Maurice, Comores, Madagascar, Mozambique), y apportant la mort et la désolation. Trois CMRS existent déjà : à Miami (Etats-Unis) pour les Caraïbes et l'Atlantique nord-ouest, à Tokyo (Japon) pour le nord-est de l'Asie et à New-Delhi (Inde). Un quatrième est en cours d'installation aux Fidji pour le Pacifique sud.

Quoique étudié depuis de nombreuses années, le phénomène «cyclone tropical» comporte encore beaucoup d'inconnues, mais il est évident qu'il faut toujours le replacer dans le jeu des grandes masses d'air. Avec les centres régionaux spécialisés, on peut espérer mieux comprendre l'évolution de ces phénomènes météorologiques, qui peuvent libérer à chaque seconde une énergie comparable à celle de plusieurs dizaines de «petites» bombes atomiques, et ainsi améliorer l'efficacité de la prévention pour les populations concernées.

C'est au début des années 80, au cours d'un congrès réuni à l'île Maurice, qu'est apparue la nécessité de doter le sud-ouest de l'océan Indien de moyens appropriés pour l'étude et la prévention des cyclones tropicaux. L'idée a été reprise en 1986 à Harare (Zimbabwe) par l'association régionale «Afrique» de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et confirmée par la même association à Bamako (Mali) en 1990. Mais dès 1987, au cours d'une réunion tenue à Madagascar, le Comité régional des cyclones tropicaux (qui regroupe les pays du sud-ouest de l'océan Indien) s'était prononcé pour l'installation d'un CMRS à la Réunion.

La France a dû remplir les vingt-cinq conditions exigées par l'OMM pour qu'un de ses départements soit habilité à héberger un CMRS. Certaines de ces conditions concernent la gestion des infrastructures techniques, d'autres l'obligation de formation à l'échelon régional. Le CMRS de la Réunion sera ainsi en mesure d'organiser des congrès, de recevoir des stagiaires des pays environnants, d'accueillir des scientifiques et techniciens de la zone. La France sera donc l'un des quatre pays à disposer d'un CMRS dont la compétence s'étend à un vaste ensemble géographique.

Pour M. Guy Le Goff, directeur de Météo-France à la Réunion, l'essentiel est déjà fait. «*Nous avons installé en octobre 1990 à Saint-Denis une station de réception satellitaire de haute résolution. Bientôt sera mis en service un radar de nouvelle génération à effet Doppler qui permettra d'obtenir une surveillance plus fine des cyclones s'approchant de l'île et de mieux connaître la structure même de ces phénomènes.*» Plus de 13 millions de francs d'investissements ont été consacrés à l'installation du système HRPT (High Resolution Picture Transmission), ou station de réception satellitaire à haute résolution, et au radar.

Le CMRS de la Réunion doit encore recevoir l'agrément officiel de l'OMM : ce sera chose faite lors de la réunion du prochain conseil exécutif de l'organisation en 1993.

La Réunion joue un rôle de plus en plus important dans le réseau très serré de la «veille météorologique mondiale» : le département centralise, en effet, toutes les données informatisées recueillies dans l'océan Indien, depuis les îles Juan-de-Nova, Europa, Glorieuses jusqu'aux Terres australes et antarctiques françaises, puis les retransmet soit à Nairobi (Kenya), soit à Paris.

En raison même de sa position géographique, éloignée de toute source polluante continentale, la Réunion constitue un pôle de recherche privilégié sur la composition physico-chimique de l'atmosphère. L'île est aussi un observatoire idéal pour l'étude des phénomènes qui se produisent à l'interface mer-air et qui interviennent dans la circulation des masses d'air maritime.

De plus en plus de coopérations

La station de Météo-France de l'île a d'ailleurs décidé de se rapprocher de la faculté des sciences de la Réunion, qui ambitionne de mener des recherches en relation avec l'Institut national des sciences de l'univers (INSU du CNRS). Ainsi, dans le cadre des études actuellement menées sur les conséquences éventuelles de l'augmentation de l'effet de serre, la faculté des sciences de la Réunion se propose-t-elle d'effectuer des mesures de l'ozone depuis l'îlot de Tromelin, situé à 700 kilomètres au nord de la Réunion.

Par ailleurs, l'Ecole nationale de la météorologie envisage d'associer la station de la Réunion à un module de formation faisant partie du «master» de météorologie tropicale créé en 1991. Deux «missionnaires» de l'école ont séjourné dans le département au début de ce mois de janvier pour jeter les bases de cette nouvelle coopération.

Mais tous ces développements, récents ou futurs, ne doivent pas faire oublier que le sud-ouest de l'océan Indien reste la seule région du monde à ne pas être «couverte» par un satellite météorologique géostationnaire. Initialement, des accords internationaux avaient attribué à un satellite soviétique la surveillance de cette zone : pour des raisons financières, l'engin n'a jamais été lancé. Les météorologistes de Saint-Denis de la Réunion ne disposent donc, pour l'instant, que des images du satellite géostationnaire européen Météosat (qui n'assure qu'une couverture très partielle de l'océan Indien) et d'un satellite américain NOAA à défilement (qui ne «voit» la région que deux fois par jour). Une carence que les météorologistes de Météo-France pallient grâce à une coopération très étroite avec leurs collègues des pays voisins et aussi grâce aux observations fournies par les bateaux naviguant dans l'océan Indien.

ALIX DIJOUX

La guerre des gemmes

Le marché des diamants artificiels est essentiellement dominé par l'américain General Electric et le sud-africain De Beers. Le premier en raison de ses formidables capacités industrielles à innover dans des domaines complexes et le second en raison de sa situation monopolistique sur le marché du diamant en général et du diamant industriel en particulier.

Face à ces deux géants qui génèrent un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 millions de dollars pour General Electric, et 250 millions de dollars pour la De Beers, les autres concurrents, fussent-ils japonais (Sumitomo, Shuradenka), font figure de nains. Pas question pour eux de vouloir se battre sur les marchés dominés par les deux grands. Le salut est donc dans la création de «niches» où le savoir-faire et la compétence de chacun peuvent s'épanouir.

La démarche de la Société industrielle de combustible nucléaire (SICN), filiale de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) est de cette nature. Son but, au travers de ses activités passées lancées en 1982 pour des raisons stratégiques et de ses activités à venir concrétisées par une joint venture signée l'an dernier avec l'italien Samatel, filiale de l'ENI, dominer 5 % à 10 % du marché du diamant artificiel européen. Lorsque l'on sait que «*l'Europe pèse entre 80 millions et 100 millions de carats, soit la moitié environ du marché occidental du diamant* (1)», on mesure mieux les enjeux de cette bataille des gemmes.

Un pari difficile à tenir eu égard à la complexité des moyens techniques à mettre en œuvre. Car le diamant, c'est le règne du feu et de la pression. Hors cela, point de salut. Le carbone ne se transforme pas en ces petits cristaux, jaune sale, de 5 à 6 dixièmes de millimètre – le millième des plus petits diamants utilisés en joaillerie – que consomment en quantité les têtes de forage pétroliers, les outils de coupe et d'usinage nécessaires à l'industrie en général et, demain, l'industrie des composants électroniques et des lasers.

En fait, on sait depuis longtemps comment faire des diamants synthétiques. Mais les pressions et les températures requises sont telles que longtemps il fut impossible de trouver des matériaux résistant à de telles conditions. Dans les années 50, un mormon, Tracy Hall, va inventer la presse cubique, une sorte de machine à six poinçons recouverts d'une matière ultra-dure, le carbure de tungstène, qui exercent une pression phénoménale (50 000 à 60 000 fois la pression atmosphérique) sur un petit échantillon de graphite (2) fortement chauffé (1 250 à 1 500 degrés)!

Là, sous l'effet de la chaleur et de la pression, le graphite se met en solution dans un métal servant de solvant et de catalyseur, pour se recristalliser et donner du diamant synthétique lors du refroidissement sous pression. Cette voie n'est pas la seule. Du Pont de Nemours teste des procédés de fabrication de diamants artificiels par explosion de charges fournissant de hautes pressions. General Electric, quant à lui, non content de dominer le marché des presses cubiques, fait aussi de la croissance de cristaux en phase vapeur.

Une panoplie de procédés que la SICN ne peut se permettre de développer tous. Aussi, a-t-elle, *via* la société Megadiamond, dont Tracy Hall était un dirigeant, acheté la licence des presses cubiques pour se lancer dans l'aventure. La première a été montée à Voreppe (Isère) en 1983. La seconde six mois plus tard et la production des premiers diamants a commencé en 1984. Depuis, la société française s'est émancipée.

Une vingtaine de brevets ont été pris par la SICN qui développe aujourd'hui ses propres presses, non sans quelques frictions avec General Electric très sourcilleux quant à sa position. Des machines de 4 à 5 mètres, usinées au dixième de millimètre, qui «*pétrissent jusqu'à l'excès*» de petits cubes de silicate d'aluminium venant d'Afrique du Sud dans lesquels est introduite la soupe de graphite nécessaire. Résultat : une conversion du carbone en diamants de 30 à 70 % et quelques microscopiques diamants jaunes de plus sur le marché européen du carat artificiel en attendant d'avoir acquis – d'ici un à deux ans ? – une maturité suffisante pour entrer sur le marché américain.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) S'y ajoutent 100 à 150 millions de carats pour les pays de l'Est et la Chine. Un carat pèse 0,2 gramme.

(2) Une forme particulière du carbone.

La saga du chocolat

Une histoire délicieuse est contée au Palais de la découverte

BOIRE un chocolat chaud, manger quelques carrés de chocolat, offrir un œuf de Pâques en chocolat : quoi de plus banal. Toutes ces habitudes sont, pourtant, relativement récentes et supposent des traitements complexes des «fèves» de cacao. C'est ce qu'explique fort bien l'exposition « Destination chocolat» du Palais de la découverte : avant la découverte de l'Amérique, l'Europe ignorait l'existence même du chocolat, et le façonnage industriel du chocolat n'a guère commencé que pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

Au cours de son dernier voyage, Christophe Colomb débarque en 1502 sur la petite île de Guanaja, proche de la côte nord de l'actuel Honduras. Des Indiens viennent en pirogue sur sa caravelle. Leur chef offre des graines avec lesquelles il fait confectionner une boisson que les Européens trouvent détestable. En 1519, l'empereur aztèque Moctezuma fait boire à Hernan Cortez un breuvage épicé, le *tchocoatl* ou *xocoatl*, que les Espagnols n'apprécient toujours pas.

Mais les conquistadors comprennent tout de suite la valeur des fèves de cacao qui servaient d'unité monétaire chez les Mayas et chez les Aztèques : une citrouille valait 4 fèves, un esclave 100... et maints peuples soumis devaient payer un tribut en fèves de cacao (d'où le premier nom d'*Amygdala pecunaria* qui a été donné au cacaoyer). La culture du cacaoyer *(cachuaquahitl)* et la préparation de la boisson n'avaient-elles pas été enseignées, par le dieu Quetzalcoatl lui-même, aux Toltèques (une civilisation brillante qui s'épanouit dans le centre de l'actuel Mexique du neuvième au treizième siècle, c'est-à-dire avant la constitution de l'empire aztèque).

Avant l'arrivée des Espagnols, les Indiens torréfiaient puis pilaient et broyaient à chaud les fèves de cacao. A la pâte ainsi obtenue, ils ajoutaient tout simplement des petits piments, de la cannelle, de la vanille, du rocou (un colorant rouge extrait des graines du rocouyer) et de l'eau. Après chauffage, écumage et battage, le *xocoatl* mousseux, éventuellement additionné d'un peu de miel, était bu froid. Plus simplement, la pâte pouvait servir à aromatiser les bouillies de maïs. De toute façon, on attribuait au chocolat des vertus stimulantes et réconfortantes aussi bien pour le corps que pour l'esprit.

Tel que le cacao ne séduisit pas les Espagnols, ni en Amérique ni en Europe. Mais très vite, les conquistadors apprirent à faire de ce breuvage amer et épicé une boisson onctueuse et délectable en y ajoutant du sucre et quelques autres ingrédients. Cette nouveauté américaine arriva en Europe avec une réputation sulfureuse d'aphrodisiaque peu appréciée des autorités religieuses.

Le jeûne n'est pas rompu...

Les Espagnols passèrent rapidement outre aux réticences de l'Eglise et se mirent à raffoler du chocolat. Les moines décidèrent même que boire du chocolat ne rompait pas le jeûne. Ce que confirmait un peu plus tard le saint pape Pie V... Le chocolat fut introduit à la cour de France par Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe III, qui arriva chez nous en 1615 pour épouser Louis XIII. Et peu à peu, il parvint dans les provinces françaises les plus reculées.

Le cacaoyer *(Theobroma cacao)* est originaire des sous-bois de l'Amérique centrale et des régions tropicales de l'Amérique du Sud. Il a besoin de chaleur (25 °C à 30 °C; en dessous de 10 °C il meurt) et d'humidité mais il ne peut prospérer qu'à l'ombre de grands arbres. En outre, il est délicat et il lui faut un climat égal et un sol riche, profond et bien drainé . Enfin, les plantations doivent être protégées par des traitements appropriés contre toutes sortes de maladies et de parasites. Le cacaoyer a été acclimaté par l'homme dans les Antilles, bien sûr, en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Océanie. Pour les douze mois allant d'octobre 1988 à septembre 1989, la production mondiale était estimée à 2,4 millions de tonnes, dont 730 000 tonnes pour la seule Côte-d'Ivoire. A l'état sauvage, le cacaoyer atteint la hauteur de 12 à 15 mètres mais, dans les plantations, on ne le laisse pas dépasser 4 à 10 mètres. Ses feuilles, lisses, simples et légèrement dentelées se renouvellent tout au long de l'année, si bien que l'arbre en porte en permanence des vert pâle-rosées, des vert foncé-violettes ou des brunes selon leur âge.


C. PAVARD/HOAQUI

Les fruits du cacaoyer, ou «cabosses», ont l'air de ne pas être vrais. Ils sortent, en effet, non pas de l'extrémité de petites tiges, mais directement du tronc ou des grosses branches. Ils ont la forme d'une énorme cosse de petit pois ou d'un petit concombre et contiennent 25 à 45 graines ou «fèves».

Après la cueillette, les fèves et la pulpe interne des cabosses sont mises sous abri en gros tas ou dans de grands paniers ou caisses recouverts de sacs ou de feuilles de bananiers. Elles fermentent, chauffent par là même à 40 °C ou 50 °C et laissent échapper un jus alcoolisé. On remue les fèves pour les aérer, ce qui entraîne une deuxième fermentation (dite acétique) grâce à laquelle s'élimine le reste de l'alcool. Après quelques jours, ce processus de double fermentation est arrêté. Les composants des fèves se sont alors transformés, donnant ainsi aux graines du cacaoyer la possibilité d'exprimer leurs «précurseurs d'arôme» indispensables à la mise en valeur du goût du cacao. Vient ensuite le lent séchage des fèves au soleil ou dans des courants d'air chaud, puis le nettoyage après lequel les fèves de cacao peuvent être exportées.

De la pâte au produit fini

Les premières opérations faites par les chocolatiers sont la torréfaction (à 120 °C ou 150 °C pendant 20 à 40 minutes) et le décorticage des fèves. Du soin apporté à la torréfaction vient l'arôme du cacao. Puis on concasse les fèves (l'opération éliminant les coques). On mélange, selon des «recettes» propres à chaque marque et à la qualité de chocolat recherchée, des fèves de diverses origines et on broie le mélange à chaud (50 °C à 70 °C) : on obtient ainsi la pure pâte de cacao. Alors commence la fabrication proprement dite du chocolat. La première opération est le «pétrissage» ou mélange qui assure l'homogénéisation de la pâte de cacao et du sucre. La deuxième est le «raffinage», c'est-à-dire un broyage qui, après ajout de beurre de cacao, écrase à chaud (60 °C à 80 °C) toutes les particules de plus de 30 microns.

La troisième, capitale, est le «conchage», inventé par le Suisse Rodolphe Lindt, qui élimine les dernières traces de l'humidité, des acides et des gaz et qui fait apparaître la quintessence du goût et de l'odeur du chocolat ainsi que le moelleux du produit fini. Il s'agit, après un autre ajout de beurre de cacao et de lécithine de soja, d'un brassage à chaud (80 °C) qui dure quelques heures pour les chocolats bon marché, trois jours pour les chocolats de luxe et qui se fait dans d'énormes cuves pouvant contenir de 3 à 10 tonnes de pâte.

La quatrième est le «tempérage» au cours duquel le chocolat est refroidi puis réchauffé à quelque 30 °C pour parvenir à une cristallisation stable. La cinquième est le «dressage» dans lequel le chocolat chauffé est versé dans des moules. Une fois pleins, ceux-ci sont soumis à la sixième opération du «tapotage», c'est-à-dire à des vibrations qui font s'échapper les bulles éventuelles. Après passage dans un tunnel réfrigérant (10 °C environ), le chocolat est solidifié et il n'y a plus qu'à le démouler et à l'emballer.

Les compositions des chocolats sont très variées et sont réglementées en France par le décret du 13 juillet 1976. Le chocolat normal est fait obligatoirement de saccharose et de cacao, sans addition de beurre de cacao; il doit contenir au moins 35 % de matières sèches totales de cacao (dont au moins 14 % de cacao sec dégraissé et au moins 18 % de beurre de cacao). Le chocolat de couverture doit avoir au moins 31 % de beurre de cacao et au moins 2,5 % de cacao sec dégraissé. Quant au chocolat de couverture noire, il est fait d'au moins 31 % de beurre de cacao et d'au moins 16 % de cacao sec dégraissé. Pour ne citer que quelques exemples de compositions réglementées.

Les champions européens de la consommation de chocolat sont les Suisses avec 9 kilos par personne et par an; mais probablement faut-il inclure dans ce chiffre les achats faits classiquement par les voyageurs de passage. Les Français en sont à 5,9 kilos et les Espagnols ou Italiens se contentent de 1,7 kilo.

L'exposition du Palais de la découverte commence par le modèle réduit d'une caravelle en chocolat (220 kilos et 3 mètres de long). Elle montre ensuite de jolies chocolatières et des moussoirs à chocolat délicatement ouvragés de diverses époques et provenances. Puis elle suit les progrès qui ont marqué les étapes de la saga du chocolat.

Les machines hydrauliques puis à vapeur pour broyer et mélanger datent des années qui ont suivi la Révolution et sont dues au génie de Doret et de Pelletier. En 1824 Jean-Antoine Brutus Menier installe à Noisiel (Seine-et-Marne) la première chocolaterie industrielle; quatre ans après, le Néerlandais Conrad Johannes Van Houten invente le chocolat en poudre.

En 1847, le Britannique Fry a l'idée d'ajouter à la poudre de cacao une partie du beurre extrait lors de la confection de ladite poudre et du sucre, ce qui donne les premières tablettes de chocolat à croquer. En 1870, le Suisse J. Tobler met au point la recette du chocolat au lait et enfin, en 1879, Rodolphe Lindt invente, outre la conche, un ajout de beurre de cacao qui enlève toute trace d'amertume au chocolat.

La partie de l'exposition qui est consacrée aux vertus du chocolat est un peu trop hagiographique à notre... goût : le chocolat ne fait ni grossir ni maigrir; il n'augmente pas le taux de cholestérol; il enlève la fatigue et combat les états dépressifs; il ne pose aucun problème de digestion et n'est pas contraire au régime des diabétiques. Tout juste suggère-t-on qu'il peut favoriser le déclenchement des migraines. Les affiches et boîtes anciennes, amusantes, montrent que l'apologie du chocolat n'est pas récente : au début du siècle, la «réclame» vantait le *«chocolat yo-yo qui ne constipe pas»*, le *«chocolat idéal»*, *«le chocolat au goudron et le chocolat de Guyenne vendus dans toutes les pharmacies»*...

Les recettes de préparations au chocolat sont très variées. Certaines sont classiques et appétissantes, même si les proportions données pour huit à dix personnes nous ont semblé pantagruéliques avec leurs 1 100 grammes de chocolat, leurs 20 blancs d'œufs, leurs 38 jaunes d'œufs, leurs 1 200 grammes de crème... Mais nous devons avouer que celles du civet de marcassin à la Guanaja, de la langouste au chocolat ou de la tarte fine au camembert et aux pommes chocolatées nous ont plongée dans une certaine perplexité.

YVONNE REBEYROL

▶ Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures, le dimanche de 10 heures à 19 heures, fermé le lundi. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 mars. L'exposition « Destination chocolat» ira ensuite au Musée zoologique de Strasbourg (d'avril à juin), puis au Musée d'Aquitaine de Bordeaux (d'octobre à janvier 1993).

Variétés et teneurs

Il existe trois variétés de cacaoyers : le *criollo*, qui donne la meilleure qualité de chocolat, mais qui ne représente qu'à peine 10 % de la production mondiale ; le *forastero*, qui assure 80 % de la production mondiale ; le *trinitario*, hybride des deux précédents, «inventé» après la destruction des cacaoyères de l'île de Trinidad par un cyclone tropical en 1727.

La composition des fèves de cacao varie selon la variété de l'arbre et aussi selon le climat, le sol et le mode de culture. Mais on peut dire qu'en moyenne les fèves grillées et décortiquées contiennent 50 % à 55 % de matières grasses (le beurre de cacao, fait pour l'essentiel de triglycérides), 11 % à 13 % de protéines, 9 % de cellulose, 6 % à 9 % d'amidon, 6 % de tanins (des polyphénols), 2 % à 4 % de cendres, 1,5 % de pentosanes, 1 % à 2,5 % d'acides organiques, 0,8 % à 1,4 % de théobromine, 0,1 % à 0,3 % de caféine, 2 % à 3 % de fibres diverses, 1 % de glucose et autres sucres, 2 % à 3 % d'eau.

Les teneurs du chocolat noir amer en minéraux et oligo-éléments sont, pour 100 grammes : 400 mg de potassium, 180 mg à 250 mg de phosphore, 100 mg à 140 mg de magnésium, 40 mg à 60 mg de calcium, 11 mg de sodium, 2 mg à 6 mg de fer, 0,7 mg à 1 mg de cuivre, environ 0,05 mg de fluor, avec, en outre 1,5 % de théobromine et 0,2 % de caféine ; quant aux vitamines, sont surtout présentes l'A, la B1, la B2, la B3, l'E et la D.

Y. R.

Bibliographie

Les euphémismes médicaux

DE LA BOUCHE DU MALADE A L'OREILLE DU MÉDECIN
docteur Mario Bensasson
éditions Jacques Bertoin.
269 p., 115 F.

Voilà un ouvrage qui est, au fond, le résultat d'une étude ethnologique de la conception que nos malades se font de la maladie et des façons d'y remédier. L'auteur a raison de parler, ici, d'un véritable corpus linguistique. L'un des phénomènes les plus intéressants est le suivant : les médecins, notamment français, finissent par adopter un certain langage qui ne traduit pas leur pensée réelle mais plutôt le désir de ne pas traumatiser le malade par l'assénement d'un diagnostic alarmant.

C'est, évidemment, une vieille querelle mais il est certain que, lorsqu'au début du siècle, Edouard Brissaud, médecin des hôpitaux de Paris et linguiste dit : *« On cachera toujours à un phtisique s'il est poitrinaire... »*, il adopte une position qui est encore classique en France. D'une certaine façon, quand le médecin emploie de tels euphémismes, il est comme l'adulte qui adopte le parler infantile en s'adressant à un jeune enfant.

Deux chapitres sont hautement instructifs. L'un traite des reins. On sait que, dans le langage populaire, il y a une confusion constante entre la colonne lombaire et les reins. En outre, la complexité physiologique du fonctionnement rénal est très largement ignorée, et cet organe qui participe, de façon active, au maintien de l'équilibre du milieu intérieur se voit souvent relégué, dans l'opinion publique, à des tâches grossières d'excrétion. L'autre chapitre qui doit particulièrement retenir l'attention est celui consacré à l'hypertension artérielle et à ses liens, réels ou imaginaires, avec la « tension » qui existe entre l'homme et son milieu.

Il faut savoir gré à l'auteur de ne jamais se moquer du langage de ceux qu'il est amené à écouter et à traiter. Il n'est que trop facile de tourner ce langage en dérision. Autre mérite : il ne cède jamais à la facilité, notamment psychosomatique. Certes, il étudie une langue mais en même temps il n'oublie pas la sienne propre – celle du médecin. En d'autres termes, il continue à penser d'une façon rigoureuse. Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses attraits, ce livre est aussi alerte que bien écrit.

CYRILLE KOUPERNIK

▶ Le docteur Cyrille Koupernik est psychiatre et professeur honoraire au Collège de médecine des hôpitaux de Paris.

Les splendeurs de l'Antarctique

ANTARCTIQUE CONTINENT DE L'EXTRÊME
de Claude Lorius
Editions Planète-Denoël.
120 pages, très nombreuses photos en couleurs. 195 F.

Claude Lorius est un des meilleurs connaisseurs au monde de l'Antarctique : depuis l'Année géophysique internationale 1957-1958, il a passé en tout, sur le sixième continent, plus de cinq années de sa vie, dont deux hivernages (quinze mois à chaque fois). Sa spécialité est la glaciologie : l'analyse des carottes de glace prélevées dans l'inlandsis renseigne avec beaucoup de précision, en effet, sur la température et la composition de l'atmosphère des temps anciens. Les mesures faites dans son laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (CNRS, Grenoble) sur les échantillons de glace découpés – très difficilement – par les Soviétiques dans les 2 000 premiers mètres de la calotte polaire à la base antarctique russe de Vostok ont ainsi donné des informations sur le climat qui a régné dans ce bout du monde au cours des 150 000 dernières années. Ce qui est très intéressant pour essayer de prévoir les futurs changements des climats de notre planète.

Pourtant, le livre *Antarctique, continent de l'extrême* n'est pas un traité de glaciologie, ni un manuel consacré au sixième continent. C'est un superbe album d'images qui montre les splendeurs de la glace de mer (la banquise) ou de la glace de terre (la calotte polaire et les icebergs qui en sont issus), la curiosité agitée des manchots Adélie, la majesté et la manie processionnaire des manchots empereurs, la voracité des léopards de mer et le goût du farniente des autres phoques, sans oublier le dur travail des hommes. Outre ces superbes images, le livre comprend des textes de Claude Lorius, courts mais suffisants pour que l'honnête homme de cette fin de siècle sache l'essentiel du rôle et des problèmes de l'Antarctique.

Y.R.

Les hommes-taupes

VOYAGE DANS LA FRANCE DES TROGLODYTES,
de Patrick Saletta,
Editions SIDES,
5, avenue Jeanne-d'Arc,
92160 Antony.
309 pages, très nombreuses illustrations. 350 F.

Patrick Saletta a, manifestement, une passion : celle des habitations et monuments troglodytes, c'est-à-dire creusés ou au moins agrandis dans le rocher par la main de l'homme. Il nous entraîne, à travers toute la France, dans un vrai voyage de taupes, mais de taupes qui ont besoin tout de même de fenêtres ou de portes prenant un jour souvent chiche, mais indispensable, sur l'extérieur. Et le lecteur, qui ne connaissait guère que la Cappadoce (Turquie), Pétra (Jordanie), certains villages pueblos (ouest des Etats-Unis) et peut-être même l'église monolithe de Saint-Emilion (Gironde) comme exemples superbes de troglodytisme, découvre avec étonnement et intérêt que la France, elle aussi, est extrêmement riche en monuments et habitations troglodytes.

Cette façon de vivre dans la roche a plusieurs avantages, comme l'explique fort bien Patrick Saletta. Elle apporte la sécurité des personnes et des biens; elle économise les matériaux de construction; elle fournit gratuitement le frais en été et le tiède en hiver; elle permet la bonne conservation du vin; elle donne à ceux qui en ont envie la solitude et le calme. Ce qui explique que le troglodytisme a été pratiqué dès les temps les plus reculés et qu'il n'a pas encore disparu en France. Bien entendu, les innombrables photos ou documents anciens rassemblés sur la France par Patrick Saletta concernent surtout des sites troglodytes abandonnés. Mais des chapelles ou églises creusées dans le roc sont toujours en service. Et, snobisme nouveau, d'humbles maisons troglodytes commencent à être aménagées en résidences secondaires dotées de tout le confort...

Y. R.

SCIENCES • MEDECINE

POINT DE VUE

Plaidoyer pour une holding médicale française

par François Blamont

JUSQU'EN 1987 le secteur des technologies médicales était dominé en France par la Compagnie générale de radiologie (CGR), filiale du groupe Thomson. Aux termes de l'accord entre Thomson et General Electric, CGR passait en quelques mois dans le giron de l'américain, tandis que Thomson récupérait Radio Corporation of America. Le traumatisme fut grand : fin de la seule entreprise française d'imagerie médicale de taille internationale, abandon pur et simple d'une filière industrielle, abandon des équipes de recherche médicale qui travaillaient avec CGR sur un certain nombre de programmes.

Depuis, le paysage des technologies médicales françaises s'est repeuplé, avec notamment le développement d'une trentaine d'entreprises de taille moyenne leaders mondiaux sur leurs segments de marché : Technomed, Ela, Trophy, Oris, Diagnostics Pasteur, Biomérieux, Guerbet, Sopha Médical sont celles que l'on cite le plus souvent. Aujourd'hui, l'ensemble des productions françaises réalise un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs pour trois cents entreprises environ. La recherche française est toujours de très haute qualité, notamment à l'INSERM, au CNRS et au CEA.

Le marché de la santé s'est aussi transformé au cours de ces dernières années. Les produits se sont diversifiés, la médecine est devenue plus « technologique ». Des produits sont apparus en permettant des diagnostics meilleurs ou moins coûteux, soit en remplacement de produits existants (résonance magnétique champ modéré, échographes), soit en substitution d'actes médicaux lourds et traumatisants (lithotripteurs, *gamma Knife*), ou même en substitution d'une organisation hospitalière inadaptée (hospitalisation à domicile). A côté des très grands segments de l'imagerie où le marché se partage entre les multinationaux du secteur (General Electric, Siemens, Philips, Toshiba), un grand nombre de « niches » correspondant à des marchés significatifs se sont développées n'ayant en fait en commun que le client final, c'est-à-dire les contraintes réglementaires liées à la santé, et les pratiques de marketing et de commercialisation inhérentes au secteur.

Ces niches apparaissent régulièrement du fait de l'évolution des technologies et des recherches médicales, de l'organisation de la médecine, et du fait de la nécessité de plus en plus impérieuse de maîtriser la croissance des coûts de santé. Or, sur ces niches, les places industrielles ne sont pas prises.

Le CEA et Thomson sont déjà actifs dans le secteur des technologies médicales. Le CEA dispose en matière de recherche de ressources exceptionnelles : au LETI, pour l'instrumentation et l'électronique médicales ; au département des Sciences du Vivant pour l'ingénierie des protéines ; au CEREM pour les matériaux ; à Orsay pour les capteurs en télémédecine ; au service hospitalier Frédéric-Joliot pour les applications médicales.

Au niveau industriel, il détient des participations dans l'ORIS (10 milliards de francs de chiffre d'affaires) en marqueurs et réactifs, dans Sopha médical (500 millions de francs) en médecine nucléaire et résonance magnétique, et dans ELEKTA (400 millions de francs), pour la neurochirurgie et la radiothérapie. Chez Thomson, on trouve également de la recherche pour la radiologie numérique, pour les sondes échographiques et une activité industrielle qui reste de taille : les tubes de radiologie et les amplificateurs de brillance chez TTE.

Un grand groupe, sur ces marchés, ne peut pas réussir avec la souplesse et la capacité de réaction d'une entreprise de taille moyenne. A l'inverse, une entreprise moyenne est vite pénalisée par les délais réglementaires, ou par la complexité des services liés aux produits (implantation internationale, financement des ventes), ou simplement par les retournements de conjoncture ou la préférence des clients pour les grands groupes, plus rassurants. Une logique industrielle serait de constituer au sein de Thomson-CEA une holding plus médicale (« Thomson CEA Médical »), rassemblant les activités déjà présentes au sein des deux entités, mais en les rendant plus cohérentes, et pouvant accueillir d'autres sociétés, françaises ou non. La holding apporterait l'ingénierie financière des projets et des produits, l'implantation internationale, les services associés à la santé, l'image et la pérennité. Les sociétés apporteraient les technologies (électronique, traitement d'image, composants, matériaux, outils de tests). Les entreprises filiales de la holding seraient des centres de profit à part entière, où les chefs d'entreprise conserveraient leur créativité et leur originalité en gardant leur autonomie de décision : elles seraient *marketing driven*. Tout en restant sur une logique de niche, cette holding médicale poursuivrait les grands axes de développement de la médecine, c'est-à-dire :

- La résonance magnétique « champ modéré », avec ses produits associés : marqueurs, résonances magnétiques dédiées à l'interventionnel ou à l'urgence, l'instrumentation associée ; ce type de diagnostic prendra rapidement 70 % du marché des équipements lourds d'imagerie ;
- Le diagnostic *in vitro*, instrumentation et réactifs, puis la biologie moléculaire et l'ingénierie des protéines ;
- La chirurgie non invasive et ambulatoire, radiothérapie, robotique d'assistance ;
- La suppléance fonctionnelle en cardiologie ;
- Le dentaire avec l'imagerie et la conception assistée par ordinateur ;
- La médecine nucléaire.

Les activités de services devraient être particulièrement développées, notamment vers la fourniture de produits clés en mains, avec maintenance, formation, conseil, financement, et vers la gestion des plateaux techniques en routine clinique ou des alternatives à l'hospitalisation, en association avec les professionnels du domaine.

L'ensemble pèserait entre 4 et 5 milliards de francs, serait particulièrement souple à gérer, aurait un potentiel de développement important sur les axes stratégiques du secteur, et se placerait parmi les premiers industriels mondiaux du domaine.

Les technologies médicales sont un enjeu pour la France : aujourd'hui aux alentours de 13 milliards de francs, le secteur peut vite atteindre 20 milliards de francs et être donc voisin des grandes filières industrielles françaises. Mieux soigner l'homme avec les médecins, les chercheurs et la technologie est une ambition aussi passionnante que l'espace, l'aéronautique et le militaire.

► **François Blamont est président du groupe Sopha et président du Club Biotique Avenir.**

CULTURE

THÉATRE

Un voyage extraordinaire

Une tragédie de jadis, la tragédie du monde d'aujourd'hui

ŒDIPE, TYRAN
à la maison de la Culture de Chambéry

Si un jour un éditeur rassemblait les mises en scène de Matthias Langhoff en un unique «volume», il devrait immanquablement imiter Hetzel, l'éditeur de Jules Verne, et intituler son recueil «les Voyages extraordinaires». Après trente ans de carrière, le metteur en scène suisse allemand n'en finit pas de dessiner une carte du monde du théâtre originale et envoûtante.

Après *le Prince de Hombourg, le Roi Lear, Si de là-bas si loin, la Duchesse de Malfi* – quelques-unes de ses productions récentes que le public français a pu apprécier, – il revient aujourd'hui à Chambéry avec un *Œdipe, tyran* de la même veine : étrange, fantasque, violent.

Langhoff avait déjà monté cet *Œdipe, tyran* de Sophocle, dans la même version de Hölderlin revisitée par le dramaturge allemand Heiner Müller, en 1988, pour la troupe du Burgtheater de Vienne. Le metteur en scène y revient avec des acteurs catalans, en français, à Chambéry, à l'invitation du Festival olympique des arts. Après Barcelone, où le spectacle a été créé lors du dernier Festival d'automne.

D'entrée de jeu, Langhoff brouille les pistes et crée un univers méditerranéen, certes, mais qui aurait connu un *big bang* d'intensité nucléaire. Les protagonistes de la tragédie sont revenus à l'état d'extrême dénuement d'un temps ancien, presque immémorial. Ils sont vêtus de peau de bêtes qu'ils ont auparavant sacrifiées non à un quelconque Dieu – porté disparu – mais à leur subsistance, à leur survie. La cité de Laïos, Thèbes, a des *allures de village oublié où la* lumière – travail passionnant et innovant de Quico Guttiérrez – surgit des astres en fusion d'un univers sens dessus dessous.

On reconnaît la «patte» d'Heiner Müller dans la radicalité de l'écriture, son économie qui lui permet d'aller au plus vite au cœur d'une problématique très politique et, bien sûr, tout à fait actuelle. Et aujourd'hui comme jadis, on sort de ce spectacle abasourdi et inquiet, viscéralement inquiet sur l'avenir de la cité, la nôtre.

OLIVIER SCHMITT

▶ Espace Malraux, 67, carré Curial, 73000 Chambéry. Le 28 janvier, à 20 h 45, les 29, 30 et 31 janvier, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43.



ROS RIBAS

Deux plus une

PIAVODEON
à la Cité internationale

La mode chez les musiciens classiques est à l'autodérision. Probablement se sentent-ils enfermés dans leur savoir, dans leur réputation de spécialistes détenteurs d'une écriture et d'un langage interdits à ceux qui n'ont pas fait d'études. Susy Firth – pianiste et chanteuse, interprète de Mozart et de blues, – Gilles Petit – violoncelliste, violoniste et chanteur, entre autres, – se sont joints à Michèle Guigon, venue de chez Jérôme Deschamps, accordéoniste-goualeuse à la voix éraillée, pour nous raconter qu'on peut tout faire dire à n'importe quelle musique, qu'elle soit populaire ou sophistiquée.

Ça commence donc par une conférence de Gilles Petit illustrée au piano par Susy Firth, qui joue la myope et l'amoureuse. Impressionné par ses formes, Gilles Petit entame avec elle une sorte de duo d'amour, lorsque intervient Guigon avec son accordéon.

S'ensuivent scènes de disputes, de marivaudages en musique, une sorte de duo «polyphonique» – chacun chantant en même temps et dans le même ton une chanson différente. Ils sont habiles, s'amusent, amusent le public avec grâce et finesse. On passe une heure agréable, sans importance. On a l'impression d'une ébauche de spectacle.

C. G.

▶ 19, boulevard Jourdan, à Paris (14e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 16 février.

Une farandole de rêve

Un Arlequin qui s'envole du Pont-Neuf au pont des Soupirs

ARLEQUIN SERVITEUR DE DEUX MAITRES
à Bordeaux
de notre envoyé spécial

Des sauts périlleux, des chansons, un petit nuage de nacre dans le bleu d'un ciel d'été, un duel sauvage, des costumes de toutes les couleurs, des clowns peints comme de grands jouets, une course-poursuite de canards en croûte et de caramels-gelati, des envols de lettres «poche restante» qui planent dans une lumière blonde, des baisers volés, des fantômes, des flûtes : la mise en scène d'*Arlequin serviteur de deux maitres* au Centre dramatique national de Bordeaux est un enchantement. Surprises, beauté, gaieté, charme. Cloué, bouche ouverte, le public en retombe en enfance.

L'histoire de cette pièce est une histoire de fou. Son acteur préféré, Sacchi, étant parti pour l'Autriche, Goldoni s'était éloigné de Venise. Replié en Toscane, il s'ennuyait, les acteurs du crû étaient *«trop médiocres»*. Survient un courrier urgent : Sacchi est de retour. Il prie Goldoni de lui écrire, vite fait, une pièce. Ou plutôt de traduire, d'adapter, une simple «comédie à canevas» française, œuvre d'un certain Jean-Pierre des Ours : *Arlequin serviteur de deux maitres.*

Une pièce diabolique, sans profondeur avouée, mais un incroyable précipité de chassés-croisés, de quiproquos qui s'enchaînent à une vitesse folle. Goldoni fait confiance aux *«galopades d'événements accumulés les uns sur les autres»*. Il a fait des succès avec deux bluettes de ce genre : *Trente-deux infortunes d'Arlequin*, et *Cent quatre événements dans une même nuit*. Il a adapté déjà une farce de foire jouée à Paris, *Arlequin empereur de la Lune : «Je travaillai la pièce à ma fantaisie»*, dit-il.

Pour *Arlequin serviteur de deux maitres*, il se donne moins de peine. La mécanique est au point. Une jeune fille, apprenant que son fiancé est mort, se lie à un autre. Erreur : le premier fiancé réapparaît. En vérité, ce n'est pas lui, c'est sa sœur, travestie en homme : elle est à la recherche de son propre fiancé, qui s'est enfui. Et le vaudevilliste français a entrecroisé cette première intrigue avec une seconde : un domestique aventurier, Arlequin, offre ses services à cette sœur travestie, puis, sans le lui dire, à un jeune homme de belle allure (qui se trouve être le fiancé, qu'elle cherche). Arlequin croit servir deux maîtres adversaires, même ennemis, alors que ce sont deux amoureux, presque un seul être : la seule «valeur» de cette construction, si c'en est une, réside là.

Goldoni n'ajoute rien, sauf de petits détails de jeu pour son ami Sacchi, et une grande pantomime comique où Arlequin sert deux dîners différents à la fois : un exploit de jonglerie. Sacchi, jouant cette pièce, fait d'abord un très grand succès à Venise. Puis il s'en lasse. Plus tard, il s'amusa à l'étoffer un peu. Mais la pièce fut oubliée. C'est au vingtième siècle seulement, lorsqu'un nouveau protagoniste de la vie théâtrale, le metteur en scène, eut son mot à dire, que deux maîtres du genre, incités justement par les libertés d'invention que leur procurait une pièce pauvre, réussirent, avec *Arlequin serviteur*, deux spectacles de toute beauté : Max Reinhardt puis Giorgio Strehler.

Jean-Louis Thamin avait été le troisième virtuose de cette œuvre-phénomène, donnant en 1968 une adaptation qui le «lança». A présent il a confié à Valeria Tasca l'écriture d'une traduction neuve, directe et vivante. Les décors de Rudy Sabounghi, les costumes de Patrick Lebreton, les lumières de Jean-Pascal Pracht, sont pour beaucoup dans l'enchantement de cette soirée. Et, dans l'allant déchaîné et les rires de cette farandole de rêve, Thierry Belnet (Arlequin), Yves Gourvil, Vincent Solignac, Pascal Vannson, Marc Planceon, Nelly Allard, Pascale Barouk, Nathalie Dauchez, savent donner, sans peser, conscience et caractère à ces clowns et ces acrobates. Thierry Belnet en particulier explore un Arlequin bizarre, un peu sombre par moments, brusque, même sauvage, chercheur d'accidents.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre du Port de la Lune, centre dramatique de Bordeaux-Aquitaine. Du lundi au samedi à 20 h 30 jusqu'au 8 février. Tél. : 56-91-98-00.

ARCHITECTURE

La nature apprivoisée

L'œuvre d'un architecte, élève d'Alvar Aalto, présentée à Paris

REIMA PIETILÄ
a l'Institut finlandais

Il y a quelques années encore, c'était un cinéma, rue des Ecoles, en plein cœur du Quartier latin. Ce cinéma-là n'est pas devenu un quelconque supermarché, ni une banque, mais l'Institut finlandais. Architecture typiquement nordique : raffinée, rigoureuse, adoucie par un bois blanc au cœur gros comme ça.

Enfermée, ou protégée, par une langue très éloignée de celle de ses voisins nordiques, ou naguère soviétiques, la Finlande a une culture extrêmement vivante et originale, dont l'architecture n'est pas le moindre fleuron. Ce petit pays (5 millions d'habitants pour 340 000 km²) a donné naissance à un nombre surprenant d'architectes internationalement reconnus comme Eliel Saarinen (1873-1950), son fils Eero Saarinen (1910-1961) ou Bryggman (1891-1955), et surtout à l'un des génies de ce siècle, auprès de Mies Van Der Rohe, Wright ou Le Corbusier : Alvar Aalto *(1898-1976)*.

Inventeur d'un espace formidablement maîtrisé, Aalto est une de ces personnalités à l'œuvre si puissante qu'elle semble pomper durablement l'imagination de leur génération, confisquer le talent de disciples qui les adulent, les imitent, parfois aussi, hélas ! les caricaturent.

Des références bien digérées

Naître à l'ombre d'Aalto aurait donc pu être une manière de handicap, une obligation de fidélité formelle pour Reima Pietilä (né en 1923), héros, avec sa femme Reili, de l'exposition de l'Institut finlandais. Or, si modeste que soit la dimension de cette présentation, et si limités les moyens d'expression (des dessins et des photos à l'ordre un peu hasardeux), on découvre ici une personnalité autonome d'une grande richesse. Pietilä va produire une architecture lyrique et maîtrisée comme celle de son maître Aalto, sans doute moins raffinée, mais d'une liberté telle qu'il est vain de tenter de l'accrocher à telle ou telle école.

Cela même si toutes les tendances du siècle traversent son travail (en cela son œuvre est aisément datable) : le fonctionnalisme, et par antiphrase, l'architecture organique, mais sans la mollesse de mollusque que cette manière de penser a souvent engendrée, le futurisme (un zeste), une tentation proliférante, et jusqu'à des «courants» plus récents comme le post-modernisme. Toute cette matière première est digérée, sublimée, transformée. Cette constante chez Pietilä est peut-être une constante finlandaise : comme le sourd grondement d'une nature pas toujours très souriante à l'homme qu'il faut apprivoiser en lui racontant d'interminables contes de fées. Si l'on ne connaît pas ses œuvres considérées comme majeures, l'église Kaleva à Tempere (1966), la maison des étudiants Dipoli à Otaniemi (1967), plus récemment la bibliothèque Metso à Tempere (1978-1985), on peut approcher son travail dans cet îlot de calme qu'est l'Institut finlandais. *L'exposition se double d'un hommage à la revue le Carré bleu*, dont Pietilä fut un des fondateurs en 1958.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ Reili et Reima Pietilä, Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 75005. Tél. : 40-51-89-09. Jusqu'au 16 février.

ARTS

Réminiscences

Cosmopolite, l'exposition de trois jeunes peintres passionnés par l'histoire de leur art

AFRICANO, RYAN ET FRÈRE
à la galerie Peyroulet

L'un, Nicholas Africano, est de Kankakee, Illinois ; un autre, David Ryan, de Cork, Irlande ; et le troisième, Michel Frère, de Bruxelles. Le plus âgé a à peine plus de quarante ans, le plus jeune tout juste trente. Rien ne les réunit, hors leur commun désir de faire de la peinture, de couvrir des toiles, d'exécuter des tableaux et leur prédilection commune pour les grands exemples du passé.

Frère s'inspire largement de l'expressionnisme abstrait afin de construire à larges gestes des entrecroisements et des entrelacs noirs sur fond gris ou rose. Il ménage ses effets avec adresse – un rien trop d'adresse peut-être. Jackson Pollock, auquel on ne peut s'empêcher de penser devant ces œuvres très achevées, ne se faisait certes pas scrupule de corriger et perfectionner à froid ses drippings, mais il leur conservait un air de violence qui a ici disparu.

Africano et Ryan usent d'autres réminiscences, figuratives celles-ci. Pour Ryan, c'est Matisse, celui du voyage au Maroc – le meilleur *Matisse sans doute, le plus vif, le* plus coloré, le plus adroitement simplificateur. A cet illustre prédécesseur, l'Irlandais a emprunté ses silhouettes de Marocains accroupis et ses harmonies chromatiques. Il s'en sépare sur deux points. Ses constructions n'ont pas l'élégante complexité de Matisse, étant réduites à une figure au centre de la toile. Plus étrangement, il étouffe l'éclat de ses couleurs à force d'épaissir sa matière. On dirait du fauvisme verni, étrange mixte, bien fait pour séduire tous ceux qui traquent les signes d'un retour – un de plus – à la figure et au «beau métier».

Africano a remonté le cours de l'histoire plus avant, jusqu'au dix-septième siècle, et s'est arrêté à l'escale Caravage. Il esquisse en ocre et gris des adolescents mollement allongés entre des corbeilles de fleurs, motif pompéien gracieusement perverti qu'il traite en virtuose. Le titre est gribouillé sur la toile, artifice moderniste qui ne semble là que pour défendre l'artiste contre l'accusation de pastiche. Pourquoi ne pasticherait-il pas cependant ? Ce fut, pendant des siècles, l'un des procédés habituels de l'enseignement.

Les élèves copiaient les maîtres, jusqu'à ce que, différence après différence, trahison après trahison, leur manière personnelle se distingue de celle de leurs maîtres. Or c'est bien de cela qu'il s'agit, d'artistes qui ont entrepris de se donner chacun un style et n'ont d'autre moyen pour y parvenir que de visiter les musées et feuilleter les *livres d'histoire. Africano est le* plus avancé des trois dans cette aventure, le plus manifestement habile aussi. Pour les deux autres, le plus sage est d'attendre.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Gilles Peyroulet, 18, rue Keller, 75011 Paris. Tél. : 48-07-04-41. Jusqu'au 22 février.

Désillusions

Une adolescente rencontre son père pour la première fois

JE VEUX FAIRE DU CINÉMA
à la Michodière

On attend beaucoup de Michel Blanc. Sur scène comme au cinéma, il a imposé sa silhouette fragile, sa sensibilité, sa façon de frôler la panique et de se protéger par la force de son humour inquiet. Il est drôle comme un Woody Allen qui se rongerait les ongles, peut devenir le pathétique, le dangereux Monsieur Hire, plus proche que tout autre comédien des fantasmes glauques de Simenon.

Michel Blanc adapte, met en scène et interprète à la Michodière *Je veux faire du cinéma*, de Neil Simon, habile auteur de pièces qui tissent des intrigues rassurantes autour de problèmes dont on parle. Ici, il s'agit de la confrontation entre une fille de dix-sept ans, fonceuse naïve, et son père, scénariste blasé, qui vivote à Hollywood comme n'importe quel employé de bureau sans sécurité d'emploi. Il a quitté New-York et sa femme pour un avenir doré, entretient une liaison tranquille avec une maquilleuse de studio, et ne connaît pas sa fille. Elle rêve de cinéma et d'un père glorieux, mais la désillusion ne s'accompagne pas de désespoir. Leur brève réunion les aura enrichis tous les deux. Happy end, avec juste ce qu'il faut de mélancolie pour se démarquer du pur feuilleton.

La jeune fille, c'est Judith Godrèche, que ses jupes de petite provinciale godiche – alors qu'en principe elle vient de New-York – ne parviennent pas à enlaidir. Mais elles ne l'aident certainement pas à se sentir à l'aise. Bizarrement, Michel Blanc non plus ne semble pas à l'aise. Michèle Laroque – la maquilleuse-maîtresse – paraît moins contrainte, sans doute parce qu'elle a peu de scènes, et les joue gentiment boulevard.

La difficulté est là : Michel Blanc metteur en scène n'a pas choisi de style. Il pose les personnages face à face sur le plateau, ils dialoguent. Noir pendant lequel ils sortent en courant, tandis qu'on change quelques accessoires. Et ça recommence. On se croirait à la télévision, devant une sitcom, avec rires injectés. Car le public, tout au moins c'était le cas le 22 janvier, nombreux et enthousiaste, par vagues régulières envoyait un même rire quelle que soit la réplique. La réputation de comique colle à la peau de Michel Blanc, qui, là, tente pourtant de donner une interprétation plus sensible de la pièce. Seulement, bien qu'il l'ait adapté lui-même à sa personnalité et à celle de Judith Godrèche, le texte réclame un jeu extérieur et solide, sous peine de s'effranger dans l'ennui.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-95-22.

NOTES

La SACEM gagne une manche contre les discothèques

La Commission européenne vient de communiquer son avis dans le conflit qui oppose la SACEM aux discothèques françaises regroupées au sein du BEMIM (Bureau européen des médias de l'industrie musicale). Selon la Commission, *«l'enquête ne permet pas d'établir que les conditions de l'article 86* [relatif aux abus de position dominante] *sont remplies en ce qui concerne le niveau des tarifs actuellement pratiqués par la SACEM»*.

Le BEMIM a deux mois pour présenter ses observations avant que la Commission ne rende un avis définitif. Si celui-ci reste favorable à la SACEM, les discothèques ont l'intention de se pourvoir devant le tribunal de première instance de Luxembourg, chargé des affaires de concurrence communautaires.

De son côté, Jean-Loup Tournier, le directeur général de la SACEM, s'est félicité d'avoir franchi avec succès cette *«étape décisive»* dans un conflit qui dure depuis plus de quatorze ans pour certaines discothèques. Il a déclaré que la Société des auteurs dépensait *environ 5 millions de francs* par an en frais de procédure (outre l'action devant les instances européennes, quatre cents litiges sont actuellement en cours devant les tribunaux) et que son manque à gagner s'évaluait entre 250 et 300 millions de francs, certaines discothèques refusant de verser les droits d'auteur à la SACEM pendant la durée de la procédure.

T. S.

Préavis de grève à l'Orchestre de Paris

Réunis en assemblée générale, les musiciens de l'Orchestre de Paris se sont prononcés pour un arrêt de travail le mercredi 5 février. Les musiciens exigent *«le respect de leur contrat de travail ; la mise en place d'une mission de conciliation ; une direction artistique correspondant au prestige et à la mission d'un orchestre à vocation internationale ; un accord collectif d'entreprise, avec notamment une responsabilisation réelle des musiciens dans la marche générale de l'orchestre ; la création d'une grille d'ancienneté rémunérée ; le rétablissement réel de l'effectif global de l'orchestre et la révision du nombre annuel d'heures de travail»*.

Les musiciens déplorent, d'autre part, *«leur absence d'un grand festival français»* et souhaitent *«une politique audiovisuelle plus active»*. Dirigé par Semyon Bychkov depuis le 1er septembre 1989, l'Orchestre de Paris n'en est pas à son premier désaccord avec son directeur musical.

□ **Sortie de deux albums de Bruce Springsteen au printemps.** – Les dixième et onzième albums de Bruce Springsteen seront publiés simultanément *«au début du printemps»* a annoncé Columbia, la maison de disque du chanteur américain. *Human Touch* et *Lucky Town* pourront être achetés séparément, suivant ainsi l'exemple des deux disques de Guns'n'Roses *(Use Your Illusions I* et *II)*, qui comptent parmi les grands succès commerciaux de ces derniers mois. Bruce Springsteen n'avait rien publié depuis la sortie de *Tunnel of Love* en 1987.

CULTURE

CINÉMA

Promesses européennes

Une Russe, un Français et une Suédoise au palmarès du quatrième festival Premiers Plans à Angers

ANGERS

de notre correspondant

Une Russe, un Français et une Suédoise sont les lauréats du quatrième festival Premiers Plans d'Angers, consacré aux premières œuvres de jeunes cinéastes européens.

Le Grand Prix du jury – présidé par André Téchiné – et le Prix du scénario ont été décernés à Lydia Robrova pour *Oh vous mes oies*, étonnante chronique villageoise dans laquelle les retrouvailles de trois frères, sur fond de retransmission télévisée des JO de Moscou, évoquent un néoréalisme italien «revisité» par l'âme slave. Le prix Procirep des producteurs (200 000 francs à valoir sur le prochain film du lauréat) a été attribué à Xavier Beauvois, pour *Nord*, avec Bulle Ogier, sombre itinéraire d'une adolescente. La Suédoise Suzane Bier a obtenu le Prix du public pour son film *Freud quitte la maison*.

Les trois films primés sont dignes des précédentes révélations du festival angevin, qui ont fait carrière, *La Petite Vera*, de Vassily Pitchoul (1989), *My Left Foot*, de Jim Sheridan, «oscarisé» à Hollywood (1990) ou *la Vie des morts*, d'Arno Desplechin (1991).

Délégué général d'un festival dont il est le «père fondateur», le producteur Claude-Eric Poiroux pouvait se montrer satisfait. Les Premiers Plans ont rassemblé 23 000 spectateurs en neuf jours et ont été soutenus par de nombreuses personnalités : Fanny Ardant, Jean-Claude Brialy, Jean Carmet, Hélène Vincent, Daniel Gélin, Alain Cuny, Evelyne Bouix ou Marie Dubois venus «en voisins», mais aussi Mario Bellocchio et Riccardo Freda, qui ont participé aux rencontres autour de la rétrospective italienne.

«Travailler au pays»

Le festival d'Angers a également *servi de cadre à un colloque sur le* thème « Des salles européennes pour les films européens» auquel ont participé une soixantaine de professionnels – producteurs, metteurs en scène, distributeurs et exploitants – autour de Mme Colette Flesch, directeur général de la communication et de la culture pour la Communauté européenne. Question posée : comment permettre aux quelque six cents films réalisés chaque année en Europe, et dont beaucoup ne quittent jamais leur pays ou ne sont même pas présentés en salle, de sortir dans de bonnes conditions à l'échelon européen ?

On compte sur le plan Média-salles, initiative de Bruxelles qui dégage chaque année une somme de 800 000 écus pour la «sensibilisation» aux films européens, et sur le projet Europa-cinéma qui vise à constituer, dans les capitales et les grandes villes du continent, un réseau de salles spécialisé dans le cinéma d'Europe. Pour Eric Poiroux, *« la contre-offensive européenne est lancée face à l'invasion américaine »*. Les *« gens de cinéma »*, eux aussi, veulent *« vivre et travailler au pays »*.

CLAUDE-HENRI GAY

▶ Les quarante-cinq films de la sélection sont présentés à Paris, du 29 janvier au 4 février, au cinéma Europa Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, 5e.

Culture juive à Créteil

Du 2 au 9 février, l'Association israélite de Créteil (Val-de-Marne), en collaboration avec la municipalité organise une semaine de la culture juive, avec en ouverture un concert de l'Orchestre philharmonique d'Europe, dirigé par Hugues Reiner. Au programme : Prokofiev, Ravel, Mahler (Palais des Sports, 20 h 30). Le 3 février : à l'hôtel de ville, vernissage d'une exposition sur le passé et les traditions. Le 4 : à la librairie Chroniques, présentation des *Juifs d'Espagne, histoire d'une diaspora*, et à 20 h 30 au Centre communautaire, soirée de chants. Le 5 février, aux trois salles des cinémas du Palais, *les Armes de l'esprit* de Pierre Sauvage. *Ennemies, une histoire d'amour* de Paul Mazursky, et un cycle Woody Allen. Le 6 : au Centre communautairte, une table ronde sur la place de la culture juive, avec Alain Finkielkraut, Shmuel Trigano, Serge Moati, Raphael Drai. Le 8, à la Salle des fêtes, à 20 h 30. spectacle musical.

▶Tél. : 43-99-17-57 et 43-99-17-89.

MUSIQUES

Disques d'or et de platine : stagnation du nombre des distinctions

En 1991, le nombre de disques d'or et de platine attribués par le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) est resté stable, reflétant la morosité du marché du *disque. Seul le nombre des 45-tours* d'argent, d'or et de platine a augmenté en raison d'une baisse du seuil d'attribution (125 000 exemplaires pour l'argent, 250 000 pour l'or et 500 000 pour le platine, chiffre atteint par la seule *Zoubida* de Lagaf').

En ce qui concerne les albums on note une augmentation du nombre des disques de platine (300 000 exemplaires) et de diamant (1 million d'exemplaires) alors que les disques d'or et doubles disques d'or régressent. La suprématie des très gros vendeurs (Patrick Bruel, Jean-Jacques Goldman, Dire Straits ou Phil Collins) se voit confirmée alors que le milieu du marché reste fragile. Parmi les nouveaux venus dans le club des métaux précieux, on remarquera Lenny Kravitz, double disque d'or (200 000 exemplaires) avec *Mama Said*, ou REM, disque de platine avec *Out of Time*.

□ **Pianistes disparus en concert-cassette.** – Sous le titre «Réminiscences des années 20», le prochain «concert cassette» des éditions STIL proposera à son public d'emporter avec lui des interprétations historiques que Ravel, Saint-Saens, Cortot, Gershwin, Paderewski, avaient enregistrées au début du siècle sur rouleaux perforés. Restituées lors de cette soirée par Douglas Heffer sur sa console *Duo-Art*, ces interprétations, enregistrées sur place par le producteur Alain Villain, seront distribuées à l'issue du concert sous forme de cassettes aux auditeurs qui auront payé 160 F (spectacle seul : 90 F). Le 18 février, à 20 h 30, 5, rue de Charonne, 75011 Paris, tél. : 48-06-28-19.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

VENTES PAR ADJUDICATION

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Terre d'Espagne (1937), de Joris Ivens, la Passagère (1961, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 18 h 30 ; Tempête sur l'Asie (1928) de Vsevolod Poudovkine, 20 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Hommage à la Warner Bros : Moby Dick (1956, v.o. s.t.f.), de John Huston, 14 h 30 ; Je suis un évadé (1932, v.o. s.t.f.), de Mervyn LeRoy, 17 h 30 ; les Nus et les Morts (1958, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

FIPA : Salle 300 : Jeune Public : Bande annonce : les Trois Mousquetaires (1953) d'André Hunebelle, le Capitan (1960) d'A. Hunebelle, 14 h 30 ; Triton de Vincent Hachet, Ruggero Raimondi de Jean-Luc Léon, 16 h 30 ; In the line of justice twilight murder de Dirk Lowry, 18 h 30 ; Aimée d'Hedda James, 20 h 30 ; Salle 100 : The good woman of Bangkok (1990) de Dennis O'Rourke, 14 h 30 ; El Quijotte (1990) de Manuel Guttierrez, 16 h 30 ; 35 Up (1990) de Michael Apted, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20)

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08).

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).

AOUT (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

BAR DES RAILS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33)

BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Saint-Lambert 15ᵉ (45-32-91-68).

BILLY BATHGATE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20)

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85)

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40)

588, RUE PARADIS (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96)

COMME LES OISEAUX (Fr.) : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94)

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8ᵉ (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43).

DINGO (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34).

DOUBLE VUE (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Reflet Logos II, 5ᵉ (43-54-42-34).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30)

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11ᵉ (43-57-51-55).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTE D'HIVER. Film français d'Eric Rohmer : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

IL MAESTRO. Film franco-belge de Marion Hansel, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

JFK. Film américain d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LA MAISON DU SOURIRE. Film italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

HAMLET (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE (Esp.-Suis.-Fr.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18)

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18)

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85)

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06).

MAYRIG (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

MÉMOIRE TRAQUÉE (couleurs) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40)

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09)

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40)

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Reflet Logos I, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94).

LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

RAMBLING ROSE (A., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50) ; Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10ᵉ (47-70-21-71) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LE SOUS-SOL DE LA PEUR (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; La Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40)

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11ᵉ (43-57-51-55).

LA TOTALE (Fr.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1ᵉ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

UN ÉTÉ EN LOUISIANE (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50) ; Studio 28, 18ᵉ (46-06-36-07).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8ᵉ (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

VAN GOGH (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

YEAR OF THE GUN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8ᵉ (43-59-31-97) mer. 19 h 45, sam. 19 h 45, 22 h, dim. 18 h 45, 21 h.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34) mer., ven. 11 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer. 17 h.

ASTÉRIX LE GAULOIS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11ᵉ (43-57-51-55) mer. 16 h 45.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) mer., sam., dim. 13 h 50 film 10 mn après.

AVENTURES FANTASTIQUES (Tch., v.o.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63) mer. 16 h, sam. 14 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34) mer. 12 h.

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) mer. 19 h 45, sam. 22 h, dim. 19 h 30, mar. 16 h

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer. 17 h

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) mer., mar. 18 h, lun. 17 h 30.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) mer. 22 h 30

LES FLEURS DU MAL (Fr.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) mer. 18 h 10, sam. 14 h, lun. 22 h 15.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19ᵉ (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 19 h toutes les heures.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09) mer. 16 h, jeu. 18 h, sam. 17 h 30, dim. 22 h 10, mar. 19 h 45.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) mer., jeu. 20 h 10.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 22 h, mar. 19 h 45.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) mer. 22 h.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 50.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer., dim., mar. 21 h.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) mer., ven., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 16 h 15, sam. 20 h 15, mar. 18 h.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer., mar. 19 h, ven. 17 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11ᵉ (48-05-51-33) mer. 15 h 40, sam., dim. 13 h 30 ; Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) mer. 15 h 30, sam., dim. 13 h 30, 17 h 20.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19ᵉ (40-05-80-00) mer., jeu., mar. à 20 h, ven., sam., dim. 20 h, 22 h.

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5ᵉ (43-26-19-09) mer. 14 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5ᵉ (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer. 17 h.

TITI SUPERSTAR (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11ᵉ (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam., dim. 15 h.

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer., sam. 15 h, dim. 17 h 15

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85) mer. 22 h 15, dim. 22 h, lun., mar 16 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19ᵉ (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45 film 10 mn après. ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01) mer. 17 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : L'Entrepôt, 14ᵉ (45-43-41-63).

AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5ᵉ (46-33-86-86).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5ᵉ (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5ᵉ (46-33-86-86).

ELECTRE (Gr., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (43-54-15-04)

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9ᵉ (47-70-81-47).

HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉ (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1ᵉ (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17ᵉ (42-93-93-46).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 JANVIER

« Le Théâtre des Champs-Elysées. Salle, scène, historique et coulisses », 11 heures, hall d'entrée (M. Hager).

« Passages couverts autour de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons Directoire de l'hôtel de Bourrienne, spécialement ouverts », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (C. Merle).

« Paris au Siècle des Lumières : de l'église abbatiale Sainte-Geneviève au Panthéon », 15 heures, place du Panthéon, devant la mairie.

« La folie Saint-James, une demeure néoclassique, à Neuilly, avec sa grotte », 15 heures, sortie métro Pont-de-Neuilly, côté avenue de Madrid (Monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés. L'église, l'abbaye, témoin de quinze siècles d'histoire. Les caves des existentialistes. Le Musée Delacroix », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Nouvelles acquisitions du département des peintures », 14 h 30, Musée du Louvre, pavillon de Flore (M.-G. Leblanc).

« Actualité du compagnonnage dans la maison des Compagnons du devoir du tour de France », 15 heures, 1, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

« Le café Procope et la Comédie-Française », 16 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Ethique médicale et matière biomédicale », par Alain Pompidou (Mouvement de la responsabilité scientifique).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Bisexualité de l'esprit », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

BILLET

La tentation du conglomérat

Vilipendés ces dernières années, les conglomérats auraient-ils à nouveau les faveurs des stratèges ? Après le groupe Agnelli, qui depuis plusieurs années se développe dans l'agroalimentaire pour équilibrer les risques et les besoins du marché automobile, Volvo engage une fusion avec le premier groupe agroalimentaire *suédois, Procordia*.

Parallèlement, M. Jean-Luc Lagardère, le patron de Hachette et de Matra, annonce son projet d'unification entre ses deux sociétés.

Il y a quelques semaines, le gouvernement français réunissait l'électronique civile de Thomson et les activités industrielles du CEA en une même structure Thomson-CEA Industrie. D'autres rapprochements seraient dans les cartons.

Autant d'exemples qui vont à l'encontre des stratégies de *« recentrage sur les métiers de base »* prônés par tous les consultants occidentaux. Ne nous ont-ils pas expliqué sur tous les tons que les conglomérats, facilement opéables, sont des proies faciles *pour les raiders qui* dégagent de confortables marges en les revendant ensuite par appartement ? Que l'éparpillement de compétences, propre à un conglomérat, ne leur permet pas de déployer suffisamment de moyens pour acquérir une position mondiale *dans leurs secteurs*.

Un discours que les consultants ne semblent pas prêts d'abandonner. *« La décote des holdings sur le marché boursier confirme cette thèse »*, explique M. Yann Duchesne, directeur associé de McKinsey à Paris, le renommé cabinet de conseil en *stratégie. Même son de cloche* chez son grand rival, le Boston Consulting Group, même *« si nous sommes conscients des défauts d'une segmentation trop restreinte »*, explique M. Francis Cukierman, vice-président de BCG à Paris.

Seules des considérations *financières à court terme* justifient donc ces derniers rapprochements. *« Mais ils n'aideront pas l'activité déficitaire à améliorer sa compétitivité. Alors que le risque d'un dépôt de bilan oblige les entreprises à se restructurer »*, ajoute M. Duchesne. Dans un premier temps, les ressources de l'agroalimentaire renfloueront certes les caisses des constructeurs automobiles. Mais on peut craindre que ces mouvements n'accélèrent la sortie de l'un ou de plusieurs de ces constructeurs de la scène européenne avant la fin de la décennie.

ANNIE KAHN

Macy's en faillite

Macy's, qui assure être *« le plus grand magasin du monde »*, a demandé lundi 27 janvier la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites américaines après l'échec d'une tentative de reprise par le milliardaire Laurence Tisch.

La célèbre enseigne, installée à New-York dans la 34e Rue, croule sous un endettement de *3,5 milliards de dollars* (plus de 19 milliards de francs) pour des ventes de 7 milliards de dollars (38,5 milliards de francs), lié à un LBO (reprise par les cadres) monté en 1986. Mais comme Bloomingdale et bien d'autres grands magasins américains, Macy's souffre de la langueur de la consommation qui sévit aux Etats-Unis. Créé en 1858, Macy's compte aujourd'hui 251 magasins dans l'ensemble des Etats-Unis.

Après un déficit de 15 milliards de francs en 1991

Les comptes du régime général de la Sécurité sociale devraient être pratiquement équilibrés en 1992

Le régime général de la Sécurité sociale sera pratiquement équilibré cette année, selon le dernier rapport de la Commission des comptes, publié mardi 28 janvier. Le *déficit ne serait* que de 2 milliards de francs en 1992, après 15 milliards en 1991, alors que les prévisions de juin prévoyaient un besoin de financement de 23 milliards de francs pour 1991 et de 26 milliards pour 1992.

Le rétablissement des comptes du régime général *s'explique* essentiellement par la hausse de 0,9 point de la cotisation d'assurance-maladie des actifs intervenue au 1er juillet qui a permis d'accroître les recettes de 23 milliards de francs en 1992 et par la *revalorisation de 50 % du forfait hospitalier*, qui a rapporté 1,5 milliard de francs. S'y ajoutent les dispositions prises à l'égard des grossistes-répartiteurs et quelque 800 millions de francs grapillés au profit de l'assurance-maladie lors de l'opération de transfert d'une partie des contributions liées aux accidents du travail.

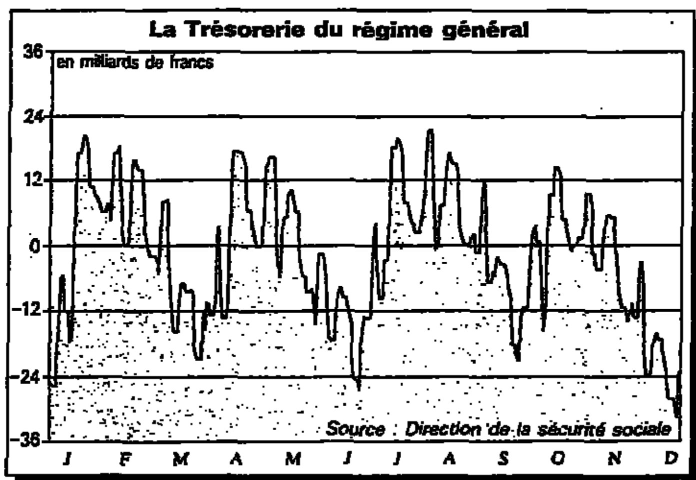
Ces ressources supplémentaires (31,8 milliards de francs pour les deux *années considérées) masquent* une perte de recettes, évaluée à 2,8 milliards en 1991 et à 9 milliards en 1992, consécutive au ralentissement de la croissance. Les hypothèses retenues prévoient néanmoins que les encaissements augmenteront de 5,9 % en 1992 (en espérant une légère reprise de l'activité en cours d'année) après une hausse de 3 % en 1991 et de 6,2 % en 1990.

Le déficit global repose essentiellement sur celui de l'assurance-vieillesse : 19,4 milliards de francs en 1991 ; 19,8 milliards en 1992. Un besoin de financement atténué par la *revalorisation des retraites*, inférieure aux prix (le manque à gagner est évalué à 0,9 % pour 1990). Toutefois, si les pensions avaient suivi les salaires bruts, il en aurait coûté 14,2 milliards de francs supplémentaires au titre des années 1991-1992 (11,4 milliards si l'on s'était basé sur les salaires nets), estime la Commission.

Ce sont les dépenses de santé qui contribuent, pour l'essentiel, à l'amélioration des comptes. Pour 1992, un excédent de 7 milliards de francs est prévu après les déficits de 9 milliards en 1990 et de 1,6 milliard en 1991. Si le ballon d'oxygène du *« plan d'urgence »* de juillet y est pour beaucoup, l'impact des accords de modération des dépenses conclus récemment avec plusieurs professions (cliniques, ambulanciers, infirmières libérales, biologistes) commence aussi à se faire sentir (1 milliard de francs d'économie dès cette année). La *réforme de la tarification des médicaments* doit permettre de limiter les dépenses dans les mêmes proportions. Pour le secteur hospitalier (53 % du budget de l'assurance-maladie), la Commission des comptes s'attend à une évolution modérée (4,6 % en 1991 et 5,4 % en 1992), surtout dans le secteur privé (2,1 % puis 5,5 %). En dépit de l'opération de transfert de cotisation, l'excédent du *régime* de couverture des accidents du travail atteindra 1,6 milliard cette année. L'autre excédent traditionnel, celui des allocations familiales, continue de battre les records : 5,6 milliards de francs en 1991 ; 9,3 milliards en 1992...

Les transferts versés aux autres régimes représenteront 66,7 milliards de francs en 1992. Une baisse de 2,5 milliards qui s'explique notamment par la réduction du déficit du régime des salariés agricoles. Enfin, la gestion administrative absorbera 4 % de l'ensemble des recettes de la *« Sécu »* qui, cette année, dépasseront pour la première *fois les 1000 milliards de* francs (1012 milliards, très exactement).

J.- M. N.



Effet d'optique

par Jean-Michel Normand

UN déficit annoncé qui finit immanquablement par se transformer en excédent. Des comptes équilibrés dont on découvre subitement qu'ils ont plongé dans le rouge. Le fameux « trou » de la Sécurité sociale, *qui* apparaît avec la même régularité qu'il disparaît, ne cesse de prendre l'opinion à contre-pied.

La *première* des deux prévisions annuelles de la commission des comptes de la Sécurité sociale, *publiée mardi 28 janvier*, respecte la tradition. On souffle le froid en été avant de souffler le chaud en hiver. Entre juin et janvier, le déficit prévu pour 1991 est passé de 23 à 15 milliards de francs. Pour 1992, le *redressement* est encore plus net, puisque le solde négatif ne devrait être que 2,1 milliards de francs, alors que l'on redoutait qu'il n'atteigne 26 milliards.

Banalisé, ce jeu de cache-cache est le produit d'une mise en scène qui s'avère de plus en plus perverse : il entretient l'idée que la « sécu », qui brassera cette année un *peu plus de mille milliards de francs*, est ingérable et incompréhensible. Il risque ainsi de renforcer l'incrédulité, voire la défiance, des Français à l'égard d'un système de protection sociale dont la *réforme* nécessite pourtant que l'opinion en comprenne les mécanismes.

Les estimations publiées mardi n'ont en fait rien de *surprenant*. Pour l'essentiel, elles enregistrent l'effet arithmétique des décisions intervenues le 1er juillet (hausse de 0,9 point de la cotisation d'assurance-maladie des actifs et augmentation de 50 % du forfait hospitalier). *Or celles-ci sont intervenues* trop tard pour que la commission des comptes puisse les intégrer dans ses prévisions de juin. La « bonne surprise » de janvier est le produit d'une banale addition qui ne reflète qu'un redressement apparent. Compte tenu des déficits de 1990 (9,6 milliards de francs) et de *1991* (15 milliards), on peut légitimement redouter l'éventualité d'un énième « plan *d'urgence* » en 1993. Le profil de la trésorerie pour les douze prochains mois n'a, à cet égard, rien de rassurant. A moins, bien sûr, que des mesures énergiques n'interviennent pour limiter les dépenses ou que la croissance se réveille brusquement.

A son corps défendant, la commission des comptes entretient l'ambiguïté. Alors que les pouvoirs publics s'étaient engagés, en 1989, à ce qu'elle se réunisse à dates fixes (en novembre, peu après la présentation des comptes de la *nation*, puis en juin), le ministère des affaires sociales l'a prié cette année d'attendre la fin janvier pour établir ses estimations. Un délai supplémentaire mis à profit pour *intégrer dans les prévisions* les effets positifs de quelques ajustements financiers (*le Monde* du 18 décembre) et les accords de modération des dépenses passés avec plusieurs professions de santé. Ces éléments *n'ont joué qu'à* la marge, mais ils ont contribué à réduire le déficit au strict minimum.

Concours de pronostics

Outre qu'elle ne peut maîtriser son propre calendrier, la commission est aussi, depuis 1978, prisonnière d'un scénario qui lui impose de prévoir à quatre reprises le résultat d'un *même* exercice (en juin et en décembre de l'année précédente, en juin et en décembre de l'année en *cours*). *Or*, lorsque la *conjoncture* se retourne ou si des mesures de financement interviennent entre-temps, ses évaluations sont dépassées. Un tel cérémonial – dont on imagine sans mal les effets s'il s'appliquait au budget de l'Etat ou au commerce extérieur – ne peut que donner la fâcheuse impression que les travaux de la commission relèvent du concours de pronostics. Rien, pourtant, n'est plus erroné. Pour 1991, le décalage technique entre les deux dernières prévisions (hors effets des mesures de juillet et du contexte macro-économique) *atteint à peine le milliard de francs* sur un total de 950 milliards. L'épaisseur du trait !

Deux autres facteurs concourent à brouiller les cartes. D'abord, le *« trou » de la Sécurité sociale est* celui du régime général, qui regroupe la majorité des salariés du secteur privé. Les régimes spéciaux (entreprises publiques, agriculteurs, professions libérales...), dont certains bénéficient d'importants transferts, n'y apparaissent pas directement. En second lieu, le solde global de la « sécu » mélange allègrement des *déficits de nature et d'ampleur différentes, mais aussi* des excédents. Ainsi les surplus financiers des allocations familiales et du régime d'indemnisation des accidents du travail, soigneusement entretenus, permettent d'alimenter les retraites structurellement déficitaires (près de 20 milliards de francs par an) alors que les ordonnances de 1967 imposaient une séparation de la gestion des différentes branches.

L'équilibre précaire envisagé en 1992 grâce à des mesures de financement pesant essentiellement sur les revenus du travail (1) risque donc de n'engendrer qu'un effet d'optique. Bien qu'il manque de modestie en affirmant dans un entretien au *Parisien* du 28 janvier que le *« quasi-équilibre »* prévu pour 1992 est un *« grand succès »*, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, en est conscient. En décidant de ne pas accroître les recettes de l'assurance-vieillesse, il a d'ailleurs choisi de préparer l'opinion à une réforme des retraites qui pourrait être annoncée en avril. En revanche, en créant artificiellement un excédent de 7 milliards de francs dans les comptes de l'assurance-maladie, il ne contribue pas à la lisibilité des comptes et s'expose à renforcer le refus obstiné des syndicats de médecins de s'engager dans une politique de maîtrise de leur activité.

La commission des comptes n'est pas dupe. *« Une telle situation financière des différentes branches n'est pas saine. Elle favorise d'autant moins la compréhension par les citoyens des problèmes fondamentaux de la Sécurité sociale que la population concernée par (...) le régime général est très variable »*, écrit M. Jean Marmot, son secrétaire général.

(1) Instaurée en février 1991, la contribution sociale généralisée (CSG) a élargi le financement des régimes sociaux mais ne leur a pas apporté de ressources supplémentaires.

À la veille du discours du président Bush sur l'état de l'Union

L'économie américaine en quête de stimulants électoraux

Dans son discours sur l'état de l'Union qu'il prononcera le 28 janvier devant les deux chambres du Congrès, M. George Bush devrait annoncer d'importantes réductions de l'arsenal militaire américain et un coup de pouce fiscal *aux* investisseurs et aux ménages à revenu moyen. Un effort dicté par les échéances électorales et que beaucoup jugent à la fois tardif et insuffisant pour relancer l'économie américaine.

NEW-YORK

de notre correspondant

Un emploi perdu, une maison qu'on ne peut plus payer, les soins médicaux désormais impossibles à assurer. L'air grave, hochant la tête en signe de compréhension, le président Bush écoute les doléances de ses administrés et confesse qu'il n'a pas toujours prêté l'attention que méritait l'aggravation de leur situation économique. Diffusée depuis le 26 janvier sur les seuls petits écrans du New-Hampshire – l'Etat de Nouvelle-Angleterre où aura lieu le 18 février la « primaire » qui donnera le ton de l'élection présidentielle de novembre prochain, – cette étonnante campagne publicitaire financée par le Parti républicain témoigne de la nouvelle stratégie éléctorale adoptée par l'équipe de M. Bush.

Désormais, il ne s'agit plus de nier la récession qui frappe l'économie américaine depuis juillet 1990 et de promettre des jours meilleurs comme s'obstinait à le faire l'administration, y compris jusqu'à ces dernières semaines. L'actuel occupant de la Maison Blanche n'hésite plus à dire, face aux caméras, que l'économie américaine est *« en chute libre »*, acceptant d'endosser *« la pleine responsabilité »* de cette situation comme ce fut le cas à la mi-janvier lors de sa première tournée électorale dans le New-Hampshire.

Cette nouvelle attitude de contrition n'a pas seulement surpris électeurs et commentateurs. Elle a agacé plus d'un Républicain qui *voudrait un candidat plus pugnace* et qui a heureusement trouvé quelque réconfort quand, dans la même tournée, le président Bush, le poing serré, a montré sa détermination à marquer de son leadership la bataille économique. *Comme il* avait su prendre à bras-le-corps le conflit du Golfe pour mener l'armée américaine à la victoire. C'est d'ailleurs le message martial qu'il avait adressé à la mi-janvier aux ouvriers de Textron Inc., un sous-traitant de l'industrie automobile installé à Dover (New-Hampshire), présenté comme l'exemple type de la *success story* à l'américaine. Las, vingt-quatre heures exactement après la visite présidentielle, la direction annonçait le licenciement d'une centaine de personnes sur les *1 200 employés par cette société*.

Deux réformes avortées

A la veille de l'important discours qu'il doit adresser le 28 janvier à la nation américaine, à forte dominante économique après les vives critiques qui lui ont été adressées *depuis des mois* avec *pour effet* de faire tomber sa cote de popularité au-dessous de 50 % de personnes satisfaites tandis que sa politique économique ne trouve plus que 25 % de satisfaits, le président Bush est placé dans une situation bien différente de celle qui prévalait en janvier 1991 et dans les semaines qui ont suivi l'euphorie de la guerre éclair menée contre l'Irak. *Les deux seules véritables réformes* économiques lancées par M. Bush à ce moment-là, celles de l'énergie et du système bancaire, ont avorté un an plus tard, à la fois par manque de conviction politique de la part de l'administration et en raison des innombrables embûches dressées par le Congrès.

Faute de pouvoir convenir d'un programme global, la *« nouvelle politique énergétique »*, amputée de ses dispositions les plus novatrices, est reportée à des jours meilleurs. De même, après dix mois d'escarmouches, il ne reste plus de l'ambitieux projet de réforme du système financier, lequel a été fortement secoué par la crise, que la seule disposition dictée par l'urgence : le renforcement du mécanisme d'assurance destiné à protéger les déposants *contre des faillites* bancaires qui se comptent par centaines.

Dans le même temps, la gestion de l'économie américaine au jour le jour a été une suite de déconvenues depuis un an. En dépit de l'effort méritoire de la Réserve fédérale, qui a fait baisser les taux d'intérêt à plusieurs reprises jusqu'à les faire tomber à leur plus bas niveau depuis dix-huit ans, les *consommateurs n'ont pas repris le chemin des* étalages et les indicateurs de confiance restent bloqués dans le rouge. Du côté des entreprises, la production industrielle, après un léger mieux observé cet été, est en baisse depuis quatre mois consécutifs et l'industrie manufacturière ne tourne plus qu'à 78 % de sa capacité de production. Faute de relance par la production et par l'investissement, en panne de consommation (laquelle représente traditionnellement environ 70 % de la richesse nationale), les Etats-Unis n'ont pu *compter que* sur les bons résultats de leurs exportations pour faire progresser leur produit national brut, les ventes à l'étranger constituant 10 % du PNB.

Sur ce chapitre, un des rares points positifs du paysage économique avec celui d'une inflation qui dépasse à peine les 3 % sur douze mois (un taux inférieur de moitié à celui de l'année précédente), le net redressement de la balance commerciale (excédentaire de 20 milliards de dollars au troisième trimestre 1991), allié à une contraction comparable de la *balance des paiements courants* – dont le déficit n'était plus que d'une dizaine de milliards de dollars fin décembre contre 92 milliards un an plus tôt, – constitue un pas encourageant sur le chemin du retour aux grands équilibres.

« Attendre que ça passe »

Naturellement, il n'en vas pas de même du déficit budgétaire, qui devrait atteindre le record historique de 352 milliards de dollars cette année (contre 268,7 milliards en *1991*), paralysant l'action de l'administration en faveur des Etats et des municipalités, en proie à des difficultés financières souvent insurmontables face à l'explosion des demandes à caractère social. Ainsi, en deux ans, le nombre d'Américains vivant des *food stamps*, les cartes alimentaires remises aux caisses des magasins par les plus démunis, est passé de 19 à 23 millions de personnes, soit 9 % de la population.

N'en déplaise à Wall Street, qui caracole à ses plus hauts niveaux historiques après avoir grimpé de plus de 20 % en un an tandis que les *junk bonds* (obligations risquées) gagnaient plus de 30 %, l'horizon reste plutôt bouché à moyen terme. Une légère amélioration a certes été constatée en matière de permis de *construire et de mises en chantier*, mais, sur un an, le PNB aura chuté de 0,5 % ou 0,7 % après révision (en dépit de l'amélioration constatée au troisième trimestre) et les prévisions officielles avancées pour 1992 (une croissance de 2,8 % selon les dernières indications) suscitent quelques doutes. Il s'agira d'une croissance insuffisante pour recréer rapidement les 1,7 million d'emplois perdus depuis le début de la crise, surtout parmi les « cols blancs ».

Que faire pour éviter que M. Bush n'affiche en novembre prochain un bilan économique encore plus désastreux ? A un banquier qui lui demandait, lors d'un dîner privé, ce que pourrait décider la Maison Blanche pour redresser la barre, M. Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale qui coule des jours paisibles dans une petite banque d'affaires new-yorkaise, rétorquait, passablement désabusé : *« Rien ! Attendre que ça se passe... »* Le propos de M. Volcker va au-delà de la simple boutade. En attendant de prendre connaissance du catalogue qu'annoncera M. Bush et dont on sait qu'il devrait, grâce à une réduction des dépenses militaires, accorder quelques cadeaux fiscaux aux *investisseurs et aux familles à revenus* moyens (la fameuse *middle class* qui a vu ses revenus diminuer de plus de 10 % au cours des « années Reagan »), de nombreux économistes considèrent que le remède peut être pire que le mal.

Accorder une pincée d'abattement fiscal pour les revenus moyens ou encore une diminution *de l'imposition sur les plus-values* en capital ne sera pas suffisant pour obtenir une relance économique dont on sait d'avance qu'elle sera « molle » et espacée dans le temps. En revanche, un mécanisme mal ciblé peut entraîner des dérapages, notamment inflationnistes, qui peuvent se télescoper avec une reprise intervenant au cours de l'été ou de l'automne prochain, estiment-ils. Plus sévères – ou plus lucides, – certains commentateurs considèrent que les maux dont souffre l'économie américaine exigent des remèdes à très long terme seuls susceptibles de pallier à l'endettement colossal de tous les agents économiques (Etat, ménages, collectivités locales) et de parer à la baisse de la productivité.

SERGE MARTI

SOCIAL

Le quarante-quatrième congrès de la CGT

L'« oubli regrettable » des dockers

Consacrée aux interventions d'une centaine de délégués (sur mille), la deuxième journée du quarante-quatrième congrès de la CGT, réuni à Montreuil (Seine-Saint-Denis), lundi 27 janvier, a été marquée par le rappel des luttes et des pratiques syndicales.

M. Daniel Lefebvre, secrétaire de la fédération des ports et docks, s'est illustré en reprochant à M. Louis Viannet d'avoir commis un *« oubli regrettable »* en ne citant pas – pas plus que les autres – le conflit des dockers dans son rapport d'ouverture. Il a estimé que le soutien du bureau confédéral de la CGT avait fait l'objet d'une *« déclaration tardive »* et affirmé que *« tout ce qui pousse à la lutte de classes est une vérité plus actuelle que jamais »*.

Les congressistes ont applaudi, debout, le délégué de La Ciotat, venu rappeler le combat que cent vingt-six familles de syndiqués CGT poursuivent, depuis quarante et un mois, pour obtenir la réouverture du chantier. M. Jean-Louis Fournier, *secrétaire général* de la fédération de la métallurgie, a évoqué l'*« exigence de démocratie »* qui *« ne doit pas nous effrayer mais nous permettre, par des actions syndicales, de mieux affirmer notre identité »*.

Selon une étude de l'AGIRC

Les cadres retraités ont perçu en 1990 76 % de leur dernier salaire net

Le montant net des retraites versées en 1990 aux cadres ayant cessé leur activité au premier semestre 1989 a représenté, en moyenne, 76 % de leur dernier salaire net. Tel est le principal *enseignement d'une étude réalisée* auprès de 25 000 affiliés de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) et présentée, vendredi 24 janvier, par M. Pierre Guillen (CNPF), nouveau président de l'AGIRC, élu en remplacement de M. Paul Marchelli (CFE-CGC). Selon cette étude, le régime de retraite complémentaire a financé 40 % de la retraite totale, soit 161 650 francs net en moyenne par personne.

Si 56 % des retaités masculins ont bénéficié de ce taux moyen de remplacement, seules 39 % de leurs collègues féminines sont dans ce cas. Une disparité liée au fait que le total des points de retraite complémentaire liquidés aux ex-cadres féminins est inférieur de plus de la moitié à celui des ex-cadres masculins. Cette enquête fait aussi apparaître que six cadres sur dix étaient sans activité professionnelle au moment de leur mise à la retraite.

INDUSTRIE

La stratégie du gouvernement pour l'électronique

Le choix de la sécurité

par Caroline Monnot

LES enchères ont pris fin. L'américain *IBM, premier* constructeur informatique mondial, sera le partenaire privilégié du groupe public français Bull, classé, lui, au douzième rang de cette industrie. Le conseil d'administration de Bull a été convoqué le même jour, mardi 28 janvier, que l'annonce faite par le gouvernement.

Le volet strictement informatique de l'accord était bouclé depuis une bonne semaine. Les ultimes discussions menées ont porté sur les composants. Matignon, qui a fait du soutien à la micro-électronique l'axe majeur de sa politique industrielle (*le Monde* du 22 janvier), s'est efforcé, au cours des derniers jours, d'obtenir des deux compétiteurs un engagement en faveur du fabricant franco-italien de puces SGS-Thomson qui les départage. L'Elysée, sensible aux arguments de M. Francis Lorentz, a tranché pour IBM.

Pour la petite histoire, on retiendra que les dirigeants de Bull avaient prévu d'annoncer eux-mêmes la nouvelle, il y a quelques jours. Un conseil d'administration avait même été convoqué pour vendredi 24 janvier et l'alliance avec IBM devait faire l'objet, le jour même, d'une conférence de presse en mondiovision. L'initiative a été stoppée nette par Matignon. Outre que le gouvernement n'entendait pas se laisser déposséder, d'ultimes négociations ont été engagées ce week-end avec Hewlett-Packard par M. Abel Farnoux, le conseiller spécial de Mme Cresson à Matignon, lors *d'un aller et retour éclair en Californie*, à Palo-Alto.

Garantir un avenir à Bull, sauver de l'épuisement financier SGS-Thomson : le jeu engagé était donc à double détente, laissant une vaste palette de propositions à chacun des deux prétendants au mariage avec le groupe français. La complexité du cadre de négociations a aussi offert aux pouvoirs publics toute latitude aux partisans de chacune des deux solutions concurrentes, pour pousser leurs solutions et alimenter la chronique.

Malgré ses résultats financiers moins flamboyants que ceux de Hewlett-Packard (« Big Blue » annonçait, il y a une dizaine de jours, des résultats dans le rouge pour la première fois de son histoire, tandis que «HP», fort de sa réussite dans les stations de travail, l'un des segments de marché où la croissance est actuellement la plus solide et les marges relativement convenables, se payait le luxe, désormais rare dans l'informatique, d'afficher une progression de bénéfices), *IBM – qui avait les faveurs* déclarées des dirigeants de Bull – a été choisi au final.

La tranquillité industrielle

Ce choix appelle trois commentaires. *Primo*, le groupe public français s'allie moins avec un constructeur qu'avec une famille (le clan IBM-Apple-Motorola) qui, comme ses quatre autres rivales (les familles Hewlett, Sun, Dec et Mips), bataille pour s'imposer sur la technologie des machines Unix à micro-processeurs Risc (*le Monde* du 15 janvier). En s'enrôlant délibérément dans un clan, Bull donne un avantage notable à ses membres *dans la course au standard. Les* pouvoirs publics – ceci est, cette fois, à *mettre* au crédit de Matignon – ont compris suffisamment tôt que l'alliance présentait un intérêt stratégique pour IBM comme pour Hewlett-Packard.

En dépit de ses *mauvaises performances financières (le groupe* devrait annoncer 2,8 milliards de francs de pertes pour 1991 après les 6,8 milliards enregistrés l'année précédente) et de ses insuffisances commerciales, Bull a pu aborder les négociations en position de force. Ce qui n'avait pas été le cas, au cours de l'été dernier, lors de l'arrangement conclu avec le japonais NEC. Ce qui n'a pas non plus été joué par Bruxelles lors des discussions menées avec Tokyo sur l'ouverture du marché européen aux voitures nipponnes.

Secundo : en rejoignant IBM, Bull a joué d'abord la sécurité commerciale. «Big blue» dispose dans le monde d'un parc d'ordinateurs installés bien supérieur à celui de Hewlett-Packard. Ensuite, la tranquillité industrielle. En déléguant la production de micro-ordinateurs à Bull, le géant américain assure à l'usine d'Angers la charge de travail de plusieurs dizaines de milliers d'heures qui lui faisait défaut et qui risquait de poser très vite un épineux problème social. Reste que la sécurité est loin d'être totale. Bull, qui pèse en chiffre d'affaires six fois moins lourd que son partenaire, devra se battre à l'intérieur de sa famille d'adoption pour faire entendre sa voix.

Enfin, *tertio* : le problème de recapitalisation de SGS-Thomson n'est pas *résolu pour autant. IBM*, premier client du fabricant franco-italien de puces, a promis de doubler les commandes de composants en sa faveur. Mais il s'est refusé pour l'instant à entrer dans son capital. Apple devrait également *s'approvisionner chez SGS*. Par ailleurs, par ricochet, le partenariat avec l'allemand Siemens pourrait être relancé. IBM et Siemens coopèrent depuis cet été sur la mise au point de mémoires 64 mégabits.

Industriellement, le problème de *Bull est pour le moment réglé*. Reste à lui donner une nouvelle marge de manœuvre financière. IBM doit entrer à hauteur de 5,7 % dans le capital de la Compagnie des machines Bull. L'américain détiendra une participation supérieure à celle *de NEC mais inférieure à ce que* d'aucuns à Matignon, contrairement aux vœux de M. Francis Lorentz, jugeaient souhaitable. Le chiffre de 9,9 % a été à plusieurs reprises avancé. L'assise financière de Bull dépend encore, en grande partie, de *Bruxelles, qui examine les 2 mil*liards de francs de dotation en capital prévues et sur 1991 et sur 1992. Des discussions avec la Commission se sont intensifiées. Paris serait prêt à s'engager, en échange d'une levée du veto de *Bruxelles, à ce que la dotation* directe en capital prévue en 1992 soit la dernière effectuée.

Mme Cresson choisit l'alliance IBM-Bull

Suite de la première page

Pour Mme Cresson, cet accord ne devait être qu'un élément de son plan de sauvetage des industries de pointe françaises, dont la fusion de CEA-Industrie et des activités civiles de Thomson a été le premier élément (*le Monde* du 19 décembre). Pour Matignon, l'américain – qui aurait la possibilité de profiter de l'appui de Bull pour vendre son système Risc – devait non seulement soutenir les autres activités de cette entreprise, mais aussi participer au développement de SGS-Thomson, le fabricant franco-italien de semi-conducteurs.

Du point de vue de Matignon, pour ce qui concerne le seul domaine du procédé Risc, Hewlett-Packard avait incontestablement l'avantage sur IBM. Mais le numéro un mondial de l'informatique offrait plus de possibilité pour le reste, et surtout après que, dans le passé, Bull eut été associé à des sociétés comme General Electric puis Honeywell, qui ont rencontré de graves difficultés, le premier ministre a préféré parier sur la prudence, c'est-à-dire sur une entreprise qui, quelle que soit l'évolution du marché mondial de l'informatique, restera une des grandes du secteur.

Ce qui ne veut pas dire que Mme Cresson renonce à des accords avec d'autres sociétés. Aussi, après que les dirigeants des entreprises françaises eurent négocié avec leurs homologues américains, c'est tout un «package» que M. Farnoux est allé verrouiller aux Etats-Unis, en compagnie du directeur général de l'industrie et d'un représentant de la direction du Trésor, et que Mme Cresson a présenté mardi matin. En voici l'essentiel.

■ **Accord IBM-Bull** : IBM fournira à Bull la technologie Risc-Unix et immédiatement des produits de la famille Risc. Il s'engage à commander à Bull cent cinuante mille portables *par an et cela pendant quatre* ans. Il fournira de la sous-traitance à l'usine d'Angers pour une valeur de 10 millions de dollars par an. Il prendra une participation de quelque 6 % de Bull en s'associant à une augmentation de capital, ce qui lui coûtera entre 100 et 150 millions de dollars; cela n'empêchera pas l'Etat de *participer lui aussi à la recapitali*sation indispensable de Bull. Enfin – et Matignon insiste particulièrement sur cet aspect – les ingénieurs de Bull auront un accès très ouvert dans les laboratoires et les usines d'IBM travaillant dans le domaine où les deux entreprises seront associées.

■ **IBM-SGS-Thomson** : IBM, qui est déjà un très gros client de SGS-Thomson, doublera en trois ou quatre ans ses commandes à la société franco-italienne, c'est-à-dire effectuera de 50 à 100 millions de dollars d'achats. Pour que cela soit possible, tous les trois mois, la compagnie *américaine fera connaître à son par*tenaire européen ses besoins. IBM achètera aussi le microprocesseur transputeur mis au point par SGS-Thomson. Les deux entreprises mettront en place un partenariat de recherche-développement sur toute la micro-électronique.

■ **Apple-Bull** : Apple a développé à Austin un centre de conception avancée en informatique. La société a déjà passé un accord avec IBM pour que celle-ci profite des recherches. Bull va entrer dans ce club.

■ **Apple-France Télécom** : l'entreprise américaine va travailler avec France Télécom, les laboratoires du Centre national d'études des télécommunications (CNET) et TCE (Thomson Consumer Electronics, une des filiales de Thomson), sur le développement des procédés multimédias et particulièrement sur la nouvelle génération de Minitel.

■ **Apple-SGS-Thomson** : Apple achète jusqu'à présent fort peu à la société franco-italienne, mais va, petit à petit, grâce à un partenariat avec elle, accroître ses commandes.

■ **Hewlett-Packard-SGS-Thomson** : bien que IBM ait été préféré à Hewlett-Packard pour l'accord avec Bull, M. Farnoux assure avoir convaincu Hewlett-Packard de travailler avec SGS-Thomson sur les composants qui ne relèvent pas de la famille Risc.

THIERRY BRÉHIER



□ **Le gouverneur de la « Fed » prévoit de nouvelles faillites bancaires aux Etats-Unis.** – M. John Laware, gouverneur de la « Fed » (Réserve fédérale américaine), pense que les difficultés bancaires aux Etats-Unis pourraient être aussi nombreuses en 1992 qu'en 1991 et qu'il en coûtera beaucoup aux finances fédérales. *« Nous ne sommes pas sortis d'affaire. Cette année sera encore marquée par la faillite d'un nombre plutôt grand de banques »*, a-t-il déclaré, vendredi 24 janvier, devant des banquiers de l'Arizona. En 1991, 127 banques commerciales ont fait faillite, représentant plus de 63 milliards de dollars d'actifs (346 milliards de francs). Selon lui, le Federal Deposit Insurance Corp devra dépenser 15 à 25 milliards de dollars (80 à 150 milliards de francs) au cours des deux prochaines années. – (*Reuter.*)

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Afin de favoriser les projets de sociétés n'appartenant pas à la CEE

La France assouplit la réglementation des investissements étrangers

Pour attirer les investissements directs étrangers en France, M. Pierre Bérégovoy a décidé de supprimer l'autorisation préalable qui était nécessaire pour les projets d'implantation émanant de sociétés n'appartenant pas à la CEE. Le ministre a expliqué sa décision lors du conseil des ministres réuni lundi 27 janvier.

Cette nouvelle liberté donnée aux investisseurs non européens – dont le régime est ainsi aligné sur celui des investisseurs de la Communauté – est limitée aux projets inférieurs à 50 millions de francs et concernant des entreprises françaises dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas cinq cents millions de francs. Elle concerne cependant la plupart des projets : 90 % selon les chiffres fournis par le ministère de l'économie et des finances. Les autres projets resteront soumis à la règle antérieure : l'autorisation est acquise tacitement au terme d'un délai d'un mois, sauf ajournement dans les cas présentant un intérêt national. Sur 2 250 dossiers déposés en 1990, quatre seulement ont été ajournés. Deux concernaient *« l'ordre public »*, selon le ministère de l'économie et des finances *(dont le refus par M. Bérégovoy* de la prise de contrôle de Pathé-Cinéma par M. Parretti), deux autres avaient trait à des investissements japonais dans l'automobile. Ces derniers ont été ensuite autorisés, lorsque l'accord CEE-Japon a été conclu en juillet 1991.

La décision de M. Bérégovoy est évidemment destinée à attirer les investissements directs étrangers en France. Si en effet les sociétés françaises ont une très nette tendance à s'internationaliser, en investissant massivement à l'étranger, il n'en va pas de même pour les sociétés étrangères qui souvent hésitent à investir en territoire français. On cite notam*ment les cas de Toyota, Mitsubishi*, Kawasaki, Black and Decker...

Mauvaise image

Malgré la stabilité du franc, la qualité de la main-d'œuvre, la faible progression des coûts salariaux, la France garde en effet une mauvaise image de marque à l'étranger comme l'ont montré certaines enquêtes effectuées par les pouvoirs publics : administration trop interventionniste, instabilité des règles, protectionnisme, nationalisme désuet... La fiscalité des personnes apparaît aussi trop progressive sur les revenus élevés et l'impôt de solidarité sur la fortune est mal perçu. Enfin, les pays comme l'Espagne et le Portugal sont des concurrents redoutables par le bas coût de la main-d'œuvre.

Les pouvoirs publics estiment que beaucoup de ces reproches appartiennent au passé, mais ils sont obligés d'en tenir compte. Il existe en effet un important déséquilibre des investissements directs : en 1990 ceux-ci ont entraîné une sortie importante de capitaux à long terme (98,2 milliards de francs), les investissements directs français à l'étranger (147,6 milliards de francs) dépassant de beaucoup les investissements étrangers en France (49,4 milliards de francs). Ce déséquilibre est largement compensé par les investissements de portefeuilles (achats de titres) que font les étrangers, friands de valeurs françaises, d'obligations d'Etat notamment. En 1990, la France a ainsi « placé » pour 202,5 milliards de francs de titres. Comme les Français achètent beaucoup moins de titres étrangers, le solde a été largement bénéficiaire pour la France (156,5 milliards de francs).

Le rééquilibrage des mouvements de capitaux à long terme qui s'opère au niveau de notre balance des paiements est certes rassurant, puisque le solde est finalement positif (plus de 55 milliards de francs en 1990). Sur les neuf premiers mois de 1991, un assez net rééquilibrage s'est de plus opéré au niveau des investissements directs. La France n'en reste pas moins en position délicate : les entrées de capitaux longs que nous valent les investissements de porte*feuilles sont plus fluides, plus* instables que les entrées de capitaux dues aux investissements directs. Elles obligent le gouvernement à une certaine raideur en matière de taux d'intérêt, cela afin d'attirer l'épargne étrangère, japonaise notamment. Autre inconvénient : la charge des taux d'intérêt est lourde à supporter.

Toutes ces raisons expliquent que le gouvernement cherche maintenant à favoriser au maximum les investissements étrangers. On est loin de la méfiance exprimée il n'y a pas si longtemps par Mme Cresson vis-à-vis des investissements japonais.

ALAIN VERNHOLES

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• ***Paiements extérieurs : réduction du déficit en 1991.*** – La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 388 millions de livres (3,8 milliards de francs) en décembre, contre 630 millions en novembre (6,1 milliards de francs). Sur l'ensemble de l'année 1991, le déficit des paiements courants de la Grande-Bretagne *s'est nettement réduit par rapport à 1990 : 5,78 milliards de livres* (56,5 milliards de francs), contre 15,2 milliards (148 milliards de francs).

FRANCE

• **Consommation : stable au dernier trimestre 1991.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a légèrement baissé en décembre 1991 par rapport à novembre (– 0,9 %). Sur un an (décembre 1991 comparé à décembre 1990), la baisse est de 0,3 %. Cette stabilisation intervient après la très forte progression d'octobre (+ 4,5 % en un mois). Ainsi, sur un an, la consommation des ménages est étale, si l'on compare le niveau moyen atteint au dernier trimestre 1991 à celui du quatrième trimestre 1990. Pour l'automobile, les immatriculations au dernier trimestre (164 200 après correction des variations saisonnières) sont inférieures de 3,8 % à celles des trimestres précédents (170 600 en moyenne au cours des trois premiers trimestres).

• **Commerce de détail : + 1,5 % en 1991.** – Le chiffre d'affaires du commerce de détail n'a augmenté en 1991 que de 1,5 % en volume, après + 2,9 % en 1990 et + 3 % en 1989, selon les chiffres de la commission des comptes commerciaux de la nation. Le ralentissement est moins marqué dans le commerce à dominante alimentaire (+ 2,7 % après + 2,9 % en 1990), alors que le commerce non alimentaire recule de 0,3 % (hors pharmacie). Dans le commerce de gros, la croissance est faible (+ 0,8 % en volume pour les neuf premiers mois, après + 3,1 % en moyenne annuelle en 1990).

VIE DES ENTREPRISES

Résultats historiques pour la deuxième compagnie pétrolière française

Le bénéfice net de Total a progressé de 41 % en 1991

En passant, à la mi-janvier 1990, le relais de la présidence du groupe Total à M. Serge Tchuruk, M. François-Xavier Ortoli avait déclaré : *« J'ai la faiblesse de penser qu'il trouvera un groupe en bon état de marche. »* La deuxième compagnie pétrolière française devait l'être puisque, deux ans après, la firme publie pour 1991, même s'ils sont encore provisoires, des résultats historiques. Mieux ! Le bénéfice net consolidé (part du groupe) progresse de 41 % pour atteindre le niveau inégalé de 5,8 milliards de francs. Compte tenu de l'accroissement de 15 % du nombre d'actions en circulation, le bénéfice net par action s'élève ainsi à 110 F (+ 24 %). Total ne se compare pas encore à Elf, qui devrait aligner plus de 11 milliards de francs de résultat. Mais, avec le gisement de pétrole de Colombie, un des plus grands du monde murmure-t-on, le rapprochement pourrait se faire plus vite que prévu. Quoi qu'il en soit, cette progression, indique le communiqué de la firme, *« qui s'inscrit dans la tendance de fond d'accroissement des performances du groupe, reflète un haut niveau d'activité et des gains de productivité qui se concrétisent dans l'ensemble des secteurs »*.

Dans l'exploration-production, les quantités extraites d'huile et de gaz ont augmenté de plus de 10 %. Côté commercial, les ventes de pétrole brut, toutes origines confondues (75 millions de tonnes), ont augmenté de 13 % en volume, soit à un rythme beaucoup plus rapide que celui du marché. Dans le raffinage-distribution, les ventes de produits finis (62 millions de tonnes) se sont accrues de 8 %. Dans la chimie, enfin, moins sensible à la conjoncture du fait de sa spécialisation, la rentabilité a été maintenue au niveau de 1990, grâce aux progrès d'Hutchinson, à la bonne résistance des peintures et aux actions de restructuration. D'autre part, le conseil a décidé d'augmenter le capital par incorporation de réserves, à raison de 150 F par action de 50 F nominal. De ce fait, l'action Total se trouvera divisée par quatre à compter du 10 février. On relèvera que jamais une action divisée n'est parvenue en Bourse à retrouver son lustre passé. Total sera t-elle la première à prouver le contraire ?

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

□ **Pierre Fabre s'associe avec le « Baume du Tigre ».** – Le laboratoire pharmaceutique Pierre Fabre vient de signer un accord de coopération avec la société Haw Par Brothers International, basée à Singapour, qui commercialise le fameux « Baume du Tigre ». Cet accord permettra à la société Haw Par de s'implanter largement sur le marché européen et de commercialiser le « Baume », produit phare de sa division pharmaceutique, dans tous les pays du vieux continent. Issu de la médecine traditionnelle asiatique, le « Baume du Tigre », s'est imposé depuis plusieurs siècles dans les pharmacies familiales d'Orient. Plus de 20 millions d'unités sont consommées chaque années dans le monde entier. En vertu de l'accord accord signé entre les deux sociétés, les Laboratoires Pierre Fabre pourront pour leur part s'appuyer sur l'importante implantation de Haw Par en Asie du Sud-Est, afin d'y développer leurs propres produits de médication familiale. Pierre Fabre, deuxième laboratoire français à capitaux privés, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de francs. Haw Par a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs. Le groupe compte quatre divisions : pharmacie, sports et loisirs, industrie et technique, investissement et banque.

□ **La Banque Marze (Ardèche) rejoint le groupe CCF.** – La Banque Marze, une des dernières petites banques familiales, dont le siège est à Aubenas, dans l'Ardèche, va rejoindre le groupe Crédit commercial de France (CCF). Au terme d'un protocole d'accord portant sur 100 % de son capital, la banque Marze, créée en 1886, apportera ses cinq guichets et 617 millions de francs de dépôts (pour 468 millions de francs de crédits) au CCF, dont le réseau de banques régionales comprend déjà la Banque de Savoie, l'UBP, la Banque de Picardie et la Banque Chaix (implantée à Avignon) qui est l'opérateur de cette reprise. Détenue à 98 % par Mme André Dumas, née Marze, la Banque Marze a enregistré en 1990 un produit net bancaire de 57,25 millions de francs et un résultat net de 4,067 millions de francs pour un total de bilan de 805 millions de francs. La Banque Marze conservera son identité et son autonomie vis-à-vis de la Banque Chaix avec laquelle certains moyens seront mis en commun.

CONTRATS

□ **Gec-Alsthom : contrat en Iran.** – Le groupe Gec-Alsthom a annoncé, lundi 27 janvier, avoir remporté un contrat pour la fourniture de groupes turbo-alternateurs destinés à équiper la centrale électrique d'Arak en Iran. Gec-Alsthom fait partie du consortium qui va construire cette centrale, d'une puissance de 1 100 mégawatts. Le montant total du contrat s'élève à 4 milliards de francs, mais la part de Gec-Alsthom, qui n'a pas été dévoilée, n'est *« pas majoritaire »*. Depuis la reprise des relations commerciales avec l'Iran, Gec-Alsthom a déjà remporté plusieurs contrats dans le domaine de la production et de la distribution d'énergie, pour un montant total de 3 milliards de francs.

RÉSULTATS

□ **La Compagnie française des ferrailles (CFF) triple ses pertes.** – La Compagnie française des ferrailles (CFF), leader français de la récupération des métaux, a vu sa perte nette consolidée (part du groupe) plus que tripler au cours de son exercice 1990-1991 (clos fin septembre), à 77,7 millions de francs. La CFF, dont la production est notamment destinée aux aciéries électriques, avait été déficitaire de 20,6 millions de francs au cours de l'exercice précédent. La CFF estime cependant qu'une *« tendance à l'amélioration des résultats se dessine en ce début d'exercice »*. Le groupe a subi de plein fouet le ralentissement de la conjoncture : son chiffre d'affaires a chuté de 22,3 %, revenant de 4,057 milliards de francs à 3,151 milliards d'un exercice sur l'autre.

□ **Lufthansa a transporté 12 % de passagers supplémentaires en 1991.** – La compagnie aérienne allemande Lufthansa a transporté plus de 25 millions de passagers en 1991, soit 12 % de plus qu'en 1990. Cette progression s'explique en grande partie par la croissance du trafic national. Grâce à la réunification, le nombre de passagers transportés par Lufthansa à l'intérieur de l'Allemagne a fait un bond en avant de plus de 50 %, notamment grâce à la réouverture des lignes sur Berlin. Le transport de courrier a, pour sa part, progressé de 31 %.

NOMINATIONS

□ **M. Bruno Chetaille nommé PDG de Télédiffusion de France.** – M. Bruno Chetaille, conseiller technique pour les questions audiovisuelles à la présidence de la République depuis 1988, a succédé lundi 27 janvier à M. Xavier Gouyou-Beauchamps à la tête de Télédiffusion de France (TDF), société publique qui gère notamment les fréquences de radiotélévision. M. Chetaille a d'abord été nommé administrateur par l'assemblée générale des actionnaires, en compagnie de MM. Jacques Champeaux et Pierre Hilaire, puis élu PDG en conseil d'administration. M. Philippe Levrier a été confirmé par le conseil comme directeur général. Avec 4,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991 (pour environ 4 000 salariés), TDF a réalisé un bénéfice d'environ 100 millions de francs, contre une perte de 276 millions en 1990 due à l'amortissement du système de satellites.

Agé de 37 ans, M. Bruno Chetaille exerce des responsabilités dans la communication depuis quinze ans. Il a notamment été délégué à l'action régionale puis directeur des relations commerciales de l'Institut national de l'audiovisuel (1978/1982). Au groupe Caisse des dépôts (1983/1988), il a notamment dirigé la société de câble Com-Dev et présidé la chaîne câblée pour enfants Canal J, qu'il a fondée. Depuis septembre 1988, il était conseiller technique à l'Elysée chargé du secteur « communication » (audiovisuel, presse, technologies nouvelles).

□ **Un nouveau président pour le port de Marseille.** – Le conseil d'administration du port autonome de Marseille vient d'élire un nouveau président, M. Jean Schutz, qui succède à M. Jean Rousset. Né en 1930, M. Jean Schutz est président-directeur général de la société Stockfos, société d'investissement du parc à grand débit desservant les nouveaux outillages du port autonome de Marseille. Il est aussi vice-président du syndicat des entrepreneurs de manutention portuaire de Marseille-Fos et, de ce fait, connaît particulièrement la question de la réforme du statut des dockers.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

CESSATION DE GARANTIE

Sur la demande de la SARL CABINET A. MIROIR et FILS, 87, rue Jean-Jaurès, BP 21, 94801 VILLEJUIF CEDEX, la garantie de caution qui lui a été accordée par la Banque Nationale de Paris SA, 16, bd des Italiens, 75009 PARIS, pour les opérations de transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion Immobilière visées par la loi du 2 janvier 1970 cessera le 31 janvier 1992 à minuit au plus tôt et, passé ce délai éventuellement, trois jours francs après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devont être produites au siège de la BNP sus-indiquée dans les trois mois de cette insertion.

Cependant la SARL CABINET A. MIROIR et FILS sera garantie à compter du 1er février 1992 pour lesdites opérations de transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion Immobilière par la Banque SANPAOLO dont le siège social est sis à PARIS-8e, 52, avenue Hoche.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 janvier ↑

Confiance

Après la hausse de 13,2 % en janvier, la Bourse de Paris semblait toujours dans de bonnes dispositions pour le premier jour du terme de février. Les échanges débutaient lundi 27 janvier sur une note ferme. En hausse de 0,96 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en clôture un gain de 1,05 % à 1 869,27 points. Bien que la réunion du G7 se soit terminée sans véritable résultat, les milieux financiers anticipent une baisse des taux d'intérêt en Europe sans toutefois pouvoir en fixer l'échéance.

Dans cette perspective, le loyer de l'argent au jour le jour est légèrement repassé sous la barre des 10 %. Lors de l'appel d'offres de la Banque de France, lundi, les taux sont demeurés inchangés, soit 9,60 % pour l'appel d'offres et 10,50 % pour les prises en pension. L'institut d'émission a retiré 16,5 milliards de francs de liquidités. Sur le marché, la volonté de M. Jean-Luc Lagardère de rapprocher Matra et Hachette était bénéfique pour certains titres du groupe. Hachette et MMB s'appréciaient, alors que Matra figurait parmi les plus fortes baisses. Total était bien orienté après l'annonce d'une hausse du résultat de 41 % en 1991 à 5,8 milliards de francs.

Compte tenu d'une augmentation de 15 % du nombre de titres, le bénéfice net par action s'élèverait à 110 F en progression de 24 % par rapport à 1990. Depuis plusieurs semaines, les analystes anticipaient ces excellents résultats du groupe, dont le titre faisait l'objet des recommandations d'achat des spécialistes. En revanche, Bis se dépréciait après sa suspension de cotation vendredi dernier, en raison des fortes pertes des deux filiales bancaires de ce groupe de travail temporaire.

NEW-YORK, 27 janvier ↑

Nouvelle avance

Début de semaine satisfaisant à Wall Street où, pour la deuxième journée consécutive, la tendance s'est légèrement raffermie. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse devait se poursuivre lundi 27 janvier durant la séance. Mais le marché n'est pas parvenu à maintenir toute son avance et, à la clôture, l'indice Dow Jones s'établissait à la cote 3 240,61, avec un gain de 7,83 points seulement (+ 14 points au plus haut). Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2 181 valeurs traitées, 880 ont monté, 834 ont baissé et 467 n'ont pas varié.

Tous les investisseurs continuent de tabler sur une reprise de l'économie à la fin du printemps. Mais ils préfèrent d'abord prendre connaissance du discours sur l'état de l'Union que le président Bush doit prononcer mardi 28 janvier. Le chef de l'exécutif américain profitera de cette occasion pour rendre publiques les mesures de relance concoctées durant les fêtes de fin d'année. Beaucoup parient à cet égard sur des réductions d'impôts mais attendent aussi anxieusement de savoir quel en sera l'impact sur le déficit budgétaire et l'inflation. L'activité a diminué avec 190,43 millions de titres échangés contre 213,60 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 27 janv.
Alcoa	66 3/8	67
ATT	38 1/2	38
Boeing	52 5/8	54 3/8
Chase Manhattan Bank	21 1/2	21 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/4	48
Eastman Kodak	48 5/8	49 1/8
Exxon	60 1/4	60 1/2
Ford	32 1/4	32 3/4
General Electric	78 3/8	78 1/4
General Motors	32 3/4	34 1/8
Goodyear	58 3/8	59 3/8
IBM	93 1/8	93 3/4
ITT	59 1/2	58 5/8
Mobil Oil	67 1/8	67 3/8
Pfizer	76	75 1/8
Schlumberger	61 5/8	61 3/4
Texaco	61 1/2	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/4	145
Union Carbide	24 3/8	24
United Tech.	51	50 7/8
Westinghouse	18 1/4	18 1/8
Xerox Corp.	69 3/4	69 1/4

LONDRES, 27 janvier ↑

Nette progression

Les valeurs britanniques se sont nettement appréciées lundi 27 janvier au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 29,5 points, soit 1,2 % à 2 539,9. Le volume des échanges s'est cependant sensiblement contracté à 428,7 millions de titres contre 610,4 millions au cours de la séance de vendredi.

Le marché a bénéficié des retombées de la réunion des sept grandes nations industrielles, qui ont confirmé leur volonté de relancer la croissance économique. Le raffermissement de la livre et l'approche des élections générales ont aussi redynamisé la cote en relançant les spéculations sur un abaissement des taux d'intérêt britanniques.

TOKYO, 28 janvier ↑

Reprise

Après deux séances de baisse, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de mardi 28 janvier en nette hausse. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 383,41 points, soit une progression de 1,8 % à 21 390,52. Le volume des transactions pour la matinée a été estimé à 70 millions de titres, contre 137 millions pour toute la journée de lundi.

Selon les opérateurs, le Nikkei a progressé grâce à des opérations liées à l'indice, mais les transactions ont été extrêmement faibles, les investisseurs restant en retrait, notamment en raison de la faiblesse du yen.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Akai	669	685
Bridgestone	1 050	1 080
Canon	1 420	1 430
Fuji Bank	2 120	2 130
Honda Motors	1 500	1 500
Matsushita Electric	1 420	1 430
Mitsubishi Heavy	636	632
Sony Corp.	4 240	4 250
Toyota Motors	1 420	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3886	3880
Amault Associes	280	....
B.A.C.	61 40	....
Bque Vernes	780	....
Boiron (Ly)	360	358
Boisset (Lyon)	254 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	770	770
Calberson	385	....
Cardif	769	770
C.E.G.E.P.	188	....
C.F.P.I.	269	....
C.N.I.M.	950	942
Conforama	1030	....
Creeks	170	....
Dauphin	379	....
Delmas	1150	....
Demachy Worms Cie	340	....
Devanlay	870	....
Deville	205	....
Dolisos	136 80	....
Editions Belfond	211	....
Europ. Propulsion	255	255
Finacor	110	....
GFF (group.fon.f.)	120	124 50
Grand Livre	333	....
Gravograph	208	....
Groupe Origny	930	930
Guintoli	800	....
Idianova	98 10	....
Immob. Hôtelière	841	860
Interni. Computer	159	....
I.P.B.M.	68	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca investis.	200	220 50 d
Locamic	89	80 35 o
Metra Comm.	77	79 90
Molex	170	...
Publ.Filipacchi	385	385
Razel	439	.
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	283 50	..
S.H.M.	156	158
Select Invest (Ly)	97 50	....
Serbo	288	....
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	275	....
TF1	348 50	346 50
Thermador H. (Ly)	301	....
Unilog	213 50	...
Viel et Cie	97 50	....
Y. St-Laurent Groupe	820	803

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 46 220

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,56	109,74	109,76
Précédent	108,66	109,78	109,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
109	0,36	1,54	0,77	0,83

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 7 099

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 871	1 887	1 889
Précédent	1 863	1 876	1 890,5

CHANGES

Dollar : 5,47 F =

Mardi 28 janvier, le dollar s'échangeait sans grand changement dans l'attente des mesures de relance qui devraient être annoncées par M. Bush dans son discours sur l'état de l'Union. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,47 F, contre 5,4740 à la cotation officielle de la veille lundi 27.

FRANCFORT	27 janv.	28 janv.
Dollar (en DM)	1,6120	1,6080
TOKYO	**27 janv.**	**28 janv.**
Dollar (en yens)	124,57	125,37

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 janvier) .... 9 7/8-10 %
New-York (27 janvier) .... 4 1/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	24 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	105,7	106,8
Valeurs étrangères	106	106,9
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	495,2	503,9
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 849,91	1 869,20
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	24 janv.	27 janv.
Industrielles	3 232,78	3 240,61
LONDRES (Indice « Financial Times »)	24 janv.	27 janv.
100 valeurs	2 510,40	2 539,90
30 valeurs	1 944,90	1 966,40
Mines d'or	152,60	152,80
Fonds d'Etat	87,70	87,74
FRANCFORT	24 janv.	27 janv.
Dax	1 664,77	1 683,58
TOKYO	27 janv.	28 janv.
Nikkei Dow Jones	21 007	21 391
Indice général	1 574	1 583

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4765	5,4785	5,5550	5,5600
Yen (100)	4,3672	4,3724	4,4185	4,4272
Ecu	6,9545	6,9600	6,9462	6,9573
Deutschemark	3,4055	3,4080	3,4085	3,4133
Franc suisse	3,8360	3,8402	3,8585	3,8657
Lire italienne (1000)	4,5330	4,5385	4,5124	4,5210
Livre sterling	9,7820	9,7910	9,7688	9,7849
Peseta (100)	5,4053	5,4100	5,3693	5,3795

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16
Franc suisse	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 5/16	7 7/16
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	10 11/16	10 13/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 1/2	12 3/4	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 JANVIER

Cours relevés à 10 h 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4280	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P.	880	....	....	....
830	Cr.Lyon. T.P.	845	830	830	- 1 78
1220	Renault T.P.	1225	....	....	....
1470	Rhone Poul. T.P.	1479	....	....	....
1075	Saint Gobain T.P.	1075	....	....	....
895	Thomson T.P.	920	920	920	....
720	ACCOR	728	730	730	+ 0 27
895	Air Liquide	899	896	898	- 0 14
580	Alcatel-Alsthom	587	588	587	....
1520	Alt.Superm.	1503	1531	1531	+ 1 86
325	A L S P I	334	335	335	+ 0 30
1890	Arjom. Prioux	1880	1900	1900	+ 1 06
485	AGF Sté Centrale	490	490	490	....
910	Aux. Entrepr.	920	....	....	....
160	Avenir H. Média	171	171	171	....
870	Axa (ex Cie Midi)	924	919	919	- 0 54
116	Bafip	128 60	133	133	+ 3 42
97	Bail-Equipem.	100	103	103	+ 3 00
755	Bail Investiss.	765	751	751	- 1 83
510	Bancaire	511	510	515	+ 0 78
700	Bazar H.-V.	680	693	693	+ 1 91
615	Beghin-Say	610	625	625	+ 2 46
1060	Berger (M)	1050	....	....	....
335	Bertrand Faure	335	....	....	....
630	Bic	613	615	615	+ 0 33
995	B.I.P.	1025	....	....	....
320	BIS	299 90	302	302	+ 0 70
330	B N P (CI)	334 50	340	340	+ 1 64
785	Bollore Tech	782	....	....	....
2830	Bongrain	2840	2810	2810	- 1 06
775	Bon-Marché	768	770	770	+ 0 26
550	Bouygues	570	571	570	....
121	BP France	127 90	128 50	128 50	+ 0 47
1050	B S N	1079	1068	1060	- 1 76
1030	Canal Plus	1053	1050	1048	- 0 47
280	Cap Gem.S.	282	280 20	280	- 0 71
2320	Carrefour	2399	2380	2380	- 0 79
143	Casino	147 10	147	146 70	- 0 27
85	Casino ADP	89 90	90	90 10	+ 0 22
1890	Castorama D.I.	1890	1885	1885	- 0 26
170	C.C.F.	175 30	175	175	- 0 17
51	CCMC Ly	55 90	59	58	+ 3 76
385	C.D.M.E	372	371	371	- 0 27
194	C.E.G.I.D.	195 20	198	195 30	+ 0 05
175	Centrest (Ny)	173 10	....	....	....
370	C.E.P. Comm.	374	370	370	- 1 07
102	Cerus	107	104	105 90	- 1 03
720	Cetelem	727	731	731	+ 0 55
300	CF Int.	298	300	300	+ 0 67
305	CGI Info.	310	310	305	- 1 61
1080	C G I P	1115	1098	1097	- 1 61
580	CGP	591	591	591	....
965	Chargeurs S A	1065	1074	1075	+ 0 94
....	Christian Dior	....	385 50	385 50	+ 0 13
570	C I C A (M)	575	....	....	....
260	Ciments franc.	288	290	290	+ 0 69
670	Clarins	699	709	709	+ 1 43
465	Club Méditer.	475	475	475	....
180	CMB Packa.	183 50	183 10	184 30	+ 0 44
730	Colas	743	745	745	+ 0 27
270	Cpt. Entrep.	265	....	....	....
1130	Compt Mod.	1155	1160	1160	+ 0 43

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
97	Concept S.A.	85 90	....	....	....
260	CPR (Paris Réé.)	265	268	268	+ 0 38
955	Créd. Foncier	970	979	970	....
220	Crédit Loc France	224 40	223	223	- 0 62
500	Cr Lyon.(CI)	530	517	517	- 2 45
1040	Credit Nat.	1055	1062	1055	....
215	CSEE	215	206 10	206 10	- 4 14
2590	Damart	2590	....	....	....
380	Dassault Aviation	380	384 10	384 10	+ 1 08
193	Dassault Electr.	195 50	195	195	- 0 26
1380	De Dietrich	1400	....	....	....
89	Dév.P.d.C.(Li)	91 50	90 25	90 25	- 1 37
178	Dév.R.Sud-Est	175 50	180	180	+ 2 56
286	D M C	294	297	297	+ 1 02
395	Docks France	400	403	403	+ 0 75
340	Dynaction	348	359	359	+ 3 16
2040	Eaux (Gle)	2100	2090	2109	+ 0 43
740	E.B.F.	740	....	....	....
375	Ecco	375	380	380	+ 1 33
360	Elf Aquitaine	369 50	370 40	369 50	....
245	Erap-Elf (Certif)	245	245	245	....
340	Essilor	342	339	339	- 0 88
160	Essil.Int.(DP)	160	162	162	+ 1 25
655	Esso	662	669	664	+ 0 30
1460	Eurafrance	1460	1454	1454	- 0 41
800	Eurocom	615	611	611	- 0 65
143	Eurodisneyland	148 50	148 40	148 40	- 0 07
870	Europe 1	895	....	....	....
42	Eurotunnel	46	47 05	47 30	+ 2 83
1320	Exor	1320	....	....	....
117	Financial	120	120	120	....
365	Fives Lille	350	339 50	339 50	- 3 00
2690	Fromager. Bel	2618	2610	2610	- 0 31
1420	Gal.Lafayette	1479	1475	1475	- 0 27
1830	G.A.N.	1880	1870	1870	- 0 53
480	Gascogne (B)	487	487	487	....
1380	Gaz et Eaux	1330	1360	1360	+ 2 26
630	Geophysique	575	579	579	+ 0 70
665	Gerland Ly	661	660	660	- 0 15
480	Groupe Cité	485	485	485	....
340	GTM-Entrep.	363	364	364	+ 0 28
1390	Guyenne-Gas	1430	....	....	....
152	Hachette	160	163 60	160	....
450	Havas	451	450	449	- 0 44
345	Idia	361	362	357	+ 1 66
290	Imétal	297 90	295	295	- 0 97
147	Immob. Phénix	149 90	150	150	+ 0 07
77	Ingénico	78 50	79 50	78	- 0 64
4630	Inst. Mérieux	4940	4950	4950	+ 0 20
445	Interbail	447	447	447	....
720	Intertechnique	700	700	700	....
880	J. Lefebvre	897	890	890	- 0 78
800	Klepierre	600	608	603	+ 0 50
740	Labinal	739	740	740	+ 0 14
335	Lafarge	324	322 40	322 50	- 0 46
335	Lebon	320	....	....	....
3920	Legrand	3970	3999	3999	+ 0 73
2280	Legrand (DP)	2300	2295	2295	- 0 22
420	Legris Industries	419	420	420	+ 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
700	Locindus	709	709	709	....
4280	L.V.M.H.	4414	4405	4420	+ 0 14
470	Lyon.Eaux/Dumez	486 30	485 90	485 90	- 0 08
113	Majorette Ly	119	120	120	+ 0 84
305	Mar. Wendel	321	320	320	- 0 31
187	Marra	188	189 90	189 90	+ 1 01
530	Merlin-Gerin	526	526	526	....
79	Metaleurop	86	84 60	84 60	- 1 63
54 45	Métrologie In.	54 45	....	....	....
143	Michelin	148	148	148 50	+ 0 34
156	Min. Salaig (Ny)	156 10	....	....	....
73	MMB	83	82 80	82 80	- 0 24
166	Moulinex	165	165	165	....
1220	Navig. Mixte	1195	1230	1230	+ 2 93
89	Nord-Est	100	100 60	100 60	+ 0 60
235	Nordon (Ny)	250	240	240	- 4 00
460	Nouv Galeries	472	478	478	+ 0 85
180	Olipar	175	176	176	+ 0 57
730	Oréal	746	743	747	+ 0 13
335	Paribas	363	364	363	....
180	Pechiney Int.	181 50	180	180	- 0 83
320	Pechiney (CIP)	311	312	312	+ 0 32
470	Penhoet	481	499	499	+ 3 74
1410	Pernod Ricard	1438	1440	1435	- 0 21
680	Peugeot	694	693	695	+ 0 14
290	Pinault	302	301 90	301 90	- 0 03
550	Plastic-Omn.	594	588	588	- 1 01
445	Poliet	474	....	....	....
640	Primagaz	636	638	636	....
850	Printemps	875	880	881	+ 0 69
2570	Promodès	3015	3015	3015	....
490	Radiotechn.	475	479	479	+ 0 84
5050	Redoute (La)	4997	5040	5040	+ 0 86
210	Remy Cointreau	210	211	211	+ 0 48
545	R. Poulenc CIP	540	539	538	- 0 37
325	Rober Fianc.	331	....	....	....
60	Rochette(La)	59 10	60	60	+ 1 52
1800	Roussel Uclaf	1850	1850	1850	....
3020	R. Impé.Ly *	3001	3003	3010	+ 0 30
178	Sade (Ny)	180	180	180	....
1650	Sagem	1659	1659	1659	....
485	Saint Gobain	488 50	486	486	- 0 51
1300	Saint Louis	1315	1325	1315	....
1720	Salomon Ly	1760	....	....	....
300	Salvepar (Ny)	308	....	....	....
1090	Sanofi	1105	1110	1105	....
1380	S A T	1371	1430	1430	+ 4 30
225	Saul. Chât.	232 10	238 60	238 60	+ 2 80
1130	Saupiquet (Ns)	1120	1110	1110	- 0 89
655	Schneider	659	663	660	+ 0 15
20	SCOA	20 30	20 40	20 40	+ 0 49
505	Scor s.a.	500	500	500	....
1870	S.E.B.	1863	1860	1860	- 0 16
470	Sefimeg	477 90	471 10	471 10	- 1 42
112	Selectibanque	112	113	113	+ 0 89
220	Sextant A.	237	238	238	+ 0 42
785	S F I M	820	829	829	+ 1 10
220	S.G.E.	222 10	....	....	....
500	Simco	500	499 90	499 90	- 0 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
860	St. Rossignol	855	859	859	+ 0 47
490	Sligos	500	500	500	....
495	Société Géné.	507	505	505	- 0 39
56	Sodecco(B)	59	....	....	....
145	Sodero(Ns)	145	145	145	....
875	Sodexho	884	885	885	+ 0 11
69	Sogeral(Ny)	69	69	69	....
345	Sogerap	359 90	366	368	+ 1 69
1350	Som-Allib.	1453	1445	1436	- 1 17
395	SOPHIA	400	400	400	....
1400	Source Perrier	1395	....	....	....
770	Sovac	763	770	770	+ 0 92
335	SPEP	331	....	....	....
330	Spie-Batignol.	348	348	345	- 0 29
730	Strafor Facom	740	724	724	- 2 16
315	Suez	318 40	320 50	320	+ 0 50
1080	Synthélabo	1065	1076	1076	+ 1 03
147	Thomson CSF	152 60	153 50	153 50	+ 0 86
1060	Total	1047	1049	1040	- 0 67
168	– (certif)	165	166 90	166 90	+ 1 15
225	Tréfileu Fin.	220 10	223	223	+ 1 32
510	U.A.P.	530	529	528	- 0 38
290	U F B Locab.	295	295 20	295 20	+ 0 07
745	U I C	756	751	751	- 0 66
490	U I F	467 10	490	490	+ 4 90
775	U I S	789	....	....	....
580	Unibail	545	548	548	+ 0 55
595	Valéo	620	617	618	- 0 32
255	Vallourec	269	280	280	+ 4 09
330	Via Banque	330	....	....	....
355	Worms et Cie	354 50	352 50	352 50	- 0 56
1180	Zodiac	1220	1201	1219	- 0 08
1100	Elf Gabon	1100	1100	1100	....
109	Amax	115	115	115	....
154	Amer. Barrick	151 90	150	151	- 0 59
122	Amer. Express	122	126 20	126 20	+ 3 44
215	A.T.T.	215	....	....	....
220	Anglo Amer.C.	218 50	217 40	217 40	- 0 50
400	Amgold	400	....	....	....
240	Banco Santander	250	....	....	....
820	B.A.S.F.	840	....	....	....
1000	Bayer	1029	1030	1030	+ 0 10
42	Blackorn Plc	42 50	43	43	+ 1 18
62	Buffelsfont.	50 50	51 30	51 30	+ 1 58
118	Chase Manh.	118 10	117 70	117 40	- 0 59
2530	Daimler Benz	2550	2572	2572	+ 0 86
158	De Beers	159	160	160	+ 0 63
2390	Deutsche Bank	2425	2404	2404	- 0 87
1180	Dresdner Bank	1199	....	....	....
71	Driefontein	71 90	71	71	- 1 25
265	Du Pont-Nem.	263	263	263	....
270	Eastman Kodak	270	269 20	269 20	- 0 30
16 60	East Rand	16 20	16 10	16 10	- 0 62
42	Echo Bay	43 90	42 60	42 60	- 2 96
235	Electrolux	233	236	236	+ 1 29
111	Ericsson	118	121 80	121 80	+ 3 22
325	Exxon Corp.	327	....	....	....
175	Ford Motor	176	....	....	....
50	Freegold	50 30	50 30	50 30	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
20	Gencor	19 50	....	....	....
435	Gén. Elect.	435	428 40	428 40	- 0 95
181	Gén. Motors	188	187	187	- 0 53
350	Gén. Belgique	357	....	....	....
92	Gd. Métropol.	95	....	....	....
52	Guinness	52 40	52 95	52 95	+ 1 05
22	Hanson PLC	22 30	22 10	22 10	- 0 90
32	Harmony Gold	32 05	32 45	32 45	+ 1 25
330	Hewlett Packard	326 60	....	....	....
41	Hitachi	41	40 50	40 50	- 1 22
850	Hoechst	854	....	....	....
84	Homestake	85 40	85 70	85 70	+ 0 35
120	I.C.I.	122 90	....	....	....
515	I.B.M.	513	515	515	+ 0 39
320	I.T.T.	325	323 40	323 40	- 0 49
190	Ito Yokado	185 60	185	184	- 0 86
63	Matsushita	63	63 25	63 25	+ 0 40
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
230	Mc Donald's	233 20	233 40	233 40	+ 0 09
845	Merck	842	833	833	- 1 07
515	Minnesota M.	525	....	....	....
53	Mitsubishi	51	51 20	51 20	+ 0 39
365	Mobil corp.	367	....	....	....
345	Morgan J.P.	341 60	....	....	....
34700	Nestlé	35200	....	....	....
129	Norsk Hydro	130	130 20	130 20	+ 0 15
114	OFSIL	113 20	....	....	....
1790	Pétrofina	1800	1807	1807	+ 0 39
420	Philip Morris	422 80	421 90	421 90	- 0 21
96	Philips	97 50	....	....	....
58	Placer Dome	57	56 20	56 20	- 1 40
540	Procter Gamble	536	....	....	....
164	Quilmès	157	....	....	....
32	Randfontein	31 20	31 40	31 40	+ 0 64
345	Rhone Poul. Rorer	340	338	338	- 0 59
450	Royal Dutch	452 50	450 20	450 20	- 0 51
50	R T Z	51 80	....	....	....
1 32	Saat.& Saatchi	1 37	1 37	1 37	....
38	St Helena	37 80	37 40	37 40	- 1 06
345	Schlumberger	344 80	341	341	- 1 10
47	Shell transp.	48	47 35	47 35	- 1 35
2210	Siemens	2250	2250	2250	....
485	Siemens Nixdorf	442	....	....	....
186	Sony	185 60	188	188	+ 1 35
82	Sumitomo Bank	83 80	83 40	83 40	- 0 48
205	T.D.K.	199 30	200 40	200 40	+ 0 55
64	Telefonica	63 70	....	....	....
29	Toshiba	27 45	27 90	27 90	+ 1 64
550	Unilever	555	558	558	+ 0 54
280	Unit.Techn.	275 80	280 70	280 70	+ 1 78
380	Vaal Reefs	374 30	....	....	....
1110	Volkswagen	1130	1165	1165	+ 3 10
365	Volvo	373	372	372	- 0 27
1290	Wagons lits	1299	....	....	....
220	West. Deep.	225	....	....	....
385	Xerox Corp.	380 50	....	....	....
124	Yamanouchi	123 10	125 20	125 20	+ 1 71
1 65	Zambia Cop.	1 70	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 35	6 01
Emp.Etat 9,8%78	100 30	5 35
10,80% 79/94	101 90	4 30
Emp.Etat 13,4%83	....	1 38
Emp.Etat 12,2% 84	101 51	3 73
Emp.Etat 11% 85	....	10 27
10,26% mars 86	....	9 02
OAT 10% 5/2000	....	6 72
OAT 9,9% 12/1997	....	1 24
OAT 9,8% 1/1996	....	9 74
OBT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	106 30	1 76
CFF 10,30% 86	....	0 20
CFF 10,25% nov 90	108	8 93
CNA 10 % 1979	101 80	8 45
CNB Bques 5000F	....	0 66
CNB Paribas 5000F	....	0 68
CNB Suez 5000F	....	0 66
CNE 11,5% 85	....	6 75
CNI 1/82 5000F	....	0 66
CNT 9 % 86	....	6 55
CRH 10,90% déc.85	108 10	0 77
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	974	....
Cens	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	949	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	841	835
Applications Hydr.	1550	....
Arbel	390	389
Bains C.Monaco	1179	1171
B.Hypoth.Europ.	381 50	....
B.N.P. Intercont	347	....
Beghin-Say (C I)	470	494
Bénédictine	3200	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1851	....
B T P	65	64 50
Cambodge	950	....
Carbone Lorraine	510	510
Cass Pochin	9	9
C.E.G.F (Frigor.)	615	....
Centenaire Blanzy	396	....
Cerabati	79 50	....
Champex Ny	100 10	....
CIC (CIP)	200	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1300	1281
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	2048 o
Codetal	94	93 30
Cogifi	331	336
Comiphos	638	....
Cie Industrielle	6310	....
Cpt Lyon Alemand	349 50	....
Concorde	687	694
Constr.Mét.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	147	....
Cr Universel (Cie)	385	....
Darblay	599	659 d
Degremont	1740	1739
Delmas Vieljeux	3850	....
Didot Bottin	1015	1118 d
Docks Fr R Picarde	1161	....
Eaux Bassin Vichy	2490	....
Eaux Vittel	930	....
Ecia	247 10	247 10
Electro-Banque	380	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1685	1689
Finalens	292 30	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1760	....
Foncière (Cie)	490	....
Foncières Euris	368	....
Fonc.Lyonnaise	600	....
Foncina	470	....
Fougerolle	783	....
France I.A.R.D.	680	....
France SA (La)	1850	1830
From. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	719	720
Gazelin	324	320
Gévelot	499	....
G.F.C.	342	....
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1481	....
G.T.I (Transport)	270	....
Immobail	330	....
Immobanque	686	....
Im.Marseillaise	5300	....
Immofice	411 10	415
Invest.(Ste Cie.)	3290	....
Lambert Frères	287	....
Ille Bonnières	1250	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	728	740
Louvre	2828	2825
Lucia	1101	....
Machines Bull	37	36
Mag.Uniprix	160	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	430	....
Mors	76	75 40
Navigation (Nle)	209	....
Optorg	241 10	241 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ondel (CI)	384 90	371
Origny-Desvroise	613	....
Palais Nouveauté	1112	....
Paluel Marmont	860	....
Parfinance	167	....
Paribas (CP)	650	648
Paris France	223	....
Paris Orléans	217	....
Parthena Invest.	280 10	....
Pathé Cinéma	642	580 o
Piper Heidsieck	1260	....
Porcher	426	....
Promodès (CI)	1410	....
Publicis	672	666
Rochefortaise	110	....
Rosario	193	193 50
Rougier	226	....
S.A.C.E.R.	385	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	250	225 70o
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	113 20	112 90
Salins du Midi	610	615
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	750	730
Senelle	409	390
S.Etud.Part. (M)	128	....
Silic	570	556
Sinvim	145	146 90
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	81	....
Sofal	535	....
Soffo	281	....
Sofical	1250	....
Softom (ex Satam)	74 60	....
Sofragi	2430	2460
Soudure Autogène	840	826
Sovabail	355	....
Stemi	600	....
Taittinger	2940	2949
Testut-Aequitas	720	532 o
Tour Eiffel	250	225 70o
Ufiner	1110	....
Vicat	411	416
Viniprix	1380	....
Virax	86	....
Maroc Sté Brasserie	372	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	729	....
Akzo Nv Sico	387	....
Alcan Aluminium	111 30	....
American Brands	250	....
Arbed	622	....
Asturienne Mines	129	....
Banco Popular Espa.	800	....
B.Reglements Int.	19500	....
Can.Pacifique	87 60	....
Chrysler Corp.	72	....
C I R	8 50	....
Commerzbank	868	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	296 20	....
Fiat	21 60	....
GBL (Brux Lamb.)	530	....
Gevaert	980	....
Glaxo Holdings Ltd	89	....
Goodyear Tire	310	....
Grace and Co (WR)	229 50	....
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	92	....
Koninklijke Pakhoed	131	....
Kubota	28	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	21 50d
Noranda Mines	84 10	....
Olivetti priv	8 90	....
Pfizer Inc	410 50	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	297 50	....
Rodamco NV	170	....
Rolinco	296 30	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	19 80	....
SKF Aktiebolaget	90	....
Tenneco Inc	186	....
Thorn Electrical	77	....
Toray Ind.	25 60	....
Wagons Lits	1085	1120
West Rand Cons.	8 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	90 25	....
C G H Cogenhor	10 45	....
Coparex	650	....
Drouot Assurances	325	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutirac Ind.	20	....
Gachot S.A.	69 50	....
Grds Moulins Paris	1460	....
Guy Degrenne	442	....
Lecteurs du Monde	175	212 50d
Nicolas	1522	1677 d
Paramelle RD	1410	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	216 10	....
St-Gobain-Emballage	1800	....
S.E.P.R.	805	....
S.P.R. act. B	294 60	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Waterman	400	945 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 474	....	....	....
Ecu	6 966	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 730	....	....	....
Belgique (100 F)	16 545	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 590	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 535	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 900	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 779	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 950	....	....	....
Suisse (100 f)	383 510	....	....	....
Suède (100 krs)	93 600	....	....	....
Norvège (100 k)	88 870	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 413	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 403	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 955	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 672	....	....	....
Japon (100 yens)	4 386	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/1
Or fin (kilo en barre)	62600	.....
Or fin (en lingot)	62950	.....
Napoléon (20f)	357	.....
Pièce Fr (10 f)	423	.....
Pièce Suisse (20 f)	360	.....
Pièce Latine (20 f)	355	.....
Souverain	480	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1082 50	.....
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2345	.....
Pièce 10 florins	368	.....

SICAV (sélection) 27/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	214 86	209 11
Agepargne	789 06	755 08
Améri-gan	8165 79	7851 72
Amplia	267736 61	267736 61
Amplitude	843 80	825 05
Arbitrages Court.T.	6973 27	6973 27
Associc	1067 18	1067 18
Atout Futur	397 18	387 49
Aurecic	1259 13	1221 49
Avenir Alizes	1755 36	1720 94
Axa Capital	167 60	160 38
Axa Court Terme	7665 35	7665 35
Axa Europe	130 91	125 27
Axa Investissements	116 46	113 36
Axa NPI	124 78	119 41
Axa Première	116 52	116 17
Axa Sélection	148 55	142 15
Axa Valeurs PER	125 43	120 03
Cadence 1	1026 71	1026 71
Cadence 2	1027 55	1027 55
Cadence 3	1026 94	1026 94
Capimonétaire	6102 92	6096 82
Capioblig	6302 69	6179 11
Capitacic	1283 16	1264 20
Cosmis	1291 47	1259 97
Comptavalor	3397 01	3391 92
Converimmo	352 77	345 85
Crediter	478 91	484 96
Credit Mutuel Capital	1254 98	1230 37
Diese	1295 88	1264 27
Drouot France	845 28	808 88
Drouot Investiss.	986 24	943 77
Drouot Sécurité	251 45	240 62
Ecocic	1057 88	1026 85
Ecolic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	135 26	129 43
Ecureuil Capitalisation	2517 94	2493 01
Ecureuil Géovaleurs	2286 53	2219 93
Ecureuil Invest	429 86	417 15
Ecureuil Monepremière	64802 82	64802 82
Ecureuil Monétaire	38162 68	38162 68
Ecureuil Trésorerie	2356 13	2356 13
Ecureuil Trimestr.	2046 25	2025 99
Elicash	2 700647	2 700647
Energia	272 88	260 51
Eparcic	3480 13	3480 13
Eparcourt-Sicav	4517 51	4506 24
Epargne Associat.	26349	26126 92
Epargne Capital	10513 44	10409 35
Epargne Court Terme	850 72	850 72
Epargne Croissance	1763 31	1716 12
Epargne Industrie	95 31	92 76
Epargne J.	67376 64	67376 64
Epargne Long Terme	201 60	196 20
Epargne Monde	1286 68	1252 24
Epargne Obligat.	205 25	199 76
Epargne Première	14142 41	14037 13
Epargne Quatre	1103 04	1073 52
Epargne-Unie	1336 67	1304 07
Epargne Valeurs	457	444 77
Epsilon	1230 60	1218 42◆
Esf Cash capi	8101 51	8101 51◆
Estinvest capi	648 86	629 96◆
Eurocic Leaders	1087 88	1056 19
Eurodyn	1200 60	1171 32
Euro Gan	6352 15	6107 84
Europe Nouvelle	547 15	522 34
Fonsicav	13921 39	13921 39
France-gan	9808 74	9429 56
France Garantie	276 58	276 03
France Index Sicav	111 28	108 02
France Investiss.	343 31	334 94◆
France Obligations	488 65	483 81
Francic	456 81	443 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 50	103 40
Francic-Regions	1218 91	1183 41
Fructi-Associations	34 23	34 23
Fructi-Capi	40 90	40 30
Fructidor	241 06	237 50◆
Fructifrance	888 25	868 59
Futuroblig	1364 65	1331 37◆
Gestilion	14427 80	14356 02
Gest.Associations	172 09	168 30
Horizon	1223 05	1187 43
HLM Monétaire	13464 74	13464 74
Interépar	111040 84	107806 64
Interoblig	13857 28	13585 57
Intersélection Fce	519 82	509 63
Japacic	158 96	154 33◆
Jeunepargne	278 87	274 75◆
Latitude	2183 72	2180 45
Leumi C.T.	12168 78	12168 78
Leumi L.T.	6638 95	6638 78
Lion Association	11036 84	11036 84
Lion Institution	28922 56	28850 43
Lionplus	957 04	938 27
Lion Trésor	2248 08	2225 82
Lion 20 000	25455 70	25455 70
Livret Bourse Inv.	563 48	547 07
Livret Portefeuil.	727 62	708 43
Méditerranée	184 07	176 14
Mensuel CIC	10117 12	10015 95
Monecic	5404 32	5404 32
Monedan	65708 26	65708 26
Mone.J	70391 40	70391 40
Monévalor	79336 13	79336 13
Mutualité dépôts	13118 13	13091 95
Mutuelle Unie Sél.	143 25	137 08
Natio Court Terme	274743 00	274743
Natio-Epargne	17256 12	17085 27
Natio-Ep. Ret.	125 48	122 12
Natio Epargn.Trésor	7631 53	7616 30
Natio-Imm.	1128 95	1098 73
Natio-Inter	1401 76	1364 24
Natio-Monétaire	24556 04	24556 04
Natio-Patrimoine	1358 08	1321 73
Natio-Placements	67905 57	67905 57
Natio-Revenu	1048 62	1038 24
Natio Sécurité	11704 98	11704 98
Natio-Valeurs	875 09	851 67
Nippon-Gan	5420 36	5211 88
Nord Sud Dévelop.	1547 20	1544 11
Obli-Associations	150 87	148 38
Oblicic-Mondial	2613 23	2574 61
Oblicic-Régions	1066 31	1050 55
Oblifutur	2791 50	2723 41
Oblig. très court	173 99	171 42
Oblilion	1359 10	1345 64
Oblisécurité Sicav	12472 91	12472 91
Oraction	1036 05	1010 78
Orvalor	6949 41	6813 15
Paribas Capitalisation	1480 47	1458 59
Paribas Epargne	20181 98	20021 81
Paribas Opportunités	131 22	126 87
Paribas Patrimoine	588 55	584 56
Paribas Revenus	95 93	94 98
Patrimoine Retraite	217 85	213 58
Parvalor	853 06	840 25
Placement A	1387 08	1359 88◆
Placement J.	6998 31	6984 34◆
Placement M.	54681 45	54552 35◆
Placement Nord	983 01	963 74◆
Pléiade	131 55	128 03
Poste Croissance	21108 42	21087 33
Poste Gestion	63577 41	63577 41
Première Oblig.	11152 22	11141 08
Prévoy. Ecureuil	117 30	116 14
Priv' Associations	28523 54	28523 54

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	983 08	968 86
Quartz	133 66	130 40
Réalvalor	833 75	817 40
Rentacic	163 01	160 60
Revenus Trimestr.	5395 98	5342 55
Revenu-Vert	1137 70	1120 89
St Honoré Bio-Alim.	981 28	936 78
St Honoré Bons du Tr.	10877 71	10823 59
St Honoré Global	235 76	225 07
St Honoré Invest.	772 08	737 08
St Honoré Mat Plac.	198 98	189 96
St Honoré Pacifique	584 97	558 44
St Honoré PME	518 24	494 74
St Honoré Real	14488	14433 28
St Honoré Services	450 98	433 64
Sécuricic	1690 24	1690 24
Sécuri-Gan	12425 32	12181 69
Sécuritaux	1348 23	1349 23
Scandes	721 58	710 92◆
Sicav Associations	1788 62	1788 52
SFI-CNP Assur.	675 23	655 56
S.G. Fr. opportunités	1133 01	1110 79
Sicav 5.000	436 56	424 88
S.I. Est	1430 89	1369 27
Silvafrance	676 12	657 05
Silvam	417 08	405 92
Silvarente	220 39	216 07
Silvinter	447 50	435 52
S.N.I.	1227 84	1192 08
Sogenfrance	1075 76	1054 67
Sogépargne	310 63	304 54
Sogever	1065 73	1044 83
Soginter	1310 72	1285 02
Soleil Investissements	619 87	596 03
Solstice	2148 13	2142 77
State Street Act. Eur.	10275 55	9928 07◆
State Street Act. Frce.	10288 44	9988 78◆
State Street Emer. Mkt	11802 39	11234 97◆
Stratégie Actions	804 68	773 73
Stratégie Rendement	1373 03	1329 81
Technocic	1079 22	1047 79
Techno-Gan	5963 99	5734 61
Thesora	846 34	839 94
Transplus	149 86	143 41
Trésor Plus	1259 14	1246 67◆
Trésor Real	13907 24	13907 24◆
Trésoricic	125369 78	125389 78
Trilion	5209 08	5142 23
UAP Investissement	453 76	437 36
UAP Actions France	605 73	583 84
UAP Act. Select.	648 33	624 90
UAP Aedificandi	581 73	580 70
UAP Altefi	214 77	207 01
UAP Alto Sicav	168 21	162 13
UAP Moyen Terme	136 23	131 31
UAP Premiere Cat.	11384 48	10953 72
Uni-Associations	119 63	119 63
Uni-Foncier	1269 61	1238 64
Unifrance	589 80	575 41
Uni-Garantie	1264 41	1242 06
Uni Régions	1346 19	1313 38
Univar	229 80	229 80
Univers Actions	1265 36	1234 50
Univers-Obligation	1870 40	1824 78
Valorg	1994 54	1992 55◆
Valrea	51584 04	51558 26

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde • Vendredi 24 janvier 1992 •

POLITIQUE

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni lundi 27 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

• Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

(Lire page 5.)

• Traité d'amitié et de solidarité entre la France et la Pologne

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié et de solidarité entre la République française et la République de Pologne, signé à Paris le 9 avril 1991.

Par ce traité, la France et la Pologne s'engagent à poursuivre l'importante coopération engagée entre elles dans tous les domaines. Elles s'engagent aussi à se concerter régulièrement sur les questions bilatérales et internationales. Elles mettent l'accent sur le développement de leurs relations à l'intérieur d'une Europe solidaire et démocratique.

• Dépôt légal

Le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement, a présenté un projet de loi relatif au dépôt légal.

Le projet de loi est destiné à remplacer la loi du 21 juin 1943 modifiant le régime du dépôt légal. Il n'affecte pas les obligations de dépôt de certains documents prévues par d'autres textes.

Les objectifs du dépôt légal sont de contribuer à la conservation de notre patrimoine culturel, de constituer et de diffuser des bibliographies nationales, de mettre les documents déposés à la disposition du public dans le respect des droits des auteurs et d'assurer l'information de l'Etat.

1) Le dépôt légal est étendu aux œuvres et documents radiodiffusés et télédiffusés et aux œuvres et documents liés à l'informatique tels que les logiciels, les bases de données et les systèmes experts.

2) Il sera possible de sélectionner, pour chaque catégorie d'œuvres, un échantillon de documents choisis comme satisfaisant à l'objectif patrimonial du dépôt. L'obligation de *dépôt se limitera à cet échantillon.*

3) Le dépôt légal sera géré, pour le compte de l'Etat et selon la nature des œuvres et documents, par la Bibliothèque nationale, le Centre national de la cinématographie, l'Institut national de l'audiovisuel et le ministère de l'intérieur.

4) Un conseil scientifique du dépôt légal, composé de représentants des organismes dépositaires et présidé par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, sera chargé de veiller à la cohérence scientifique et à l'unité des procédures du dépôt légal.

• Revalorisation du traitement des fonctionnaires

Le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation de l'administration a présenté un décret relatif à la revalorisation des traitements des fonctionnaires.

Conformément à l'accord salarial signé le 12 novembre 1991 avec la Confédération française démocratique du travail, la Confédération française des travailleurs chrétiens, la Fédération de l'éducation nationale et la Fédération générale autonome des fonctionnaires, le décret prévoit la revalorisation de 1,3 % du traitement de base des fonctionnaires au 1er février 1992. Cette mesure sera intégrée à la paie du mois de février.

L'accord garantit aux 4,5 millions de fonctionnaires et aux retraités de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux une hausse des rémunérations et des pensions égale à 6,5 %. Les traitements ont déjà été revalorisés à ce titre de 1,5 % au 1er novembre 1991 dont 0,5 % à compter du 1er août 1991. Les fonctionnaires ont aussi bénéficié à cette dernière date de l'attribution uniforme de deux points d'indice majoré. Les étapes ultérieures d'application de l'accord prévoient les revalorisations suivantes : 1,4 % au 1er octobre 1992 et 1,8 % au 1er février 1993.

• Les investissements étrangers en France

(Lire page 19.)

• La préparation du Bicentenaire de la République

Le ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement a présenté une communication sur la préparation du Bicentenaire de la République.

Cette célébration vise essentiellement à sensibiliser les jeunes Français aux valeurs qui fondent depuis deux siècles l'histoire de la République, en particulier les principes de citoyenneté et de solidarité.

Une cérémonie officielle aura lieu le 21 septembre 1992 dans le jardin des Tuileries, à proximité du lieu où fut proclamée la République. Une exposition « Les Tuileries et la République» sera inaugurée et une importante commande publique s'intégrant dans le plan de réaménagement du jardin sera présentée à cette occasion.

La journée du 21 septembre 1992 sera consacrée à l'éducation civique dans les écoles, les collèges et les lycées. Elle aura son prolongement tout au long de l'année scolaire. Les grands acquis et les principaux emblèmes de la République seront expliqués à tous les élèves.

De nombreuses manifestations culturelles mettront en lumière les valeurs universelles de la République, avec la participation de grandes institutions : la Sorbonne pour le colloque « Révolution et République : l'exception française»; les Archives nationales avec l'exposition « La République nous appelle»; la Comédie-Française, la Bibliothèque nationale, le Centre Georges-Pompidou et la Cité des sciences et de l'industrie.

Des objets symboliques seront édités, parmi lesquels une nouvelle pièce de monnaie de 1 F qui sera frappée selon un modèle créé pour la proclamation de la République en 1792 et une série de timbres qui seront commandés à des artistes contemporains. Un ouvrage historique sera édité par l'Imprimerie nationale.

• Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– M. Michel Prada, inspecteur des finances, est renouvelé dans les fonctions de président du directoire du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

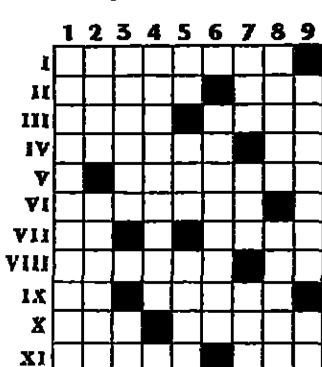
– M. Jean-Daniel Tordjman, conseiller commercial, est nommé ambassadeur itinérant, délégué aux investissements internationaux en France.

– Mme Marie-Claire Papegay est nommée inspecteur général des postes et télécommunications.

– M. Claude Bodin, sous-préfet, est nommé directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5704



HORIZONTALEMENT

I. Quand ça chauffe, il peut en venir aux mains. – II. Arrive à certaines oreilles. Occupe le terrain. – III. Rapproche justice et religion. Cause de départs. – IV. Ne se *sépare pas de son manteau.* En sabots. – V. Certains n'hésitent pas à lui envoyer des piques. – VI. Il est préférable qu'il se tienne bien à table. – VII. Est souvent à plat. Reçoit le commandement. – VIII. Est bien connue de ceux qui suivent des cours. Démontre. – IX. Quartier de Rouen. Joint les deux bouts. – X. N'en restera pas là. Moyens d'y voir plus clair. – XI. Fait sortir. Qui est donc sortie.

VERTICALEMENT

1. « Boîte » à ordures. – 2. N'est pas près de s'activer. Bonne action. – 3. On ne peut pas compter sur elle pour avoir du nouveau. D'un auxiliaire. – 4. Collectionne les timbres. – 5. Article. A de nombreux enfants. Etait employé pour purger. – 6. Appartient à la faune australienne. – 7. Accompagne une action. Prise au piège. L'infiniment petit. – 8. Fête arabe. Est visible du paradis. – 9. La bourse du travail. Pronom.

Solution du problème n° 5703

Horizontalement

I. Souffleur. – II. Nuée. Râ. – III. Elitistes. – IV. Auvent. – V. Deuil. – VI. Ocrer. Tee. – VII. Pasteur. – VIII. Yser. Reno. IX. Limace. – X. Iule. Thon. – XI. Er. Etna.

Verticalement

1. Stéatopygie. – 2. Lu. Cas. – 3. Universelle. – 4. Futé. Etrier. – 5. Feindre. – 6. Leste. Urate. – 7. Utrecht. – 8. Urémie. Néon. – 9. Ras. Léto. Na.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Justine Cella Donna

est née, à Paris, de
Karine BONJOUR et Gilles PEREZ.

Sa grand-mère
Marcelle BONJOUR
fait connaître à ses amis son tendre bonheur.

Décès

– Le docteur Jean Belaïsch,
Le docteur Joëlle Belaïsch-Allart,
Mme France Saïe Belaïsch,
Mariane, Sarah, Alexandre et Clotilde,
Le docteur Jean-Paul Allart et M. Pierre Saïe,
Mme Marcelle Simon-Hottelet,
M. et Mme Vittorio Spinazzola
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Boxer
et leurs enfants,
son époux, ses filles, petits-enfants, gendres, sœur, belles-sœurs et beaux-frères,
Et les familles Belaïsch, Boquet, Lefevre-Neveux, Boublil, Haïat et Sala,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée BELAISCH,
née Hottelet,
née le 7 avril 1927,

survenu à Paris, le 26 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu à Signy-le-Petit (Ardennes), à 15 h 30, le mercredi 29 janvier.

– Maryvonne, Chantal et Christian, Stéphanie, Céline, Marie et Bruno, François et Marcel,
ses amis et ses enfants,
Et tous ceux qui l'ont connue, dans l'amour du Christ et pour l'amour de l'homme,
vivent la misère d'annoncer le rappel à Dieu de

Jeanne BRULÉ,

« Elle tenait son âme en haut, et quand les épreuves montaient jusqu'à elle, elle montait jusqu'à Dieu. »

Une absoute sera célébrée en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à *Paris, le mercredi 29 janvier 1992,* à 15 h 45.

Priez pour elle.

Les Bies,
86150 Queaux.
14, rue Yvonne-Le-Tac,
75018 Paris.

– Yolande, Philippe, Michèle Carles,
La famille Boccaccini
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CARLES,

survenu le 26 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Selon sa volonté, il sera incinéré au cimetière du Père-Lachaise, le 30 janvier.

– Anne Fairholme,
a la douleur de faire part du décès de son mari, le peintre-graveur grec

Philopoemen CONSTANTINIDIS,

survenu à Paris, le 17 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

49, boulevard Rochechouart,
75009 Paris.

– *Le président de l'université* Claude-Bernard (Lyon-I),
Le directeur de l'institut des sciences de la matière,
Le directeur
Et les membres de l'institut de mathématiques et informatique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ernest COROMINAS,
professeur honoraire,

survenu le 24 janvier 1992, à Lyon, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le 28 janvier.

– Ses élèves,
Les membres du laboratoire d'algèbre ordinale qu'il créa,
Ses collègues et amis du département de mathématiques,
Tous ceux à qui il a fait partager son amour de la recherche et sa bonté,
ont la tristesse de faire part du décès de

Ernest COROMINAS,
professeur honoraire
à l'université Claude-Bernard (Lyon-I),

survenu le 24 janvier 1992, à Lyon, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le 28 janvier.

Groupe LMDI,
université Claude-Bernard,
69622 Villeurbanne.

– Françoise, Michel, Catherine, Jacques,
ses enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GABAUDAN,

survenu à Sète, le 25 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année.

– Mme Minou Farzad,
M. et Mme Cyrus Farzad,
M. Iradj Farzad,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Siamak FARZAD,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 janvier 1992, à 14 h 30, au reposoir de l'hôpital Pasteur, à Nice.

44, boulevard Napoléon-III,
Abbaye de Roseland,
Baccara-III,
06200 Nice.

– Mme Camille Francillon,
Jean-Pierre et Jacques,
ses enfants,
Anne-Sophie, Nicolas et Pascal,
ses petits-enfants,
M. et Mme Claude Francillon,
Et leur fils Arnaud,
font part du décès de

Mme Lucienne FRANCILLON,

survenu le 26 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *jeudi 30 janvier*, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Pierre d'Annecy (Haute-Savoie).

2, rue Saint-François-de-Sales,
74000 Annecy.
17, chemin Malanot,
38700 Corenc.

– M. Alexis Khripounoff,
son mari,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Monique KHRIPOUNOFF,
née Maud'huit,

survenu en son domicile, le 23 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 25 janvier, dans l'intimité familiale.

– Les présidents honoraires,
Les conseillers scientifiques,
Le président,
La direction,
L'ensemble des collaborateurs
Et les représentants du personnel de Transgène,
associent leur immense peine au chagrin de la famille et des amis de

Jean-Pierre LECOCQ,
directeur général,

décédé lors de l'accident d'avion du 20 janvier 1992.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme d'exception, aux qualités humaines et professionnelles hors du commun.

Il sera inhumé en Belgique.

Un dernier adieu pourra lui être rendu jeudi 30 janvier, de 9 heures à 18 heures, au funérarium de Schiltigheim, 13, rue Poincaré.

Registre de condoléances.

Fleurs et couronnes peuvent être remplacées par un don destiné à la création d'un prix scientifique dédié à la mémoire de Jean-Pierre Lecocq (s'adresser à Transgène).

– L'Institut Mérieux,
L'ensemble du groupe
Et de ses collaborateurs,
rendent hommage à

Jean-Pierre LECOCQ,
directeur scientifique,
directeur des recherches
Pasteur Mérieux,

victime de l'accident d'avion de Strasbourg.

Sa disparition est un drame et une perte immense.

Jean-Pierre Lecocq laisse à tous le souvenir d'un homme chaleureux, simple, généreux, et celui d'un grand scientifique mondialement reconnu et apprécié.

L'Institut Mérieux s'associe à la douleur de sa famille.

(Le Monde du 22 janvier.)

– Jean et Sophie Lépront,
Catherine et Marc Buhot de Launay,
Claude Lépront,
Le docteur Denis Lépront et Hélène Perlant,
ses enfants,
Audrey, Marie, Julien, Camille et Raphaëlle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Roland LÉPRONT,

survenu le 23 janvier 1992.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Strasbourg. Alger.
Il avait trente ans,
Il chantait la vie.
Le vingtième jour de ce mois, près du mont Sainte-Odile,

nous a quittés le

docteur Yacine MIMOUNE.

Famille Aoudjhane,
Famille Si-Ahmed,
Karim Schouane.

– Mme Jeanne Lehmann,
son épouse,
François Lehmann et Catherine Bourbon,
ses enfants,
Mme Germaine Fonsèque,
sa mère,
Jérôme et Martin Lehmann,
ses neveux,
Mme Solange Lehmann
et ses enfants,
M. et Mme Louis Paumier
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Béroujon
et leurs enfants,
Ses nombreux amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Pierre LEHMANN,
ancien professeur
à l'université de Paris-Orsay,
ancien directeur du département
de physique des hautes énergies
au CEA,
directeur de l'Institut national
de physique nucléaire
et de physique des particules au CNRS.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 janvier 1992, à 15 heures, au cimetière paysager de Bures-sur-Yvette, route de Montjay.

28 *bis*, rue André-Maginot,
91400 Orsay.

– Le directeur général du CNRS,
Le président du conseil d'administration du CNRS,
Tous ses collègues et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 26 janvier 1992, de

Pierre LEHMANN,
directeur de l'Institut national
de physique nucléaire
et de physique des particules
(IN2P3-CNRS),
directeur du département scientifique
physique nucléaire et corpusculaire
du CNRS.

– La direction
Et le personnel de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (*IN2P3-CNRS*),
ont la tristesse de faire part du décès, le 26 janvier 1992, de

Pierre LEHMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de l'Institut depuis 1983,
vice-président du conseil du CERN
depuis 1987.

Ils adressent à son épouse et à son fils leurs sincères condoléances.

– Le professeur Carlo Rubbia,
directeur général du CERN à Genève,
Et Sir William Mitchell,
président du conseil du CERN,
ont le profond regret, au nom de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire et de ses Etats membres, de faire part du décès du

professeur Pierre LEHMANN,
vice-président
du conseil de l'Organisation,

survenu à Paris, le 26 janvier 1992.

Ils présentent à l'épouse du défunt et à toute sa famille l'hommage respectueux de leurs profondes condoléances,

Genève, le 27 janvier.

[Né le 18 octobre 1926 à Paris, Pierre Lehmann était docteur ès sciences et ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il a été ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (1951-1960), puis successivement chargé de conférences à l'Ecole supérieure de physique et chimie (1959-1960), et maître de conférences à l'université Paris-Sud d'Orsay, où il a effectué, en 1960, des recherches au Laboratoire de l'accélérateur linéaire (LAL). En 1963, il est nommé professeur sans chaire dans la même université, avant d'assurer les fonctions de sous-directeur du LAL, puis président du comité des expériences auprès de l'accélérateur du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), où il est détaché de 1968 à 1971. En 1975, il réintègre le CEA comme chef du département de physique des particules élémentaires. Membre du comité scientifique de l'accélérateur Desy de Hambourg (1983-1988), vice-président du conseil du CERN depuis 1987. Pierre Lehmann était, depuis 1983, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3-CNRS), et directeur du département scientifique de physique nucléaire et corpusculaire du CNRS. Ses travaux sur la spectrométrie nucléaire, les nucléons et les interactions fortes à haute énergie lui avaient valu le prix Joliot-Curie de la Société française de physique, et un prix de l'Académie des sciences en 1971.]

– Les familles Sergé et Martin

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis SERGÉ,

survenu *le 25 janvier 1992*, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 29 janvier, à 14 h 45, en l'église Saint-Martin-des-Champs, Paris-10e, métro République ou Jacques-Bonsergent.

– Le docteur et Mme Marc Waynberger,
Bruno et Eric,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain WAYNBERGER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

17, rue Louis-Desbraudes,
16000 Angoulême.

– Le pasteur et Mme Pierre Fath,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Recher,
leurs enfants et petits-enfants,
font part, avec tristesse, du décès de

Daniel RECHER,

survenu chez lui, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 25 janvier 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, éternellement. »
Hébreux XIII, 8.

47, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
23, avenue de Versailles,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– M. Jean-Michel Rieupeyrout,
M. et Mme Patrick Rieupeyrout
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Andrée Rieupeyrout,
ses frères et belle-sœur,
Leurs enfants,
ses neveux et nièce,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 janvier 1991, dans sa soixante-huitième année, de

M. Jean-Louis RIEUPEYROUT,
professeur E.R.,
écrivain.

[Jean-Louis Rieupeyrout est né le 31 juillet 1923 en Corrèze. Professeur de lettres, d'histoire et de géographie à La Rochelle, où il s'était établi après la Libération, il a publié sur cette ville et la Charente-Maritime plusieurs ouvrages d'histoire régionale. Il s'est fait connaître par son premier livre d'envergure consacré au western, en 1953, préfacé par André Bazin, *le Western ou le cinéma par excellence*. Dès lors, il consacre ses recherches à l'histoire de l'Ouest américain et de ses premiers habitants, les Indiens. Deux livres, publiés chez Tchou, marqueront cette période : *Histoire du Far West* (1967) et *la Véritable Conquête de l'Ouest* (1970). Au-delà de son goût pour le western et l'histoire générale de l'Ouest, il va s'attacher particulièrement aux tribus du Sud-Ouest : Pueblos, Hopis, Apaches, Navajos. Il effectue de nombreux voyages d'étude sur les réserves (en Arizona, au Nouveau-Mexique, au Colorado...) en compagnie du photographe Jean-Robert Masson. De ces enquêtes, il tira les éléments d'une sorte de fresque historique : *les Fils du Soleil* (1978), *Histoire des Apaches* (1987), *Histoire des Navajos* (1991). Son dernier livre, achevé peu avant sa mort, à paraître chez Payot, s'intitule *le Conquistador perdu*. Il s'agit d'un récit où Jean-Louis Rieupeyrout, pour la première fois, en historien, se risque à la fiction. Le héros de ce livre est l'une des figures emblématiques de la découverte de l'Amérique, Cabeza de Vaca.]

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie reçus après le décès de leur père, les enfants de

Henri QUEFFÉLEC

expriment à tous leurs amis une reconnaissance émue.

Avis de messe

– Un office religieux sera célébré en l'église de la Madeleine, à Paris-8e, le jeudi 30 janvier 1992, à 11 heures, à le mémoire des victimes de l'accident du vol Lyon-Strasbourg, survenu le 20 janvier.

La direction et le personnel de la compagnie *Air-Inter* se recueilleront avec les familles et les proches qui souhaitent s'y associer, ainsi que tous ceux qui veulent témoigner leur sympathie.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire de la disparition de

M. Icek KORN,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

– Il y a un an,

Anna RABINOVITCH,
née Portnoï,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue et aimée se souviendront d'elle.

22 Chevat 5751.

– Le 28 janvier 1985,

Jean-Pierre RASSAM

nous quittait prématurément.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

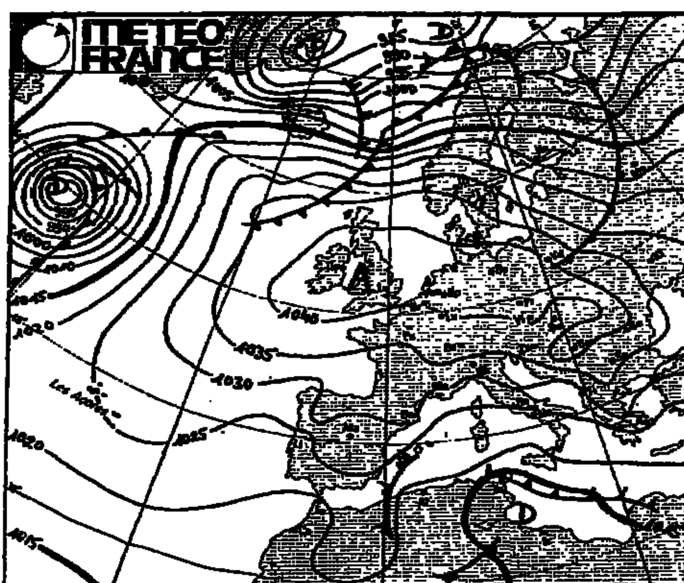
– **Le jeudi 30 janvier, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. « Cinquante ans après la conférence de Wannsee et quarante-sept ans après la libération d'Auschwitz ».** Commémoration avec L. Kaspi, professeur ; J. Chatain, écrivain ; et M. Baron, survivant d'Auschwitz.

Soutenances de thèses

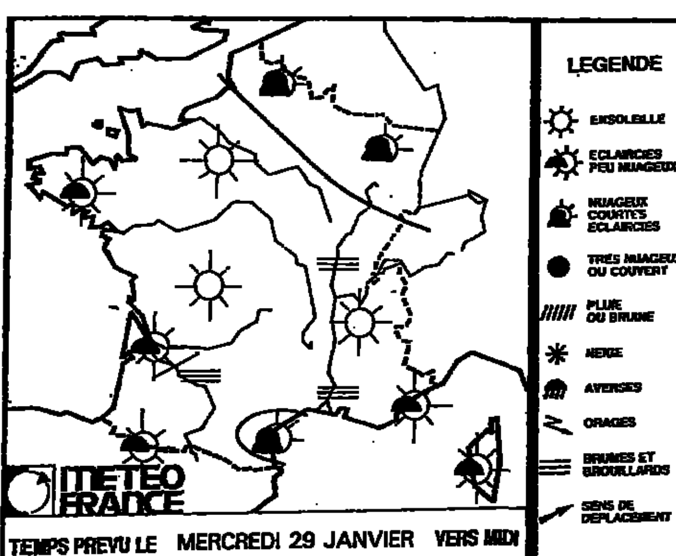
– Ensam, le mercredi 29 janvier *1992, à 10 h 30, 151*, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Mme Valérie Langlois : « Le vieillissement thermique du polyéthylène réticulé ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER 1992



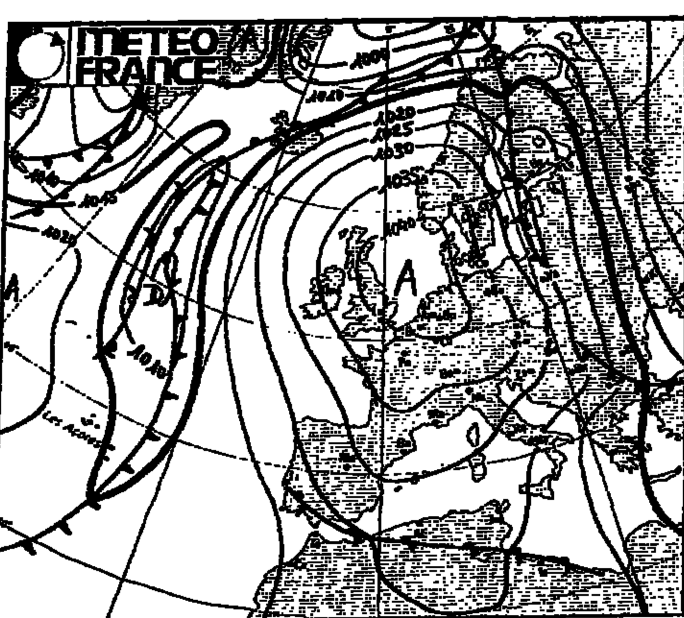
Mercredi : journée ensoleillée. – Le matin, les brumes ou brouillards seront nombreux. Ils seront souvent givrants et auront du mal à se dissiper dans le Sud-Ouest et dans le Nord-Est.

L'après-midi sera ensoleillée sur tout le pays. Les nuages seront toutefois un peu plus nombreux près des Pyrénées et sur le Languedoc-Roussillon. Certaines vallées du Nord-Est et du Sud-Ouest pourront rester dans la grisaille.

Le vent d'est sera faible à modéré sur la moitié nord. Les températures matinales seront négatives pratiquement partout dans l'intérieur, entre 0 à – 6 degrés, légèrement positives près des côtes et comprises entre 3 et 6 degrés près de la Méditerranée et la Corse.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 2 à 6 degrés sur la moitié nord, 7 à 10 *sur la moitié sud et jusqu'à 10 à* 15 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-1-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-1-1992 à 18 heures TU et le 28-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	3	D
BIARRITZ	5	0	D
BORDEAUX	5	– 2	D
BOURGES	3	– 3	D
BREST	6	1	C
CAEN	5	– 1	D
CHERBOURG	7	1	N
CLERMONT-FER.	0	– 4	D
DIJON	1	– 5	D
GRENOBLE	0	– 1	C
LILLE	5	– 2	C
LIMOGES	1	– 3	D
LYON, BRON	0	– 6	D
MARSEILLE	9	– 2	D
NANCY	– 2	0	C
NANTES	5	2	C
NICE	15	5	D
PARIS-MONTS.	4	1	D
PAU	3	0	D
PERPIGNAN	8	– 1	D
RENNES	6	1	C
ST-ETIENNE	– 1	– 5	D
STRASBOURG	2	– 1	N
TOULOUSE	4	– 2	D
TOURS	4	0	D
POINTE-A-PITRE	29	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	12	6	P
AMSTERDAM	6	– 3	C
ATHÈNES	10	7	C
BANGKOK	33	24	D
BARCELONE	12	3	D
BELGRADE	– 3	– 4	C
BERLIN	3	– 1	C
BRUXELLES	2	– 2	C
COPENHAGUE	4	– 2	D
DAKAR	33	21	N
DJERBA	14	9	O
GENÈVE	– 1	– 1	C
HONGKONG	19	15	D
ISTANBUL	7	3	D
JÉRUSALEM	7	– 1	D
LE CAIRE	16	4	D
LISBONNE	13	4	D
LONDRES	6	0	D
LOS ANGELES	20	9	D
LUXEMBOURG	2	– 1	C
MADRID	9	– 4	D
MARRAKECH	19	5	D
MEXICO	19	9	C
MILAN	9	– 7	D
MONTRÉAL	– 12	– 21	*
MOSCOU	0	– 3	C
NAIROBI	26	13	N
NEW-DELHI	27	15	N
NEW-YORK	2	– 5	C
OSLO	3	– 4	C
PALMA-DE-MAJ.	12	9	C
PÉKIN	5	– 4	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	13	2	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	26	18	N
TOKYO	12	6	D
TUNIS	16	11	P
VARSOVIE	– 1	– 3	C
VENISE	7	– 1	D
VIENNE	2	– 2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Coup de tabac

ON se plaît à croire, mais les traditions se perdent, qu'au moins il s'agissait d'un cigare roulé sur la cuisse d'une belle Cubaine. En tout cas, c'était bien sur TF 1. Et c'était bien Michel Charasse.

Le ministre délégué au budget, pour ce qu'on en sait, ne sort jamais sans ses bretelles ni son havane. Ce qui est parfaitement son droit et assure au personnage une identification immédiate. Michel Charasse est de l'espèce locomotive à vapeur et pantalon à aiguillages.

Il lui est arrivé, pour la bonne cause, de promouvoir la bretellerie française. C'était lors d'une vente aux enchères au bénéfice des Restos du cœur. Ce jour-là, la maison Charasse ne reculant devant aucun sacrifice avait accepté de se défaire de ses attributs les plus discrets, des bretelles pleines de Pères Noël qui firent un triomphe.

Mais Michel Charasse n'était jamais allé jusqu'à promouvoir publiquement son autre passion : le tabac. C'est désormais chose faite. Le ministre a été intronisé compagnon de Jean Nicot par le chapitre de Riom, succursale auvergnate de la Confrérie des fumeurs patentés. Et comme les caméras étaient là, on peut le dire, ce fut une belle cérémonie.

Le ministre, cigare en proue, eut droit au cordon des compagnons de la tabagie, une écharpe brodée évidemment de feuilles de tabac. Et on l'imagine, il jura, sur la charte de Jean Nicot, un parchemin enluminé de volutes, de servir fidèlement et jusqu'à son dernier souffle le Dieu Tabac.

Jusque-là rien que de très normal. Ce qui fut un peu plus gênant, c'est de voir le ministre, dans un zèle de nouveau compagnon, promouvoir l'herbe à Nicot. Il le fit dans un argument de liberté individuelle. *« Chacun doit prendre les plaisirs de la vie comme il l'entend pourvu qu'il ne gêne pas les autres. »* Argument recevable, s'il ne s'était accompagné d'une visible mise en cause de la loi Evin sur le tabagisme. Et, rapportera la journaliste, de quelques considérations peu amènes sur les *« ayatollahs »* qui mènent campagne contre le tabac.

Les ayatollahs, en général en blouse blanche, ont répondu, *via* le professeur Claude Got, qu'ils n'étaient *« ni des intégristes ni des prohibitionnistes »*. Mais qu'ils se demandaient si Michel Charasse *« n'était pas lui un peu mafieux en participant ainsi au racket sur la santé des jeunes »*. Bref, d'une information locale on était passé au (petit) coup de tabac médiatique.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 janvier

TF 1

20.45 Cinéma : Deux. ■■
Film français de Claude Zidi (1989).
22.50 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.50 Cinéma : Tucker. ■■
Film américain de Francis Ford Coppola (1988).
22.45 Divertissement : Rire A 2.
Jean-Marie Bigard.
23.50 1. 2. 3. Théâtre.
23.55 Magazine : La 25e Heure.
Mourir pour être aimé. Devant le mur. Les Dernières Heures du millénaire. Temps de pose.
1.10 Journal et Météo.

FR3

20.45 ▶ Téléfilm : Mes coquins.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Série : Gabriel Bird.
23.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).
23.55 Variétés : Soirée rap-dance.
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Tango et Cash. ■
Film américain d'A. Konchalovski (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Dancing machine. □
Film français de Gilles Béhat (1990).
0.05 Cinéma :
Ma belle-mère est une sorcière. ■
Film américain de Larry Cohen (1988) (v.o.).

LA 5

20.45 Cinéma :
L'Espion aux pattes de velours. ■
Film américain de Robert Stevenson (1965).
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.45 Cinéma :
Trois cavaliers pour Fort Yuma. ■
Film franco-italo-espagnol de Calvin J. Paget (1966).
0.15 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : Lassie, les deux orphelins.
22.25 Téléfim : Histoire d'un voyou.
0.05 Documentaire : 60 Minutes.
Quelque chose en plus.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Dazibao.
1.10 Musique : Rapline.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.40 Court métrage : Le Tour d'essai.
21.00 Danse : L'Ange bleu. Ballet de R. Petit.
22.20 Concert. Concerto pour orchestre de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti.
23.00 Documentaire : Occidorientales.
1. Le Tapis magique.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
21.30 Les Jeunes Princes à l'assaut du ciel. Les étudiants de la place Tiananmen (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (1), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Suite pour violoncelle seul no 3, Suite pour violoncelle seul no 5, de Bach ; Fantaisies pour piano op. 116, Sonate pour violoncelle et piano no 1 en mi mineur op. 38, de Brahms ; Sonate pour violoncelle et piano, de Schnittke ; Sonate pour violoncelle et piano, de Debussy.
22.45 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... *Par Maguy Lovano.*
0.30 Dépêche-notes.

Mercredi 29 janvier

TF 1

12.40 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
15.10 Club Dorothée.
17.25 Série : Charles s'en charge.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.40 Magazine : Médiations.
Le harcèlement sexuel en procès.
0.05 Magazine : Télévitrine.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A2

13.40 Documentaire : Opération Terre.
Scandinavie ; L'Œil d'Icare.
14.55 Série : Les deux font la paire.
15.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.10 Magazine : Giga.
18.00 Série : Mac Gyver.
18.50 Le Journal olympique.
19.00 INC.
19.05 Jeu : Question de charme.
19.30 Divertissement :
La Caméra indiscrète (et à 1.40).
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Epoux ripoux.
Où l'histoire commence par un mariage blanc.
22.25 Sport : Basket.
Coupe d'Europe : Pau-Real de Madrid.
23.55 Magazine : Musiques au cœur.
Les voix noires au masculin. Invités : Manu Dibango, Derek Lee Ragine, Ralph Thamar, Touré Kunda.
1.05 Journal et Météo.

FR3

13.40 Feuilleton : Viva Mexico.
14.30 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour.
Baudelaire, de Théophile Gautier.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Voyage au bout de la folie. Invités : Christian Gaussaires, Michel Reynaud, psychiatres, Pierre Clément, infirmier ergothérapeuthe, Marie-Thérèse Espagnet, surveillante chef à l'UMD de Cadillac.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales.
23.35 ▶ Magazine : Traverses.
Les Chroniques de France. Mozart en Gascogne (1re partie).
0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : Les Déraisons de l'âge.
15.25 Dis, Jérôme... ?
15.35 Téléfilm : Tous mes maris.
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine :
Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football.
Saint-Etienne-Marseille. Match rejoué de la 14e journée du Championnat de France, en direct de Saint-Etienne.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma :
Une saison blanche et sèche. ■
Film américain d'Euzhan Palcy (1989). Avec Donald Sutherland, Jurgen Prochnow, Marlon Brando (v.o.).
0.30 Cinéma :
Mauvaise fille. ■
Film franco-suisse de Régis Franc (1990). Avec Daniel Gélin, Florence Pernel, Yvan Attal.
1.50 Documentaire :
Johnny Hallyday une histoire en désordre.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
Dessins animés.
18.15 Série : Star Trek.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Histoires vraies.
Double Jeu.
Schimanski mène l'enquête.
22.30 Débat : Les sectes.
0.00 Journal de la nuit.

M6

13.30 Série : L'Homme au katana.
14.25 Série : L'Etalon noir.
14.45 *Magazine : La Tête de l'emploi.*
15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Musique : Flashback.
16.40 Série : Hongkong Connection.
17.30 Magazine : Nouba.
18.00 Musique : Dance machine.
18.30 Série : Les Années FM.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Mode 6.
20.40 Téléfilm :
Le Cauchemar de Richard Beck.
Un policier traque un violeur.
22.20 Téléfilm : Le Grand Déballage.
Un délirant procès.
23.55 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.00 Magazine : Avis de tempête.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle
20.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. De Robert Pansard-Besson. 2. Autour de l'an 0.
20.55 Le Courrier des téléspectateurs.
21.00 Documentaire : Volkswagen.
22.35 Cinéma :
Padre Padrone. ■■■
Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1977).
0.25 Cinéma d'animation : Incubus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Littérature québécoise : Mais qui va donc consoler Mingo ?, de Paul Bussières ; l'Ogre de Grand-Remous, de Robert Lalonde.
21.30 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Marie Seurat.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (2), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Marie-Christine Hamon (Pourquoi les femmes aiment-elles les hommes ?).
0.50 Musique : Coda.
Kraftwerk. 3. Les transports : la musique est mouvement.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 octobre 1990 à Amsterdam) : Tannhäuser, ouverture et bacchanale, de Wagner ; Hymn an die Nacht, de Diepenbrock ; Symphonie no 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Riccardo Chailly.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.
Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le Quintette du guitariste Malo Vallois ; Georges Arvanitas pour le vingt-cinquième anniversaire de son trio.

Le Monde

Regroupement dans le BTP

Fougerolle lance une OPA amicale sur SAE

Fougerolle, déjà actionnaire important de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), a déposé, mardi 28 janvier, une offre publique d'achat amicale (OPA) sur l'ensemble de ce groupe indépendant de bâtiment et travaux publics (BTP). Le prix proposé serait de 1 100 F par action pour un dernier cours de 920 F à ceux qui amèneraient tout de suite leurs titres. Les détenteurs d'actions auraient aussi la possibilité d'apporter leur participation dans un an. L'OPA, estimée à 4,5 milliards de francs, est menée en accord avec Paribas, actionnaire déterminant de Fougerolle et de la SAE.

En août, Paribas et Fougerolle avaient annoncé *«avoir franchi de concert le seuil des 20 % du capital et des droits de vote de la SAE»*. Cette société, présidée par M. Jean-Claude Jammes, dont le contrôle du capital avait été *convoité par le groupe Pelège en* 1990, restait jusqu'à ce jour indépendante tant son actionnariat était diversifié. Outre la part importante de Paribas et Fougerolle, on notait l'espagnol Ocisa (15 %), le Crédit lyonnais (14 %), la Société générale (6 %), la Société mutuelle du BTP (5 %), le Comptoir des entrepreneurs (4 %), la Lyonnaise-Dumez (4,5 %), la Générale des eaux (4,5 %), les cadres et la famille La Bouillerie (5 %), auxquels s'ajoutaient 5 % d'autocontrôle et 17 % environ dans le public.

La SAE est, derrière Bouygues et la SGE (Générale des eaux), l'un des premiers groupes européens du BTP avec 27 milliards de francs de chiffre d'affaires. Fougerolle, dont une bonne partie du capital est détenue par son personnel, réalise 12 milliards de chiffre d'affaires.

F. Gr. et D. G.

Les autorités boursières acceptent l'action de Nestlé et Indosuez sur Perrier

Le Conseil des Bourses de valeurs *(CBV)*, *réuni lundi 27 janvier*, a accepté l'offre publique d'achat (OPA) déposée par Nestlé et Indosuez sur Perrier concernant l'intégralité du capital de Perrier, qui prévoit en cas de succès la cession d'une des filiales – Volvic – à BSN.

L'offre débutera une fois obtenus le visa de la Commission des opérations de Bourses (COB) et l'autorisation de la direction du Trésor – la Suisse, patrie de Nestlé, ne faisant pas partie de la Communauté européenne. Si les initiateurs de l'offre ont peu de titres Perrier, ils se heurtent au groupe italien Agnelli, qui, *via* Exor et Saint-Louis et en association avec la Société générale, détient 49,3 % du capital.

M. Umberto Agnelli, président de l'IFIL (l'un des holdings familiaux), a précisé le même jour être *«totalement solidaire du président, des dirigeants et des salariés de Perrier»*, hostiles à l'OPA qui conduirait à un démembrement du groupe. Il a clarifié la situation autour de BSN, affirmant n'avoir *«jamais imaginé prendre une position dominante dans ce groupe»*. D'ailleurs, suite à un reclassement interne, la part en droit de vote des Agnelli vient d'être réduite légèrement, de 5,8 % à 4,72 %.

Au même moment, le tribunal de commerce de Paris, saisi par *Nestlé* et *Indosuez* pour contestation de la cession de l'autocontrôle de Perrier à Saint-Louis, a décidé d'entendre les différentes parties le 25 février. L'audience se déroulera une semaine après celle du tribunal de commerce de Nîmes qui statuera sur le gel des actions Exor, *Saint-Louis* et *Geneval*.

D. G.

□ **Scandale de la Banque Tokai : le président de JEC arrêté pour escroquerie.** – Le président de la société japonaise d'informatique JEC, M. Yoji Nasu, accusé d'affaires frauduleuses indirectement liées au scandale de la Banque Tokai Ltd, a été arrêté lundi 27 janvier, a indiqué la police *(nos dernières éditions du 28 janvier)*. M. Nasu, quarante-neuf ans, est accusé d'avoir escroqué une institution financière de Tokyo de 5 milliards de yens (220 millions de francs), grâce à de faux certificats de dépôt de Tokai Bank. M. Nasu est en outre accusé d'avoir ponctionné 30 milliards de yens (1,3 milliard de francs) de la même façon avec l'aide de M. Susumu Morimoto, un ancien responsable de la banque arrêté le mois dernier. Ce dernier est au centre d'une affaire de fraude portant sur plus de 190 milliards de yens (8 milliards de francs).

SOMMAIRE

Ce numéro comporte un supplément «Initiatives» folioté de I à XX

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1992 a été tiré à 559 015

Dans l'attente des élections britanniques

Les négociations intercommunautaires sur l'Irlande du Nord sont ajournées *sine die*

Les protagonistes des négociations sur l'Irlande du Nord ont constaté, lundi 27 janvier, à Londres, après une heure et demie d'entretiens, que toute reprise des pourparlers était actuellement impossible. Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, M. Peter Brooke, a cependant assuré que des conversations informelles pourraient avoir lieu et que le dialogue n'était pas interrompu.

BELFAST

de notre envoyé spécial

La table ronde réunissait les représentants des partis unionistes (protestants), MM. James Molyneaux et Ian Paisley, respectivement chefs du Parti démocratique unioniste (DUP) et du Parti unioniste d'Irlande du Nord (UUP); M. John Hume, le chef de file du Parti travailliste social-démocrate (SDLP), une formation nationaliste (catholique) modérée ; enfin, M. John Alderdice, chef du Parti de l'alliance, une petite organisation qui s'efforce de promouvoir la réconciliation entre les deux communautés.

La raison essentielle du constat de désaccord est le refus des unionistes de s'engager à poursuivre les négociations en cas de victoire du Parti travailliste lors des prochaines élections parlementaires britanniques, probablement au début du printemps. Le Labour s'est en effet prononcé en faveur de la réunification – *«par consentement»* selon ses propres termes – de la République d'Irlande et des six comtés qui composent l'Irlande du Nord, une perspective inacceptable pour les «unionistes» protestants, favorables au maintien des liens entre Londres et la province du Nord. En juillet dernier, les discussions organisées par M. Brooke s'étaient déjà soldées par un échec.

L'issue d'un tel processus de paix est forcément fragile, puisque le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui représente une part importante de la communauté catholique, en est exclu. Le gouvernement britannique est d'accord pour l'inclure dans les négociations, à condition que le Sinn Fein s'engage à dénoncer le recours à la violence. La nature des relations entre ce mouvement et les forces de sécurité en Irlande du Nord est illustrée par l'arrestation, une nouvelle fois, lundi à Londonderry, du vice-président du Sinn Fein, M. Martin McGuinness, dans le cadre d'une enquête sur les activités terroristes de l'IRA.

M. McGuinness estime que les négociations sont organisées sur la base d'un *«agenda dicté par les unionistes et les Britanniques»*. Il affirme que le Sinn Fein ne pose aucune *«précondition»* pour participer aux discussions. Assurant que son mouvement *«n'approuve pas la violence»*, M. McGuinness considère qu'*«il doit se produire un changement dans la psychologie du gouvernement britannique, afin qu'il reconnaisse que la seule solution finale c'est la réunification* [de l'Irlande]. *»*

LAURENT ZECCHINI

Offensive contre M. Shamir

Cinq motions de censure repoussées à la Knesset

Le gouvernement du premier ministre israélien Itzhak Shamir, devenu minoritaire après la défection de deux petits partis ultra-nationalistes de la coalition au pouvoir, a entamé des consultations en vue d'élections anticipées. Le gouvernement a, toutefois, survécu, lundi 27 janvier, à cinq motions de censure déposées par l'opposition à la Knesset. Les motions ont été repoussées par 55 voix contre 49 et 5 abstentions.

Il s'agissait de la première offensive lancée contre le cabinet Shamir depuis qu'il a perdu sa majorité à la Knesset, la semaine dernière. *«Nous envisageons des élections pour cet été»*, a déclaré Mme Sarah Doron, chef du groupe parlementaire du Likoud, précisant que des contacts avec les partis de la coalition au pouvoir et de l'opposition avaient été engagés pour fixer une date. – *(Reuter.)*

Des représentants de l'ONU molestés en Irak

L'ONU a protesté, lundi 27 janvier, auprès de l'Irak après qu'une délégation d'inspecteurs des Nations unies eut été molestée par des manifestants à Bagdad, sous les yeux de la police, a annoncé un porte-parole de l'ONU. L'un des responsables de la mission, M. Karen Jansen, et deux autres inspecteurs, qui venaient de Bahreïn, ont été bousculés et hués à leur arrivée à l'Hôtel Sheraton.

Les trois hommes ont réussi à échapper aux quelque quarante contestaires qui tentaient de leur barrer le passage. *«Priée de dire pourquoi elle n'intervenait pas, la police a déclaré qu'elle n'y était pas autorisée»*, a précisé le porte-parole. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Au ministère de l'environnement

M. Henri Legrand est nommé directeur de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques

M. Henri Legrand a été nommé, lundi 27 janvier, en Conseil des ministres, directeur de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs, au ministère de l'environnement. Il remplace M. Michel Mousel qui, depuis le 12 décembre 1991, préside l'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie *(le Monde* du 13 décembre 1991).

[*Né le 25 avril 1957 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).* M. Henri Legrand est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des mines. Après avoir été ingénieur de production chez Creusot-Loire, il entre à l'Institut de recherches de la sidérurgie (IRSID). De 1981 à 1984, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais pour les problèmes d'industrie, d'économie et de recherche. Au ministère de l'environnement, il dirige, de 1984 à 1988, la sous-direction de la pollution de l'air et, en 1988, devient chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat puis ministre de l'environnement. Il s'occupe principalement des pollutions, des risques technologiques et nucléaire, et de la politique des déchets.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 janvier

L'avance se ralentit

Pour la troisième journée consécutive, les valeurs françaises se sont raffermies mardi matin 28 janvier à la Bourse de Paris. Mais, sensible la veille, le mouvement de hausse a sérieusement tendu à se ralentir. A l'ouverture même, l'indice CAC 40 avait été pris d'un frémissement de baisse (0,08 %). Il comblait cependant très vite ce léger écart et, aux alentours de 11 heures, son avance était de 0,17 %. Comme les autres places, le marché parisien met la pédale douce en attendant de connaître le plan de relance économique américain.

Les cotations de Fougerolle et d'Auxiliaire d'entreprises, deux grands du bâtiment, ont été suspendues. Le premier lancerait une OPA sur le second à 1 100 francs par titre.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

SOS cosmos !

VOILA des mois qu'ils tournicotent autour de la Terre, les deux cosmonautes ex-Sov, et ils en ont par-dessus la tête de faire les pieds au mur dans cet énorme foutoir de station orbitale Mir. Leurs instruments se déglinguent, la bouffe, *je vous raconte pas, ou plutôt si,* je vous raconte, j'ai vu ça hier soir au journal de TF 1. Ils en sont à se disputer les paquets de soupe aux choux en poudre. Et ils tapotent comme des fous sur leurs talkies-walkies reliés à Kaliningrad :

– Hé là ! ho ! Qu'est-ce que vous attendez pour venir nous relayer ? Vous n'allez quand même pas rester plantés là, à nous regarder, les yeux en l'air, les bras croisés, jusqu'à la Saint-Glinglin !

– Si, justement, on se les croise, les bras. On fait grève. Grève des cosmonautes au sol.

– Grève ! Non, mais ça va pas ! Et Gorby ? Et le comité central ?

– Ejectés. Tout a explosé, ici, en votre absence. A commencer par l'URSS. On n'a plus un kopek. Nous, les laboureurs du ciel, on touche moins qu'un balayeur de rue. Vous savez à quoi elles servent, là, aujourd'hui, nos ogives ?

– Ben, tiens, à faire de la chair à saucisse !

– Oui, c'est ça, mais sous emballage plastique. Et c'est pas du corned-beef, de la viande de Yankee, c'est du cochon destiné aux Moscovites.

– Ça, c'est pas mal ! Et nous, question ravitaillement, est-ce que vous y avez pensé, seulement ?

– Plaignez-vous ! A deux, elle est pas longue, la queue devant des étalages vides, elle dure pas des heures.

– Non, elle dure depuis deux cent soixante-dix jours ! Et si vous ne nous envoyez pas un vaisseau-cargo immédiatement, grève ou pas...

– Pour une fois qu'on la fait, vous ne voudriez pas nous obliger à jouer les jaunes !

– Jaunes ou rouges, on s'en contrefiche ! Nous, ici, on est dans le noir. Et le noir, on en a marre. Ecoutez bien : ou vous nous expédiez un colis vite fait, ou on laisse tomber. Compris ? Alors, vos bras, vous les décroisez, histoire de numéroter vos abattis !

EN BREF

□ **MAROC : signature d'un accord de coopération avec l'Italie.** – Le Maroc et l'Italie ont signé, samedi 25 janvier, à Marrakech, un protocole d'accord financier qui porte sur des crédits d'aide d'un montant de 225 millions de dollars, sur le financement de la construction en Italie de navires de commerce, et un don de 73 millions de dollars au titre de la coopération technique. D'autre part, le ministre espagnol des affaires étrangères a indiqué que Madrid demandera à la Commission européenne de présenter à nouveau au Parlement de Strasbourg un protocole financier en faveur de Rabat qui avait été rejeté en raison de la situation des droits de l'homme dans le pays. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : libération de prisonniers politiques.** – Tous les détenus politiques impliqués dans la tentative de coup d'Etat du 13 octobre dernier et la récente rébellion armée dans la région du lac Tchad *ont été libérés, samedi 25 janvier*, a-t-on indiqué de source officielle. L'ancien ministre de l'intérieur, M. Maldom Bada Abbas, ainsi que plusieurs de ses proches, figurent parmi les personnes élargies. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : le PKK nie toute responsabilité dans deux attentats à Istanbul.** – Un représentant en Allemagne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), a nié, lundi 27 janvier, toute responsabilité de son organisation dans deux attentats à la bombe commis samedi à Istanbul, et qui ont fait un mort et neuf blessés. Le représentant du PKK a accusé *«la contre-guérilla turque»* d'avoir commis ces attentats par *«provocation»*. – *(AFP)*

□ **CAMBODGE : l'ONU «pas satisfaite» de l'attitude des Khmers rouges.** – Le responsable des Nations unies pour le Cambodge, M. Yasushi Akashi, chef de l'APRONUC, a déclaré, lundi 27 janvier, à Phnom-Penh qu'il n'était *«pas satisfait»* de l'attitude des Khmers rouges, qui entravent *«la liberté de manœuvres»* des «casques bleus» : ceux-ci ne sont pas autorisés à se déplacer *«dans certaines régions du Cambodge»* sous leur contrôle. *«Les choses laissent à désirer»*, a ajouté M. Akashi, qui doit aborder cette question à Bangkok avec le chef militaire khmer rouge Son Sen. – *(AFP, Reuter.)*

□ **La Fédération de la presse opposée à la publicité de marques à Radio-France.** – M. Claude Puhl, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui doit se prononcer mardi 28 janvier sur l'ouverture des antennes de Radio-France à la publicité de marques, de *«rendre un avis défavorable»*. M. Puhl fait remarquer que *«compte tenu des très graves difficultés que connaît actuellement la presse, en raison de la baisse du marché publicitaire, il est vital pour les entreprises de presse que ce projet n'aboutisse pas, sous peine de remettre en cause l'existence de nombre d'entre elles.»*

□ **Six agendas d'Apollinaire préemptés par la Bibliothèque nationale.** – La Bibliothèque nationale a préempté, le 27 janvier à Drouot, pour 422 000 F, six agendas de Guillaume Apollinaire. Parmi ces carnets : «l'agenda russe» de 1892, «l'agenda militaire» de 1915-1916 et l'ultime carnet, «l'agenda bijou», inachevé à la mort du poète, le 9 novembre 1918. Au cours de cette vente, consacrée à la dispersion de l'ancienne collection Apollinaire, un autoportrait de Picasso à l'encre de chine a été adjugé 2 100 000 F.

□ **SKI ALPIN : victoire de Carole Merle dans le slalom géant de Morzine.** – La Française Carole Merle a gagné lundi 27 janvier le slalom géant de Morzine, où ont été disputés auparavant une descente et un super-G comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Elle a devancé l'Italienne Deborah Compagnoni de 18 centièmes et l'Américaine Diann Roffe de 1 s 23.

16 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

L'horizon des métiers



IL y a encore cinq ou six ans, *les industriels ne* manquaient pas une occasion de critiquer l'éducation nationale, coupable, à leurs yeux, de ne pas posséder, dans ses lycées professionnels, les machines à *commande numérique dont ils* disposaient dans leurs usines. Avec l'accusation d'archaïsme, le reproche cinglait. *« Comment voulez-vous que nous embauchions vos élèves, si vous ne les formez pas aux techniques modernes »*, entendait-on de toutes parts...

Depuis peu, cette querelle a *été remplacée par une autre*, à mesure que les établissements scolaires se sont équipés de matériels perfectionnés. Cette fois, les employeurs – et parfois les mêmes – regrettent que les jeunes, certes préparés au maniement des commandes numériques, aient simultanément perdu les connaissances de base qu'ils pouvaient acquérir sur les anciennes machines manuelles. *« Quand une panne survient, ou quand nous installons un nouvel équipement, ils sont démunis »*, se plaignent les chefs d'entreprise, qui en viennent à formuler une proposition. *« Donnez-leur les bases*, disent-ils à l'adresse des enseignants. *Nous nous chargerons ensuite de l'adaptation aux techniques modernes, qui, après tout, n'exigent pas plus de trois semaines de formation. »*

Cette histoire est exemplaire. Elle démontre que, en matière d'évaluation des besoins des entreprises ou d'analyse prospective des métiers, non seulement la prévision se révèle périlleuse, mais les raisonnements peuvent également changer d'un moment à l'autre. Dans le rapport « Prospective des métiers et des qualifi*cations » qu'il vient d'achever* pour le Commissariat général du Plan, Jacques Freyssinet ne conclut pas différemment. *« Les conditions d'évolution d'une économie de plus en plus internationalisée engendrent une forte incertitude sur l'évolution du niveau global de l'emploi* (...), écrit-il. *Dans ce contexte, il est irréaliste d'espérer que des prévisions chiffrées et détaillées à long terme des effectifs et des besoins de recrutement par profession puissent permettre la détermination de flux* optimaux *au sein du système de formation, initiale et continue. »*

Il faut en effet se méfier des études les plus sérieuses, comme celles réalisées par le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) *pour le compte de l'Union* des industries métallurgiques et minières (UIMM) sur les perpectives d'emploi à dix ans dans la métallurgie. Si l'on s'en tient aux pourcentages, on y apprendra que les postes d'*ouvriers qualifiés* ou non qualifiés sont appelés à décliner, alors que le nombre des ingénieurs ou des techniciens doit augmenter. Mais, en valeur absolue, le document n'aboutit pas à la même conclusion, compte tenu des effectifs en cause. Les progressions attendues d'ingénieurs se chiffrent à quelques centaines d'unités par an. Et, surtout, les embauches d'ouvriers resteront nécessaires, par milliers, ne serait-ce que pour compenser les départs volontaires ou dus à l'âge.

POURTANT, il demeure indispensable de mener ces travaux, ne serait-ce que pour tenter de mieux maîtriser l'avenir ou, comme le note un expert, pour s'efforcer de *« gérer l'incertitude »*. S'il est impossible d'établir à coup sûr des grilles de métiers ou de recenser précisément des pénuries futures, il est nécessaire d'aboutir à des chiffrages par grands niveaux. On sait quand *même que la tendance est* à l'amélioration des qualifications dans tous les secteurs, à la professionnalisation, et que la question du niveau sera fatalement centrale, voire déterminante, pour assurer la compétitivité des entreprises. Mais, pour contourner la zone d'ombre, de très nombreux observateurs en arrivent à mettre l'accent sur la nécessité d'une formation flexible, ou encore à préconiser une forte formation de base, adaptable à loisir ensuite.

Selon cet objectif, de nombreux mécanismes, structures ou institutions fonctionnent, dont Jacques Freyssinet recommande la coordination, qui accompagnent, de près ou de loin, la gestion prévisionnelle de l'emploi. Pour peu qu'on ne se méprenne pas sur leur usage, ils peuvent rendre d'infinis services pour mener une *politique plus cohérente de* gestion des ressources humaines dans l'entreprise et de préparation de ce qu'on nomme les ressources en main-d'œuvre disponible. Ainsi en est-il des contrats d'études prévisionnelles *signés par une* vingtaine de branches depuis 1988 et qui concerneraient près de cinq millions de salariés. Bien que les résultats ne soient pas encore probants, ces travaux montrent la voie, tout comme les observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, issus des contrats de plan Etat-régions, ou les observatoires des métiers, mis en place dans tel secteur ou dans telle entreprise. Par exemple, les études menées par l'OFEM, qui dépend de la Chambre de commerce de Paris, ont mis en évidence les besoins en personnel de maintenance dans les Hauts-de-Seine.

Mais il ne faut pas se leurrer. Quoi qu'on fasse, le temps de réponse entre la perception d'un besoin et sa satisfaction en formation peut prendre plusieurs années. Un nouveau métier ou un nouveau diplôme ne sont pas reconnus immédiatement, tant par l'éducation nationale que par la Commission nationale d'homologation des titres. Et, quand bien même, la volonté de planification ne pourra jamais tenir *compte des mobilités interprofessionnelles* ou des flux réels. Toutes choses délicates à *mesurer et actuellement mal* perçues.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

16 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Opération spéciale

La prévision en entreprise

Inventaire ou répertoire : les métiers sont avant tout recensés

« *Y a-t-il un observatoire des métiers chez vous?*

– Un observatoire des métiers... Mais qu'est-ce que c'est? »

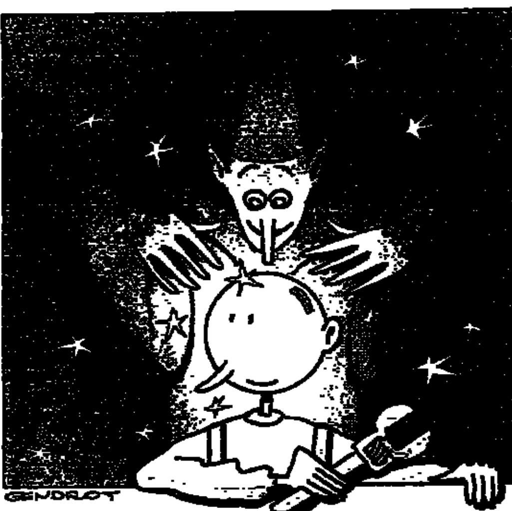
Symptomatique. cette discussion avec le responsable des ressources humaines d'un grand groupe industriel. qui pratique pourtant la gestion prévisionnelle des emplois. Les observatoires des métiers seraient-ils une sorte d'Arlésienne? Non. simplement. ils semblent moins répandus qu'on pouvait l'imaginer. Mais ils existent sous des formes et avec des appellations parfois un peu différentes. Certains ont une organisation paritaire. d'autres sont essentiellement une émanation de la direction. La plupart ont à peine une année d'existence et il est bien difficile d'en tirer des conclusions.

Leurs démarches sont cependant assez semblables. Ils commencent par dresser l'inventaire de leurs métiers et essaient de le projeter dans un avenir de trois à cinq ans en moyenne. Objectif : déterminer les métiers qui sont amenés à disparaître. ceux susceptibles d'évoluer fortement et prévoir, dans la mesure du possible. l'apparition de métiers nouveaux afin de permettre aux entreprises de s'adapter.

Parmi les pionniers, on trouve Renault. Son observatoire central et ses observatoires locaux ont été prévus dans l'« accord à vivre » signé en 1989. « *Il était important de mettre en place un dispositif paritaire et permanent,* souligne Jean-François Boudet, directeur de l'Observatoire. *Ce dispositif assure une pérennité au projet. Même si je pars, je sais que le processus continuera.* » Concrètement, une commission paritaire a été mise en place qui comprend les représentants des syndicats signataires de l'« accord à vivre » (la CGT, non signataire, n'y participe pas) et les représentants des grandes directions de l'entreprise.

Actuellement. un répertoire des métiers est en cours de réalisation, direction par direction, et deux études ont été lancées sur ceux susceptibles de forte évolution : la maintenance et les métiers du tertiaire. En vitesse de croisière, il est prévu quatre études par an. « *Nous avons adopté l'approche par compétence requise* », explique Jean-François Boudet. Les études sont prises en charge par une cellule technique qui cherche des correspondants dans chaque métier. Des hommes de terrain. Le choix des études et leur validation se font en commission paritaire.

Côté syndical. les réactions sont plutôt positives : « *Au début, il a fallu prendre le temps de se mettre d'accord sur les méthodes, les outils. Maintenant on va pouvoir travailler* », déclare la CFE-CGC de Renault. La CFDT est également optimiste, même si elle estime que la connexion entre l'observatoire central et les observatoires locaux ne se fait pas encore très bien. Enfin, estime-t-elle, « *l'important est de voir quelles actions vont découler des études. Mais on n'en est qu'à la première phase* ».



Et la CGT? « *Nous souhaiterions être associés aux travaux des observatoires des métiers, même si nous ne sommes pas signataires des accords d'entreprise* », dit-on à la Confédération. Mais la CGT ne cache pas sa méfiance à l'égard d'un outil qui pourrait être un élément de la « *logique générale de réduction des effectifs* ».

Chez EDF et GDF, la direction a entrepris, il y a près de trois ans, l'élaboration d'un répertoire des métiers (*le Monde* du 21 septembre 1990). Une démarche qui vise à faciliter l'adéquation entre les choix stratégiques de l'entreprise et les aspirations des salariés. Un « groupe national métier » a été mis en place par la direction du personnel pour superviser les opérations et animer les équipes de terrain chargées de réaliser les études. En juin 1991, l'état des travaux a été publié. « *Mais le travail n'est pas terminé pour autant. Les métiers continuent à évoluer. Le groupe national métier va assurer la mise à jour permanente du répertoire* », précise Guy Malbouitre, directeur adjoint du personnel et des relations sociales. Parallèlement, des opérations de prospective ont été engagées à moyen terme (trois à cinq ans) et à long terme (cinq à dix ans), essentiellement dans le domaine commercial, devenu un axe stratégique, et dans les métiers du tertiaire, qui subissent l'impact de l'informatique. Et puis, récemment, un observatoire des métiers a été mis en place à la direction production-transport d'EDF, à l'occasion d'une réforme de structures importante de cette direction. L'observatoire a été inscrit dans l'accord national de juillet 1991 décliné en accords régionaux. Un comité paritaire regroupant les représentants de la direction et les syndicats signataires de l'accord (CFDT, CGC, CFTC) a été mis en place. Verra-t-on à l'avenir les observatoires des métiers fleurir dans les différentes directions d'EDF et de GDF? Ce n'est pas impossible. « *On verra ce qu'en pensent les partenaires sociaux* », indique Guy Malhouitre.

Cent vingt familles

D'autres expériences ont lieu ici ou là. L'UAP a entrepris un inventaire évolutif de ces métiers. « *J'ai fait la photographie des établissements de province sous l'angle des métiers et non plus des grades. C'était une nouveauté pour nous* », indique Roger Gattier, responsable emploi-qualification.

L'Assistance publique (AP) a procédé, en 1988-1989, à l'analyse de quarante-trois métiers sensibles sur les cent vingt familles de métiers (hospitaliers, techniques et administratifs). Un comité de pilotage central créé au sein de la direction du personnel a coordonné les travaux des groupes, constitués de professionnels des métiers. Ces travaux ont abouti à des opérations concrètes, comme la mise en place d'une « maitrise en soins infirmiers » pour renforcer le niveau d'expertise des cadres soignants. Le comité de suivi prévu au départ n'a jamais vu le jour. Il est vrai qu'il s'est produit des changements dans l'équipe dirigeante. Ceci expliquant peut-être cela. Le travail effectué n'a cependant pas été perdu puisque, en 1991, lors de la révision des statuts, l'analyse des métiers a servi de base de référence aux partenaires sociaux.

Assez satisfait de son expérience. Dominique Héron, qui était DRH à l'Assistance publique à l'époque de l'analyse des métiers, a décidé de poursuivre cette expérience à la Compagnie générale des eaux, dont il est devenu le responsable de la mission emploi-formation. Les opérations ont commencé en septembre 1990. Il a décidé d'employer la même méthodologie. Un comité de pilotage d'une dizaine de directeurs régionaux a été constitué. Sept métiers sensibles ont été retenus. Une première étude été engagée sur les chefs de groupe en février 1991. Une deuxième étude de métiers a été lancée. Reste à souhaiter que le comité de pilotage mis en place sera à même d'assurer la pérennité de l'observatoire des métiers de la CGE. Rien ne vaut un bon accord-cadre, dirait-on chez Renault.

Catherine Leroy

Le miroir aux alouettes

L'HISTOIRE se trouve encore au hit-parade des erreurs de prévisions sur l'emploi, alors qu'elle remonte à la fin des années 70. Lors de la préparation du 8e Plan, les conclusions de la commission sont très claires : il y a trop de techniciens en France, il faut ralentir la création des IUT et former moins de jeunes aux BTS. Le rapport réalisé dans une conjoncture peu favorable s'appuie sur des projections mathématiques très élaborées... Heureusement, le ministère de l'éducation nationale ne suivra pas ces directives, comprenant vite qu'un paramètre important n'avait pas été pris en compte : l'élévation du niveau de qualification des postes qui rendait bien évidemment impérative, et ce quelle que soit la conjoncture, la poursuite de la formation de techniciens compétents! « *Mais,* répondent en chœur les experts, tous de bonne foi, *quoi de plus difficile que la prospective? Par définition, elle est source d'erreurs. Il ne peut en être autrement.* »

Autre souvenir des années 70 : les diplômés qui lisent les offres d'emplois dans les journaux ont alors les yeux fixés sur deux mots : pupitreur et opérateur. C'est la révélation informatique. Les jeunes s'engagent en grand nombre dans les filières de formation adéquates. Peu finalement trouveront un emploi, car les deux métiers seront vite dépassés.

Plus près de nous, le phénomène golden boys. « *En 1985, la modification de la réglementation bancaire française multiplie les opérations sur les marchés,* explique Bernard Rousselet, directeur de la formation et de l'emploi à l'Association française des banques. *Le MATIF est créé. Les banques ont un besoin urgent de jeunes traders. Les salaires deviennent spectaculaires pour des jeunes entre vingt et vingt-cinq ans et finalement peu qualifiés. Les candidats affluent...* » Aujourd'hui, les marchés stabilisés ne font que renouveler leurs effectifs. La fièvre golden boys est tombée.

La gestion des flux

Il y a aussi les faux nouveaux métiers. Comme le célèbre « technicien de surface », pour désigner le balayeur de l'an 2000. Les experts raffolent de ces appellations. « *Vous avez eu la grande époque des « iques »*, ironise Xavier Royer, responsable de la formation à l'Union des industries textiles, une des premières fédérations patronales à avoir réalisé une analyse prospective de ces métiers. « *Le jargon formation existe. Si nous avions écouté les experts et suivi la mode, nous serions aujourd'hui une industrie textilique* », s'amuse-t-il à dire.

Cet habillage n'est pas sans danger. Xavier Royer reconnaît qu'aujourd'hui c'est l'homme-qualité, l'homme-logistique qui remporte les suffrages. « *Je ne sais pas,* insiste-t-il, *où cela va nous mener. J'ai l'impression que la vague est aussi importante que celle de l'informatique.* » Si l'on parle définition, la fonction logistique veille à la bonne gestion des flux : flux de production, d'approvisionnements, de distribution, sans oublier le transport évidemment. Des centaines de milliers d'emplois nouveaux à attendre, selon le CNPF et les organismes de formation concernés. Beaucoup moins, selon Yann Darré, chargé d'études au CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), qui enquête sur le sujet depuis de nombreux mois. « *Le phénomène me semble largement surévalué. J'ai visité beaucoup d'entrepôts en France. Très peu sont automatisés. D'ailleurs, il n'y en a guère que dans l'industrie pharmaceutique. Ailleurs, les produits sont trop volumineux. J'adapte la même prudence statistique concernant le nombre de terminaux embarqués dans les camions...* »

Exception faite des directeurs logistiques, fonction dont Yann Darré reconnaît la nouveauté, car elle confie à un seul homme la responsabilité de la gestion des flux de production, d'approvisionnements, de stockage, de maintenance et de transport, les autres appellations semblent bien critiquables. « *Les organismes de formation qui se spécialisent dans le domaine de la logistique ont proposé à l'éducation nationale, qui,* in fine, *a refusé de l'avaliser, de créer un nouveau métier : agent logistique. En fait, c'était tout simplement un nouvel habillage pour désigner un magasinier, enfin un agent de magasinage.* »

Devant tant d'incertitudes, les spécialistes de l'emploi dans les branches prévisionnelles ou les instituts de recherches préfèrent carrément renoncer à la prévision quantitative. L'INSEE ne fait plus de travaux de ce type depuis la fin des années 70. « *Abandonnons la notion de prévision quantitative,* confirme Dominique de Calan, responsable de la formation à l'UIMM. *Mais efforçons-nous, en revanche, de parler qualitatif. Donner une réponse statistique institutionnelle de l'ordre du long terme à des questions qui relèvent souvent du court terme, c'est une absurdité. La formation doit être flexible. C'est notre seule chance.* » Une position qui se traduit notamment dans les actes par l'élévation du niveau de compétence dans des domaines pointus (bacs professionnels...) et qui permet de jouer une carte maîtresse pour demain qui ne souffre, elle, aucune contestation : la polyvalence.

Marie-Béatrice Baudet

L'avenir par branches

Depuis 1988, la plupart des secteurs imaginent leur évolution

SI la gestion prévisionnelle des emplois effectuée par les entreprises a été médiatisée, parfois même à outrance, certaines branches professionnelles mènent depuis quelques années une démarche encore plus ambitieuse, mais beaucoup moins connue. Depuis fin 1988, l'Etat, par l'intermédiaire de la délégation à la formation professionnelle, propose en effet aux branches qui le souhaitent de financer, à hauteur de 50 %, des travaux de prospective spécifiques à leurs métiers. Seule condition pour bénéficier de ces contrats d'études prévisionnelles (CEP) : les syndicats patronaux doivent accepter d'associer les représentants des salariés. La démarche doit donc être paritaire.

Trois ans après le début de cette opération, le bilan – provisoire – apparaît positif. Depuis la signature du premier CEP avec l'Union des industries textiles en septembre 1988, dix-sept autres contrats ont été conclus et une quinzaine sont en passe de l'être. De la puissante Union des industries métallurgiques et minières (50 000 entreprises et 2 millions de salariés) à la plus modeste Fédération de la coopération bétail et viande (343 entreprises et 17 000 salariés), 5 millions de personnes sont concernées.

Parmi les principaux employeurs, seules manquent à l'appel la fonction publique et des entreprises nationales comme la SNCF, qui ne constituent pas de véritables branches, mais surtout le secteur bancaire. Si l'Association française des banques a mis en place un observatoire des métiers, elle ne semble visiblement pas disposée à partager cet instrument avec les syndicats.

Questions épineuses

En effet, les CEP sont des outils éminemment politiques. Apportant une aide précieuse aux branches qui souhaitent réfléchir sur l'avenir de leurs métiers, ils offrent un langage commun aux différents syndicats professionnels, facilitent le dialogue des branches avec l'Etat, et en particulier l'éducation nationale, mais surtout ils peuvent fournir un point de départ à d'importantes négociations entre patronat et syndicats. « *Le CEP a un rôle pédagogique. Il prépare le dialogue sur des questions épineuses comme les conventions collectives ou les classifications* », explique-t-on à la délégation à la formation professionnelle.

Difficile, dans ces conditions, de ne pas faire de lien entre le refus symbolique du patronat bancaire de bénéficier d'un CEP et l'incapacité de cette branche à renégocier sa convention collective. Contre-exemple parfait : dans la grande distribution alimentaire, le contrat d'études prévisionnelles a précédé l'ouverture de négociations sur les classifications et sur la convention collective.

La plupart du temps, les employeurs reconnaissent que ces contrats leur ont ouvert les yeux. Xavier Royer, directeur de la formation à l'Union des industries textiles, se félicite de l'apport du CEP : « *Nous pensions privilégier la formation des ouvriers et le rapport nous a montré qu'une de nos faiblesses provenait en fait du sous-encadrement de notre secteur, en particulier dans le domaine commercial.* » Conséquence directe du CEP : une plus grande sensibilisation des entreprises autour de la formation de la maîtrise et des commerciaux, sans oublier à la clé un plan de formation de la profession « *pour faciliter les évolutions ou les reconversions* ».

Autre intérêt des CEP : ils facilitent la gestion de l'incertitude. Comme l'explique Dominique de Calan, directeur de la formation à la Fédération de la métallurgie, « *le CEP a eu une véritable vertu pédagogique pour tous : grâce à lui, nous avons définitivement renoncé aux prévisions d'emploi pour passer à une stratégie d'élaboration de scénario* ». Le résultat a été suffisamment concluant pour que, le mois dernier, l'UIMM et l'Etat décident d'affiner le modèle national et d'élaborer les premiers CEP régionaux. Cela n'empêche pas Dominique de Calan de réfléchir à un autre plan d'action : l'élaboration d'un CEP européen!

F. Le.

L'illusion d'une prospective nationale

Un entretien avec Jacques Freyssinet

Jacques Freyssinet est directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et auteur d'un récent rapport pour le Commissariat général du Plan intitulé : « La prospective des métiers et des qualifications ».

« Peut-on prévoir les emplois de demain?

– On ne peut pas prévoir, à cinq ou dix ans, le niveau quantitatif de l'emploi selon une nomenclature détaillée des métiers. N'oublions pas que les effectifs dépendent d'abord de la situation de l'emploi global. De plus, il reste des marges de flexibilité importantes dans la division du travail. Ainsi, même si l'on peut connaître par avance le niveau de l'emploi, on ne dispose pas de méthode pertinente pour le ventiler par métiers. En matière de prévisions, on s'est longtemps contenté d'extrapoler les tendances observées. Ce système fonctionnait jusqu'en 1975, car les tendances étaient régulières.

– On ne peut donc pas prévoir non plus les qualifications?

– On connaît les tendances lourdes, comme la priorité pour les qualifications transférables, la plus grande importance accordée aux qualités d'autonomie, à la communication, à la gestion de l'imprévisible... mais il est très difficile de traduire tout cela dans une grille de métiers.

Les entreprises ont deux discours : les responsables des ressources humaines raisonnent à moyen terme et mettent l'accent sur l'adaptabilité, mais le supérieur hiérarchique direct se plaint de ne pas trouver les qualifications exactes dont il a besoin aujourd'hui. Pour répondre à ces demandes, qui se situent à deux niveaux différents, il faut donc deux systèmes : un système d'enseignement technologique qui prépare à des carrières qui seront marquées par diverses mutations et un système capable de s'adapter rapidement aux besoins actuels. Il serait absurde de former les élèves en fonction des pénuries telles qu'elles sont constatées par les employeurs aujourd'hui.

Nous ne ferions que recommencer les erreurs commises ces vingt dernières années dans l'informatique ou ailleurs. On s'est en effet aperçu que des formations censées résoudre certaines pénuries n'offraient finalement aucun débouché à long terme. Au contraire, la suppression de certains CAP dans la métallurgie apparaît aujourd'hui comme une erreur.

– C'est ce qui vous incite à conclure qu'en économie de marché il est inutile de vouloir prévoir précisément les qualifications nécessaires?

– On ne peut en effet établir que des chiffrages par grands niveaux (ingénieurs, bac + 2...) ; c'est insuffisant pour guider les politiques et les appareils de formation. Certains problèmes concernent la société dans son ensemble : pour accéder aux nouveaux postes, faut-il favoriser la mobilité interne ou au contraire les jeunes diplômés qui risquent de rapidement épuiser leurs possibilités de carrière, comme les techniciens? Ce sont des choix plus politiques que techniques. Si les prévisionnistes doivent analyser les évolutions possibles, le choix final appartient donc aux politiques.

– Y a-t-il un niveau de prospective plus pertinent que d'autres?

– Non, il n'y a de prospective que par rapport à une demande d'acteurs sociaux. Or, les branches professionnelles, les régions ou d'autres acteurs sont jaloux de leur autonomie. Il est illusoire de rêver à une prospective nationale qui fixerait l'ensemble des évolutions et qu'il suffirait de décliner géographiquement ou professionnellement. Il vaut mieux envisager des dialogues entre ces différents niveaux.

– Les organismes de formation tiennent-ils compte des études de prospective?

– Il y a une forte demande en termes mécaniques. Les responsables veulent savoir combien il y aura d'ingénieurs chimistes en 1997, par exemple. Or les experts ne peuvent pas répondre à ce genre de question avec des chiffres précis; ils n'indiquent que des tendances en fonction d'hypothèses qu'il faut exploiter.

– La prospective permet-elle de réduire le chômage?

– *A priori* non, car le chômage est directement lié à la situation de l'emploi. Par ailleurs, les individus ne vont pas forcément occuper les emplois disponibles. Chaque métier a une image sociale et une réalité. Il ne suffit donc pas qu'il y ait des emplois pour qu'ils soient occupés. S'ils ont une image dépréciée, le déficit persistera. Mais à long terme le niveau de qualification est central pour la compétitivité. La qualité de la force de travail en Allemagne permet de porter la concurrence sur la qualité des produits plutôt que sur les prix.

– Que préconisez-vous pour améliorer la prospective en France?

– Il faut une base de réflexion commune qui n'existe pas à l'heure actuelle. Aujourd'hui, les sources d'information sont disparates alors que de nombreux organismes ont besoin de données semblables. D'où l'idée de créer une structure de coopération entre l'INSEE, le CEREQ, le BIPE, l'ANPE... car il faut que les spécialistes travaillent ensemble pour créer ce fonds commun. C'est un problème éminemment politique. »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Des diplômes évolutifs

L'enseignement se rapproche des compétences requises

L'ENSEIGNEMENT professionnel et technique ne fait guère parler de lui, n'ameute pas les médias. Or il bouge tous les jours, adaptant sans cesse le contenu des formations et les diplômes en fonction des évolutions technologiques et du marché de l'emploi. Un chiffre éloquent : 90 % des élèves qui passent un CAP ou un BEP se présentent à des examens qui ont moins de cinq ans d'âge. Chaque année, cinquante à soixante diplômes sont entièrement repensés et remaniés ou bien carrément créés *ex nihilo*, et quatre-vingts à cent diplômes obsolètes sont supprimés.

Benoît Bouyx est depuis 1980 secrétaire général des CPC, les commissions professionnelles consultatives. Derrière ce titre se cachent les processus de négociation des diplômes professionnels, CAP, BEP, bac technologique, bac professionnel, créé en 1986 et déjà rénové en 1990, BTS, soit des examens qui concernent 800 000 jeunes chaque année. Ces diplômes sont obligatoirement négociés avec les professionnels et chaque modification est soumise à une minutieuse concertation.

« Je reçois une centaine de demandes de créations de diplômes par an, émanant des entreprises et des branches professionnelles, explique Benoît Bouyx. *Les besoins en formation sont repérés par plusieurs institutions comme le CEREQ ou le plan. Les services d'étude des métiers sont fort actifs et également à l'écoute de ce qui remonte du terrain. »* L'ADEP, l'Agence pour le développement de la formation permanente, était également une source importante d'information jusqu'à sa récente fermeture.

Une activité intense s'exerce alors. La commission concernée – il en existe dix-sept, une par branche – définit le diplôme en utilisant un référentiel d'activité professionnelle, c'est-à-dire en examinant la demande exprimée et en essayant de prévoir sa justification à court et moyen terme. Ces instances sont très dominées par le monde économique, puisque employeurs et salariés représentent les trois quarts des sièges, le reste se répartissant entre pouvoirs publics, enseignants et parents d'élèves. L'étape suivante consiste à établir les compétences requises, plutôt en termes d'objectif à atteindre que de programme proprement dit d'ailleurs. En dernier lieu, les membres de la commission délibèrent des modalités de l'examen. L'ensemble du processus ne doit pas dépasser une année.

Lorsqu'un besoin est exprimé localement, le temps minimum de la réponse est de cinq ans : une année pour négocier la formation, deux années de formation proprement dite, l'année d'obligation militaire pour le jeune homme et un délai de mise en route. *« Cela permet d'éviter les effets pervers qui seraient la conséquence d'une réponse trop immédiate,* affirme Benoît Bouyx, *car la vocation de l'éducation nationale n'est pas de créer sur mesure un diplôme en quinze jours, qui serait dépassé en quelques années. Elle n'est pas non plus de fournir à l'entreprise des jeunes immédiatement opérationnels. »*

D'où le succès des bacs professionnels, dont les entreprises s'arrachent les titulaires, parce que les stages sur le terrain y sont sérieusement organisés et validés dans la notation du diplôme final. La souplesse et la capacité d'adaptation du système se mesurent à l'incessante évolution des formations. Des soixante-seize BEP d'il y a huit ans, il n'en subsiste que trente-cinq, et ce ne sont pas forcément les mêmes. Des sept cent quinze diplômes techniques et professionnels, on n'en compte plus que six cent trente. Avant d'en supprimer un, pourtant, les commissions y réfléchissent à deux fois, car le risque est tout simplement de tuer la profession correspondante.

D'autres instances consultatives existent pour l'enseignement supérieur. Les CPN (commissions professionnelles nationales) surveillent les mises à jour des IUT. Au sommet, une commission des titres d'ingénieurs veille à l'harmonisation de ceux-ci avec les attentes des entreprises. Pour relier encore plus étroitement les exigences de la vie économique et de ses réalités avec la qualité des formations et des qualifications, pour améliorer également l'information sur le marché de l'emploi, une commission nationale éducation-profession a été créée le 6 janvier 1992. Lionel Jospin et Jacques Guyard ont trouvé un consensus chez les partenaires sociaux aussi bien que dans les professions.

L. D.

Les réponses de l'école

Jacques Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, détaille ici les réponses que peut apporter l'éducation nationale.

« Comment la lourdeur de l'Education nationale peut-elle répondre aux besoins à court terme de l'entreprise?

– Nous vivons tous les jours avec cette contradiction. Les bacs professionnels ont été créés pour cela. Notre objectif est de passer de nos 40 000 bacheliers professionnels par an à 300 000. Grâce à eux, le temps de réponse est réduit de dix à quinze ans environ à quatre ou cinq ans. L'enseignement technique a acquis des réflexes de plus en plus rapides.

» Par ailleurs, pour des besoins spécifiques, nous avons créé des formations complémentaires d'initiatives locales qui adaptent un diplôme existant à un exercice particulier du métier. Douze mille jeunes ont été concernés en 1990-1991. C'est la preuve qu'une grosse machine peut et doit traiter les petits nombres.

– D'un côté, on voit des jeunes demandeurs d'emploi. D'un autre, les entreprises déplorent la pénurie. Pouvez-vous résoudre ce paradoxe?

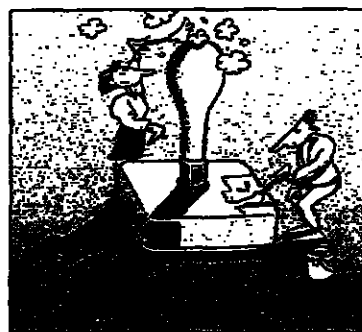
– Vous soulevez un problème essentiel, celui de l'orientation. L'image de l'industrie est telle que les jeunes refusent d'y aller et se dirigent en masse vers le secteur tertiaire. En outre, nous sommes dans une période démographique de baisse d'effectifs pour les jeunes de quinze ans, c'est-à-dire ceux qui ont l'âge de l'orientation. 719 000 naissances en 1976, il n'y en a jamais eu si peu! La conjonction des deux phénomènes nous fait perdre 30 000 emplois par an. L'autre problème difficile, c'est l'orientation des filles. Elles continuent à s'engouffrer vers les bacs G qui débouchent sur le tertiaire au lieu de présenter les bacs F qui proposent infiniment plus de débouchés. »

Propos recueillis par Liliane Delwasse

La Sécu se rénove

Les tâches y sont bouleversées

RECOUVREMENT des cotisations, versement des prestations : les deux tâches principales dévolues, depuis quarante-cinq ans, aux cent quatre-vingt mille agents de la Sécurité sociale vont bientôt être dépoussiérées. Ces deux missions constitueront toujours, bien sûr, le socle de la protection sociale française. Mais l'évolution des technologies, l'insatisfaction grandissante des personnels, prisonniers d'une organisation par trop taylorienne du travail, la nécessaire diminution des coûts de fonctionnement, l'ambition affichée par les différentes caisses de mieux s'insérer dans leur environnement extérieur : tous ces éléments ont, depuis le milieu des années 80, incité les responsables de la Sécurité sociale à se pencher sur l'évolution des métiers de leurs agents. L'informatisation progressive des caisses a permis de dégager d'importants gains de productivité en ce qui concerne la saisie des informations et la liquidation des prestations. Le temps rendu disponible devrait, à moyen terme, être mis au service des priorités de chaque caisse. Ainsi, à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), réfléchit-on aux moyens d'associer les anciens liquidateurs à la maîtrise des dépenses de santé. *« Nous souhaitons transformer ces techniciens en vigies de la gestion des risques en leur faisant effectuer des contrôles sur les flux de ces dépenses »*, explique Yves Nithard, directeur général de la Caisse primaire centrale de Lyon et responsable, sur le terrain, de ce dossier.



Statisticiens, économistes de la santé, bureauticiens chargés d'élaborer les plans d'informatique locaux, technico-commerciaux responsables de l'installation et de la maintenance des outils destinés aux professions de santé : telles sont aussi quelques-unes des voies explorées par la quinzaine de caisses primaires pilotes.

A la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) comme à la Caisse d'assurance-vieillesse (CNAV), on se préoccupe de plus en plus de la qualité du service rendu à leurs *« clients »*. *« Nous voulons développer un service sur mesures »*, affirme Jean-Marc Le Gall, à la CNAV. Qu'ils soient chargés de suivre l'évolution de la carrière des salariés, de vérifier les droits acquis avant le versement des pensions ou d'informer les retraités des opportunités de l'action sociale, les techniciens de la CNAV doivent devenir de véritables *« praticiens du droit »* afin de mieux répondre aux besoins de leurs clients.

Responsable du recouvrement des cotisations, l'URSSAF cherche aussi à s'ouvrir sur sa « clientèle ». Soucieux de casser son image coercitive, cet organisme souhaite ainsi établir des contacts directs avec les cotisants en faute afin de mieux apprécier les raisons pour lesquelles ceux-ci n'ont pas rempli leurs obligations. Testée auprès des artisans et des PME, cette méthode est apparue plus efficace que la mise en demeure puisque le taux de recouvrement s'est amélioré.

L'ensemble de ces mutations professionnelles sont encore freinées par les blocages liés au statut de ces agents et à l'archaïsme des méthodes actuelles de gestion prévisionnelle des emplois. C'est pourquoi l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS), qui a vocation à négocier avec les organisations syndicales de nouvelles règles du jeu, est en train de refondre l'actuelle grille de classification des agents *sur la base d'un nouveau répertoire des métiers*. Des négociations sur la formation continue devraient, de plus, s'ouvrir d'ici la fin du premier trimestre. De leur côté, les différentes caisses planchent sur les modalités d'une gestion efficace des compétences des agents en place et sur la mise en fonction de modules de formation adaptés.

Reste que cette révolution interne a un coût. C'est pourquoi le rythme de ces mutations dépendra avant tout des moyens que les pouvoirs publics accepteront de dégager.

V. D.

La certitude d'un avenir

Certains choix s'appuient sur des perspectives à court terme

PROFESSEUR de prospective au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Michel Godet a été séduit par les maisons familiales rurales (MFR). Depuis sa rencontre avec cette manière originale de former et de préparer à un emploi, il ne cesse de s'en faire le chantre en chaque occasion. Cela lui a même donné une idée : *« Pourquoi ne pas créer, à l'identique, des Maisons familiales urbaines?* se demande-t-il. *On pourrait ainsi redonner corps à des projets collectifs qui font si cruellement défaut aux banlieues. »*

A priori, les origines discrètes des maisons familiales ne justifieraient pas un tel engouement si leur démarche ne correspondait pas finalement à des besoins d'aujourd'hui. Nées en 1937 à Lauzun (Lot-et-Garonne), à l'initiative de familles d'agriculteurs qui voulaient trouver sur place une solution plus adaptée à la formation et à l'éducation de leurs enfants en pleine période d'exode rural, les MFR ont aussitôt opté pour une pédagogie active et, bien que le terme ne soit pas revendiqué, « cogérée ».

Parce qu'il s'agit de prendre en main son avenir, une association de parents se crée qui achète un bâtiment destiné à l'enseignement et à l'internat. Elle recrute des formateurs, participe à l'enseignement et regroupe des professionnels, maîtres de stage. Tout de suite fondée sur les principes de l'alternance, l'acquisition des connaissances se coordonne autour de séquences de formation générale ou professionnelle et de séjours à la ferme ou dans l'entreprise, qui n'est pas toujours celle de la famille.

Débouchés sur l'emploi

Longtemps confidentiel, et surtout implanté dans l'ouest de la France, le mouvement va se développer, à l'abri du ministère de l'agriculture – pas toujours favorable à cette organisation spontanée, – au point de représenter 30 % de la formation agricole. En 1984, *via* l'éducation nationale, une convention sera passée avec l'Etat. Accueillant des jeunes de 14 à 18 ans, et des adultes en formation continue, les maisons familiales rurales préparent maintenant à tous les examens, du BEP (39 %) au bac professionnel (19 %) et jusqu'au BTS (4 %).

Avec le temps, les moyens se sont renforcés, qui comprennent des centre de formation d'apprentis (CFA) et des centres de formation plus importants. Actuellement, Jean-Claude Daigney, directeur de l'Union nationale des maisons familiales rurales, estime que 480 associations fonctionnent avec 500 unités de formation qui s'adressent à 30 000 jeunes et 10 000 adultes ou apprentis préparés à une centaine de qualifications.

D'exclusivement agricole à ses débuts, l'objet des MFR s'est également élargi au monde rural dans toutes ses composantes. On y apprend divers métiers de l'agroalimentaire, du tourisme, de l'aménagement de l'espace, de l'artisanat et du commerce ou des services, en raison de l'évolution des campagnes et de la modernisation de leurs activités. C'est d'ailleurs ce qui fait le mérite de la formule, aux yeux du professeur Godet et des responsables des MFR, *tous militants tous décidés à* être des acteurs responsables d'un développement économique.

Quand elle naît, une association correspond à un besoin identifié, à une volonté d'agir sur son environnement, et s'appuie sur des perspectives d'emploi, garantie par le milieu d'implantation. D'où des taux élevés d'intégration dans une activité professionnelle qui en fait le succès. *« La structure est très flexible,* expliquent ses promoteurs. *Une maison apparaît en fonction des soucis des parents mais elle peut aussi disparaître... ou se déplacer. »* Ainsi, les 3 000 formateurs, qui ne sont pas des professionnels, sont embauchés par *« la base »*, et le tout fonctionne *« en réseau »*.

Bien sûr, un tel système pourrait s'appliquer en d'autres lieux. D'ailleurs, les MFR ont essaimé à l'étranger, où l'on compte 300 associations, en Italie, en Espagne, en Amérique latine et en Afrique, inspirées du modèle français.

A. Le.

La loupe locale

Les régions commencent à réaliser des projections

LE diagnostic précède la prospective. C'est en tout cas la méthode de travail des observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF) prévus par le contrat de plan Etat-région (Xe Plan). Officiellement créés en décembre 1988, les OREF ont chacun leur organisation et sont animés par l'organisme qui, le premier, s'est occupé de leur mise en place. Du coup, ils sont hébergés par le conseil régional, la direction régionale du travail ou encore la chambre régionale de commerce et d'industrie. Tous n'en sont pas arrivés au même point : sur les 22 régions, 7 seulement se sont lancées dans la prospective, alors que les autres en sont encore à l'examen de la situation de la région. *« C'est l'exercice le plus risqué, d'autant que les méthodes ne sont pas vraiment rodées »*, commente Elizabeth Pascaud, animatrice du réseau des OREF, et qui vient de publier un petit rapport de 20 pages intitulé *« Observatoires régionaux : une démarche prospective, comment et pourquoi? »*.

Il semble que les OREF ont tous commencé par une analyse de l'évolution des schémas régionaux de formation. Ensuite, quelques-uns se sont mis à éplucher par zones, bassins d'emploi et familles professionnelles les évolutions d'offres, de demandes d'emplois, d'embauches. C'est ainsi que la direction régionale du travail a procédé pour ses 18 bassins d'emploi. *« Nous allons maintenant mettre à jour cet outil en y intégrant les entreprises de 10 à 49 personnes. Il a pour vocation d'aider les gens à une réflexion sur le fonctionnement du marché local »*, commente Louis Popille, directeur régional du travail et de l'emploi. Ce travail de diagnostic permet des découvertes : les responsables du Nord-Pas-de-Calais ont ainsi constaté qu'il peut y avoir des pénuries de main-d'œuvre dans des métiers classiques et en réduction d'effectifs, comme ceux de tourneur ou fraiseur.

Dans la région Centre, la démarche est assez semblable : *« Notre observatoire gère une banque de données de ressources humaines qui regroupe des informations sur 80 familles professionnelles,* précise Roxan Capmartin, directeur régional du travail. *Il assure aussi la coordination et le suivi des observatoires locaux. »* La région Centre devrait prochainement passer à la seconde étape et mettre en place une cellule prospective.

Les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais se sont déjà essayées à cet exercice. La première a publié un document intitulé : « Emploi et recrutement en région Rhône-Alpes, projections à l'an 2000 », fondé sur des projections à dix ans par secteur d'activité, qualifications et type de profession, dont une partie est notamment consacrée à l'avenir du recrutement des jeunes. Une prospective qualitative qui devrait porter sur *« le contenu des emplois et les compétences requises »* est en préparation.

Outre les études qui concernent les stagiaires qui participent à des opérations de formation ou le devenir des trois premières générations de bacs professionnels, l'OREF du Nord-Pas-de-Calais tente des opérations d'anticipation sur l'évolution d'un certain nombre de métiers dans les cinq ans à venir. *« La limite de notre travail, c'est le système productif, qui ne sait pas prévoir au-delà de cinq ans,* explique Gaby Meganck, directeur de l'OREF du Nord-Pas-de-Calais. *Il y a une grande frilosité des employeurs, qui refusent de plus en plus de s'engager quantitativement, à cause des impacts d'une conjoncture de plus en plus imprévisible. »*

Ce type de difficulté conduit Elizabeth Pascaud à cette conclusion : *« L'attente du bon chiffre de prévision paraît aujourd'hui illusoire, et il est assurément plus utile de proposer des repères pour l'action. C'est dans cette voie que les observatoires ont entrepris de travailler. »*

F. Ch.

TRIBUNE

La mobilité européenne

par Michel Rousselot

L'EUROPE a beaucoup progressé ces dernières années. Les frontières intérieures doivent symboliquement disparaître le 31 décembre 1992, dans à peine plus d'un an, et l'on s'y est préparé dans de nombreux domaines. Est-ce à dire que chacun se sent chez lui dans n'importe quel autre pays de la Communauté ? La réponse ne va pas de soi, alors que l'enjeu est d'importance.

De fait, les Européens sont souvent prêts à *vivre et à travailler dans un autre pays de la* Communauté. Une enquête que nous avons fait réaliser récemment par l'institut CSA auprès des cadres, tant du secteur privé que du secteur public, dans cinq pays (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie) montre une situation contrastée où apparaît une étonnante disponibilité. Si seulement 16 % des cadres allemands sont prêts à travailler dans un autre pays de la Communauté, les Britanniques, avec 25 %, et les Espagnols, avec 30 %, sont déjà moins casaniers, et c'est près de la moitié des Français (46 %) et une forte majorité d'Italiens (65 %) qui sont prêts à partir.

Mais cette enquête révèle en même temps *que les obstacles restent nombreux. Partout* (sauf en Allemagne), la mauvaise connaissance des langues est citée en premier. Immédiatement après, la difficulté le plus fréquemment évoquée est l'insuffisante équivalence ou reconnaissance des diplômes et qualifications (en tête en Allemagne). Le manque d'information sur le marché du travail vient ensuite, puis les craintes pour l'éducation des enfants (surtout en Grande-Bretagne), les inquiétudes pour l'emploi du conjoint (principalement en France), les insuffisances en matière de protection sociale, de régime de retraite...

Ces craintes sont en effet fondées. Prenons trois exemples :

– *Des directives ont été adoptées pour la* reconnaissance mutuelle des diplômes, mais elles ne concernent que les professions réglementées et s'inscrivent dans une logique de droit d'installation ou d'exercice qui intéresse principalement les professions libérales. Rien n'a été défini pour faciliter la reconnaissance des qualifications et diplômes de niveau supérieur dont ont pourtant besoin tant les individus que les entreprises.

– Des mesures ont été prises pour que les régimes de base de sécurité sociale ne s'opposent pas à la mobilité, mais les régimes complémentaires, de retraite notamment (il est vrai, nombreux et complexes), constituent de véritables barrières. Un salarié allemand, par exemple, risque fort de perdre ses droits s'il quitte son entreprise avant d'y avoir travaillé pendant cinq à dix ans.

– Des efforts d'information ont été engagés par les Communautés européennes, mais ils restent très insuffisants. Où et comment peut-on se renseigner sur le marché du travail des autres pays et sur les nombreux aspects qui constituent son environnement ? Un système d'échange d'offres d'emplois avait été prévu, il n'a jamais réellement fonctionné.

La persistance de ces difficultés, de ces obstacles, n'est pas due au hasard. La complexité réelle des problèmes n'est pas une excuse. On a privilégié la libre circulation des capitaux et des biens par rapport à celle des hommes et des femmes. L'Europe sociale, ou, plus exactement, l'Europe des citoyens, est en retard sur l'Europe des capitaux. Et ce retard affecte directement la vie économique, tant l'économique et le social sont étroitement liés.

C'EST pour surmonter ces obstacles que notre Comité des cadres Euro-Fiet a réuni à Bruxelles, les 26 et 27 novembre 1991, un séminaire de travail consacré à la mobilité. C'est l'occasion, à partir des expériences des participants, de faire le point avec des responsables des institutions communautaires (Parlement, Comité économique et social, Commission...), avec des représentants syndicaux et patronaux pour préparer des propositions de solutions.

Avec le mouvement syndical européen, nous *voulons que la mobilité puisse* être librement choisie et ne soit donc pas imposée par les entreprises ou par la nécessité d'aller dans un autre pays pour trouver un travail. Avec le marché unique, on prévoit une augmentation de la mobilité. Celle-ci sera différente des migrations précédentes, qui étaient souvent le fait de personnes peu ou pas qualifiées du Sud allant chercher un emploi au Nord et s'y établissant, mais prendra la forme de séjours épisodiques et concernera surtout des personnes disposant de bonnes qualifications.

VOULOIR que la mobilité puisse être librement choisie suppose des conditions favorables. Des mesures sont nécessaires pour lever, dans les divers domaines, les obstacles à la libre circulation des personnes. Certaines se situent au niveau des entreprises et constituent un champ important pour la négociation collective. Mais cela ne saurait suffire : en particulier lorsque les deux conjoints travaillent, si l'un est envoyé dans un autre pays à l'initiative de son employeur, ce n'est pas obligatoirement le cas pour l'autre. Des mesures législatives européennes sont également indispensables. Il faut réaliser une réelle reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications, une continuité des garanties sociales, y compris pour les régimes complémentaires, une transparence du marché du travail...

Des mesures dans ce sens sont devenues urgentes *si nous voulons construire une* Europe qui ne se limite pas à un grand marché plus ou moins déréglementé mais qui soit aussi celle des échanges des expériences et des idées. S'il n'en était pas ainsi, l'avenir de l'Europe serait menacé.

Leurs responsabilités dans les entreprises, leur rôle dans la société conduisent plus de 90 % des cadres européens à vouloir un renforcement de la Communauté européenne. Ils sont des acteurs de cette construction.

« Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes », disait déjà Jean Monnet. A moins d'un an du 31 décembre 1992, et juste après la conférence de Maastricht, peut-on se souvenir de cette nécessité ?

► Michel Rousselot est président du Comité des cadres Euro-Fiet, qui regroupe au plan européen les organisations syndicales de cadres. L'UCC-CFDT et l'UCI-FO en sont membres pour la France.

ÉCHOS

Emploi des cadres : forte baisse en 1991

■ Avec les résultats de décembre, il est possible de connaître la tendance de l'emploi des cadres pour 1991, telle qu'elle ressort de l'indicateur utilisé par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), établi à partir des offres proposées par voie de presse. Sur l'ensemble de l'année, 58 500 postes ont été offerts, contre 91 200 l'an passé, soit 36 % de moins. La baisse, amorcée à la fin du troisième trimestre de 1990, et qui avait paru s'arrêter sur un palier, entre mars et septembre 1991, s'est donc accélérée. En décembre, avec 2 610 propositions seulement, la chute est également de 36 %, annonçant une aggravation de la situation.

Quatre grandes catégories de fonctions sont particulièrement touchées : les études-recherches-projets, l'informatique, la production-fabrication-chantiers et la fonction personnel. L'APEC *constate que c'est le plus* souvent sur les fonctions à gros volumes d'offres, et qui font donc la tendance, qu'ont été enregistrés les pourcentages de baisse les plus forts, à savoir les études scientifiques et techniques (49 %), l'informatique industrielle et technique (48 %), les cadres de chantier (47 %), les systèmes réseaux (44 %), le technico-commercial (40 %), les ventes (39 %), l'informatique de gestion (37 %) et la comptabilité (37 %).

Inffo-flash sur la formation professionnelle

■ Le centre Inffo vient d'éditer un numéro spécial Inffo-flash consacré à la loi du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle. En douze pages, ce numéro dresse un inventaire clair et précis des nouvelles dispositions. Un outil de travail pour les entreprises, les *organisations professionnelles*, les organismes de formation et les élus. Par ailleurs, le Centre Inffo organisera une première journée d'information dans ses locaux, le 4 février prochain.

► Centre Inffo, Tour Europe, Cedex 07, 92049 Paris-La Défense.

Rectificatif

■ Contrairement à ce qui a été indiqué (« le Monde Initiatives » du 15 janvier), Xavier Gizard n'est pas consultant du cabinet TEN, mais directeur du développement au sein du groupe Quaternaire. Il intervenait en tant que tel dans le cadre du colloque sur le chômage de longue durée, organisé notamment par le cabinet TEN.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Plaisir. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Ecole de commerce, gestion. Mission : sous la responsabilité d'un chef de rayon, prendre la responsabilité d'un sous-rayon : implantation, animation, suivi. 11799.

Lieu : Suresnes. Date : mars. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3 mini. Ecole de commerce, maîtrise de gestion. Mission : mise en place d'un tableau de bord pour le suivi de charges d'exploitation à l'aide d'un outil micro-informatique. 11774.

Lieu : Suresnes. Date : mars. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3 mini. Ecole de commerce, maîtrise de gestion. Mission : mise en place d'un tableau de bord mensuel sur la qualité des stocks. 11775.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : gratification. Profil : bac + 2, BTS comptabilité. Mission : Comptabilité fournisseurs clients. 12742.

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Ecole de commerce ou équivalent, connaissance du Framwork. Mission : révision du manuel *utilisateur des écritures comptables* dans le secteur industriel. 12738.

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : avril. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Ecole de commerce. Mission : mission opérationnelle de crédit/recouvrement. 12724.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200F. Profil : bac + 2, comptabilité-gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la préparation de la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703.

PERSONNEL

Lieu : Fontenay-Sous-Bois. Date : mars. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2., gestion des ressources humaines. Mission : en collaboration avec le RRH et l'ensemble des chefs de rayon, organisation de l'embauche des intérims vacances 92. 13687.

MARKETING

Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 1 semaine mini. Ind. : à définir . Profil : bac, vente. Mission : promotions, vente d'un lieu à destination des entreprises et agences de communication. 14298.

INFORMATIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : fixe + %. Profil : bac + 2/3, commerce, vente. Mission : téléacteurs pour prospection téléphonique. 14291.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : fixe + %. Profil : bac + 3, commerce. Mission : commerciaux de terrains pour conseils aux entreprises. 14290.

COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : gratification. Profil : bac + 2, BTS tourisme, anglais. Mission : étude sur le plan local : passager et fret. 15774.

VENTE

Lieu : Lyon. Date : 10 février. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, commerce, marketing, communication, véhicule indispensable. Mission : commercial expérimenté, pour être conseiller clientèle. 16160.

Lieu : R. P. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : commissions. Profil : Bac, informatique de base. Mission : commercial, vente de micro-ordinateurs, logiciels. 16152.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, communication, marketing, relations publiques. Mission : étude sur les clubs : fonctionnement, bilan des aides financières à la création d'entreprises, mode de création. 18937.

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, communication. Mission : étude des dossiers relatifs à la commercialisation et à l'éducation, aux droits de l'homme et à ceux de l'enfant. 18936.

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 2/4 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, langues appréciées, TTX, aptitudes rédactionnelles, connaissance de la vie musicale. Mission : plusieurs assistants pour la coordination de la Fête de la Musique ; préparation du dossier de presse... 18935.

PUBLICITÉ

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : février. Durée : 1 mois mini. Ind. : 1 300 F à 2 000 F. Profil : bac + 2/3, école de communication, marketing, publicité. Mission : assistanat de chef publicité. 19678.

BIOTECHNOLOGIES

Lieu : Delft (Hollande). Date : immédiat. Durée : 6 mois mini. Ind. : 3 000 florins (9 000 F net). Profil : bac + 6/7, doctorat en chimie, spectrométrie de masse ou géochimie, chimie organique. Mission : travaux de recherche dans le cadre d'un programme franco-hollandais. 21556.

TECHNOLOGIE

Lieu : Evry. Date : Immédiat. Durée : 6 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/5, technique, automatisme, engineering. Mission : études et réalisation de 4 lignes de palettisation automatique pour bouteilles PET. 22573.

DROIT

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 100 h. Ind. : 150 F/h pour 100 h. Profil : bac +2/3, droit, droit du transport. Mission : secrétariat juridique pour apprendre à bien utiliser les termes juridiques dans le cadre de leurs activités. 23607.

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 100 h. Ind. : 150 F/h. Profil : bac + 4/5, droit, maîtrise de droit du transport. Mission : agent de transit. 23606.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 6 500 F. Profil : bac + 1/2, secrétariat, Word 4, relations publiques. Missions : animer un réseau de créateurs. 24038.

Lieu : Aix-en-Provence. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 800 F. Profil : bac + 2, BTS, anglais apprécié, bonne connaissance de la région PACA. Mission : tâches de secrétariat bureautique, réception téléphonique, mise en forme de dossiers. 24035.

Lieu : Paris. Date : février. Durée : 1 semaine. Ind. : 1 300 F. Profil : bac. Mission : travaux de bureau divers : photocopies, mise sous plis, expédition. 24034.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : gratification. Profil : bac + 2, bureautique. Mission : secrétariat. 24022.

Lieu : St-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2, Word sous Windows, anglais. Mission : secrétariat. 24995.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat, bureautique, goût pour l'informatique. Mission : au sein du département ressources humaines, tâches *administratives liées au recrutement.* 24963.

AUTRE

Paris + étranger. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, tourisme et relations publiques, bilingue anglais, expérience touristique. Mission : coordinateur dans une agence de voyages, clientèle américaine, accompagner des groupes en haute saison en France et en Europe. 25193.

مكان الأصل

Banques - Assurances

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CRÉDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCÈS ET SON AMBITION DE GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN À VOCATION MONDIALE

85 CAISSES RÉGIONALES LEADERS DANS LEUR RÉGION

9 400 POINTS DE VENTE
74 500 SALARIÉS
20 IMPLANTATIONS DANS LE MONDE

TOUS LES MÉTIERS DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE POUR VALORISER VOS COMPÉTENCES DANS VOTRE RÉGION, EN FRANCE OU À L'ETRANGER, À TRAVERS UNE DYNAMIQUE DE CARRIÈRE AU SEIN DE LA PREMIÈRE BANQUE MONDIALE NON JAPONAISE, PREMIÈRE BANQUE EUROPÉENNE



RESPONSABLE MARCHÉ DES AGRICULTEURS — CHARTRES

Dans le cadre de notre nouvelle organisation par marché, nous renforçons notre Direction du Marché des Professionnels. Vous interviendrez sur le marché des agriculteurs afin de développer nos crédits, collectes et services.

Garant de la maîtrise du risque et de la rentabilité financière des opérations, vous assurerez les fonctions de marketing opérationnel, communication et animation commerciale. De formation supérieure BAC + 4/5 (*Economie, Gestion ou Commerce*), *vous avez une expé*rience bancaire et connaissez bien le tissu économique agricole.

Excellent négociateur, passionné par les relations commerciales, vous êtes dynamique et motivé par le management d'une équipe. La réussite dans cette fonction vous offrira de réelles perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite en indiquant vos motivations personnelles, CV et photo) à : CRCAM Beauce et Perche Direction des Ressources Humaines - 1, rue Daniel Boutet - BP 69 28023 CHARTRES Cedex.

CHARGÉ D'AFFAIRES PME-PMI — CAEN

De *formation supérieure* BAC + 4, *avec une première expérience* bancaire ou financière, vous serez responsable du développement commercial d'une clientèle PME-PMI.

Vous la conseillerez dans le choix d'une stratégie bancaire et parabancaire adaptée à ses besoins, en ayant le souci de la maîtrise des risques. Votre mission implique naturellement la promotion des produits et services bancaires et l'étude des dossiers de financement.

De fréquents déplacements sont à prévoir dans le département du Calvados.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence CA/LM au Crédit agricole du Calvados Direction des Ressources Humaines - 15, esplanade Brillaud de Laujardière - 14050 CAEN Cedex.

OPÉRATEUR FRONT OFFICE SENIOR — LOIRET

Au sein de la SALLE des MARCHÉS de la Caisse Régionale, vous traitez les opérations de notre clientèle (CDN, devises, produits de couverture).

Votre connaissance des marchés vous permettra de prendre en charge la mission suivante : • développer les relations commerciales auprès de notre clientèle, •gérer et suivre un portefeuille *placé sur les différents marchés*, • *traiter les opérations de couver*ture de risque de taux.

De formation supérieure (BAC + 5), vous bénéficiez d'une expé*rience similaire réussie. Enthousiaste et ambitieux, vous saurez* faire preuve d'un réel dynamisme commercial pour évoluer au sein d'équipes performantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : CRCAM du Loiret Direction des Ressources Humaines - 26, rue de la Godde 45800 SAINT-JEAN DE BRAYE.

DEUX INGÉNIEURS FINANCIERS GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE — PARIS

Le Groupe CNCA recrute pour sa filiale SEGESPAR deux diplômés d'une Grande Ecole Scientifique.

L'un devra présenter une solide expérience de la gestion actions.

Le second, idéalement actuaire, sera débutant ou possédera une courte expérience professionnelle.

Ils participeront : • aux travaux de recherche du service (modèle d'allocation d'actifs, indicateurs d'évaluation des marchés, des titres...), • *à la création des nouveaux produits*.

Ils géreront des portefeuilles utilisant des techniques quantitatives qu'ils auront mises au point.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. MF/W.01.01 à la Caisse nationale de Crédit agricole - Direction des Ressources Humaines - 83, bd Pasteur - 75015 PARIS.

CHEF COMPTABLE — TARN ET GARONNE

Responsable du Service Comptable (Caisses du Tarn et du Tarn-et-Garonne), vous prendrez en charge *les principales tâches* inhérentes à cette fonction (bilans caisses et filiales, fiscalité, consolidation...) et animerez une équipe de 15 personnes.

A *30-35 ans, de formation supérieure* (DECS, Expertise Comptable ou équivalent), vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum en entreprise. Une expérience dans le domaine bancaire serait fortement appréciée.

Poste basé à MONTAUBAN (82).

Si vous souhaitez dynamiser votre carrière dans un secteur en plein développement, n'hésitez pas à adresser votre dossier (CV + prétentions) sous réf. 2187 à notre Conseil ou en composant le 3615 code JCM sur votre minitel. JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL Central Parc 56, bd de l'Embouchure - 31200 TOULOUSE.

ORGANISATEUR — CHARTRES

Au sein de notre Direction Organisation/Informatique et Logistique, vous prenez en charge l'étude et la rationalisation des méthodes, circuits, procédures, outils concourant au fonctionnement de l'entreprise dans les domaines qui vous seront confiés. Source de propositions, vous veillerez à la mise en œuvre des solutions retenues et à l'efficacité de leur application auprès des utilisateurs.

De formation supérieure (BAC + 4/5), vous avez une bonne connaissance des procédures bancaires et des compétences confirmées en organisation. Esprit de synthèse, créativité, *méthode, mais aussi sens de la pédagogie et des relations sont* des qualités déterminantes pour votre réussite dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à : CRCAM Beauce et Perche - Direction des Ressources Humaines - 1, rue Daniel Boutet BP 69 - 28023 CHARTRES Cedex.

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT FINANCIER — LOIRET

Directement rattaché au Directeur Financier et Bancaire de la Caisse Régionale, vous aurez la responsabilité des unités contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, fonds propres et salles de marchés.

Dans le cadre de la politique générale et des plans d'actions de la Caisse Régionale, vous assistez notre Direction Générale dans l'élaboration, la conduite et l'évolution de la politique financière de l'entreprise : • coordonner et optimiser la gestion comptable et fiscale de notre Caisse, • mener la politique de développement des fonds propres, • élaborer et contrôler l'exécution du budget de l'en*treprise, • développer la promotion des nouveaux instruments* financiers, • animer, coordonner et organiser le département (20 personnes).

De formation supérieure (BAC + 4/5), *vous possédez de réelles* compétences dans le domaine financier.

Cadre à fort potentiel, votre aptitude au management et vos capacités relationnelles sont reconnues.

Pour ce poste à pourvoir à Saint-Jean de Braye, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à : CRCAM du Loiret *Direction des Ressources Humaines - 26, rue de la Godde* 45800 SAINT-JEAN DE BRAYE.

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISES — OISE

Débutant, ou avec une première expérience de la relation clientèle entreprises, vous souhaitez faire carrière dans une grande banque. *Notre implantation exceptionnelle dans l'Oise est l'opportunité que* vous espériez pour valoriser rapidement votre formation supérieure.

Responsable dès le départ du développement d'un portefeuille, vous appuierez votre mission sur une gamme compétitive de produits et services. Vous progresserez au sein d'une équipe jeune et dynamique à fort potentiel commercial.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mireille Grellat - Direction des Ressources Humaines de la CRCAM de l'Oise BP 311 - 60026 BEAUVAIS Cedex.

RESPONSABLE ADJOINT — PAS-DE-CALAIS

Service Financement des Particuliers

Une maison du Pas-de-Calais sur trois est financée par le Crédit Agricole. C'est dans ce contexte performant que vous intégrez le *Service Financement des Particuliers où vous êtes chargé de participer* à l'élaboration, l'application et le suivi de la politique crédit ménages.

En relation permanente avec les agences et notamment avec les commerciaux, vous montez les dossiers et en appréciez les risques. Très autonome, votre sens de l'analyse et de l'anticipation est très apprécié au sein du département.

De formation supérieure (BAC + 4/5), vous avez une première expérience de 3 ans minimum dans une activité de financement aux particuliers, en banque ou dans un établissement de financement immobilier aux particuliers.

Des connaissances dans le financement de la promotion immobilière seraient un atout. Ce poste est basé à Arras.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV et photo au Crédit agricole du Pas-de-Calais - 27 à 33, Grand Place - 62009 ARRAS.

CONSEILLER FINANCIER — POITIERS

Débutant mais à fort potentiel, vous souhaitez valoriser une solide formation BAC + 4/5 (Ecole de Commerce, Sciences Economiques, Ingénieurs). Vos connaissances en analyse financière complètent d'excellentes qualités commerciales.

Vous avez pour mission de conseiller pour le Crédit et l'Epargne une clientèle de PME/PMI.

Aisance relationnelle, initiative et sens de l'organisation vous permettront d'évoluer vers un poste à larges responsabilités au sein de notre réseau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CF/LM 01 au Crédit agricole de la Vienne - 18, rue Salvador Allende 86008 POITIERS.

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5, L M

Banques - Assurances

AVIP, COMPAGNIE D'ASSURANCES-VIE SPÉCIALISÉE DANS LES PRESTATIONS PERSONNALISEES AUX GRANDES ENTREPRISES ET PERSONNES PRIVEES, RENFORCE SA STRUCTURE POUR ACCOMPAGNER SA FORTE CROISSANCE.

Directeur comptable

Celui-ci aura pour mission :

• d'animer l'équipe des services comptables (comptabilités génerale et divisionnaires, telle la gestion des contrats, des placements, des réassurances, ainsi que des comptes consolidés...).
• de définir et mettre en place l'organisation comptable nécessaire au developpement de la compagnie.
• d'assurer la production comptable et réglementaire.

Diplômé de l'enseignement superieur, le candidat recherché aura une expérience d'une dizaine d'années, de préférence comme directeur comptable d'une compagnie d'assurances ayant entre 1 et 5 milliards de chiffre d'affaires, ou comme auditeur confirme. Il sera doté d'une forte capacité d'animation d'une équipe.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et photo, sous ref. DCAV, à BIP, DRH, 108 bd Haussmann, 75008 Paris.



MEDIA-SYSTEM

INGÉNIEUR GESTION DE RISQUE

Votre compétence industrielle nous intéresse...

Les A.G.F. sont leader sur le marché des risques d'entreprises : un marché européen en plein essor pour des équipes d'ingénieurs performantes.
Trois atouts sont indispensables pour faire partie de notre Direction des Entreprises : votre expérience d'ingénieur - mécanicien, électromécanicien, chimiste... - en entreprise industrielle (3 à 5 ans), votre disponibilité pour des voyages fréquents en France et à l'étranger, votre pratique courante de l'anglais et d'une autre langue.
Intégré au sein du **Département Prévention et Ingénierie**, vous analyserez et assurerez le traitement préventif des risques d'entreprises prospectées ou assurées aux A.G.F. Vos activités se situeront à la fois au siège et sur les sites industriels. Vous interviendrez comme prestataire de service pour les départements chargés de clientèle dont vous représenterez la compétence technique et aurez un véritable rôle de conseil technique auprès des départements indemnisation.
Saisissez l'opportunité en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) sous réf. M 01 IE à Isabelle DONNADIEU Département Ressources Humaines - 33, rue la Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.
Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 46 milliards en France et dans plus de 30 pays.
Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.



Organisation et Publicité

ENCADRER UN BACK OFFICE DE MARCHÉ ET OPTIMISER LES PROCÉDURES

Vous rejoignez notre Direction des Finances et de la Trésorerie pour animer une équipe de 9 personnes chargée du traitement des opérations de marché, de placement et d'emprunt long terme. Vous êtes responsable de l'organisation et du contrôle de l'ensemble des traitements, en particulier pour les nouveaux produits (options, futures...) et veillez au maintien du niveau de formation de l'équipe. Enfin vous assurez l'interface avec le Département de la Comptabilité, notamment pour la mise en place du projet BAFI.

A 27/30 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce, DECS, Ingénieur...) vous avez une première expérience significative des opérations de marché, acquise, soit au sein d'un back office, soit en cabinet d'audit ou d'organisation opérant dans le secteur bancaire. Vous êtes un utilisateur micro-informatique averti.

Ce poste ouvre de réelles possibilités d'évolution dans le groupe Crédit National.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL Département des Ressources Humaines 45, rue Saint Dominique 75700 PARIS.



Crédit National

OKC DESSEIN

INSPECTEUR PREVENTION RISQUES INDUSTRIELS

Nous sommes le 2e Groupe d'Assurances en France et le 5e en Europe, nous recherchons pour la **Direction Courtage** d'**ABEILLE ASSURANCE**, un **INSPECTEUR PREVENTION RISQUES INDUSTRIELS.**

Vos objectifs :

- procéder à l'analyse des risques
- *préconiser les mesures de prévention et de protection en terme de délais, coûts, qualité ; suivi de la* mise en œuvre des actions proposées et acceptées.
- assurer le suivi et la fidélisation du portefeuille **Grands Comptes** (visites de risques spécifiques)
- former les Souscripteurs et Inspecteurs en vue d'une technicité plus performante.

Votre profil :

- de formation **Arts et Métiers ou équivalent**, vous êtes **agréé INSII.**
- Professionnel expérimenté et reconnu en matière de Prévention Risques Industriels (5 ans minimum), vous souhaitez mettre vos compétences, votre dynamisme, vos qualités d'adaptation au service de notre Groupe,
- la pratique de l'anglais est indispensable pour ce poste, allemand souhaité,
- des déplacements fréquents sont à prévoir en France ou en Europe.

Merci d'adresser lettre manus., CV, photo et prét. s/réf. 3171 IP/CB à M. ROUXBEDAT, Groupe Victoire 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.



CONTESSE



Vous avez toujours voulu créer votre entreprise

DEVENEZ AGENT GÉNÉRAL

ZURICH ASSURANCES Premier Assureur Suisse, l'un des premiers européens, vous propose un partenariat à votre mesure en partageant ses valeurs, ses projets, sa réussite.

Vous avez un talent commercial éprouvé, acquis dans le milieu Banque/Assurance, une parfaite connaissance du tissu économique de votre region et un goût prononcé pour le conseil et la vente auprès d'une clientèle diversifiée (Particuliers, Commerçants, Artisans, PME, PMI...).

Vous souhaitez aujourd'hui prouver votre combativité?

Réalisez cette volonté et bâtissez, avec nous, votre portefeuille clients.

Vous bénéficierez d'une formation complète à nos produits et à nos techniques marketing, d'un soutien commercial et financier résultant d'un Compte d'Exploitation Prévisionnel de votre affaire et du Plan d'Action Commercial bâti pour la developper.

Si ce partenariat vous intéresse, adressez lettre manuscrite, c.v. et photo à J. M. Leventoux, ZURICH ASSURANCES, 14 Bd Poissonniere Boîte Postale 259-09, 75426 Paris Cedex 09.

AXIAL





Le Groupe S.M.A. :
• **SMA BTP, le 1er assureur français de la construction** (1.500 personnes)
• **SMA Vie BTP, l'assurance Vie des constructeurs** (100 personnes)
• **SAGENA/SAGEVIE avec plus de 100 personnes,** qui proposent à leurs clients tout type d'assurance.

De par notre structure décentralisée, nous sommes présents dans toute la France à travers nos délégations régionales et depuis un an nous avons créé le poste de

RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES "ENTREPRISE"

I.A.R.D. 75 % VIE 25 %

Rattaché au Délégué Régional, votre mission consiste principalement à animer un groupe d'environ 10 personnes.
A ce titre, vous êtes responsable de la mise en place de la politique commerciale de la délégation et des résultats de votre force de vente.
Vous justifiez les frais de fonctionnement de votre équipe. Vous participez à l'animation des réunions régionales et vous suivez les clients stratégiques.

Un poste est à pourvoir dans la délégation couronne parisienne - siège Charenton - territoire géographique : 92.93.94.

Homme ou femme, âgé de 35 ans environ, de formation BAC + 2 à BAC + 4, vous êtes un Commercial de l'assurance IARD.

Equilibré, organisé, efficace et convivial, vous aimez les responsabilités et savez gérer votre temps (déplacements continuels sur le terrain).

Véritable manager auprès de votre équipe à l'intérieur, vous serez l'ambassadeur de notre groupe à l'extérieur. Salaire fixe + variable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions sous référence RRVEC à Service Recrutement - Groupe SMA 114 avenue Emile Zola - 75739 PARIS CEDEX 15.

L'ASSURANCE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

SOCIETE FINANCIERE

DELEGUE REGIONAL **Lyon ou Metz**

Un Groupe Financier Professionnel, spécialisé dans le financement d'entreprises du transport et du tourisme (prêts à long et moyen terme, crédit-bail, caution...), recherche un RESPONSABLE pour sa délégation de Lyon ou celle de Metz. Sous l'autorité du Directeur Commercial et en liaison avec les services fonctionnels du siège, il sera, dans un premier temps, chargé de prospecter et suivre des entreprises de transport en vue de leur proposer, après analyse de leurs besoins, les produits permettant de financer leurs investissements. Il sera responsable du montage des dossiers de financement et il disposera d'une délégation de signature dans le cadre de la politique tarifaire du groupe. Son action s'étendra ultérieurement au secteur tourisme. Il animera une équipe de 3 ou 4 collaborateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure type Sciences Eco, ESC option Finance-Banque... et possédant un minimum de 5 ans d'expérience acquise en tant que chargé de clientèle " Entreprises " dans une banque ou au sein d'une société financière. Ce poste pourra, selon le choix du candidat retenu, être basé à Lyon ou à Metz. Ecrire sous référence 1358 M.

GRH Conseils

43, rue de la Brèche-aux-Loups
75012 PARIS.

Discrétion assurée

Banques - Assurances

Banques - Assurances

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE ÉVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES, PRÉSENT DANS DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITÉS : L'ASSURANCE (GMF IARD, GMF VIE, GMFPJ), LA SAUVEGARDE, LA BANQUE (GMF BANQUE), L'ASSISTANCE, LA DISTRIBUTION (LA ENAC), L'AGRO-ALIMENTAIRE, LE TOURISME, LA COMMUNICATION.

3 Chargés d'Études Statistiques Assurance

H/F

ENSAE - DESS STATISTIQUES ACTUARIAT

De formation supérieure en statistiques, vous avez acquis une première expérience de la fonction études techniques (Banques - Assurances) ou êtes débutant avec des stages significatifs dans ce domaine.

Venez aujourd'hui valoriser ces compétences en rejoignant la Direction Technique de notre Secteur Assurance IARD.

Vous intégrerez l'un de nos départements Produits ou Calcul et Recherche pour assurer, au sein d'une petite équipe, l'analyse technique, le suivi statistique de nos produits et le développement de nouveaux systèmes de tarification adaptés à l'évolution des risques et du marché

Vous maîtrisez obligatoirement l'outil micro informatique et de préférence les langages infocentre.

Pragmatisme, goût de l'analyse, curiosité, méthode et sens du contact sont les qualités indispensables qui vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 22/SM, à : Sylvie MARANT GMF Service Recrutement. 2, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

GROUPE GMF

LEVALLOIS-PERRET

AGENCE MAILLE

UN PROJET D'ENVERGURE POUR VOTRE CARRIERE : DÉVELOPPER À L'INTERNATIONAL NOTRE SYSTEME D'INFORMATION

Avec plus de 45 milliards de francs de CA réalisé en 1990 (dont 35 % à l'étranger), les AGF confortent leur position parmi les tout premiers groupes français d'Assurances. À l'horizon 93, forts d'un réseau implanté dans 40 pays, ces résultats permettent aux AGF de réaffirmer leur ambition de s'imposer non seulement comme référence européenne, mais bien comme référence mondiale au plan de la compétence et de la qualité.

Dans ce contexte, la Direction Etudes d'AGF. SI (systèmes d'information des AGF) recherche un

Analyste-Concepteur

Votre diplôme d'Etudes Supérieures s'est enrichi d'une expérience réussie d'analyse et de conception de systèmes d'information, au cours de laquelle vous avez mis en valeur votre réelle volonté d'investissement technique. Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'un produit de gestion d'assurances et de comptabilité sur PS 2, utilisant le logiciel ORACLE, implanté au plan mondial. Cette responsabilité sera exercée en liaison avec la Direction Internationale, et se développera suivant trois grands axes:

- reprise et fiabilisation du logiciel,
- conception et développement de nouvelles fonctionnalités,
- suivi de l'implantation et de l'exploitation sur les différents sites locaux.

Ce poste basé à Paris implique de fréquents déplacements à l'étranger, et nécessite, par la diversité des interlocuteurs, d'excellentes dispositions relationnelles.

Adressez votre candidature sous référence MI 406 à: Mme Dominique BŒUF - AGF. SI - Direction des Ressources Humaines - Tour Franklin - 92042 Paris La Défense Cedex 11.

— AGF.SI —
Systèmes d'Information

AGF Groupe des Assurances Générales de France

Du mardi 4 février au vendredi 7 février 1992

au

CNIT

PARIS-LA DÉFENSE - 9 H 30 À 19 H

le Salon Européen de l'Assurance

ASSURE EXPO

- 180 exposants représentant l'ensemble des professions de l'assurance
- 20 conférences-débats GRATUITES

L'ARGUS ET **Le Monde**

vous donnent rendez-vous au stand E 17

Venez retirer votre invitation GRATUITE à l'entrée accompagné de cette annonce

La Compagnie BTP. Important groupe financier et bancaire (800 personnes, 24 milliards d'engagements et 2 milliards de fonds propres), occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises du BTP et maîtres d'ouvrages de la profession et recherche, pour son **département Immobilier** un

CHARGE D'AFFAIRES IMMOBILIERES

Dans le cadre d'une large mission de développement commercial d'un portefeuille immobilier :

- il assure la parfaite maîtrise des montages juridiques, financiers et fiscaux les mieux adaptés à la réalisation d'opérations variées.
Pour ce faire, exerce des relations de haut niveau, en partenaire privilégié, avec les promoteurs.
- il prend en charge la recherche de nouvelles affaires (validation des projets, analyses des risques encourus), par une prospection en profondeur du marché immobilier sur Paris et région parisienne.
- dans le cadre de financements C.T., il appréhende dans leur globalité les structures financières et juridiques des SCI.

Ce poste concerne un cadre de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, DESS,...), disposant d'une expérience de 3 ans minimum, acquise soit dans le secteur immobilier d'une Banque, d'un établissement financier soit encore chez un grand promoteur.

Merci d'adresser votre candidature motivée avec photo, prétentions sous référence CAI/M à Jean RICHET - Direction des Ressources Humaines - **COMPAGNIE BTP** - 99 Avenue François Arago 92017 NANTERRE CEDEX.

OBC DESSEIN

COMPAGNIE BTP

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL

recherche

pour Paris-Etoile

CAMBISTE

pour son département TRÉSORERIE

Vous participez à l'élaboration et à la mise en place des stratégies de couverture de change du groupe et appliquez les décisions de gestion au quotidien.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou équivalent, vous avez un an d'expérience sur le marché des changes, vous souhaitez privilégier un horizon de réflexion à moyen terme et vous maîtrisez l'anglais.

Le poste est à pourvoir immédiatement. Envoyez lettre de motivation, curriculum vitae à :

Mme PARDO
S.A. Louis Dreyfus et Cie
87, avenue de la Grande-Armée,
75782 PARIS CEDEX 16.

SMA

Le Groupe SMA :
- **SMA BTP, le 1er Assureur Français de la Construction** (1500 personnes).
- **SMA Vie BTP, l'assurance vie des constructeurs** (100 personnes).
- **SAGENA/SAGEVIE avec plus de 100 personnes** qui proposent à leurs clients tout type d'assurance.

De par notre structure décentralisée, nous sommes présents dans toute la France à travers nos délégations régionales.

Vous avez un fort tempérament commercial, une formation d'un niveau minimum Bac +2 et une première expérience de la vente de produits d'Assurance Vie.

Devenez dans le 93 ou le 94

CONSEILLER EN ASSURANCE VIE

Vous aurez à faire preuve d'autonomie dans la prise en charge d'un secteur où vous vendrez nos contrats de prévoyance et de retraite auprès des chefs d'entreprises, des artisans, des professions indépendantes et des salariés du BTP ainsi qu'auprès de toutes catégories de particuliers.

Vous aurez à votre disposition un matériel informatique performant et une secrétaire à mi-temps.

Rémunération constituée d'un salaire mensuel de 8.385 F X 13,6 auquel s'ajoutera une large participation aux résultats perçue trimestriellement.

Formation rémunérée. Statut cadre à un an. Voiture indispensable. Remboursement frais professionnels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions au Groupe SMA Service Recrutement
114, avenue Emile ZOLA - 75739 PARIS CEDEX 15.

L'ASSURANCE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

- Le Monde du Premier Emploi
- Le Monde de la Gestion et des Finances
- Le Monde des Ressources Humaines
- Le Monde des Juristes
- Le Monde des Cadres
- Le Monde de la Fonction Commerciale
- Le Monde de l'Informatique
- Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

POLITIQUE

Le Monde de la

Gestion et des Finances

GRAND ETABLISSEMENT DE GESTION DE PORTEFEUILLES TITRES

Son Département Organisation participe activement à la création et à la mise en place de nouveaux produits financiers et recherche un :

ORGANISATEUR SENIOR

(SICAV- FCP)

Vous avez 30 à 35 ans, diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'un 3ème cycle universitaire (économie, finance) et une expérience de 3 à 5 ans dans un Cabinet d'Audit ou dans le groupe Organisation d'un Etablissement Bancaire ou Financier.

Vous avez une très bonne connaissance des produits OPCVM, de leur gestion et tout particulièrement du Front Office (la connaissance des techniques informatiques sera appréciée).

Auprès des gérants de portefeuille et de Middle Office, vous formalisez l'expression de leurs besoins, les assistez dans leurs tâches organisationnelles et dans le développement des différents produits.

Vous pourrez vous préparer un avenir d'expert en finance et de stratège en organisation.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence ORS23 à notre conseil RESSOURCES INFORMATIQUES BANCAIRES, Norine NIZEROLLE, 140 rue du Fbg Saint- Honoré 75008 PARIS.

L.B.W.

RIB RESSOURCES INFORMATIQUES BANCAIRES

Participez à la création d'une SCPI

Nous sommes une société de promotion immobilière à taille humaine, basée à Paris. Nous créons en association avec une banque une SCPI et recherchons dans ce cadre notre :

chargé du secteur SCPI

Votre principale mission sera de créer la société en apportant vos compétences techniques.

Vous devrez assurer l'obtention ainsi que la gestion du visa COB, veiller à la collecte des fonds en association avec le service commercial. Vous achèterez les immeubles, vous en contrôlerez la gestion et l'encaissement des loyers.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, ESSEC, ...), vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans ce secteur d'activité (SCPI, banque SICONI, etc...)

Merci d'adresser votre CV à notre Conseil ALPEGA - 10 rue Pergolèse - 75782 PARIS Cedex16.

VOG

Alpega

Jeune Controller

400 KF +

Paris

Nous sommes une société US du secteur High-Tech (Software) • Notre jeune filiale française (C.A. : 50 MF) est appelée à un fort développement • Elle coordonne nos activités en Europe du Sud.

Rattaché au Directeur Général, vous animez une petite équipe de 4 personnes • Vous êtes responsable du reporting, des budgets, du juridique et fiscal, du crédit management, de la comptabilité et du personnel.

A 27/30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce et parlez couramment anglais • Fort d'une expérience de 3 ans d'audit, vous êtes depuis environ deux ans opérationnel au sein d'une entreprise de services • Dynamique et autonome, vous serez une force de proposition pour le Directeur Général.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LD/EF/158M à :
EUROFINDERS FINANCE - 160 av. de Versailles - 75016 Paris - Tél : 40 50 70 00 - Fax : 40 50 66 76.

CONTESSE

EF EUROFINDERS FINANCE

DE VISU

Le groupe DE VISU - LARA, leader dans le domaine de la communication visuelle et audiovisuelle situé à : IGNY 91 crée le poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

350 KF environ

En étroite collaboration avec le Président Directeur Général, il dirigera le service comptabilité. Sa mission consistera à établir et contrôler les budgets, mettre en place les financements, gérer la trésorerie et négocier auprès des banques.

L'administration et la fiscalité des différentes sociétés du groupe lui seront confiées.

Le recrutement et la gestion du personnel feront également parti de ses fonctions.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 40 ans possédant une expérience similaire comprenant la maitrise de l'outil informatique.

Envoyer lettre manuscrite avec CV à Sté DE VISU
à l'attention de Madame LIPINSKI
4 rue Ampère BP 33 - 91430 IGNY

Bleu

Jeunes Responsables de clientèle "Entreprises"

Notre Banque, filiale d'un **important groupe bancaire**, doit sa notoriété à son rôle de leader dans certains métiers spécifiques qu'elle a su développer et à la qualité de ses prestations. Notre dimension humaine (400 collaborateurs) nous permet d'offrir un environnement de travail à la fois convivial, performant et propice aux responsabilités. Nous recherchons pour nos **agences parisiennes** des responsables de clientèle professionnels et motivés.

Vous serez formé à l'un de nos métiers et déploierez votre sens commercial et vos compétences en gestion de risques bancaires auprès d'une clientèle d'entreprises essentiellement constituée de PME-PMI. Agé de 25/30 ans environ et impérativement de formation supérieure (Bac+5), vous avez au minimum 2 à 4 ans d'expérience de l'exploitation PME-PMI, acquise de préférence au sein de grandes Banques françaises à réseau. Vos qualités professionnelles vous permettront de réussir dans ce poste motivant et d'évoluer au sein d'un Etablissement dynamique et passionnant.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite précisant vos prétentions sous la référence D.232/M à Danièle FOSSAT qui traitera votre candidature en toute confidentialité. OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue Saint - Roch 75001 PARIS.

CURRICULUM

Oberthur Consultants

Contrôleur de Gestion
Division Agro-Alimentaire

Le Groupe est un des grands de l'Agro-Alimentaire en France. Son activité, diversifiée, se repartit entre ses Divisions. Chacune d'entre elles agit en autonomie assurant sa recherche, son développement, ses productions, ses ventes et sa gestion.
Pour l'une (CA 2.5 milliards de Francs, 805 personnes, 5 usines) nous créons le poste de Contrôleur de Gestion.

Il s'agit de mettre en forme et en place, à partir d'informations existantes ou à élaborer, les tableaux de bord nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Puis d'en assurer le suivi (analyses, ecarts...). Progressivement, vous développez le contrôle de gestion dans la Division et le faites vivre. Vous procédez aux études économiques, préparez les dossiers d'investissement... assurez les reporting mensuels à la Direction Financière du Groupe.

Pour ce poste nous souhaitons un homme jeune de formation supérieure (universitaire ou École de Commerce) si possible avec DESCF possédant une première expérience similaire vécue dans un contexte industriel. La fonction requiert une grande adaptabilité et une réelle autonomie.

Lieu de travail, avec déplacements régionaux : la Bretagne.

SEFOP remercie les personnes intéressées, d'adresser leur dossier sous la réf. MUN 100 M

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Un important groupe industriel européen recherche pour sa filiale française (CA 4 milliards de frs, 3 000 personnes, 7 usines en France) située en proche banlieue Est de Paris (94), son :

RESPONSABLE DEPARTEMENT COMPTABLE
H/F

De formation Sup de Co + DECS minimum, niveau expertise comptable, il aura eu une expérience de 5 à 8 ans en Cabinet d'Audit et/ou en entreprise importante à un poste similaire. Une connaissance pratique de la consolidation est souhaitée, l'utilisation de la langue anglaise serait un plus.

Il se verra confier l'animation d'un service de 25 personnes (Comptabilité Générale, Fournisseurs, Immobilisations) : il assurera, en outre, directement la production des comptes consolidés des sociétés françaises du Groupe (10). Une pratique courante de l'outil informatique y compris tableurs et bases de données ainsi qu'une bonne pratique de la fiscalité sont indispensables.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. CC/01 à notre conseil :

PJB CONSEIL

75, rue de Miromesnil - BP 3895/08 - 75008 Paris
Membre de PJB International Management

Carré Turenne

GROUPE USINE NOUVELLE
Filiale presse du Groupe CEP COMMUNICATION

recherche

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)

POUR SON ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Sous la responsabilité du Responsable Financier de la société, et en relation étroite avec notre autre contrôleur de gestion et nos services comptables, vous aurez en charge l'élaboration du reporting mensuel des activités de cet établissement, la réalisation du budget annuel et ses réactualisations.

- Vous développerez et mettrez en valeur les outils de gestion adéquats à nos suivis.
- Votre sens du contact et votre dynamisme faciliteront vos relations quotidiennes avec des équipes très diversifiées.
- Vous avez valorisé votre formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, ESCAE, DAUPHINE, autres) par une expérience similaire d'environ 3 ans et vous disposez de connaissances approfondies des tableurs LOTUS, IMPRESS, des macrocommandes et des graphiques.

Envoyer lettre + C.V. + photo à Patricia Berthomier

CEP Communication — GROUPE USINE NOUVELLE

59, rue du Rocher,
75008 PARIS.

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

مكرر من الأصل

Le Monde de la Gestion et des Finances

Paris

Groupe français d'importation et de distribution de biens d'équipement grand public à forte notoriété, filiale d'un important groupe allemand international leader européen sur son marché, nous avons triplé notre chiffre d'affaires en 4 ans (CA 91 : 1,5 milliard) au travers de nos 4 filiales et poursuivons notre croissance sur le marché français.

Jeune Responsable du Controle de Gestion

OPERATIONNEL, ÉVOLUTIF ET GERMANOPHONE

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, assisté d'un jeune collaborateur, un rôle très opérationnel vous attend comportant les responsabilités suivantes : reportings à la maison-mère des 5 sociétés du groupe, élaboration des budgets, optimisation permanente du contrôle budgétaire et des procédures en liaison avec les opérationnels, participation active à l'évolution constante des systèmes informatiques de gestion, missions ponctuelles d'audit interne et d'organisation en liaison avec la Direction Générale.

A 28 ans environ, diplômé d'une école supérieure de commerce (option finance comptabilité), vous avez une première expérience réussie de l'audit et/ou du contrôle de gestion au sein d'un cabinet ou d'une filiale d'un grand groupe international. Vous maîtrisez parfaitement la micro informatique et avez déjà participé à la mise en place de systèmes informatiques de gestion. Une bonne pratique de l'allemand est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et rémunération actuelle sous la référence H 338 M à Ernst & Young Conseil, 51, rue Louis Blanc - cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

OBC DESSEIN

Directeur des comptabilités

Représentant de la Direction Finance



- *4 500 personnes*
- *CA : 2,2 milliards de F*
- *3 filiales françaises*
- *Filiale de SARA LEE CORPORATION*

Sous la responsabilité directe du directeur financier, vous coordonnez l'action des équipes Comptabilité Générale/Consolidation, Contrôle de Gestion et Taxes dans le cadre des sociétés françaises.
Vous assurez, pour le compte du groupe DIM SA, une intégrité et une fiabilité comptable et financière dans le respect de la législation française.
Garant des informations transmises à la direction, vous contribuez à l'adaptation de l'outil informatique dans vos services.
Une expérience professionnelle solide et confirmée en matière de comptabilité générale et analytique française, mais aussi une maîtrise de ses aspects fiscaux, vous permet de vous imposer par vos compétences.
Vous êtes attiré par un poste stable dans une société en croissance et par la qualité de vie en province.
Le poste est basé au siège social à AUTUN (71), la Direction Financière étant à Levallois-Perret. Des facilités d'installation pour votre intégration vous sont proposées.

Adressez votre candidature, sous réf. SC/003/LM, à notre conseil CDPA, 52 boulevard Carnot, 21000 Dijon. Tél. (16) 80.31.60.75.

DIJON PARIS **CDPA** LYON BESANÇON

Filiale d'un groupe international, Searle Industrie unité de production basée à Evreux (240 personnes) a réalisé des investissements importants pour se doter d'équipements de pointe, notamment en matière de GPAO.

SEARLE

CONTROLEUR DE GESTION

Evreux (100 km Ouest de Paris)

Directement rattaché au Contrôleur Financier, le candidat que nous recherchons se verra confier une mission s'articulant autour des axes suivants :

- la participation à l'élaboration des budgets d'investissement dont il assurera le suivi, le contrôle, l'analyse, ainsi que le reporting.
- la gestion des coûts standards et l'analyse des écarts.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (Sup de Co, Bac + 4...) justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans comme analyste de gestion dans un milieu industriel similaire (chimie, pharmacie, agro...).

Il possèdera par ailleurs, la maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique, ainsi que la connaissance de l'environnement GPAO.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. CG aux Laboratoires Searle – Direction du Personnel – 52, rue Marcel Dassault – 92514 Boulogne Billancourt cedex.

Le Monde des Ressources Humaines

Consultant en Ressources Humaines

Nantes

Recrutement de cadres et dirigeants, gestion des carrières et des rémunérations, audits sociaux, évaluation de potentiels, formation au management, tels sont les principaux aspects des missions de conseil en Ressources Humaines de PA Consulting Group, société internationale de conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1.8 milliard de francs de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays). Si votre expérience se situe dans l'un des domaines cités, et si vous souhaitez élargir votre champ de compétences en tant que consultant confirmé, vous serez intégré au sein d'équipes pluridisciplinaires, contribuerez activement à promouvoir nos activités auprès de nos clients (industrie, services, secteur public...) et prendrez en charge les aspects opérationnels relevant de votre propre expertise. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années en entreprise ou dans un cabinet conseil. Ecrivez à Thierry CAUCHOIS, en précisant la référence A/066M - **PA Consulting Group - Centre des Salorges - BP 794 - 44030 NANTES Cedex 04 - Tél. 40.69.22.44.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SOPHIA ANTIPOLIS (NICE)

Au coeur de la Silicon Valley Française

Jeune Cadre Ressources Humaines

Dynamique, à fort potentiel

Secondez notre DRH dans la gestion des carrières
Orchestrez la formation d'une équipe internationale

Notre Société a été créée il y a peine 4 ans. Nous sommes aujourd'hui 400 personnes de nationalités variées, pour la plupart des informaticiens de haut niveau, à vivre avec passion cette aventure exemplaire que constituent le développement et le lancement, au plan mondial, du premier projet informatique européen pour l'industrie du voyage.

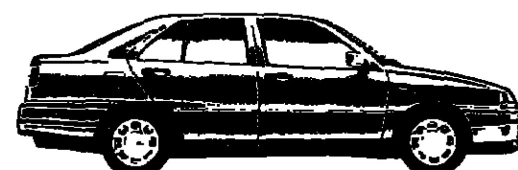
Notre DRH cherche aujourd'hui à renforcer son équipe (7 personnes) en recrutant à ses côtés un jeune cadre, spécialisé dans les Ressources Humaines, pour l'assister dans le développement de la gestion des carrières et mettre en place, orchestrer et gérer notre politique de formation, en liaison avec la mise en place du management par objectifs.

A 25/28 ans, vous avez complété votre formation supérieure (ESC, IEP, Maitrise...) par un 3eme cycle de spécialisation en RH, et vous maîtrisez parfaitement l'Anglais. Après 3/4 ans environ dans ce type de fonction au sein d'une DRH d'un groupe important, vous êtes autonome et souhaitez élargir votre expérience en développant vos compétences dans les domaines des Ressources Humaines. Votre passion pour votre métier, vos qualités relationnelles et votre forte implication vous permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies au sein d'un groupe multinational très dynamique et innovant.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions sous référence H334M à ERNST & YOUNG Conseil 51 rue Louis Blanc, Cédex 75, 92037 PARIS LA DEFENSE 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

OBC DESSEIN



CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Développez votre carrière en participant au développement de SEAT en France !

Filiale de SEAT S.A. créée en 1988, nous commercialisons les véhicules automobiles et les pièces de rechange SEAT en France. En 1990, nous avons atteint le rang de 5ème importateur automobile.

Généraliste de la Fonction Personnel, vous êtes persuadé qu'un bon climat social passe d'abord par une gestion rigoureuse de l'administration du Personnel et de la paie dont vous aurez la responsabilité. Vous aurez la maîtrise des budgets de personnel et du reporting auprès de la maison-mère.

Vous jouerez un rôle moteur en matière de gestion qualitative de personnel : vous participerez activement aux recrutements, vous proposerez des plans de développement individuels, fondés sur un système d'évaluation des performances et une politique de formation dynamique, répondant aux besoins de la structure et des aspirations des Collaborateurs.

Par votre maturité et votre vision globale de l'entreprise, vous serez le conseil écouté des différentes Directions de l'Entreprise. Votre esprit d'ouverture vous permettra de procéder à des actions de communication interne et de renforcer la motivation ainsi que l'esprit d'équipe au sein de la Société.

De formation supérieure, vous avez déjà acquis une solide expérience de la gestion des hommes dans un environnement commercial. Vos connaissances en anglais seront appréciées.

Ce poste représentera pour vous l'opportunité de prendre la pleine responsabilité de la fonction. Les conditions d'embauche seront attractives et vous bénéficierez d'un véhicule de société.

Adressez votre lettre de motivation, C.V., photo et prétentions à : SEAT France Service du Personnel - BP 7026 95050 CERGY PONTOISE Cedex.

SEAT groupe Volkswagen

Le Monde des Juristes

Yves Rocher

REUSSIR EN BEAUTE ... A RENNES

Groupe Yves Rocher, nous sommes la première marque française de produits de beauté, avec 6 Mds de Francs de CA et 7 000 personnes. Le Directeur Général de notre Division Yves Rocher France (2 Milliards de Francs, 2 000 personnes), recherche son

RESPONSABLE JURIDIQUE

Rattaché au Directeur Financier et assisté d'une collaboratrice, vous interviendrez comme conseil en droit des affaires auprès de l'ensemble des deux réseaux français, VPC et magasins (600).
Vos qualités de contacts et votre goût pour le terrain sont des atouts indispensables dans la réussite de cette fonction très opérationnelle.
Diplômé de l'Enseignement Supérieur en droit du type DJCE, vous pouvez déjà faire valoir une première expérience de 3 à 5 ans dans le domaine contractuel, notamment **en droit de la distribution et de la franchise.**
De réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe sont possibles pour un candidat à fort potentiel.

Contactez **Liz Salter** ou **Frédéric d'Antin** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal** 10, rue Jean Goujon 75008 Paris, sous référence LSFA7473MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Filiale d'un des leaders internationaux de l'Industrie, nous occupons la 1ère place dans l'hexagone sur notre marché proche du BTP (1400 personnes, 1 Md de CA). Nos réalisations les plus spectaculaires : Tunnel sous la Manche, TGV, Bercy... Pour répondre à l'évolution de notre environnement, nous souhaitons confier la RESPONSABILITE DE NOTRE POLITIQUE CONTRACTUELLE à un

JURISTE D'ENTREPRISE

CONTRATS GRANDS TRAVAUX

PARIS 300 KF +

UN POSTE CLEF : ❑ vous conseillez les opérationnels sur les aspects juridiques du montage et de la gestion des projets ❑ professionnel rigoureux et imaginatif, vous savez élaborer des contrats spécifiques (sous-traitance, engagements commerciaux...) et valider leur application ❑ également proche de l'Etat-major, vous fiabilisez par vos recommandations nos prises de participation ❑ par votre savoir-faire, vous défendez efficacement les intérêts du Groupe en gérant les risques en amont.

VOTRE PROFIL : ❑ 30 ans environ ❑ une formation type DESS vous a apporté de solides connaissances en matière contractuelle ❑ 5 ans d'expérience, de préférence en entreprise industrielle, ont confirmé cet acquis ❑ aujourd'hui, vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre discernement et l'astuce dont vous savez faire preuve pour clarifier les situations ❑ vous aimez avant tout communiquer et convaincre avec un réel pragmatisme.

NOUS VOUS PROPOSONS : ❑ un challenge passionnant et une grande autonomie pour mettre en place une politique contractuelle cohérente ❑ un projet d'entreprise ambitieux caractérisé par une stratégie volontariste ❑ l'opportunité de vous épanouir et d'évoluer au sein d'un Groupe de premier plan.

Pour un entretien individuel avec la société le 12/02/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 195, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY. Fax : (1) 30.24.39.00 en indiquant la référence 7064 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

LE CONSEIL, ONET ET VOUS

21000 personnes, 2,2 Milliards de francs de CA, 12 Directions Régionales, 140 Agences et une Implantation Européenne.

Pour ONET Propreté, filiale du groupe ONET, être le N°1, c'est mettre en oeuvre à travers des compétences et des technologies, le professionnalisme et le dynamisme de ses équipes au service de ses clients. Nous recherchons aujourd'hui

2 JURISTES EN DROIT DU TRAVAIL

Postes basés à **Montpellier** et **Paris**

Rattaché à la Direction Régionale, vous conseillez les chefs d'agence sur toutes les questions de Droit du Travail, dans le domaine social. Vous leur transmettez notamment les informations tirées des évolutions de la jurisprudence. Vous prenez également en charge les dossiers prud'homaux, de l'établissement des conclusions aux plaidoiries.

Vous travaillez en relation constante avec le Service Juridique de notre siège et intégrez ainsi le réseau national juridique d'ONET Propreté.

A 30 ans environ, vous avez une formation de juriste, DESS Droit du Travail. Une première expérience de 3 à 5 ans dans le service juridique Droit du Travail d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocat vous a donné une bonne maîtrise des plaidoiries.

Concret et rigoureux, vous avez l'esprit d'analyse et de synthèse nécessaire à la réussite de votre mission. Vous avez une forte capacité d'écoute et de grandes qualités de communication.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à **ONET Propreté** - DRH - 20, traverse de Pomègues - 13414 Marseille Cedex 08.



N°1 DE LA PROPRETE

HCA

Juriste publiciste

Vous assurez les relations avec les auteurs, la préparation technique des manuscrits, mais aussi le travail de recherche et de mise à jour. Vous suivez l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale des matières qui vous sont confiées. Vous serez responsable de plusieurs volumes.

Titulaire d'un DEA, si possible de droit processuel, et d'une maîtrise de droit public, vous avez deux à trois ans d'expérience minimum acquise soit dans une maison d'édition juridique, soit dans une administration ou dans un cabinet d'avocats à la Cour ou aux Conseils. Vous connaissez bien la procédure civile et le contentieux administratif.

L'environnement du poste et les responsabilités confiées intéresseront un candidat de très bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence E/ 806 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR Place de l'Opéra - 6, rue Halévy 75009 PARIS.

ornicar

GROUPE H&C CONSEIL

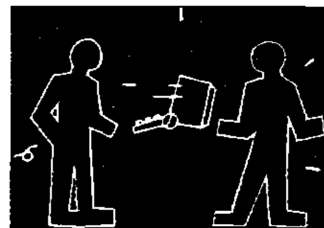
---

36 15 LM

L'EXPERTISE

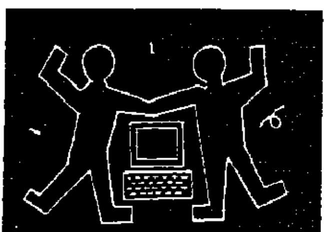
Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LMCV



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

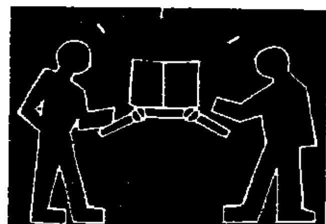


LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche



FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Nous sommes l'un des cinq premiers groupes mondiaux de télécommunications (CA 115 Mds de F, 165 000 personnes).

Nous recherchons, pour une Direction dont l'activité (réseaux par satellites, câbles sous-marins...) est essentiellement tournée vers l'**International**, un

JURISTE

Vous assurez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différents services concernés, notamment pour l'élaboration des accords et contrats et le traitement des contentieux. Vous assurez également les relations avec la Direction Juridique du Groupe et les professions du monde judiciaire. Vous animez une équipe de 2 personnes. **Le poste est basé à Paris.**

A 30 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous **maîtrisez totalement l'anglais.** Après une **expérience de 4 à 5 ans dans une entreprise industrielle,** où vous avez acquis entre autres la maîtrise de la rédaction de contrats et accords internationaux, vous êtes prêt à vous investir au sein d'un Groupe plein d'avenir où de larges perspectives d'évolution de carrière vous sont ouvertes.

Merci d'adresser, sous réf. JFT, lettre manuscrite, CV et prétentions à :

SM Conseil 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 . 1 5 L M

INGENIEUR ETUDES T.P.

SCETAUROUTE leader européen de l'ingénierie routière et autoroutière, nous comptons plus de 1200 personnes dont 500 ingénieurs

Notre société d'ingénierie, à la technicité et au savoir-faire reconnus dans le domaine des infrastructures terrestres a maintenant près de 22 ans d'existence et assure la maîtrise d'oeuvre complète de grands projets, de leur conception au contrôle des travaux. 3.000 km, 23 grands tunnels et 3.000 ouvrages d'art à ce jour sont le fruit de notre fort attachement à " la belle ouvrage ".

Pour notre Direction Régionale Nord et Est nous recherchons un **INGENIEUR ETUDES T.P**

Rattaché au responsable des études, vous mettrez en oeuvre vos compétences techniques, notamment sur les études de l'autoroute A 16 et, en Ile de France sur les projets périurbains.

De nombreux contacts extérieurs sont à prévoir, en particulier pour la recherche de contraintes, les contrôles et la coordination des projets.

Vous piloterez une équipe légère d'études et serez le garant du bon déroulement de vos missions.

De formation Ingénieur (ESTP, INSA...) votre première expérience en études générales, en infrastructures urbaines ou en ouvrages d'art sera fort appréciée.

Poste basé à proximité de **CHANTILLY (60)**

Merci de nous confier votre candidature (CV, lettre, prétentions) sous réf. LM/ 0192/IE à Catherine MULLER - SCETAUROUTE 2, rue Stephenson 78181 SAINT QUENTIN YVELINES CEDEX.



Deb's

***N**ous sommes une société de Services solidement implantée sur le Centre de la France : une de nos principales vocations est le développement des activités touristiques en partenariat avec les collectivités locales et les professionnels du tourisme.*

Nous souhaitons accueillir au sein de notre société deux nouveaux collaborateurs :

MANAGER CONSULTANT

Vous prendrez la tête de notre service Etudes et Conseil.
De formation type Sciences Eco, Sup de Co..., confirmée par une expérience de 6 à 10 ans du management d'un centre de profit à dominante marketing, vous avez prouvé de réelles qualités d'animateur et de consultant.

Animateur d'une équipe de 5 chargés d'études, vous piloterez des études économiques, financières et marketing.
Vous élargirez nos prestations de conseil à des propositions de "formation continue" *destinées à des professionnels du tourisme et des responsables de collectivités locales.*

Vos qualités de manager, votre goût du conseil, doublés d'un sens commercial inné seront les clés de votre réussite dans cette fonction de responsabilité. **(réf MC/01)**

CHARGE D'AFFAIRES SENIOR

Pour renforcer l'équipe existante, qui a fait ses preuves, nous souhaitons accueillir un professionnel du montage d'opérations.

De formation BAC + 3/4, ingénieur ou DESS, avec une expérience de 6 à 10 ans, vous êtes à même de proposer et d'assurer le montage d'investissements touristiques sur les plans juridique, technique et financier au sein d'une équipe pluri-disciplinaire.
Nous vous confierons également la conception et la réalisation d'études pré-opérationnelles ou de schémas d'aménagement.

Votre capacité de négociation, votre conviction, votre autonomie et votre sens de l'organisation seront les bases de votre totale réussite dans cette fonction. **(Réf CAS/02)**

Ces postes sont basés à **CLERMONT FERRAND.**





Merci d'adresser votre candidature avec CV, lettre manuscrite, photo et prét. en précisant la référence du poste choisi à Monsieur REGNIER - SOMIVAL - BP 28 - 63001 CLERMONT FERRAND CEDEX 01

Si Marie Curie connaissait La Poste d'aujourd'hui, elle se découvrirait certainement des atomes crochus avec nos cadres supérieurs.



MEDIAPA

J E U N E S   D I P L O M E S   B A C + 5

Marie Curie, une femme savante. Pas du genre à faire salon dans une pièce de Molière, mais une femme qui, de recherches en découvertes, a fait progresser le monde de la science. Cette soif de la nouveauté résume à merveille l'esprit de La Poste d'aujourd'hui.

Novatrice dans la transmission de l'information comme dans les produits et services financiers, La Poste contribue en permanence au progrès de chacun.

Au cœur de cette dynamique, ses cadres supérieurs. Ouverts aux dernières technologies, disposant de moyens importants, ils interviennent activement dans des domaines aussi divers que l'ingénierie, le marketing, le commercial, la gestion ou les ressources humaines.

Une activité complète et variée qui associe responsabilité et management, dynamisme et créativité. De quoi répondre parfaitement à toutes vos attentes de jeune diplômé Bac + 5, issu d'une école d'ingénieurs, de commerce et de gestion ou d'un 3e cycle de l'Université.

Le 1er avril 1992, 21 postes de cadres supérieurs sont offerts après sélection.
Clôture des inscriptions le 26 février 1992.

Renseignez-vous dans l'un de nos 17 000 bureaux de poste ou composez l'un des deux numéros verts.
A tous les niveaux, dans toutes les branches, La Poste est une entreprise qui change. Une excellente idée pour votre avenir.
Pour répondre aux besoins de tous, La Poste a besoin des compétences de chacun.

NUMERO VERT
05 34 05 34
05 05 66 77

LA POSTE

---

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

Nous recherchons pour notre
Département Edition Scolaire

2 EDITEURS

L.B.W.

De formation BAC + 4, l'un des 2 éditeurs aura le cursus "Sciences physiques" et sera amené à travailler sur des ouvrages scientifiques.

L'autre éditeur interviendra sur les manuels de langues ; il devra donc être trilingue anglais espagnol.

Dépendant chacun d'un responsable d'édition,
- ils participent à l'élaboration de la politique éditioriale et dans ce cadre initialisent de nouveaux projets (*conception, définition,* recrutement d'auteurs),
- ils coordonnent l'équipe de travail constituée autour de chaque ouvrage,
- ils collaborent à la mise en place des ouvrages et fournissent tous les éléments au service de *promotion,*
- ils suivent la commercialisation et la "vie" de ces ouvrages.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Denise Hirlemann, 11 rue Gossin, 92543 MONTROUGE CEDEX.

GROUPE DE LA CITÉ

Bordas

Nous sommes une société de conseil et d'intervention opérant dans les domaines du développement agricole et de l'agro-alimentaire à l'international. Nous recherchons pour renforcer notre structure, principalement dans le cadre de nos activités en Afrique, un futur

directeur de département

Votre profil :
- Ingénieur agronome ayant un bon niveau d'expertise (hydraulique, systèmes de culture...),
- 35 à 40 ans,
- homme de développement ayant acquis une expérience internationale à des postes de responsabilités,
- animateur d'équipes, organisateur et gestionnaire rigoureux.

Adresser lettre manuscrite de motivation, CV détaillé, *rémunération actuelle et photo sous référence* 622 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

LES EDITIONS NATHAN
recherchent

UN RESPONSABLE D'EDITION SCIENTIFIQUE (H/F)

De formation universitaire, en mathématiques ou sciences physiques, vous avez une expérience dans une fonction équivalente ou plusieurs années de secrétariat d'édition dans le domaine éducatif.

Merci d'adresser, à l'attention de Sylvette JACQUEMIN et sous référence FM, lettre manuscrite, CV et photo aux Editions NATHAN, 9, rue Méchain - 75014 Paris.

GROUPE DE LA CITÉ

NATHAN

CONTESSE

Le Monde des Cadres

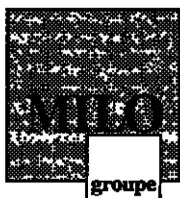
RESPONSABLE DEVANT NOTRE PRÉSIDENT DES DESTINÉES DE NOTRE GROUPE

Le Conseil d'Administration de notre Groupe (près de 500 personnes dans plusieurs filiales intervenant dans les domaines des automatismes et de l'électronique) souhaite confier la définition et la mise en œuvre opérationnelle dans nos filiales de nos stratégies d'avenir à un manager de haut niveau.

Ingénieur Grande École, vous avez une expérience industrielle solide et diversifiée. A environ 40 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités de direction d'une entreprise ou d'une unité de dimension moyenne. Vous y avez développé votre sens marketing et vous y avez fait la preuve de vos qualités d'animation et de négociation.

Le poste que nous vous proposons vous amènera à vous impliquer fortement dans les structures, les activités et les projets de notre Groupe, à partager ses valeurs de technicité, d'éthique et de communication, à y prendre à terme des responsabilités de premier plan.
L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) sous la référence M/249/MO, à notre Conseil



MILO R.H.
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.

ADCOM



CONSEIL GENERAL DU DOUBS

L'ADED, située à Besançon, développe une politique économique volontariste au sein du département le plus industrialisé de France, à proximité des marchés d'investisseurs nationaux et internationaux. Les secteurs industriels forts (microtechniques, mécanique de précision, automobile) représentent un attrait pour des investisseurs potentiels ainsi que les capacités de formation au sein du département (école d'ingénieurs, instituts de formation, formations spécifiques en entreprises) qui offrent un potentiel humain bien formé, compétent et de qualité.

SOYEZ NOTRE AMBASSADEUR EN FRANCE ET A L'INTERNATIONAL

pour concrétiser et réussir des implantations industrielles

Votre mission de Conseiller Technique vous conduira à mener des actions de recherche et d'accueil d'investisseurs : définition des cibles prospectées, mise en place d'un réseau de partenaires détecteurs de projets, actions de marketing et contacts directs, prise en charge des montages et du suivi des dossiers d'accueil.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (formation commerciale ou technique) et vous parlez couramment anglais (l'allemand serait apprécié en plus). Quelle que soit votre formation, vous jouissez d'une large culture technologique proche de nos préoccupations (mécanique, micromécanique) et vous avez acquis l'expérience des relations commerciales, à forte composante technique, avec des dirigeants d'entreprises industrielles. Votre expérience a été acquise, au moins pour partie, à l'international (Europe, Amérique du Nord, Japon...).

Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements en France et à l'Etranger.

Surtout, vous souhaitez consacrer votre vie professionnelle à des actions d'intérêt général au service d'une collectivité locale... nous serons très exigeants sur votre motivation.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 5536 LM, à SERIFO Groupe Eurosearch, 47 bis avenue Bosquet, 75007 Paris.

SERIFO
GROUPE EUROSEARCH

Membre de Syntec

SAINT-NAZAIRE

La Mairie de Saint-Nazaire a élaboré son Projet Global de Développement. Pour réussir, cette politique ambitieuse doit s'articuler autour d'une action sociale innovante et ciblée.
La Mairie recherche son

DIRECTEUR GENERAL DE L'ACTION SOCIALE

Placé auprès du Secrétaire Général, vous devrez faire l'analyse des actions menées dans ce domaine, tant par la Ville que par ses nombreux partenaires et proposer aux élus des orientations nouvelles devant conduire à une plus grande efficacité auprès de la population.

A 30-40 ans, vous maîtrisez les différentes procédures existantes dans le domaine de l'action sociale. Votre compétence et votre sens relationnel vous permettent de gérer la relation avec les élus dans un véritable partenariat. Vous managez déjà une équipe importante.

Merci de nous adresser lettre, C.V. et photo sous référence 3209 à SELEFRANCE
72, rue Régnault - 75640 PARIS CEDEX 13.



SÉLÉFRANCE
Conseil en Ressources Humaines



Filiale d'ABBEY NATIONAL, une des toutes premières institutions financières européennes, nous sommes en France avec 12 délégations régionales un véritable spécialiste du financement immobilier.

Nous créons la fonction d'Audit Interne de gestion

Une mission qui convient à un jeune cadre de formation supérieure justifiant de très solides bases en gestion, d'une expérience de 4 à 5 ans acquise dans l'audit bancaire et d'une pratique des techniques de crédit immobilier.
Une bonne aisance relationnelle et la connaissance de l'Anglais seront appréciées (contacts avec les auditeurs de notre maison-mère).

Sur l'ensemble de l'organisation de l'entreprise, vous élaborerez et ferez évoluer des systèmes de contrôle interne:
Vous veillerez à l'application des procédures en effectuant des contrôles fréquents (y compris sur le terrain) et interviendrez également comme Conseil.

L'informatique est pour notre société, un outil de première importance.
Vous en apprécierez l'utilisation et saurez intervenir avec le souci constant de le fiabiliser encore davantage.

Poste à pourvoir sur CAMBRAI.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre dossier de candidature à Bertrand Leriche, FICOFRANCE, 1461 avenue du Cateau, B.P. 219, 59404 CAMBRAI CEDEX.

AXIAL

Larousse

recherche

REWRITERS

dans le domaine médical et scientifique.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite) sous référence CN (sur lettre et enveloppe) à LAROUSSE, direction des ressources humaines - 17, rue du Montparnasse - 75298 PARIS Cedex 06.

Larousse

Mendez Traductions est la filiale française d'un groupe international de premier plan bénéficiant de plus de vingt années d'expérience. Nos clients sont les sociétés et institutions internationales les plus prestigieuses.
Notre réussite est due à la qualité de nos services et, partant, de nos collaborateurs.
Afin de renforcer notre équipe basée à Neuilly, nous recrutons des (m/f)

TRADUCTEURS

De langue maternelle française, ils peuvent faire valoir une expérience positive en traduction de l'anglais et/ou de l'allemand vers le français.
Nous recherchons plusieurs traducteurs (employés, cadres et indépendants) spécialisés dans les domaines suivants:
- informatique: Mac, Windows, DOS, UNIX, AS/400;
- téléphonie: publique et privée;
- instrumentation médicale;
- automobile;
- aéronautique;
- chimie et pharmacologie;
- nucléaire;
- juridique et financier.

Maîtrise parfaite des langues de travail, style soigné et précision sont les qualités indispensables que nous recherchons.
Nous offrons de réelles possibilités d'avenir dans un environnement motivant au sein d'une équipe gagnante.
Intéressés? Alors, adressez-nous dès aujourd'hui une lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V.

Mendez Traductions (France) SARL
10, rue Beffroy
92200 Neuilly-sur-Seine.

MENDEZ *Traductions*

LA POSTE

DIRECTION DU COURRIER

recherche

POUR SA DIRECTION MARKETING/COMMERCIAL

- **SON RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION PRODUITS**

Ce poste exige une formation supérieure dans le domaine de la communication et une expérience de quelques années dans ce domaine.

- **SON RESPONSABLE DU SUIVI DES VENTES,**
- **SON CHEF DE PRODUIT.**

« Nouveaux services pour le courrier des entreprises ».

Ces deux derniers postes nécessitent une formation école de commerce (ou équivalent) et une expérience de quelques années de marketing dans des sociétés de service.

Prière d'envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions en indiquant quel emploi est recherché.

Réf. n° 3464 LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

La Ville d'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14200)

recherche

son DIRECTEUR de la COMMUNICATION

Ville d'Hérouville Saint Clair

- pour prendre la responsabilité de la Direction de la Communication (14 personnes, 3 services : communication, accueil, communication interne et documentation) ;
- chargé de la mise en œuvre de la politique d'information et de communication de la ville et de la responsabilité de gestion de l'ensemble des supports d'information et de promotion (journal municipal, réseau d'affichage, journaux lumineux, vidéographie, édition, expositions...).

Une formation supérieure en communication et une expérience de quelques années dans le domaine lui ont permis d'acquérir une bonne maîtrise des techniques de communication et de connaître le secteur des collectivités locales.

RECRUTEMENT URGENT
SALAIRE BRUT ANNUEL : 155 000 F

Adresser candidature à :

Monsieur le Maire d'Hérouville-Saint-Clair
Direction des Ressources Humaines
B.P. 9
14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX

Important groupe industriel français, nous recherchons des

ingénieurs informaticiens

◆ **INGENIEUR COORDINATION CFAO ENVIRONNEMENT CATIA**

A 25 ans environ, de formation Ingénieur Grandes Ecoles (MINES, SUPELEC...), vous possédez une première expérience de 3 ans minimum et la maîtrise de l'anglais technique.

Véritable organisateur, vous prenez en charge la coordination de l'informatique CFAO mécanique. Vous participez à la définition des orientations techniques en accord avec les besoins exprimés par nos bureaux d'études auxquels vous assurez support, conseil et assistance. (réf. IC)

◆ **INGENIEUR SYSTEME**

A 28 ans environ, de formation supérieure en informatique (MIAGE ou équivalent), vous possédez une expérience de 5 ans minimum au cours de laquelle vous avez assuré un support technique pour UNIX, VMS et AS 400.

Vous pratiquez l'anglais technique. (réf. IS)

Pour ces 2 postes basés à Paris, vous acceptez les déplacements ponctuels en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) en précisant la référence choisie à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Applications Electroniques Techniques Avancées

AETA

recrute pour sa division

COOPERATIONS INDUSTRIELLES (Militaire, Spatial, Industrie)

CHEF DE SERVICE LOGICIEL (Réf. 01)
INGENIEURS ET PROGRAMMEURS LOGICIEL TEMPS REEL (Réf. 02)

Connaissances requises : Langages assembleurs, C, ...
environnement HP 9000/UNIX, NTR : PSOS, 0S9, VRTX...

CHEFS DE PROJETS MATERIEL (Réf. 03)
INGENIEURS D'ETUDES (Réf. 04)
AGENTS TECHNIQUES (Réf. 05)

Connaissances requises : matériel conçus autour de micro processeurs MOTOROLA, INTEL, TEXAS...
• Traitements numériques et analogiques du signal • bus VME.

INGENIEUR D'ETUDE (Réf. 06)

Ayant une bonne connaissance de l'environnement MOTOROLA et VME pour une mission d'étude d'un an minimum dans le Sud-Est de la FRANCE.

Envoyer lettre de motivation, CV et photo récente en précisant la référence choisie, au service du Recrutement-Société AETA-62 à 70 rue Blanchard-92263 Fontenay aux Roses.

CONTESSE

GESTITRES

Filiale de la Caisse des Dépôts et du Réseau des Caisses d'Epargne vous associe à la création de sa Division Production Informatique

Nous sommes une jeune société spécialisée dans la gestion et la conservation de plus de 800 000 portefeuilles Titres. Notre développement nous conduit à prendre en charge la maîtrise de notre informatique actuellement sous-traitée (*Centre de Production IBM Grands Systèmes, 2 Biprocesseurs 40 MIPS, MVS, CICS, SNA, 70 giga octets en ligne*). Nous souhaitons accueillir un

RESPONSABLE DE LA DIVISION TECHNIQUE ET PRODUCTION

Environ 35 ans, diplômé Ingénieur ou BAC + 5 , vous avez 10 ans d'expérience et exercez des responsabilités techniques de haut niveau dans l'environnement IBM/MVS, avec la conduite d'un Centre de Production en tant que leader ou adjoint.

Auprès du Directeur Informatique, vous définirez les stratégies de développement et serez responsable de l'ensemble des moyens techniques et systèmes. Animateur d'une petite équipe de spécialistes, vous assurerez le planning, la sécurité, l'animation et le contrôle des unités de production informatique en coordination avec les besoins des utilisateurs. Vous serez aussi chargé des contrats avec les fournisseurs, du suivi des budgets.

Votre solide expérience dans des domaines variés (études, exploitation, réseau et système) et vos qualités *personnelles de manager sont vos gages de réussite pour un poste de premier plan.*

Nous vous proposons de participer à notre challenge : devenir **le 1er Back Office Titres** de la communauté bancaire et financière. Poste situé à ARCUEIL (RER B, Laplace).

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous la référence M21RDT à notre conseil RESSOURCES INFORMATIQUES BANCAIRES, 140, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

L.B.W.

RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
Organisateur et gestionnaire

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 34 milliards de francs avec 33 000 per*sonnes et 500 unités réparties en France* et dans une trentaine de pays.

La Direction des Systèmes et Organisation Informatique de la Division Ciments Lafarge (4,7 milliards de CA, 2 100 personnes) étoffe son équipe.

Véritable conseil auprès des utilisateurs, vous optimisez l'organisation du système d'information. Vous conduisez des projets d'envergure dans un environnement VAX distribué et micro, en maîtrisant les différentes phases :
- étude préalable,
- établissement du cahier des charges,
- réalisation et mise en place des solutions,
- formation et audit d'utilisation.

Outre l'encadrement technique, *votre mission implique la gestion d'un* budget dont vous assurez l'estimation et le suivi, et l'animation d'une petite équipe de collaborateurs.

Diplômé d'une école supérieure de *commerce ou d'ingénieurs (+ cycle de gestion* si possible), vous avez environ 30 ans et avez acquis au cours de 3 à 5 ans, l'expérience de Chef de projet ou d'Organisateur de systèmes d'information.

Vous maitrisez la langue anglaise.

Vos qualités relationnelles, et vos talents de gestionnaire vous permettront de faire vos preuves efficacement dans ce poste.

La taille du groupe, sa dimension internationale et la diversité de ses métiers ouvrent à un candidat de valeur de larges perspectives de carrière.

Poste situé au siège à Saint-Cloud. Ecrire sous réf. 5A 2342/2M, en indiquant vos prétentions, à notre conseil ETAP, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris. Discrétion absolue.

LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

VIVEZ L'INFORMATIQUE A FORTE CONVIVIALITE



L'ingénierie des systèmes d'information (base de données **Oracle**, architecture, client serveur, réseau...) est notre métier. Dans le cadre de notre expansion nous créons une **Direction Commerciale** "Développement spécifique" et recherchons des

Ingénieurs d'Affaires informatique

*De formation supérieure scientifique vous êtes un profession*nel senior ou junior, de la vente de réalisations spécifiques.

Responsable ou Adjoint au responsable de cette Direction Commerciale, vous serez aidés au niveau technique par des ingénieurs de haut niveau et travaillerez en étroite collaboration avec le Directeur Général.

Votre mission consistera à commercialiser notre savoir-faire en concevant et proposant des systèmes d'information personnalisés et à assurer le suivi des affaires que vous apporterez.

Votre fort potentiel et le succès des actions que vous entreprendrez vous permettront d'évoluer très rapidement vers d'importantes responsabilités au sein du Groupe GMI.

Si vous êtes prêt à vous investir fortement et à réaliser ces objectifs, prenez contact avec *GMI Systèmes d'Information en* adressant cv, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. IADS1 au 121, rue Aristide Briand - 92300 Levallois Perret.

Organisation et Publicité

VIVEZ L'INFORMATIQUE EN TOUTE SECURITE

Lyon

Importante Organisation Internationale recrute pour son Service Télécommunications

Jeunes Chefs de Projets

T•É•L•É•C•O•M•M•U•N•I•C•A•T•I•O•N•S

Vous serez chargé :
- des études théoriques comparatives de solutions dans le domaine des télécommunications,
- des études des résultats d'appels d'offres et de la préparation des décisions,
- des études des réseaux et des conseils sur le choix des équipements de nos correspondants.

De formation Bac + 3 ou 4 , vous avez une première expérience des réseaux de télécommunications X25, Messagerie X400. Des connaissances dans les domaines des réseaux locaux et base de données réparties seraient appréciées.

Anglais indispensable, espagnol souhaité.

Contrat à durée déterminée de 3 ans, éventuellement renouvelable.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, (CV, photo et prétentions), sous réf. 888, à Média-system, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur concepteur
spécialiste APL

Très performante, notre société est spécialisée dans la conception de progiciels destinés aux Banques et aux Etablissements Financiers.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un Ingénieur Concepteur spécialiste APL.

Responsable de la conception et de la réalisation de nouveaux logiciels de gestion, vous interviendrez dans des domaines bancaires ou financiers très spécifiques : banques internationales, marchés financiers, futures et options.

A environ 30/35 ans, de formation Ingénieur, vous possédez une expérience similaire probante de 5 ans et souhaitez évoluer au sein d'une équipe conviviale.

Acteur de projets nouveaux et motivants, vous développerez vos compétences dans notre environnement actuel : APL, PC, MS-DOS, réseaux NOVELL, grands systèmes IBM (MVS, TSO, APL2, DB2), et futur : stations UNIX (SUN, DEC, HP) avec APL/UNIX de STSC...

Pour nous rencontrer, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'attention de Mme Thérèse RECALDE - TIMERIS - 44, rue de Provence 75009 PARIS.

TIMÉRIS
La Finance plus soft

MEDIAPA

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 3615 LM

Le Monde de la Fonction Commerciale

SEN SIT IVE

Après 5 ans de communication : une nouvelle agence à manager !

SENSITIVE est une agence positionnée Ressources Humaines : recrutement, communication interne et externe. Créée par 6 Conseils en Recherche de Cadres et le Groupe VALPARAISO, contrôlant notamment SOURCES et PARCOURS, elle est déjà dans le "Top 20" de son secteur.

Fort de l'appui relationnel et technique des actionnaires, vous pourrez développer cette affaire avec beaucoup d'autonomie. Votre part de succès sera assurée par l'association au capital. Elle reconnaîtra ce que nous apprécions le plus chez un homme ou une femme : les valeurs d'initiative et d'entreprise !

30-35 ans, ESC, Sciences Po, Celsa, ... ; vous avez une expérience réussie de plus de 5 ans en première ligne en agence.Vous savez animer une équipe, gérer des budgets de publicité ou de communication d'entreprise ; votre tempérament commercial est reconnu. Adressez alors votre lettre de motivation, CV, photo et prétentions, sous référence 380 373 LS à Jean-Louis MARQUES, Cabinet Sirca 140 bd Haussmann, 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Syntec Recrutement

---

hutchinson

INGENIEUR

COMMERCIAL

EXPORT

Au sein du groupe TOTAL, HUTCHINSON se consacre à la transformation du caoutchouc. Spécialisé dans la fabrication de raccords et de profilés d'étanchéité, le Département Automobile compte 1800 personnes et réalisera cette année 850 MF de CA.
Leaders en Europe dans notre métier, nous recrutons pour notre établissement de MONTARGIS.

Ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous avez à 30/40 ans une expérience incontestable de l'industrie automobile.

Rattaché au Directeur Commercial, vous participerez au développement de différents produits par une collaboration permanente avec les bureaux d'études de nos Clients.

Vous négocierez avec les services achats de ces derniers.

Les constructeurs automobiles de l'Europe occidentale constitueront votre clientèle, mais vous aurez le souci d'axer principalement votre développement commercial sur les constructeurs japonais établis en Europe.

Cette fonction nécessite une excellente pratique de l'anglais ainsi qu'une grande mobilité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 1115/K (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil Pierre LEMAHIEU SYNERGIES RECRUTEMENT. 14 rue Lincoln. 75008 Paris.

(Membre du CSNCR)

CONTESSE

TOTAL

ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

ETHNOS

Conseil en Ressources Humaines

change d'adresse.
Désormais, vous pourrez contacter
Élise Roques et son équipe au

113, Boulevard de Sébastopol - 75002 Paris

ETHNOS **Tél.: 40 26 30 29**
Fax: 40 28 41 72

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde de l'Informatique

Sté en forte croissance spécialisée dans le domaine des Applications de contrôle d'accès, de monétique d'entreprise et de sécurité

recherche son

CHEF DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE

Il sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou d'une formation universitaire équivalente.

Il aura une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et saura animer une équipe d'informaticiens et de chefs de projet (organisation des tâches, respect des plannings...)

Des connaissances de l'informatique temps réel, des systèmes d'exploitation et des bases de données seront appréciées.

Il parlera anglais et dépendra directement du Directeur Général.

Merci de bien vouloir adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous réf. 8571
PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire
75544 PARIS Cedex XI qui transmettra

Le Monde du Premier Emploi

JEUNE DIPLOME COMPTABILITE GESTION

GROUPE SAINT LOUIS

Filiale du Groupe SAINT LOUIS, notre société est le leader français du marché des plats cuisinés.

William SAURIN

ENSEMBLE, VERS LE MEILLEUR

Notre professionalisme s'inscrit dans une dynamique d'innovation et de développement, favorisée par des relations professionnelles simples et conviviales au sein d'une structure de 1.100 personnes.

De formation Ecole Supérieure de Commerce option finances comptabilité, ou titulaire du DECS, nous vous confierons le poste de n° 2 de notre Département Comptabilité Générale.

Vous aurez à mener à bien des missions en fiscalité, en droit des sociétés et vous serez rapidement moteur dans la définition et la mise à jour des nouvelles versions des systèmes informatiques comptables.

Cette première expérience réussie vous permettra d'évoluer, d'ici 2 à 3 ans, vers d'autres métiers de la finance ou du contrôle de gestion.

Ouverture d'esprit, rigueur et sens relationnel sont des atouts majeurs pour ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à l'attention de Jean-Paul GIRAUD - WILLIAM SAURIN BP 138 - 77401 LAGNY SUR MARNE CEDEX.

Secteurs de Pointe

ALCATEL
CETT

Filiale du groupe multinational ALCATEL-ALSTHOM, nous sommes spécialisés dans la conception et la réalisation de SYSTEMES DE GESTION DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS. Nous recherchons

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

FRANCE réf 10632 — **INTERHOUSE réf 10643**

POSTES BASES A PARIS OUEST

VOTRE MISSION : Rattaché au Directeur Commercial et épaulé par un ingénieur T.C.

- **I.C. FRANCE** : ☐ vous développez nos relations avec les directions régionales de France Télécom et avec des grands comptes, afin de vendre nos produits et systèmes ☐ vous assistez le Directeur Commercial pour la vente et le suivi des marchés d'études.
- ***I.C. INTERHOUSE*** : *☐ vous êtes chargé de promouvoir Alcatel CETT et ses produits dans le Groupe à travers le monde ☐ vous participez aux réponses aux appels d'offres.*

VOTRE PROFIL : ☐ la trentaine ☐ ingénieur de formation, à dominante télécom, électronique ou informatique ☐ une première expérience technique ou commerciale de 5 ans environ dans un environnement industriel proche du nôtre ☐ des qualités relationnelles indéniables et la capacité à nouer des relations de partenariat technique à long terme ☐ une certaine disponibilité (25 % de déplacements) ☐ ANGLAIS INDISPENSABLE.

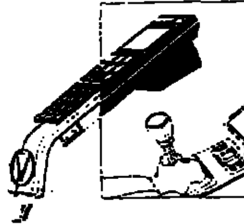
NOUS VOUS OFFRONS : ☐ *l'opportunité d'intégrer le Groupe Alcatel-Alsthom par le biais d'une structure* à taille humaine (250 pers) ☐ des responsabilités ayant un impact direct sur les résultats de l'entreprise ☐ un poste alliant la technique et les contacts ☐ des produits dont la qualité est reconnue aussi bien en France qu'à l'International ☐ des perspectives d'évolution dans notre société ou au sein du groupe Alcatel.

Pour un entretien individuel avec la société le 14/02/92

Adressez ou télécopiez C.V, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS. FAX : (1) 45 79 49 94 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY



ALCATEL Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,5 milliard de Francs de CA - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la *commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.*

Ingénieur Spécialiste Intégration.

valorisez votre compétence... devenez

Responsable Cellule Intégration

Au sein du Département Architecture d'Infrastructures, concepteur de nos systèmes de radiotéléphonie publics et privés, vous mettez en place la plateforme d'**Intégration/Validation Réseaux** des ensembles développés par nos différents pôles de compétences.
Vous avez la responsabilité **des stratégies de tests et d'intégration, de la définition des outils et des méthodes et de la gestion globale du service**... Vous animez et coordonnez une équipe de 15 personnes.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous êtes très *expérimenté (10 ans au moins) dans le domaine des* Télécoms/Temps Réel. Votre très bonne connaissance de l'intégration/validation de Systèmes vous a permis d'aborder les aspects radio, hard et soft. Vous y avez fait preuve de savoir-faire, de rigueur méthodologique et de sens de l'équipe.

Dans un environnement européen, vous prendrez l'entière responsabilité de cette activité. Vous serez *amené à effectuer quelques déplacements en Europe.*

Une bonne connaissance de l'anglais est bien sûr indispensable.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer



Marie-Jeanne CAPDEPUY, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature sous la **Réf M/228 - INFORAMA CARRIERES** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

HCA

Chefs de projet en électricité

Technip, premier groupe français d'ingénierie (CA : 6,3 milliards de francs dont 70 % à l'export), recherche deux Chefs de projet en électricité.

De formation Grande Ecole (ESE, ENSIEG, ESME, ENSAM...) ou universitaire, avec une expérience d'environ 10 ans en bureau d'études, vous maîtrisez les domaines suivants :
- *Conception et dimensionnement d'installations électriques.*
- *Approvisionnement de matériels électriques.*
- *Management de BE et/ou de sous-traitance.*

Vos qualités de communication et de polyvalence dans la spécialité, votre sens des responsabilités et de l'encadrement seront des atouts pour assurer la conduite de nos projets et réussir dans la fonction. Des missions de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir. Anglais courant indispensable. Ces postes sont à pourvoir à notre ***Siège Social de la Défense*** *et au sein de notre* ***filiale Nantaise.***

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence CPE/M2801, à Blandine Wisniewski, Technip, 170 place Henri-Regnault, 92090 Paris-La Défense.



TECHNIP

MEDIA-SYSTEM

CORNING FRANCE

Une nouvelle usine, des composants optiques,
l'avenir !

Corning est le premier fabricant mondial de fibres optiques. Sa nouvelle usine de Melun lance la production de coupleurs destinés aux réseaux de télécommunications. *L'ambition de notre* Division Télécommunications est aujourd'hui d'investir le marché mondial des très grandes entreprises, administrations, gros systémiers...

Ingénieur de production

A 30 ans environ, ingénieur généraliste ECP, AM, IDN ou équivalent, vous êtes décidé à valoriser, dans un environnement high-tech et au sein d'une structure dynamique tournée vers l'international, votre première expérience de la production et du management.
Intervenant en aval de la ligne de fabrication de nos micro-circuits optiques, vous superviserez l'atelier d'assemblage de nos composants, les opérations de finition et de caractérisation.
Organisateur rigoureux, vous serez responsable des performances de *votre équipe dans le domaine de la qualité, des délais et des coûts.*
Vous animerez un groupe en croissance d'une quarantaine de personnes.
La démarche nettement en expansion de cette division exige une personnalité autonome, communicative, créative et disposant d'un réel potentiel d'évolution. De plus, dans le cadre de nos relations avec les USA, la connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 28770/M, à Corning France, DRH, 44 avenue de Valvins, 77210 Avon.

MEDIA-SYSTEM

2 INGENIEURS AM/INSA/ENSI

+ 5 ans d'expérience

CHEF DE PROJET INVESTISSEMENTS

Responsable de la préparation des dossiers (rentabilité, productivité, coût, choix des installations, formation du personnel, sécurité, etc.) et sous la responsabilité du Directeur de la Division PL, vous assurerez la gestion des investissements et la mise en place d'une ligne de produits nouveaux (30 MF sur 2/3 ans). Avec votre équipe, vous devrez également manager les prestations extérieures (B.E., Sociétés Conseils, etc.).
Rigueur, curiosité, ingéniosité, esprit de terrain sont des qualités indispensables pour adapter les évolutions technologiques à notre métier. (Réf. 2351/LM)

RESPONSABLE QUALITE

Sous la responsabilité du Directeur de la Division, vous serez *responsable du service Qualité de la Division (10 personnes). Vous* définirez et développerez l'esprit "Qualité totale Client" de l'entreprise en fonction des cahiers des charges Clients.
Homme de contact, aimant le terrain, rigoureux et méthodique, vous *devrez vulgariser des méthodes de type SPC, au sein de nos ateliers.* (Réf. 2352/LM)

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.

Intéressé ? Adressez rapidement votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

Filiale spécialisée du Groupe SITA (Pôle "Propreté-Environnement" de Lyonnaise des Eaux-Dumez), FRANCE DECHETS (CA : 250 millions de francs, 180 personnes) recherche, dans la perspective du développement de son activité "Ingénierie-Conseil".

CONSULTANT SENIOR

Il définit et met en œuvre la politique commerciale en élaborant de nouvelles prestations. Responsable de son unité, il supervise et anime une équipe d'Ingénieurs d'Etudes généralistes de haut niveau. Il est donc à son aise dans les domaines techniques de la gestion des déchets mais est surtout un homme de terrain qui a su développer dans son expérience antérieure des talents *incontestés de négociateur.*

INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Il apporte le soutien technique pour la mise en forme des projets apportés par les Consultants *Seniors en intervenant en tant qu'expert dans des domaines spécialisés (tri/valorisation,* biogaz...). Il supervise et anime une équipe d'Ingénieurs experts et a nécessairement une expérience en ingénierie.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Rattaché au Directeur Technique, il développe un réseau relationnel important auprès des élus locaux, des Collectivités Locales & Territoriales afin de préparer l'ouverture de nouveaux Centres d'Enfouissement Technique de Classe 1 destinés à accueillir les résidus industriels. C'est un homme de grande qualité relationnelle, rompu aux négociations avec des partenaires de haut niveau.

Merci d'adresser votre C.V., photo et vos prétentions, en précisant le poste choisi, à Geoffroy Vieljeux, Responsable du Recrutement des Cadres, Groupe SITA, 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS. (fax : 42.67.42.75).



GROUPE SITA — *L'ECOLOGIE ACTIVE*

PUBLIPANEL

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36.15 LM

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Secteurs de Pointe

Le Monde des Secteurs de Pointe

.Ingénieurs Electroniciens
.Chefs de Projets - Etudes Electroniques



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Ce sont donc toutes les fonctions de VALEO qui s'électronisent : Habitacle, Embrayage, Eclairage, ... Dans ce contexte, la Branche Electronique (1000 personnes) constitue une *force de proposition et de développement pour l'électronisation des fonctions de VALEO*. La conception de nos produits est réalisée dans notre Centre d'Etudes Electroniques basé à CRETEIL, tandis que la production est assurée par notre usine située à BEAUGENCY, près d'Orléans.
Et pour améliorer encore nos performances et notre cadre de travail, nous transférons prochainement ces deux unités dans des locaux "high-tech", proches des sites actuels.

Nous recrutons pour BEAUGENCY (45) :

RESPONSABLE MOYENS DE TESTS — Réf. 61 RMT

Vous aurez pour objectif le développement et la mise en place des systèmes de tests de cartes électroniques produites en moyenne et grande série. Responsable et véritable animateur d'une équipe de 5 Techniciens, âgé de 30 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur Electronicien), *vous êtes familier des testeurs industriels (Zehntel, Marconi, SPEA, ETI...)* et souhaitez valoriser votre acquis. Une expérience en hyperfréquence est un atout.

MATERIALS MANAGER — Réf. 61 MM

Responsable de l'ensemble Achats/Logistique/Ingénierie composants, vous définissez sur le site la politique d'approvisionnement. Gestionnaire des stocks, votre objectif est, à moyen terme, de fonctionner en flux tendu et de réduire la part matière pour accroître notre compétitivité.
De formation Ingénieur, votre expérience industrielle (production grande série, approvisionnement, outils GPAO...) de préférence dans l'électronique, associée à vos qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur, font de vous le manager que nous recherchons.

INGENIEUR PRODUIT — Réf. 61 IP

Proche des études, mais aussi impliqué dans l'industrialisation des modules et systèmes électroniques, vous suivez et analysez toutes les étapes de développement du produit jusqu'à la mise au standard qualité-coût en production.
Vous êtes le garant de l'atteinte des objectifs fixés et intervenez en cas d'écarts en proposant avec le service concerné des plans d'action opérationnels. A ce titre, vous participez concrètement aux modifications produit, lancement des outillages, définition/qualification du process et des moyens de test jusqu'à l'obtention de la qualité optimale.
Ingénieur de haut niveau et familier de la gestion de projets industriels pour des produits grande série, de préférence dans l'industrie électronique, vous êtes rigoureux mais aussi à l'écoute de votre environnement pour ensemble atteindre l'objectif fixé.

INGENIEUR COMPOSANT - CIRCUIT IMPRIME — Réf. 61 ICC
INGENIEUR COMPOSANT - SEMI-CONDUCTEUR — Réf. 61 ICS

Vous maîtrisez déjà les technologies du circuit imprimé ou du semi-conducteur. Votre curiosité intellectuelle est sans cesse à l'écoute des évolutions technologiques et leurs applications. Votre dynamisme, vos qualités relationnelles sans oublier votre compétence en la matière (CI ou semi-conducteur) vous font reconnaître par tous les services (études, production, qualité, achats...) comme l'expertise incontournable pour conseiller de la meilleure utilisation dans le respect du cahier des charges.
Vous êtes Ingénieur Electronicien et possédez une réelle et significative expérience de l'un ou l'autre des composants cités.

Nous recrutons pour CRETEIL (94) :

INGENIEUR CONCEPTION "CIRCUITS INTEGRES" — Réf. 61 ICI

A ce poste, vous concevez entièrement le circuit intégré depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'au lay-out. Bien sûr, vous êtes aussi capable d'en assurer la sous-traitance, complète ou partielle.
Ingénieur Supelec, ESIEE..., connaissant les différentes technologies (CMOS, BICMOS...) et leur intégration, pratiquant les outils de conception (MENTOR GRAPHICS), vous souhaitez aujourd'hui être pleinement acteur dans les développements de circuits intégrés, au sein d'une équipe jeune et compétente.

INGENIEUR MARKETING ACHATS — Réf. 61 IMA

Jeune Ingénieur Electronicien, votre fort potentiel vous permettra d'influencer la fourniture des composants en mettant en place une base complète de données (produits, fournisseurs, marchés, prix ...) et active.
Responsable, vous animerez et gérerez un réseau important de fournisseurs (choix, négociations, litiges...) et interviendrez concrètement dans la recherche de la meilleure solution technique et/ou économique, dès la conception du produit.

4 RESPONSABLES PROJETS - ETUDES ELECTRONIQUES

Dans cette fonction, autonome et responsable, vous prenez en charge un ou plusieurs projets et les menez à bien, depuis la définition du produit jusqu'à son industrialisation. Vous coordonnez les équipes en place en vous impliquant vous-même dans la fonction opérationnelle. Vous êtes également l'interlocuteur technique du client et l'informez de l'évolution du projet.
A 30 ans environ, de formation Ingénieur Electronicien de haut niveau, vous avez une expérience significative en B.E. et dans la conduite de projets.

Chacun des 4 postes proposés traitant d'un domaine spécifique, votre expérience dans l'une ou l'autre des matières suivantes sera un atout supplémentaire :

- **TELECOMMANDE INFRAROUGE** : Vous avez une bonne expérience en électronique logique et analogique faible signal. Vos connaissances en optique/optoélectronique et simulation Spice sont particulièrement appréciées. Réf. 61 IR

- **CENTRALE D'ALARME** : De bonnes connaissances en électronique analogique et logique et en environnement micro-contrôleur sont indispensables. Des compétences en physique ultra-sonore constituent un atout décisif. Réf. 61 CA

- **MULTIPLEXAGE** : Vous possédez des connaissances spécifiques en électronique analogique, logique et en micro-contrôleur. Si vous avez également travaillé dans le secteur automobile, vous êtes le candidat idéal. Réf. 61 MP

- **COMMANDE DE PUISSANCE** : Vous avez nécessairement une expérience de l'électronique de puissance (convertisseurs DC-DC ou DC-AC à transistors) ainsi que des problèmes d'asservissement analogique ou numérique. Votre connaissance des micro-processeurs et de la simulation Spice est appréciée. Réf. 61 CP

Pour l'ensemble de ces postes, l'anglais est nécessaire.

Faites-nous part de votre motivation en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant impérativement la référence du poste choisi à **MERCURI URVAL** - Richard LOMBART - 14 bis, rue Daru - 75378 PARIS Cedex 08.

OC

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 30 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.

Valeo
L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Dans le cadre de ses activités de management de grands projets de systèmes de Télécommunications

Le **CESTA** recrute

DES INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

1 à 5 ans d'expérience

Les candidats devront posséder de solides connaissances en Transmission (de préférence dans plusieurs gammes de fréquences) leur permettant une expertise technique sur les systèmes en projet et si possible une expérience confirmée de la conduite de projets industriels.

Postes à pourvoir à :
PARIS (Issy-les-Moulineaux) et à Rennes

Envoyer CV et prétentions :

CESTA

37, avenue du Général-de-Gaulle
35170 BRUZ
Tél. : 99-52-93-14

ANIMATEUR QUALITÉ

Révélons ensemble la qualité de nos compétences

Guerbet, la découverte de nouvelles molécules au service de l'homme.
Nos produits de contraste pour l'imagerie diagnostique, issus d'une recherche chimique et pharmaceutique couronnée en 1990 par le prix Galien connaissent un succès en France et dans le Monde à travers les compétences de plus de 1000 personnes.
Aujourd'hui, nous recherchons pour le **département Stratégie et Coordination Industrielles.**

Un Animateur Qualité

De formation scientifique type Grande Ecole (Centrale, Mines, INSA...) ou agro-alimentaire (ENSIAA) ou Pharmacien option Industrie, fort d'une expérience acquise dans le milieu industriel, vous souhaitez valoriser vos compétences.
Dans le cadre de notre **Activité Chimie**, nous vous offrons l'opportunité de **promouvoir la qualité intégrée** et d'animer dans cet esprit l'ensemble de notre personnel de production.

Vous apporterez votre expertise qualité dans l'étude de nos projets, ainsi que dans l'activité courante pour la maîtrise de la qualité.
Vous aurez à élaborer, exploiter et animer des études ou informations destinées à des autorités administratives, telles que la F.D.A.

Rigueur, méthode, esprit de synthèse, sens des contacts et maîtrise de l'anglais écrit seront vos points forts pour vous affirmer et réussir parmi nous.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo) sous réf. **AU BM9203** à : **GUERBET Etablissement d'Aulnay** - BP 15 93601 AULNAY SOUS BOIS Cedex ou déposer votre candidature par minitel 3616 EUROMES code 9203.



La volonté de se dépasser

OC

INGENIEUR (H/F) TECHNICO-COMMERCIAL

ECE

Société spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements et de systèmes de haute performance destinés essentiellement à l'aéronautique, ECE exporte dans 110 pays et y réalise environ 20 % de son CA.

Vous avez une expérience de 5 ans minimum dans la vente d'équipements et de systèmes aéronautiques.

Vous désirez assumer des responsabilités importantes avec une grande autonomie.

Nous vous proposons d'intégrer notre Direction des Ventes France au sein de laquelle vous prendrez la responsabilité commerciale de plusieurs Avionneurs français.

Vous assurerez le suivi commercial et les négociations contractuelles pour l'ensemble des produits de la Société.

Vous détecterez et anticiperez les besoins des clients pour préparer les consultations associées aux programmes nouveaux.



MEDIAPA